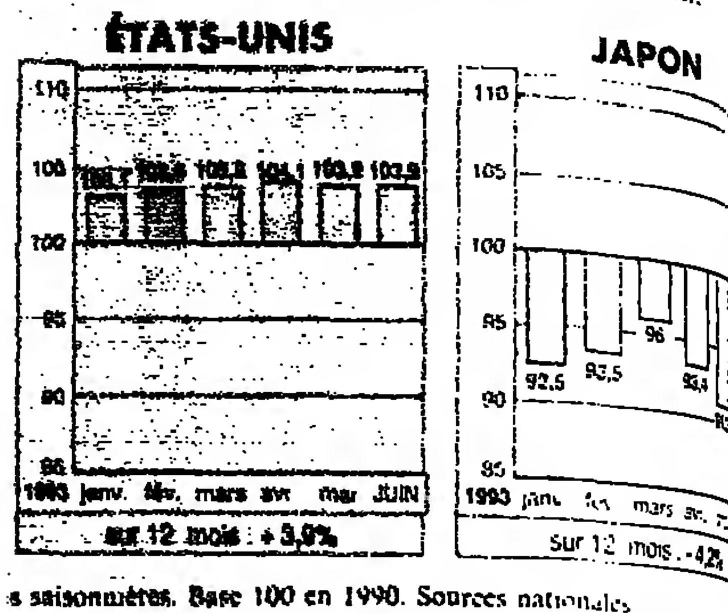
depuis le mois d'avril, tel n'est pas encore le cas en Allemagne ... commandes s'y raffermissent néanmoins ... pays, les productions de biens intermédiaires ... enregistrent de même un léger mieux par rapport ... début 1993, mais ces évolutions sont encore ... laisser augurer une reprise de l'activité industrielle ... ensemble. La production de biens d'équipement ... pour sa part de se contracter au fil des mois et affiche ... France et en Allemagne de l'Ouest une baisse de ... douze derniers mois. Le point le plus bas de l'activité ... sans doute dépassé, mais la reprise ne se dessine pas encore.



...s saisonnières. Base 100 en 1990. Sources nationales.

SECTEUR • Les travaux publics

Retombées d'automne

DÉÇUES des toutes premières mesures annoncées en avril par le gouvernement Balladur, les entreprises de travaux publics ont vivement apprécié, en revanche, que, dans le plan de relance de mai et le collectif budgétaire, leur secteur fasse l'objet d'un traitement nettement volontariste. Le ministre de l'équipement, Bernard Bosson, a pu en effet évaluer, au début de l'été, à 18,5 milliards de francs les commandes supplémentaires (de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises nationales et des sociétés d'autoroutes) apportées par le dispositif mis en place par les pouvoirs publics. Le seul volet budgétaire comprend 4,9 milliards de francs de crédits, ce qui devrait conduire à 9,9 milliards de francs de commandes.

Selon des estimations émanant du ministère de l'équipement à la mi-août, l'activité des entreprises de BTP augmenterait d'environ 2,1 % en volume cette année, alors que, avant le plan de relance, les experts escomptaient une baisse de l'ordre de 2,6 %. Le chiffre d'affaires de l'ensemble de la branche, qui avait chuté de 5 % entre 1991 et 1992, atteindrait 162 milliards de francs. Enfin, les commandes spécifiques de l'Etat devraient atteindre 20,1 milliards sur l'ensemble de 1993, au lieu des 13,6 prévus hors effets du plan de relance (1). En termes d'emplois, les conséquences devraient être « appréciables », dit-on au ministère, puisque le ratio généralement appliqué aux travaux publics est de trois mille emplois directs pour 1 milliard de francs supplémentaires de travaux.

L'ampleur de ce programme ... que n'ont pas contestée les entreprises, permettra notamment d'accélérer les travaux des chantiers de transport collectif, comme le VAL de Lille et le projet parisien de métro MÉTÉOR. Des programmes bloqués ... par des raisons de ... contestation écologique ... recevoir un nouvel élan ... Seine-Saint-Denis ... Angers-Tours. A 43 dans la vallée de la Maurienne, tunnel du Somport dans les Pyrénées.

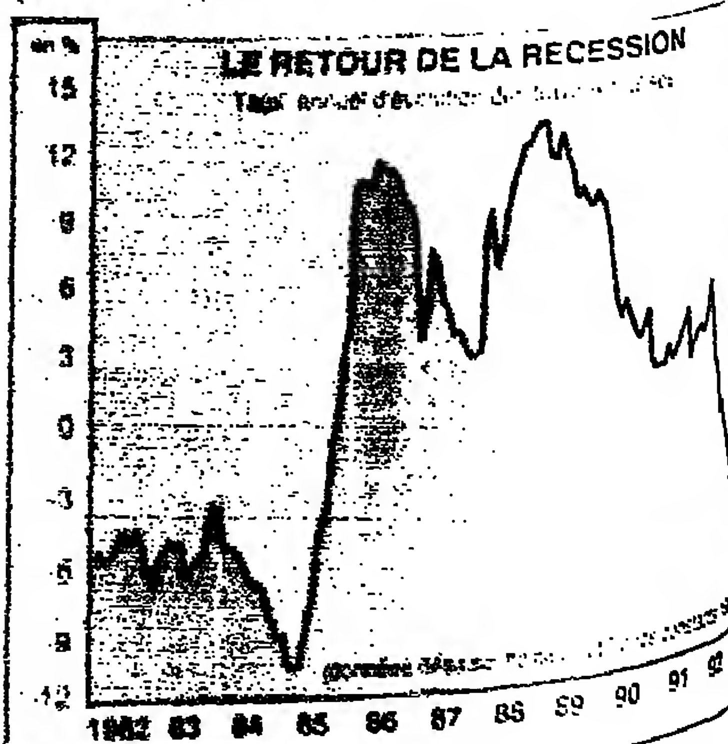
A ces mesures spécifiques faut ajouter ... ration du ... banlieues ... de la ville ... graphique ... l'affectation ... un total de ... collectivités locales ... accélérer ... d'équipement ... des lycées ... nard Bosson ... le 20 ... demandant ... datement ... ment aux ... ramenés ...

Le ... on mois ... En Haute-Normandie ... autorisations ... avaient ... let. 85 ... Languedoc-Roussillon ... en Alsace ...

H... relance ... nauté ... 1er août ... entreprise ... tant les ... il s'agit ... 2 170 ... entercé ... 385 millions ... débloqué ... mobilisé ... sonnes.

En ... qui ... tonnes ... les groupes ... en Europe ... haut ... Holzmann ... de chiffre ... 385 ... meme ... Grands ... tous ... génie ... leur Bea...

Francois Grosrichard



Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15120 – 7 F

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Planète football

LE football international est une planète à part, qui vit selon ses propres règles. La décision de l'Union européenne (UEFA) d'exclure l'Olympique de Marseille de la Coupe d'Europe qui débute dans quelques jours en est le rappel cinglant. En sport, charbonnier est maître dans sa maison. La sentence est tombée sans appel et sans égard pour la procédure judiciaire française, tout comme le Comité international olympique (CIO) peut, de son côté, prendre des décisions indépendantes de la diplomatie des Etats.

Contrairement aux instances françaises, qui ont choisi de s'en remettre à la justice de leur pays avant de prendre d'éventuelles sanctions disciplinaires, l'UEFA est donc restée fidèle à son attitude de fermeté. En condamnant l'OM à titre « préventif », sur la foi d'un dossier très incomplet, les douze « sages » du comité exécutif de l'UEFA ont préféré prendre le risque d'une éventuelle injustice plutôt que de laisser s'installer le doute, le soupçon, bref le désordre, dans la compétition qu'ils organisent.

A suivre au jour le jour les péripéties, souvent rocambolesques, de l'affaire de corruption présumée entre les clubs de Valenciennes et de Marseille, les Français ont sans doute perdu de vue son impact international. Joao Havelange, le tout-puissant patron de la Fédération internationale de football (FIFA), ne s'était-il pas plaint amèrement, lors d'un récent déplacement au Japon, où balbutie un championnat professionnel, de voir la presse nipponne s'intéresser presque quotidiennement à l'affaire ? Ce n'était pas un Clochemerle à la française, mais, pour un sport qui prétend à l'universalité, une menace de séisme.

Un club champion d'Europe doit être un exemple. Dans le cas contraire, il faut faire un exemple. L'UEFA a tranché, fortement encouragée par la FIFA comme en témoignait la présence très visible de Joao Havelange à Zurich. Pour le président du premier sport mondial, la jeunesse des cinq continents doit pouvoir continuer à rêver à des héros irréprochables, à des compétitions sans tricherie. En particulier là où le football fait partie des rares interstices de joie et d'espoir, entre guerre et misère.

TOUTEFOIS, les bons sentiments ne sauraient expliquer à eux seuls l'attitude des instances internationales. Ayant exclu coup sur coup des compétitions européennes, ces dernières semaines, des clubs polonais, géorgien et letton, l'UEFA ne fait que confirmer spectaculairement sa politique intransigeante dans une période de transition qui voit affluer, en Europe de l'Est, de jeunes fédérations sans expérience.

Pour la FIFA, l'enjeu est aussi économique à quelques mois de la Coupe du monde aux Etats-Unis, où l'on caresse l'espoir de créer enfin un championnat professionnel de « soccer ». Des perspectives de même nature se font jour en Orient. Au plus fort des négociations avec les gros investisseurs internationaux – principalement américains et japonais –, le football doit présenter une image lisse et propre. M. Havelange traquera impitoyablement tout ce qui brouillera cette image, la corruption comme la violence. Sur la « planète football », où des millions de dollars sont en jeu, le sort d'un club, même prestigieux, est second.

Dans l'attente de la reconnaissance officielle de l'OLP

L'avenir de Jérusalem est débattu en Israël

Le tabou de la reconnaissance de l'OLP ayant été brisé, d'autres interdits sont en train de tomber en Israël. L'avenir de Jérusalem, où trois Israéliens ont été blessés dans un attentat dans la nuit du 6 au 7 septembre, et la création d'un Etat palestinien sont déjà publiquement débattus, alors que ces sujets sont exclus des négociations en cours, conformément aux exigences du gouvernement israélien. Le vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin, a ainsi proposé, lundi 6, de considérer la partie arabe de Jérusalem comme « un quartier autonome » dont les habitants seraient « politiquement liés à l'entité palestinienne qui se créera ». De son côté, l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, Itamar Rabinovitch, a admis que la question d'un Etat palestinien demeurait « ouverte ».

De guerre lasse

par Jean-Pierre Langellier

Usant un jour d'une métaphore théâtrale, Shimon Pérès promettait au Proche-Orient deux avenirs possibles : soit un scénario *« shakespearien », « où tout le monde meurt à la fin »*; soit un scénario *« tchékhovien », « où chacun se retrouve plus ou moins frustré, mais vivant ».*

Cette victoire de la raison sur l'instinct, du compromis salutaire sur l'intransigeance suicidaire, Yasser Arafat l'appelait aussi de ses vœux, à sa façon, dès 1985, lorsqu'il confiait à l'écrivain américano-palestinien Edouard Saïd qu'un infortuné destin le hantait, celui du grand mufti de Jérusalem, dont l'obstination aveugle avait contribué à la *« première calamité »* palestinienne, la défaite de 1948. *« Il était dans son droit mais il n'a rien obtenu du tout. Je ne veux surtout pas finir comme lui. »*

Aujourd'hui, si l'Histoire s'emballe à nouveau au Proche-Orient – cette fois-ci pour le meilleur, – *c'est parce qu'*Israéliens et Palestiniens, Shimon Pérès et Yasser Arafat en tête, surmontant craintes et rancœurs, ont enfin choisi ensemble de *« faire l'improbable »*, comme Anouar El Sadate stupéfiant le monde à Jérusalem il y a seize ans. Après s'être trop longtemps *« présentés l'un à l'autre leurs profils obscurs »*, pour reprendre l'image de l'écrivain israélien David Grossman, ils s'apprêtent à se regarder face à face.

En nouant le dialogue avec les dirigeants de l'OLP, Itzhak Rabin a finalement fait sienne la plus vieille loi géopolitique : on ne choisit pas son ennemi, et c'est avec lui qu'il faut, le jour venu, faire la paix. Pas plus qu'on ne dicte à un peuple quelle est son identité ou qui sont ses chefs.

Lire la suite et l'article de PATRICE CLAUDE page 3

Malgré des concessions du gouvernement

Le plan pour l'emploi déçoit les syndicats

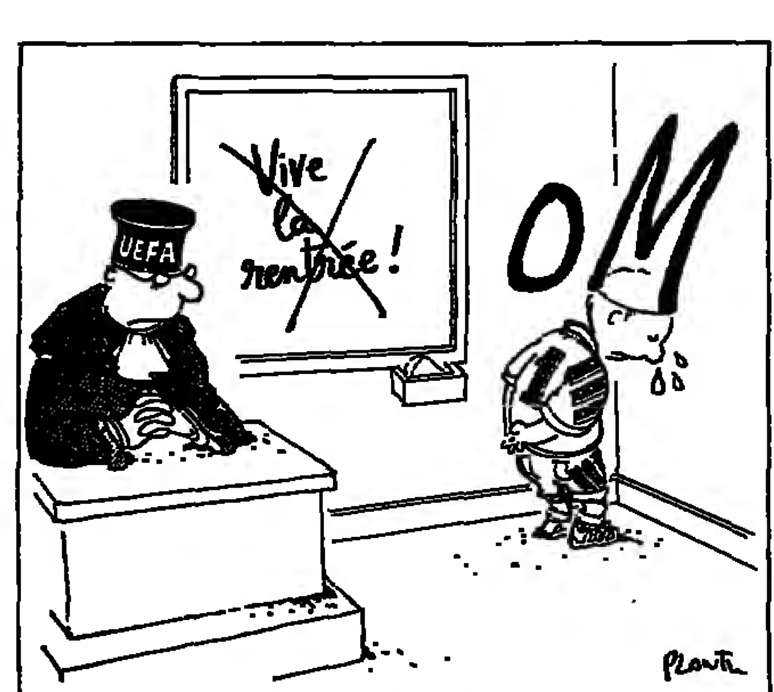
Les partenaires sociaux disposent d'une semaine, avant le conseil des ministres du 13 septembre, pour poursuivre la concertation avec le ministre du travail sur le projet de loi quinquennale en faveur de l'emploi. La rencontre du lundi 6 avec M. Balladur s'est soldée par quelques concessions. Malgré celles-ci, les réserves syndicales persistent. Le gouvernement renonce à l'allongement des contrats à durée déterminée et aux missions d'intérim. La négociation sur la réduction du temps de travail pourra être liée au calcul de celui-ci sur une année.

par Alain Lebaube

Obtenu après neuf heures *« passées ensemble »*, comme pour en souligner l'importance, le résultat de la concertation sur le projet de loi quinquennale pour l'emploi, entre les partenaires sociaux et le premier ministre, est bien dans le style Balladur. Dans l'ordre des apparences, des concessions ont été faites mais qui ne changent presque rien quant au fond. Une volonté demeure, à peine affichée pour ne pas exaspérer davantage, mais en donnant des gages qui ne coûtent pas afin de laisser croire à l'importance de la *« politique contractuelle »*. Bref, Matignon a joué cette rencontre sur le mode souple et dur. Un élément résume tous les autres. En tout état de cause, le conseil des ministres examinera le texte lors de sa réunion fixée exceptionnellement au 13 septembre. Ce qui laisse peu de temps *« à la concertation »* promise sur plusieurs sujets, dont celui de la formation professionnelle où, en séance, les syndicats et les dirigeants patronaux ont eu la surprise de se découvrir *« unanimes »*, ainsi *que le soulignait François Perigot,* président du CNPF, à sa sortie. L'impression générale, traduite par Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, était sans illusions ; *certes, le premier ministre s'est fré*quemment déclaré favorable à la négociation et à la politique conventionnelle, mais *« on ne va pas hésiter à passer sur le ventre des partenaires sociaux ».*

Lire la suite page 18

La « punition » de l'OM



Après l'exclusion de l'Olympique de Marseille de la Coupe d'Europe, prononcée lundi 6 septembre à Zurich par le Comité exécutif de l'Union européenne des associations de football (UEFA) pour la saison 1993-1994, de lourdes incertitudes pèsent sur l'avenir du club phocéen. Le référé introduit par son *président Bernard Tapie contre la Fédération française* et la Ligue nationale de football pour « voie de fait » devait être examiné mardi en fin d'après-midi par le tribunal de grande instance de Paris. Sans attendre son résultat, les dirigeants de l'OM cherchaient des solutions pour compenser le manque à *gagner et assurer* l'équilibre financier du club. A Marseille, les supporters, sous le choc, mettent en cause les responsables du football français.

L'Olympe de Monsieur Barnes

A Orsay, quatre-vingts tableaux impressionnistes et post-impressionnistes révélés pour la première fois

par Philippe Dagen

C'est une partie à trois joueurs, comme celle qu'a peinte l'un d'entre eux. Il y a là Renoir, Cézanne et, plus jeune, Matisse. Autour d'eux, réduits à l'état de spectateurs, MM. Manet, Gauguin, Seurat, Van Gogh et Picasso observent l'affrontement de ces titans rivaux.

Ils ne peuvent faire mieux, car ils ne sont pas ici en position de force, représentés par peu de toiles, la plupart mineures, fussent-elles aussi réussies que l'admirable *Bateau goudronné* de Manet. L'enjeu de la lutte ? Le premier rang dans l'une des principales collections privées du siècle, collection devenue mythique en raison des extravagances de son fondateur, l'acariâtre Albert Barnes, rival des Havemeyer, Chtchoukine et autres Lund. Le lieu de la dispute ? Les salles hautes d'Orsay, vidées de leurs séries impressionnistes et réaménagées. Les tableaux y sont accrochés avec grâce, ils se défient d'une salle à l'autre, bien mieux visibles que dans le palais néoclassique que Barnes avait fait bâtir à Merion, en Pennsylvanie.

Naïades joufflues de Renoir, baigneuses tendues de Cézanne ; nymphes serpentines de Matisse, bourgeoises à la mode de Renoir ; femmes gothiques et muettes de Cézanne, modèles déguisés et inquiets de Matisse ; marines de Renoir aux rochers et aux vagues duveteuses, falaises et maisons de Cézanne dures et comme cristallisées ; natures mortes abondantes *et chamarrées de Matisse, natures* mortes, fruits sphériques et tables carrées de Cézanne : les sujets et les manières se répondent et s'opposent point par point.

Lire la suite et l'article de GENEVIÈVE BREERETTE page 14

INITIATIVES

Le travail perd sa valeur

Les salariés prennent leurs distances avec l'entreprise. Ils affirment désormais leur aspiration à travailler moins et remettent ainsi en question la place du travail dans la société.

pages 25 à 46

SCIENCES ◊ MÉDECINE

L'évolution en quête de synthèse

Un siècle et demi après Darwin, les principes de sa théorie sur l'origine des espèces tiennent bon. Mais les mécanismes de l'histoire du vivant sont loin d'être élucidés.

■ Hépatite C : les premiers pas de l'interféron alpha. ■ Une bouffée d'oxygène pour les étoiles.

pages 11 à 13

Le sommaire complet se trouve page 24

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Armée

La plume sans le masque

par Bruno Boubée

IL semble être d'usage pour les militaires en mal d'expression de s'avancer masqués, se dissimulant à la vindicte hiérarchique présumée derrière des pseudonymes insolites. Encore s'agit-il là de ceux qui, de loin en loin, osent rompre le silence.

Car l'appellation de *« grande muette »*, pour agaçante et éculée qu'elle soit, n'est pas totalement imméritée : les militaires ne prennent que rarement part aux échanges d'idées de la scène publique sur les questions relevant de leur compétence. *« Le public comme les médias sont persuadés qu'il est interdit aux militaires de s'exprimer sans autorisation sur les problèmes de leur métier »*, soulignait déjà, en 1990, en le déplorant, l'amiral Antoine Sanguinetti (1). Et, lorsqu'ils le font, c'est avec la retenue inquiète que provoque le sentiment de transgresser des règles convenues.

Pourtant, les autorités de l'Etat ont édicté depuis longtemps des dispositions permettant aux militaires de *« s'exprimer librement et publiquement, sans autorisation préalable et par tous les moyens écrits ou oraux, sur les problèmes militaires non couverts par le secret »* (2). Elles en rappellent à l'occasion la teneur, regrettant notamment, comme Pierre Joxe en 1992, que *« sur des questions stratégiques, on ne sente pas un jaillissement d'idées »*... Mais, dans un même mouvement, le plus souvent relayé par la hiérarchie militaire elle-même, elles sanctionnent sans états d'âme tout officier qui commet publiquement l'imprudence de ne pas épouser d'assez près les dogmes du moment ou de mettre à jour des faiblesses qu'on veut taire.

Ce paradoxe développe chez les militaires *« le sentiment confus, mais lancinant, qu'une utilisation abusive est faite de leurs statuts et de leur code de conduite »*, comme le dénonce le lieutenant-colonel Ballarin dans un article du bulletin de l'assocation des amis de l'Ecole supérieure de guerre, *les Cahiers de Mars*. Ce paradoxe se nourrit d'une argumentation spécieuse, quoique séduisante, qui mérite d'être passée au crible de l'analyse pour en mesurer les conséquences.

L'argumentaire du silence s'articule autour de quatre piliers majeurs : la tyrannie de l'image, la peur du « civil », le corporatisme, la discipline intellectuelle.

L'armée a compris, avec le temps, *« qu'à cultiver le secret, on récolte l'enquête »* selon la formule de François-Henri de Virieu (3). D'où une stratégie de communication maintenant bien au point. Elle ne paraît pas, en revanche, vouloir admettre que critique n'est pas nécessairement subversion et que l'échange public de points de vue – loin de la discréditer – participerait au contraire à son insertion dans le tissu réflexif national et accroîtrait sensiblement l'intérêt de la collectivité pour elle-même et pour la défense.

Car, sans doute par manque de familiarité avec ses mécanismes, la dialectique n'est appréhendée que sous l'angle conflictuel entre dirigeants et dirigés. Cet amalgame entre critique et contestation est à la source de l'empiètement manifeste de la communication sur la réflexion. Le primat de l'image annihile la dynamique du dialogue, oubliant que l'armée – service public discret par nécessité opérationnelle – doit chercher à valider ses choix auprès de la nation qui la fonde.

Ainsi encore, et bien qu'elle s'en défende, la hiérarchie considère-t-elle avec circonspection cette société civile médiatisée, dont les mœurs bavardes et impertinentes sont à l'opposé du rigorisme déférent et traditionnel dans les armées. Elle se retranche alors généralement derrière le souci louable de protéger l'institution de la contagion protestataire de la société pour justifier son contrôle étroit de l'expression des militaires, mêlant indistinctement querelles de personnes et débats d'idées, mécontentement conjoncturel et dialectique de la réflexion.

Ces confusions nuisent à l'expression comme à la qualité de la pensée. D'abord, parce que toute dialectique autour d'une doctrine, ou d'une politique qu'on ne dissocie pas de celui qui a mandat de la mettre en œuvre, paraît être une remise en cause de ce dernier : le débat est, de ce fait, mal toléré par une hiérarchie qui est accoutumée – c'est heureux – à l'attachement à la personne du chef et où chaque mesure prise au plus haut niveau est rapidement érigée en tabou. Ensuite, parce que dans la fusion de l'essentiel et du contingent, c'est le second qui toujours absorbe le premier : le quotidien étouffe l'imagination, la critique se fait anodine de peur d'aggraver les difficultés présentes.

Un mutisme consenti sinon consensuel

Une autre dérive inhibante est liée au réflexe de défense corporatiste de l'armée face au pouvoir politique (ou des différentes catégories militaires entre elles), qui impose – pour se prémunir, paraît-il, contre la rapacité des organismes « concurrents » – de parler d'une seule voix afin d'être influent auprès du décideur. Quel que soit le bien-fondé de cette préoccupation, on ne peut exiger ce monolithisme que sur quelques points précis. L'élargir à tous les aspects de la vie militaire revient à pétrifier les esprits dans un garde-à-vous définitif.

La famille d'arguments qui se réfère à la discipline est, elle, d'une élévation certaine. Au sens militaire traditionnel, il s'agit du *« rapport du commandement et de l'obéissance »*, comme l'a écrit Emile Littré dans son *Dictionnaire de la langue française*. A partir de cette définition élémentaire s'est développée une notion bien difficile à cerner : la « discipline intellectuelle ».

Derrière le flou de cette dénomination se dissimule un large éventail d'interprétations. Depuis les plus classiques, tel le respect loyal des choix du chef malgré les désaccords, exprimés ou non, jusqu'aux plus contestables, comme le refus de principe de jeter un regard critique sur les raisons qui ont conduit l'autorité à fixer cette mission, voire l'adhésion *a priori* à ces raisons, quelles qu'elles puissent être, en faisant taire au besoin sa propre intelligence, sinon sa conscience.

Sur ce sujet, il est probable que beaucoup subissent en leur for intérieur des tensions contradictoires. Toujours est-il que cette fameuse « discipline intellectuelle », brandie – abusivement en l'absence d'un cadre conceptuel précis – comme une qualité essentielle de l'éthique militaire, contribue puissamment à réfréner l'expression dans une communauté où le respect des règles de déontologie est une seconde nature. La notion, très ambiguë elle aussi, de neutralité politique suscite de même une crispation irrationnelle chez de nombreux militaires, pour qui toute expression hétérodoxe s'apparente à une dangereuse incursion sur les terres sulfureuses de la politique.

Mais si la rhétorique employée est incertaine, elle n'en est pas pour autant inoffensive.

A user de tels paralogismes, le mutisme est devenu consenti, sinon consensuel. Dès lors, au sommet, il est d'autant plus facile et tentant de le garantir – en jouant éventuellement des ressorts éternels de l'ambition et de la réussite sociale – qu'à la base, on se résigne avec une certaine complaisance à cette exigence si confortable qui a l'heur de marier la carrière et la vertu. Parallèlement, la raréfaction de l'expression lui confère, lorsqu'elle surgit, une charge émotionnelle démesurée, parfois amplifiée par sa formulation maladroite qui incite l'autorité à réagir à ce qu'instinctivement elle ressent, à tort, comme une provocation.

Conscient néanmoins de l'impossibilité d'éradiquer la critique, on l'enserre dans le champ clos d'instances officielles de concertation ou d'organes de presse *pro domo*, au travers de quelques tribunes libres. Ne leur retirons pas leurs mérites : elles représentent un progrès non négligeable en faveur du nécessaire débat interne. Reconnaissons toutefois que leur confidentialité à l'extérieur de l'institution neutralise efficacement leur portée et ne leur permet pas de peser comme elles devraient sur les prises de décision, dont on sait combien elles dépendent des courants d'opinion, donc du débat médiatique. Ignorer cette réalité, ou refuser d'en user au seul motif que d'autres en abusent, c'est se priver d'un des plus puissants vecteurs d'influence de nos sociétés modernes.

En effet, de cet effacement résulte objectivement, et en dehors de tout procès d'intention, une certaine désinvolture du pouvoir politique et des médias à l'endroit des militaires.

Des restrictions inopportunes

La manière dont furent rapportées, en mai, les prochaines dissolutions d'unités et la polémique qui s'ensuivit sont, à cet égard, symptomatiques. Fut-il question des militaires ? de défense ? Point, ou si peu. Mais de municipalités, d'emplois, de commerces ou d'écoles. Terrible indifférence si l'on admet avec Alain Etchegoyen que *« les faibles dans notre société de communication sont ceux qui sont les plus éloignés des médias »* (4). Comment croire qu'elle n'a pas sa part de responsabilités dans certains avatars militaires, qu'ils soient d'ordre structurel ou budgétaire ?

A l'heure où des choix fondamentaux se posent à notre pays en matière de sécurité, les interprétations restrictives du devoir de réserve paraissent inopportunes. Le général Beaufre nous a utilement rappelé les conséquences de la décision, prise pendant l'entre-deux-guerres, d'imposer que tout article ou toute conférence sur des sujets de doctrine soient soumis à autorisation. *« Chacun*, a-t-il écrit en 1965 dans *le Drame de 1940*, *se le tint pour dit et un silence pesant tomba sur l'armée, jusqu'au réveil de 1940. »*

C'est à la hiérarchie, bien sûr, de permettre que se banalise l'expression militaire dans les espaces naturels du débat public, et de faire en sorte qu'expression et suicide de carrière ne soient plus synonymes. Il lui suffit pour cela de s'en tenir strictement aux termes du statut des militaires. Cesserait, par voie de conséquence, la pratique contestable de l'expression anonyme, dont on mesure mal les conséquences sur l'image que les militaires donnent d'eux-mêmes à leurs concitoyens.

Mais il appartient avant tout aux officiers, s'ils veulent être entendus et dès lors que leur intervention peut s'avérer utile, d'avoir le courage d'user de leur droit à visage découvert.

(1) *Le Monde diplomatique*, janvier 1990.

(2) Article 7 de l'instruction de Michel Debré, ministre d'Etat, chargé de la défense nationale, en date du 29 septembre 1972.

(3) *La Médiacratie*, p. 116, éditions Flammarion, 1990.

(4) *La Démocratie malade du mensonge*, p. 46, éditions François Bourin, 1993.

► **Bruno Boubée est officier supérieur d'active de l'armée de terre.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Justice

Garde à vue ou garde aveu

par Tiennot Grumbach

DEPUIS l'affaire OM-Valenciennes, l'opinion publique sait quel est le rôle joué par la garde à vue dans le fonctionnement de la machinerie judiciaire. Procureur de la République, juge d'instruction, syndicat de commissaires de police, lobby de magistrats ultras ont, en effet, dit tout haut ce que les avocats ne cessent de dénoncer : la garde à vue comme moyen de pression. Dans le quotidien, et contrairement à d'autres pays voisins, la garde à vue n'a pas pour fonction déterminante la recherche objective des preuves par les officiers de police judiciaire chargés des investigations, elle se fonde sur les méthodes les plus archaïques pour faire pression sur les témoins ou les suspects, afin de les amener au soulagement par l'aveu, qui est censé précéder le repentir et l'éventuel pardon des fautes commises. Bref, la religion théologique de l'aveu justifie toujours les vieilles méthodes inquisitoriales.

Pourtant, tous les gardés à vue de l'affaire OM-Valenciennes ont bénéficié de la présence d'un avocat librement choisi, qui a pu largement s'exprimer dans les « étranges lucarnes » pour faire connaître les rétractations et les commentaires de ceux qui, du jour au lendemain, d'honnêtes citoyens étaient devenus des suspects. Conformément à la loi du 4 janvier 1993, qui introduit la présence de l'avocat en garde à vue, ces personnes, vingt heures après avoir été interpellées, ont pu librement s'entretenir pendant une demi-heure avec leurs avocats et connaître ainsi l'étendue de leurs droits, le cadre de la procédure dans lequel s'inscrivait leur garde à vue et l'échéance du terme de celle-ci. Au même moment, des dizaines de milliers d'autres gardés à vue continuaient à être interrogés sans la présence d'avocat et n'avaient aucun moyen de faire face à l'arbitraire.

Reprenons. La réforme du code de procédure pénale était l'un des engagements de la gauche. La commission Justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mireille Delmas-Marty, avait préparé cette réforme de grande envergure. La gauche parlementaire et les gouvernements Mauroy, Fabius, Rocard, Cresson, en ont pourtant refusé l'application. En toute hâte, MM. Vauzelle et Sapin ont fait passer aux forceps un succédané sans apporter toutefois à cette réforme les moyens matériels et financiers qui en auraient permis l'application. Bercy... toujours. C'est dans ce contexte de tardive précipitation que fut promulguée la loi du 4 janvier 1993 réformant le code de procédure pénale. Elle marquait néanmoins des progrès significatifs des libertés des citoyens face à l'arbitraire des juges, pour concilier la législation française avec les principes dégagés par la jurisprudence de la cour de Strasbourg, dans le respect de la Convention européenne des droits de l'homme.

Malgré le contrôle de constitutionnalité opéré par les « sages » du Palais-Royal, plusieurs des progrès de la loi du 4 janvier 1993 viennent pourtant d'être supprimés. Ainsi, alors que la loi du 4 janvier 1993 avait prévu qu'à compter du 1er janvier 1994, l'intervention de l'avocat pouvait être mise en œuvre dès la première heure de garde à vue, la loi du 25 août dernier la pérennise entre la vingtième et la vingt-quatrième. Par ailleurs, la loi de contre-réforme a supprimé l'instauration du juge délégué, qui distinguait le contentieux de l'investigation et celui de la détention, juge délégué dont l'efficacité a fait ses preuves entre la mise en vigueur de la loi du 4 janvier 1993 et le 25 août dernier. Les juges d'instruction retrouvent ainsi l'intégralité de leurs prérogatives, et la création d'un référé-liberté n'est manifestement qu'un trompe-l'œil. Dans le même mouvement, la suppression des nullités textuelles permet de maintenir de multiples procédures boiteuses. Enfin, la suppression du caractère accusatoire de l'audience de jugement met fin à l'une des dispositions les plus novatrices de la loi Sapin et maintient un président d'audience de jugement omniprésent pour assumer la double fonction de diriger les débats et de trancher sur les infractions qui lui sont soumises alors qu'il a souvent instruit le dossier à charge.

Si la nouvelle majorité a finalement maintenu la présence des avocats en garde à vue, elle n'a pas entendu les avertissements prodigués par le barreau uni, qui indiquait que ce nouveau droit devait être assorti d'un effort financier pour permettre sa mise en œuvre effective. Le seul rappel du principe d'un financement hypothétique ne peut aujourd'hui satisfaire les avocats. Quelle est en effet la situation depuis la promulgation de la loi du 4 janvier 1993 ? Le Syndicat des avocats de France (SAF) et les autres syndicats d'avocats, l'immense majorité du barreau, la conférence des bâtonniers, le Conseil national des barreaux, ont pris position pour que nul ne puisse dire que, pour des raisons financières, les avocats s'étaient dérobés à l'appel de la liberté. Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 1993, et jusqu'au 15 juillet environ, les bâtonniers de France ont donc commis d'office des milliers d'avocats qui se sont rendus dans les commissariats et les gendarmeries afin de remplir les nouvelles missions de service du public fixées par le législateur sans être indemnisés.

Deux poids deux mesures

Cette situation exceptionnelle ne peut se perpétuer. Verrait-on des médecins, des experts, des architectes, des financiers, des ingénieurs coopérer avec l'institution judiciaire sans bénéficier de la juste compensation en honoraires, sous le contrôle des juges, de leurs prestations professionnelles ? C'est pourtant ce qui est demandé aux avocats. Après contrôle de constitutionnalité, la loi du 24 août 1993 confirme cette présence de l'avocat auprès des gardés à vue sans aucune source de financement pour rémunérer leurs prestations. Pour protester contre le contenu restrictif du texte et l'absence de financement des missions de garde à vue, la majorité des bâtonniers ont donc cessé de désigner d'office leurs confrères depuis le 15 juillet 1993. Certains bâtonniers, pour leur part, de façon appuyée, ont cru devoir prévenir leurs confrères que ce refus de désignation, ne faisait nullement obstacle, dans le cadre de la liberté de choix de l'avocat, à ce qu'ils puissent se rendre dans les commissariats et les gendarmeries à l'appel de leurs clients... payants.

Au travers de la question de la garde à vue, l'affaire OM-Valenciennes révèle la consécration publique du fonctionnement d'une justice à deux vitesses. Dans cette affaire, tandis que des stars du barreau couraient les créneaux médiatiques pour parler de la garde à vue, comme s'ils allaient quotidiennement accomplir ce type de mission de défense dans les geôles obscures des commissariats des banlieues chaudes, des citoyens gardés à vue pour des affaires sans strass ni paillettes et sans écho médiatique sont restés sans assistance d'avocat. La majorité des barreaux ne désigne plus les avocats pour remplir cette mission, alors que s'ils disposent demain des moyens financiers nécessaires à la compensation indemnitaire de ces missions, nul doute que nombre d'entre eux resteront disponibles pour remplir leur rôle d'avocat de proximité au service du public. Deux poids, deux mesures. Justice à deux vitesses à l'évidence.

Aujourd'hui, magistrats et policiers n'hésitent pas à proclamer que la garde à vue est devenue une garde aveu, et le code de procédure pénale un code de procédure peinarde pour leur seul confort. L'accusation et la police utilisent la garde à vue pour obtenir de judiciaires aveux sans se soucier de la recherche de la vérité, au détriment d'autres moyens de preuve autrement plus fiables (police scientifique). La présence de l'avocat en garde à vue est donc, plus que jamais, un impératif pour que puissent s'exercer efficacement les droits de la défense.

L'affaire de l'OM-Valenciennes a permis de démontrer que, même pour des clients payants, les excès peuvent devenir la règle. Que dire pour les trois cent soixante mille personnes placés tous les ans en garde à vue qui n'ont pas le soutien financier de M. Tapie ou de ses homologues ? Pour eux, ni avocat payant... ni avocat d'office, puisque les bâtonniers ne les désignent plus, faute... d'intendance. On vous le dit, depuis Bob Dylan, le monde et *« les temps changent »*. Avec M. de Montgolfier, il n'est pas étonnant que l'on soit passé de la recherche légitime d'une éventuelle enveloppe cachetée à la réactualisation des principes d'Ancien Régime de la lettre de cachet.

Garde à vue, garde aveu, gare à vous !

► **Tiennot Grumbach, ancien bâtonnier du barreau de Versailles, est président du Syndicat des avocats de France.**

ÉTRANGER

Les pourparlers de paix israélo-arabes

En attendant la signature du projet de déclaration commune de principe israélo-palestinienne et l'annonce de la reconnaissance mutuelle entre l'Etat juif et l'OLP, l'ambassadeur d'Israël aux Etats-Unis, Itamar Rabinovitch, a jeté, lundi 6 septembre, un nouveau pavé dans la mare en indiquant que la création d'un Etat palestinien demeurait une *«question ouverte»*.

***«Nous savons que l'OLP et de nombreux Palestiniens veulent un Etat. Ce n'est pas nécessairement ce qui va arriver, cela pourrait arriver»*, a déclaré M. Rabinovitch, brisant ainsi un nouveau tabou dans l'histoire du conflit israélo-arabe. Parallèlement, dans un entretien publié par le quotidien italien *l'Unita*, l'ancien premier ministre israélien Itzhak Shamir, se disait consterné par la tournure des événements. *«Rien ne pourrait être plus dangereux pour l'avenir d'Israël qu'un accord avec l'OLP. L'existence même du pays est en jeu. Israël est en péril de mort»*, a estimé M. Shamir.**

Sur le terrain, malgré une relative accalmie depuis quelques jours, trois Israéliens, un enfant et deux femmes, ont été blessés dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 septembre par l'explosion de quatre bouteilles incendiaires dans un restaurant de Jérusalem. La police estime que l'attentat pourrait avoir été commis par des Palestiniens.

Dans la journée, un adolescent palestinien avait été tué dans la bande de Gaza lors d'affrontements entre des manifestants et des soldats israéliens. Un enfant de quatre ans a par ailleurs été grièvement blessé. Des activistes d'extrême droite israéliens ont également menacé de mort le journaliste israélien Yoni Ben Menahem, qui avait réalisé samedi dernier la première interview à Tunis par une équipe de la télévision d'Etat du chef de l'OLP, Yasser Arafat.

«Nous allons éliminer ton mari qui a serré la main de cet assassin»*, a affirmé, par téléphone, à l'épouse du journaliste, un inconnu se réclamant du mouvement raciste anti-arabe Kach. Ce même mouvement avait revendiqué récemment le jet d'une grenade contre le domicile du ministre israélien de l'intérieur, Arié Déri. – *(AFP, Reuter.)

En Israël, il est déjà question de l'autonomie de Jérusalem-Est

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Et si Fayçal Husseini, l'homme-lige de Yasser Arafat dans les territoires occupés, s'installait à la mairie de Jérusalem ? Et si le plus puissant tabou de la politique israélienne, après celui qui pesait sur le dialogue avec l'*«OLP-terroriste»*, était à son tour en train de s'effondrer ? En cette période fébrile où les vieux interdits s'écroulent les uns après les autres, ils sont de plus en plus nombreux à y travailler, des deux côtés de la vieille *«ligne verte»* qui divise toujours la *«capitale unifiée et éternelle de l'Etat juif»*.

«Tout est entre les mains d'Arafat», nous explique Moshe Amirav, conseiller municipal de la ville et chef de file d'un tout nouveau parti, baptisé *«Shalom-Yerushalayim»*. La «paix pour Jérusalem», selon cet ancien «para» de la guerre de six jours, passe non pas par une redivision de la ville sainte, mais par un partage en bonne et due forme de la souveraineté. La naissance d'un Etat palestinien dans les territoires occupés n'étant plus, selon lui, qu'une question de temps, Jérusalem deviendra, *«immanquablement»*, la capitale des deux Etats.

Yossi Beilin, le vice-ministre des affaires étrangères, qui a aidé Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, à négocier le projet d'accord entre Israël et l'OLP, n'a pas encore osé s'aventurer jusque-là. Mais, il a tout de même sérieusement ébranlé les idées reçues en suggérant, lundi 6 septembre, que *«le secteur arabe de Jérusalem pourrait être un jour considéré comme un quartier autonome»*.

Et le groupe de réflexion des «colombes» travaillistes (Mashov) auquel le ministre appartient, d'enfoncer le clou : *«Oui, dans le cadre d'un accord de paix global, la partie orientale de la ville devrait être administrée par une autorité urbaine palestinienne, les habitants juifs restant sous la souveraineté d'Israël tandis que les résidents arabes seraient liés à l'entité palestinienne qui sera créée»*.

«Le temps presse»

Un énième plan de partage ? Teddy Kollek, le célèbre maire de la ville, n'a pas tardé à prendre les devants : *«Jérusalem restera unifiée sous la souveraineté d'Israël. Il n'y a pas place pour deux capitales et deux municipalités. Il faut simplement que la mairie accorde les même droits à tous les résidents.»* En matière d'urbanisation, de permis de construire, et de services publics, c'est loin d'être le cas.

Moshe Amirav, transfuge du parti de gauche Meretz, qui était, jusqu'à ces dernières semaines, membre de la coalition qui gouverne la ville sous l'autorité de son bouillant maire, pense qu'il ne faut plus tarder à *«habituer les Israéliens et les Palestiniens à la perspective d'un inéluctable partage»*. L'élection municipale aura lieu au début du mois de novembre. Le temps est compté. Certes, dans l'accord de principe qui est sur le point d'être signé entre Israël et l'OLP, cette dernière s'est engagée à ne pas aborder la question du statut de la ville sainte avant le début de la troisième année de la phase transitoire – elle-même prévue pour durer cinq ans.

Mais, en attendant, rien n'interdit à quelque 80 000 Palestiniens en âge de voter, parmi les cent cinquante mille résidents arabes de Jérusalem-est, de participer au prochain scrutin. Rien, sauf le feu vert de l'OLP. En principe, M. Amirav et ses amis devaient être reçus par Yasser Arafat, le week-end dernier. *«L'invitation nous est parvenue, j'ai encore mon billet d'avion pour Tunis dans la poche mais, compte tenu du télescopage des événements, l'OLP nous a demandé de repousser un peu notre visite*, regrette M. Amirav. *Nous devrions partir incessamment, le temps presse.»*

Depuis l'occupation de la partie orientale de la ville sainte au mois de juin 1967 et son annexion unilatérale par l'Etat juif, les résidents palestiniens, titulaires d'une carte d'identité israélienne bleue, différente de la carte orange, réservée à leurs compatriotes des territoires, boycottent régulièrement les élections locales. Participer à la gestion municipale, à laquelle les autorités israéliennes les invitent sans succès depuis vingt-six ans, serait revenu, pensaient-ils, à reconnaître la souveraineté de l'Etat hébreu sur *«al Qods»*, la cité sainte.

Mais, tous les vieux schémas politiques, avec la reconnaissance imminente de l'OLP par Israël, sont aujourd'hui bousculés. Et si la centrale palestinienne peut accepter un «auto-gouvernement» sur une partie des territoires occupés, sans abandonner pour autant ses droits sur le reste des terres perdues en 1967, M. Amirav et les siens ne voient pas pourquoi les Palestiniens de Jérusalem ne participeraient pas à la gestion municipale : *«Non seulement ils ne renonceraient pas à leur revendication sur la partie orientale de la ville, mais ils se retrouveraient, au contraire, avec une partie du budget à leur disposition et la possibilité de limiter la construction, en très bonne position pour la faire avancer sur le terrain»*.

Les intellectuels de gauche qui ont créé «Shalom-Yerushalayim», ont fait leurs comptes. *«Le vote arabe de Jérusalem*, indique notre interlocuteur, *représente autour de 28 % de l'électorat. Avec ce bloc de voix, notre liste arabo-juive pourrait facilement obtenir 7 à 10 mandats sur les 31 du conseil municipal. Le vote juif étant fractionné entre les listes de droite, les listes religieuses, et celle des partis de gauche, nous pourrions non seulement devenir le premier parti de la municipalité mais encore nous serions en position de dire qui sera le prochain maire de la ville. Et pourquoi pas l'un d'entre nous. Et pourquoi pas Fayçal Husseini puisque c'est lui que nous souhaiterions avoir comme tête de liste ?»* M. Amirav, qui a été invité à la mairie, il y a deux semaines, par l'insubmersible Teddy Kollek, lequel, à quatre-vingt-deux ans, a décidé de se représenter pour un sixième mandat, ne souffle mot. Le numéro un de l'OLP en Cisjordanie occupée, résident de la Colline des oliviers dans la ville sainte, a aussi rencontré les gens de «Paix sur Jérusalem». Aucune décision formelle n'a été prise et Sari Nusseibeh, l'adjoint de M. Husseini à la «Maison d'Orient», siège du «gouvernement temporaire palestinien», s'est contenté de nous dire qu'à l'heure actuelle, *«beaucoup de gens réfléchissent à toutes sortes de schémas»*.

Une surface triplée

Reste que, du côté palestinien, il fut un temps pas si lointain où des notables, comme Sari Nusseibeh justement, ou Hannah Siniora, directeur du quotidien qui vient de fermer ses portes, *Al Fajr*, étaient loin de s'opposer à la formation d'une sorte de sous-conseil municipal, dirigé par des Arabes. L'objectif était alors de sauvegarder les intérêts financiers et fonciers des leurs. Il n'a pas changé. Le profil de la ville, si.

En vingt-six ans d'occupation, Israël, mordant allègrement à l'est sur la Cisjordanie, a plus que triplé la surface municipale de sa *«capitale éternelle»* : de 3 000 à 10 000 hectares. Sans bruit et en essayant d'éviter au maximum les frictions entre résidents juifs et arabes, Teddy Kollek a fait construire, pour les citoyens juifs, plus de quarante mille logements supplémentaires dans une dizaine de quartiers nouveaux. Toujours plus à l'est. Cinq mille autres sont en cours de finition au nord-est et six mille de plus devraient être édifiés dans les dix ans à venir au sud-est de la cité.

La construction bat, en outre, son plein dans toutes les colonies juives aux alentours des limites municipales de Jérusalem : Maale Adoumim (15 000 habitants déjà), K. Yaakov, Geva Benyamin etc. Il y a donc urgence. Toutes les colonies situées à l'est, dans un rayon de dix à quinze kilomètres autour de la ville sainte, échappent, en effet, au gel de la colonisation, décrété par le gouvernement d'Itzhak Rabin. *«Si Yasser Arafat veut attendre cinq ans avant de négocier le statut final de la cité*, lance M. Amirav, *libre à lui, mais il n'y aura plus rien à discuter»*.

Virtuose du fait accompli, l'administration israélienne l'a triomphalement annoncé, au mois de juin dernier : pour la première fois depuis des siècles, la population juive de Jérusalem-est a dépassé la population arabe : 155 000 contre 153 000 soit, avec Jérusalem-ouest, 72 % de juifs sur un total de 550 000 citadins. L'étau se resserre chaque jour un peu plus autour des villages arabes qui restent et des remparts de la vieille ville, essentiellement peuplée de Palestiniens. Le seul moyen de ralentir cet inexorable conquête du béton et de la pierre, selon M. Amirav, est *«d'avoir voix au chapitre là où ça compte, c'est-à-dire à la mairie»*. Le compte à rebours est enclenché.

PATRICE CLAUDE

De guerre lasse

Suite de la première page

Il ne viendrait à l'idée de quiconque de minimiser l'importance de cette conversion israélienne au réalisme. Comment oublier que pendant un quart de siècle, au nom d'une lutte légitime contre le terrorisme que la centrale palestinienne pratiquait, inspirait ou justifiait, les dirigeants israéliens, de droite comme de gauche, tinrent l'OLP pour une organisation diabolique, et son chef pour un homme à abattre ? La littérature israélienne anti-OLP remplit des bibliothèques entières.

«Le sigle OLP n'appartient pas à notre lexique», disait il y a quelques années un porte-parole gouvernemental. Et un commentateur ironisait : *«Arafat pourrait prêter serment sur le Talmud, il n'en deviendrait pas pour autant cacher aux yeux de certains.»*

«Ein brera» : en hébreu, *«on n'a pas le choix»*. Israël n'a d'autre choix que de combattre l'OLP, et n'a donc personne à qui parler : le slogan officiel fut longtemps facile à justifier. Jamais, au grand jamais, jurait-on, l'Etat juif ne discuterait avec l'organisation de Yasser Arafat. Pour exclure la centrale palestinienne de toute négociation, les gouvernants de Jérusalem – surtout à droite – multipliaient les arguments, parfois contradictoires.

L'OLP, disait-on, n'est pas un *«vrai»* mouvement de libération puisqu'elle prétend *«libérer un peuple en en anéantissant un autre»* ; Israël ne peut négocier avec l'OLP, faute de pouvoir lui offrir l'Etat palestinien qu'elle demande avec insistance ; seule la fermeté d'Israël obligera l'OLP à de nouvelles concessions. Israël fustigeait la violence pratiquée ou avalisée par l'OLP, puis voyait dans toute accalmie un signe de la perte d'influence de cette dernière et une raison supplémentaire pour la tenir en quarantaine.

Israël refusait la tenue d'élections dans les territoires occupés par crainte d'un triomphe de l'OLP mais dénonçait dans le même temps le caractère *«peu représentatif»* de la centrale. Ces arguties, qui servaient d'alibi commode à l'immobilisme, perdirent beaucoup de leur poids après le déclenchement de l'Intifada en novembre 1987 et l'acceptation par l'OLP, un an plus tard, de la résolution 242 et de l'existence de l'Etat juif.

«Bons» et «mauvais» Palestiniens

Associés au Likoud dans le cadre des gouvernements d'*«union nationale»*, les travaillistes ont longtemps partagé, quoique à un degré moindre, l'obsession anti-OLP. L'idée de pendre langue avec elle leur était sacrilège. Faute d'avoir pu susciter l'émergence en Cisjordanie et à Gaza d'un leadership hostile au mouvement nationaliste, ils s'efforçèrent d'enfoncer un coin entre les *«bons»* palestiniens, ceux *«de l'intérieur»*, et les *«mauvais»*, *«ceux de Tunis»*.

Jugeant suicidaire de reconnaître l'OLP, Itzhak Rabin, alors ministre de la défense, affirmait en 1989 que *«le suicide ne fait pas partie des obligations internationales d'Israël»*. Prônant depuis des années une attitude plus souple, Shimon Pérès faisait souvent remarquer, à propos d'éventuels interlocuteurs palestiniens, qu'il n'*«irait pas fouiller dans leurs poches pour savoir s'ils ont la carte de l'OLP»*. Ces différences d'approche devinrent secondaires, puis dérisoires, après l'ouverture d'une négociation officielle israélo-palestinienne à Washington, dans le cadre tracé par la conférence de Madrid en novembre 1991. C'en était bientôt fini des faux-semblants.

Alliés objectifs

Certes, les délégués palestiniens ne négociaient pas au nom de l'OLP mais c'est bien elle qui menait le jeu en coulisses, à coup de télécopies et d'instructions données par Yasser Arafat à ses disciples de passage à Tunis. Revenus au pouvoir après leur victoire électorale de juillet 1992, les travaillistes amorcèrent une reconnaissance *de facto* de l'OLP.

Détail symbolique, Shimon Pérès, devenu ministre des affaires étrangères, autorisa les diplomates israéliens à mentionner explicitement dans leurs télégrammes le sigle *«OLP»* naguère honni. L'Etat juif tint ensuite sa promesse d'abolir la *«loi sur les rencontres»*, un texte devenu d'ailleurs obsolète et qui interdisait à ses citoyens tout contact avec des représentants de la centrale.

Yasser Arafat ou comment s'en débarrasser. A ce jeu, Israël a en fin de compte perdu. Aujourd'hui, les travaillistes ont retourné le vieux slogan. *«Ein brera»*, il n'y a *«pas d'autre choix»* que de parler avec l'OLP. Formidable clin d'œil de l'Histoire : Itzhak Rabin est arrivé à cette conclusion, au terme d'une lente prise de conscience, précisément parce que les Palestiniens de l'intérieur, en qui il voyait des rivaux potentiels des dirigeants de Tunis, n'avaient pas l'autorité suffisante pour prendre une initiative spectaculaire, encore moins pour négocier en secret. Non seulement la centrale palestinienne est plus *«légitime»* que jamais, non seulement son chef devient un homme *«fréquentable»*, mais surtout Yasser Arafat et l'OLP apparaissent aujourd'hui comme les *«alliés objectifs»* de l'Etat juif face à leur adversaire commun, le mouvement islamiste Hamas. Lent à mesurer la gravité du péril intégriste, Itzhak Rabin tient désormais la *«laïcité»* de l'OLP pour le meilleur rempart face au nouvel *«ennemi principal»*. Une fois signé l'accord de principe *«Gaza-Jéricho»*, Israël et l'OLP auront pour intérêt, en bonne logique, de s'aider mutuellement.

Les amateurs de comparaisons historiques ont, à cette occasion, évoqué un peu vite la politique gaulliste et les accords de Camp David. En fait, les territoires occupés n'ont rien de commun avec l'Algérie française ou le Sinaï. L'idée reçue selon laquelle la droite serait mieux placée, en toute circonstance, pour faire *«avaler»* des concessions parce qu'elle n'est pas soupçonnable de défaillance – idée à laquelle l'OLP elle-même accorda quelque crédit – ne s'applique pas au conflit israélo-palestinien. Pour la bonne – et fondamentale – raison que seule la gauche a la volonté politique de mener à bien le grand marchandage entre la terre et la paix, l'échange entre *«la sécurité et la souveraineté»*.

L'ancien premier ministre de droite Itzhak Shamir avoua, avec un cynisme candide, que la participation de son gouvernement au processus de l'après-Madrid ne visait qu'à *«gagner une dizaine d'années»*. Le Likoud n'a jamais proposé aux Palestiniens que *«la paix contre la paix»*, rien de plus. De guerre lasse – au sens radical du mot – une majorité d'Israéliens ont redonné sa chance, il y a un peu plus d'un an, à la plus pragmatique – et à la plus généreuse – des deux traditions sionistes rivales. Pour qu'elle mette en œuvre le *«partage de la terre»*. Tout indique, pour l'instant, qu'ils ont fait le bon choix.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **Mme Mendès France : une très grande vigilance.** – *«Nous ne pouvons que nous réjouir de l'événement historique auquel nous assistons dans une région dont dépend la paix du monde»*, déclare Marie-Claire Mendès France. *«Israéliens et Palestiniens se sont enfin rencontrés et commencent à se parler. Cette reconnaissance mutuelle que Pierre Mendès France préconisait, dès la fin de la guerre des six jours va avoir lieu. On le devra au courage de Shimon Perès, Yasser Arafat et à tous ceux qui ont payé de leur vie pour que ce dialogue s'instaure. Il s'agit maintenant plus que jamais d'appeler à une très grande vigilance. Les extrémistes des deux bords feront tout pour saboter le processus de paix au risque de déclencher à nouveau d'affreuses souffrances.»*

IRAK

Une tentative de coup d'Etat aurait eu lieu en juillet

Une tentative de coup d'Etat menée par des proches du président irakien Saddam Hussein, a été mise en échec fin juillet en Irak, ont affirmé lundi 6 septembre des sources irakiennes à Amman, au lendemain du limogeage du premier ministre irakien Mohamed Hamza Al Zoubaïdi (*le Monde* du 6 septembre).

Les auteurs du coup d'Etat appartiendraient au clan des Takriti, – celui de Saddam Hussein, – originaire de la région de Takrit où auraient été opérées des *«dizaines d'exécutions et d'arrestations»*.

Le 29 août dernier, le Congrès national irakien (CNI, opposition) affirmait à Londres que le président irakien avait fait exécuter cinq dignitaires du régime, dont deux Takritis, à la suite de la défection de deux ambassadeurs qui ont rejoint le CNI à Londres. – *(AFP.)*

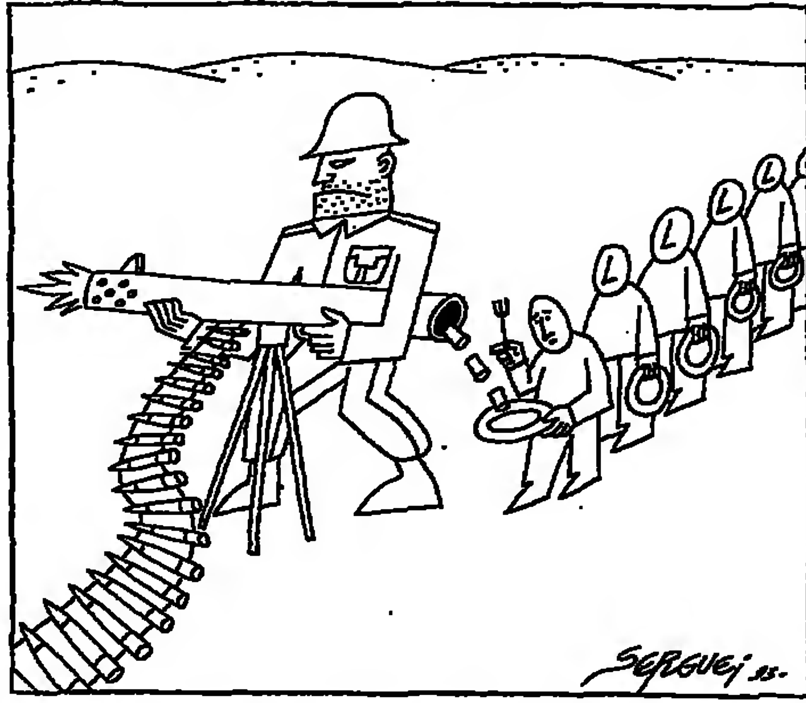
Une Yougoslavie exsangue

Soumis à quinze mois d'embargo, Serbes et Monténégrins sont confrontés à une situation économique catastrophique porteuse de troubles sociaux

BELGRADE

de notre correspondante

Des étals vides, des attroupements autour de quelques cartons de bouteilles d'huile vendues avant même d'avoir été mises en rayon : c'est le visage qu'offre depuis quelques semaines la capitale serbe. Même spectacle dans les supermarchés chic, équipés à l'occidentale et, en principe, mieux approvisionnés. Quelques produits étrangers de luxe exposés et bien trop chers pour être vendus donnent une impression d'abondance. Une impression seulement, puisque le même article remplit avec monotonie plusieurs rangées. Mais les rayons boucherie, charcuterie, fromage et produits laitiers ne peuvent pas faire illusion. Ils sont tout simplement vides. Dans le centre de Belgrade, on trouvera parfois quelques kilos de viande de seconde ou troisième catégorie, quelques morceaux de lard, mais à des prix qui frisent le cinquième d'un salaire mensuel moyen.



Quinze mois après l'entrée en vigueur du blocus international contre la Serbie et le Monténégro, décrété par les Nations unies le 30 mai 1992, la « mini-Yougoslavie » s'enfonce dans le marasme et connaît d'importantes pénuries. *« La Serbie n'a jamais connu la famine, même dans les moments les plus difficiles de son histoire »*, se vantait-on pourtant dans les milieux officiels de Belgrade, où l'on assurait il y a quelques mois, avec fierté et soulagement, que la Serbie était autosuffisante en matière d'agroalimentaire.

Mais, si les sanctions ont entraîné une chute vertigineuse de la production et un effondrement du niveau de vie, elles ont toutefois eu moins d'effets que ne le prévoyaient les experts. Le pouvoir, qui n'a pas cessé de dénoncer *« l'injustice »* des sanctions, affirme bien entendu que la crise économique est la conséquence directe de l'embargo. C'est ce qu'avance en particulier le premier ministre yougoslave, Radoje Kontic, qui nie toute relation entre *« le chaos économique »* et ce qu'il appelle *« le prétendu engagement de la Yougoslavie dans la guerre en Bosnie-Herzégovine »*.

L'épouse du président serbe, Mirijana Markovic, semblait pourtant contredire le discours officiel en confiant au mois d'août, dans le bimensuel belgradois *Duga*, que le gouvernement ne pouvait pas faire face à la crise *« puisque le gros de nos revenus s'en va pour aider les Serbes en Bosnie et en Croatie et qu'avec le reste, nous devons entretenir de plus en plus de réfugiés en Serbie »*.

Pour leur part, les économistes estiment que l'embargo joue *« un rôle important mais non décisif »* sur la dégradation de la situation. *« Nos gouvernements mènent depuis des années une mauvaise politique économique, la crise était inévitable mais les sanctions, il est vrai, ont contribué à accélérer et même à accentuer la catastrophe. »* Tomislav Popovic, directeur de l'Institut de sciences économiques de Belgrade, souligne également qu'*« aucun pays au monde ne peut entretenir trois armées* [celle de la Yougoslavie et celles des indépendantistes serbes de Bosnie et de Croatie], *cinq millions de personnes* [retraités, demandeurs d'emploi et salariés mis au chômage technique en raison de la fermeture des entreprises due aux sanctions] *et supporter en même temps une baisse aussi brutale de la production »*.

L'effort de guerre et l'embargo international ont donc fini par mettre à genoux une économie déjà bien fragile. Mais avec un certain retard, estiment les experts, qui s'attendaient à ce que *« le choc des sanctions »* se produise beaucoup plus tôt. Plusieurs facteurs ont joué un rôle d'*« amortisseur »*, explique M. Popovic, qui souligne notamment que la chute du niveau de vie a été pendant longtemps *« amortie »* par les économies en devises de la population et par *« la solidarité familiale »*. Il ajoute que le conflit sanglant qui se déroule aux portes de la Serbie a non seulement développé la solidarité, mais également la débrouillardise, et accru l'endurance des gens. Et ce sont ces phénomènes qui, selon lui, ont empêché jusqu'à présent une explosion sociale pourtant prévisible compte tenu de la situation catastrophique.

Le spectre de la famine

Mais, maintenant que *« ces amortisseurs se sont usés »*, le gouvernement yougoslave doit faire face à une situation critique, qu'il lui est bien difficile de maîtriser. Alors que *« la famine frappe aux portes de la Serbie »*, comme l'a souligné l'opposition, le gouvernement yougoslave a décidé de lancer, le 18 août dernier, de nouvelles mesures visant a améliorer le ravitaillement. Basé sur la dévaluation du dinar et le blocage des prix, ce programme prétend déclarer la guerre à l'hyper-inflation, à la spéculation et à la corruption, promettant des jours meilleurs à la population. Depuis, les étiquettes ont continué à valser, les pénuries se sont multipliées, et les économistes affirment que l'inflation continue à progresser à raison de 1 % par heure. Tenté par tous les gouvernements précédents, le gel des prix n'a eu pour effet, jusqu'à présent, que de vider les magasins et de faire prospérer le marché noir. Si les milieux officiels reconnaissent que 50 % de l'activité économique s'effectue sur les marchés parallèles, les experts indépendants n'hésitent pas à dire que ce pourcentage dépasse aujourd'hui les 70 %.

Contraints par le gouvernement à vendre à des prix souvent inférieurs au coût de production et continuellement en baisse – plus de 20 % par jour, – les producteurs préfèrent céder leurs marchandises à des intermédiaires qui les revendront dans des circuits parallèles. C'est le cas notamment pour les cigarettes de production locale, qui se vendent à près de 1 deutschemark le paquet sur le marché noir, soit quatre fois le prix autorisé. Il en va de même pour le lait, les produits agroalimentaires et la viande que les paysans refusent désormais de céder à perte aux coopératives ou à l'Etat.

Tickets de rationnement

Dans le contexte actuel, le Parti populaire paysan (NSS) de Dragan Veselinov préconise le passage à l'économie de troc et a notamment organisé, samedi 28 août, à Belgrade, une distribution gratuite de l'une des denrées les plus rares depuis plusieurs mois dans la capitale, à savoir le lait. L'objectif était de mettre en garde le gouvernement contre les dangers de la disparité des prix. Mais la priorité étant de fournir les villes en produits alimentaires bon marché afin d'éviter des troubles sociaux, le gouvernement a opté pour l'introduction de tickets de rationnement sur les produits de base sujets à pénurie. Dès le mois de septembre et grâce aux réserves fédérales (qui, selon les experts, sont sur le point de s'épuiser), chaque Yougoslave devrait pouvoir acheter au prix officiel 500 grammes de sucre, 250 grammes de sel, 750 grammes de lessive, 75 cl d'huile, 6,25 kilogrammes de farine, un bout de savon et un quart de tube dentifrice par mois.

L'opposition dénonce *« le retour à l'économie dirigée »* et estime que les mesures d'austérité du gouvernement yougoslave constituent *« une menace pour la démocratie déjà fort fragile »*. L'économiste Tomislav Popovic, qui qualifie ces mesures d'*« anti-économiques »* et de *« démagogiques »*, estime toutefois qu'à court terme elles peuvent atteindre l'objectif recherché, à savoir retarder l'explosion sociale le temps que durent les négociations de paix sur la Bosnie-Herzégovine. *« La Serbie doit pouvoir décider en paix de ses objectifs historiques »*, a déclaré Nikola Sainovic, le premier ministre serbe. Mais, *« si ces mesures sont dictées par le contexte politique, elles devront*, insiste M. Popovic, *être rapidement abandonnées pour laisser la place à un véritable programme anti-inflationniste capable de nous sortir de l'abîme dans lequel nous nous enfonçons de plus en plus chaque jour »*.

Le gouvernement, qui avait promis de ramener la hausse des prix à un taux mensuel de 50 % avant le mois de décembre 1993, est en train de perdre le contrôle de la situation. De 400 % en juillet, l'inflation est passée à 1881 % en août. Faute de pouvoir masquer son échec, le pouvoir s'efforce de faire croire à une possible levée des sanctions internationales d'ici à la fin de l'année.

Panique à l'approche de l'hiver

L'« optimisme » opportuniste des dirigeants n'a toutefois pas réussi à rassurer une population prise de panique avant l'hiver. Car ceux qui ont les moyens de constituer des réserves se heurtent aux pénuries et se rabattent sur les campagnes pour acheter quelques pommes de terre, oignons et autres produits qu'ils peuvent mettre en conserve. Les autres se résignent faute d'argent. Si 84,7 % de la population a vu son niveau de vie sensiblement baisser, il n'en reste pas moins que 3,4 % peuvent se réjouir d'avoir renfloué leurs économies. 1,7 % d'entre eux se sont même enrichis grâce à la crise. Manipulant essentiellement le deutschemark, ces derniers ne souffriront pas du vertige provoqué par le nombre impressionnant de zéros inscrits sur les étiquettes ou sur les billets de banque. Quinze jours après la mise en circulation de billets de 500 millions de dinars, les Yougoslaves viennent de voir apparaître des coupures de 1 milliard qui permettent tout juste d'acheter 1 kilo de viande ou quelques litres de lait.

En attendant la nouvelle dénomination de la monnaie nationale, prévue pour fin septembre, chacun s'efforce de ne pas se tromper d'un ou plusieurs zéros en réglant ses achats... Et nombre de gens abandonnent aux caisses ou jettent sur le trottoir les billets inférieurs au million de dinars. Non sans humour, les plus pragmatiques ont toutefois fait valoir dans la presse que ces petites coupures restaient meilleur marché que le papier hygiénique !

Alors qu'un salaire moyen (une centaine de francs aujourd'hui, contre 4 000 francs en 1989) représente désormais moins d'un tiers des besoins vitaux d'une famille de quatre personnes et que le pouvoir d'achat a chuté de 100 % en un an, plus de 50 % de la population yougoslave a atteint le seuil de pauvreté. Cette situation a entraîné, selon la presse, une progression alarmante du nombre de suicides, notamment chez les retraités. En revanche, le désastre économique qui frappe le pays n'a pas provoqué de remous dans l'électorat. Les derniers sondages montrent que Slobodan Milosevic maintient le score qu'il a obtenu aux élections de décembre 1992 et reste en tête avec 23 % des intentions de vote, devant la droite ultranationaliste représentée par Vojslav Seselj, qui recueille entre 12 % et 17 % selon les instituts de sondage. Accaparé par les problèmes pratiques de survie, l'électeur ne fait pas de politique, concluent les socioloques belgradois.

FLORENCE HARTMANN

POINT DE VUE

Sarajevo

par Czeslaw Milosz

QUE ceci ne soit pas un poème : mais j'aurai, au moins, dit ce que j'éprouve.

∴

C'est maintenant que la Révolution s'impose, mais ceux qui brûlaient d'ardeur se sont refroidis.

Un pays qu'on viole et qu'on assassine implore le secours de l'Europe en laquelle il croyait, et ils baillent.

Leurs hommes d'Etat choisissent l'infamie, et personne n'élève la voix pour l'appeler par son nom.

Mensonges que la révolte d'une jeunesse avide de renouveler la Terre, et cette génération-là prononce aujourd'hui sa condamnation.

En se montrant indifférente au cri des mourants, car c'est le cri de barbares incultes qui s'égorgent mutuellement.

Et la vie des nantis est plus précieuse que celle des affamés.

Il apparaît maintenant que leur Europe n'aura cessé d'être un leurre, car le néant est sa foi et son fondement.

Le néant, comme le disaient les prophètes, ne peut engendrer que le néant, et ils seront, une nouvelle fois, menés comme bétail à l'abattoir.

Qu'ils tremblent et comprennent, au dernier moment, que Sarajevo signifie dès lors l'anéantissement de leur fils et la souillure de leur fille.

C'est cela qu'ils préparent en tâchant de se rassurer : « Nous, au moins, nous sommes à l'abri », cependant que mûrit en eux ce qui va les abattre.

▶ Czeslaw Milosz, poète et écrivain polonais, a reçu le Prix Nobel de littérature en 1980.

BOSNIE-HERZÉGOVINE : selon un membre du HCR

Des détenus musulmans ont été victimes d'exactions de la part de Croates

Des Musulmans relâchés récemment de deux camps croates dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine ont fait état d'exactions commises par leurs gardiens appartenant aux forces croates bosniaques (Conseil de défense croate-HVO), a indiqué, lundi 6 septembre à Sarajevo, une représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kirsten Young. Celle-ci a entendu une centaine de ces ex-prisonniers après leur libération et leur arrivée dans la ville de Jablanica, contrôlée par les forces musulmanes.

Près de 450 hommes ont été relâchés le 31 août des camps de Drecelj et Gabela. Ils sont dans un état de fatigue physique et psychologique extrême, a précisé un porte-parole du HCR, Ray Wilkinson, citant les observations de Kirsten Young. Dans les premiers jours de leur détention, les Musulmans ont été privés d'eau. Pour ne pas mourir, ils ont dû boire leur urine. Trente d'entre eux ont été blessés par balles par des gardes croates qui, ivres, ouvraient le feu à l'arme automatique contre les hangars où les Musulmans étaient confinés, dans une absence totale d'hygiène.

Cinq prisonniers ont été battus à mort. Les survivants ont raconté à M[me] Young les bastonnades fréquentes, visant des captifs tirés au sort, ou les humiliations répétées, les chants insultant les leurs qu'ils étaient obligés de reprendre. Lorsque les Croates les ont libérés à un poste de contrôle, ils ont dû courir sous le feu des armes automatiques. *« Les survivants affirment que quatre des leurs ont été exécutés à cet endroit »*, a rapporté Ray Wilkinson. Selon les témoignages recueillis par Kirsten Young, de 2 000 à 2 500 Musulmans seraient toujours entassés dans les cinq hangars et les deux dépôts souterrains de munitions du camp de Drecelj, près de Mostar, où les conditions sont telles qu'il n'est pas possible, pour les détenus, de s'allonger entièrement pour dormir.

« Plus de concessions » pour M. Tudjman

Par ailleurs, le président de Croatie, Franjo Tudjman, a affirmé que les Croates *« ne peuvent plus faire de concessions »* aux Musulmans en Bosnie-Herzégovine. M. Tudjman, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse à Zagreb, a rejeté catégoriquement, *« pour des raisons politiques, stratégiques et psychologiques »*, l'exigence d'un accès à la mer Adriatique pour la future République musulmane de Bosnie-Herzégovine.

Pour sa part, le président bosniaque Alija Izetbegovic s'est dit déterminé à négocier une extension du territoire dévolu aux Musulmans dans le cadre du plan de partage de la Bosnie, qui prévoit la division du pays en trois Républiques unies au sein d'une confédération aux liens très lâches.

Présent à New-York, où il doit rencontrer les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, Alija Izetbegovic a indiqué qu'il leur reprocherait de ne pas avoir suffisamment défendu l'indépendance et l'intégrité de la Bosnie-Herzégovine. *« Bien des résolutions ont été adoptées, mais ensuite les actes n'ont pas suivi »*, a-t-il dit. M. Izetbegovic devrait s'entretenir mercredi avec le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher et, sans doute, également avec le président Clinton. – *(AFP, Reuter.)*

UKRAINE : les réactions à l'accord avec Moscou

M. Kravtchouk défend la nécessité du « réalisme »

Le président ukrainien, Léonid Kravtchouk a défendu, lundi 6 septembre, sa décision de signer avec Moscou (*le Monde* daté 5-6 septembre) des accords dénoncés par l'opposition nationaliste comme une *« trahison des intérêts nationaux »*. Le communiqué signé par MM. Kravtchouk et Eltsine, publié dimanche, prévoit d'une part que la Russie démantèlera les têtes nucléaires ukrainiennes et lui restituera de l'uranium non enrichi, d'autre part qu'une commission russo-ukrainienne *« proposera d'ici à un mois des solutions au problème de la flotte de la mer Noire sur la base des idées et accords conclus »* par les deux présidents.

Cette formulation a permis à M. Eltsine de claironner, lors d'une intervention télévisée à son retour à Moscou, que *« l'Ukraine est obligée »* de céder à Moscou sa part de la flotte pour éponger ses dettes énergétiques, et à M. Kravtchouk de souligner que cet accord doit encore être négocié et que le Parlement ukrainien sera appelé à ratifier les documents – y compris ceux sur les armes nucléaires, sujet sur lequel les députés ukrainiens ont toujours été réticents. M. Kravtchouk a ajouté qu'il fallait vendre la part ukrainienne de la flotte, non en échange des dettes, mais, ce qui est moins humiliant, *« pour obtenir de l'argent, après quoi nous pourrons construire la flotte ukrainienne »*.

Cependant, il n'a pas exclu la possibilité d'une union militaire avec la Russie dans la zone de la mer Noire, ce que Moscou vient de proposer. Et il a vigoureusement défendu la nécessité *« d'agir avec réalisme »*. *« Supposons que nous ayons claqué la porte et que nous soyons partis. Le robinet de gaz aurait été fermé et il n'y aurait plus rien eu à faire. (...) Cela aurait été de la faute du président »*, a-t-il déclaré, en reconnaissant que la dette ukrainienne à l'égard de la Russie dépasse les deux milliards de dollars.

A Lvov, dans le fief des nationalistes d'Ukraine occidentale, quelque 5 000 manifestants ont appelé, dimanche, à une grève générale et à la démission du président. Mais le mouvement nationaliste Roukh est désormais divisé et son score tombe dans les sondages. Des dirigeants proches de M. Kravtchouk ont aussi critiqué les accords, mais la tendance semble être à l'acceptation de l'inévitable, tout en *« luttant pour rendre les accords plus favorbales à l'Ukraine »*, comme l'a déclaré le vice-premier ministre, Valeri Chmarov. En revanche, à Sébastobol, le port de Crimée où est basée la flotte de la mer Noire, les marins et les habitants de la ville, en majorité russes, ont manifesté leur joie.

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : la visite de Salman Rushdie illustre le différend entre M. Havel et M. Klaus.** – Le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, s'est désolidarisé, lundi 6 septembre, du président Vaclav Havel, qui a reçu la semaine dernière l'écrivain britannique Salman Rushdie. M. Klaus espère *« que cette rencontre ne sera pas comprise comme un acte d'hostilité envers les pays islamiques »*. Ce différend illustre la cohabitation difficile entre MM. Havel et Klaus dans le domaine de la politique étrangère (*le Monde* du 12 mai). Pour la première fois, M. Klaus vient ouvertement de critiquer le chef de l'Etat dont les conceptions morales de la politique étrangère sont à l'opposé du pragmatisme de M. Klaus. – *(Corresp.)*

SLOVAQUIE : indignation de Simon Wiesenthal

Le premier ministre qualifie les Tziganes de « mentalement arriérés »

PRAGUE

de notre correspondant

Les propos anti-tziganes du premier ministre slovaque, Vladimir Meciar, qui avait qualifié, vendredi 3 septembre, la population tzigane de *« socialement inadaptable »* et de *« mentalement arriérée »* ont suscité une violente réaction de Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne et de la part de la Fédération internationale des droits de l'Homme d'Helsinki (FIDH). Dans un communiqué, publié lundi à Vienne, M. Wiesenthal a protesté contre les déclarations de M. Meciar et appelé le Conseil de l'Europe à réviser l'appartenance de la Slovaquie à cette institution, *« tant que M. Meciar sera premier ministre »*.

Quant à la FIDH, elle a demandé à M. Meciar de *« s'excuser publiquement et de retirer ses propos »*, constatant *« la multiplication des discours et des actions racistes du gouvernement slovaque et des officiels à l'égard des Tziganes »* .

Selon l'agence de presse slovaque, M. Meciar, qui participait à un débat avec les responsables locaux du district de Spisska Nova Ves sur le chômage, la criminalité et la question tzigane, avait annoncé une réforme des allocations familiales en vue de *« réduire l'importante reproduction de la population socialement inadaptable et mentalement arriérée »*. Les Tziganes, qui représentent un peu plus de 13 % de la population du district, constituent la part la plus importante des chômeurs, dont le nombre représente plus de 20 % de la population active.

Les tensions avec les Tziganes se sont aggravées ces derniers mois avec la récession économique et ont même débouchées, en juillet, sur la proclamation d'un couvre-feu, annulé ensuite par le parlement slovaque, s'adressant uniquement aux Tziganes à Spisské Podhradie, une autre commune du district. La réunion à laquelle participait M. Meciar avec deux ministres de son gouvernement avait été organisée pour apporter une réponse aux responsables locaux qui demandent des mesures radicales pour *« endiguer la hausse de la criminalité des Tziganes »* .

MARTIN PLICHTA

BOSNIE-HERZÉGOVINE : selon un membre d[illegible]

Des détenus musulmans ont été vict[illegible] d'exactions de la part de Croates

Des Musulmans relâchés récemment de deux camps croates dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine ont fait état d'exactions commises par leurs gardiens appartenant aux forces croates bosniaques (Conseil de défense croate-HVO), a indiqué, lundi 6 septembre à Sarajevo, une représentante du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Kirsten Young. Celle-ci a entendu une centaine de ces ex-prisonniers après leur libération et leur arrivée dans la ville de Jablanica, contrôlée par les forces musulmanes.

Près de 450 hommes ont été relâchés le 31 août des camps de Dretelj et Gabela. Ils sont dans un état de fatigue physique et psychologique extrême, a précisé un porte-parole du HCR, Ray Wilkinson, citant les observations de Kirsten Young. Dans les premiers jours de leur détention, les Musulmans ont été privés d'eau. Pour ne pas mourir, ils ont dû boire leur urine. Trente d'entre eux ont été blessés par balles par des gardes croates qui, ivres, ouvraient le feu à l'arme automatique contre les hangars où les Musulmans étaient confinés, dans une absence totale d'hygiène.

Cinq prisonniers ont été battus à mort. Les survivants ont raconté à Mme Young les bastonnades fréquentes, visant des captifs tirés au sort, ou les humiliations répétées, les chants insultant les leurs qu'ils étaient obligés de reprendre. Lorsque les Croates les ont libérés à un poste de contrôle, ils ont dû courir sous le feu des armes automatiques. *« Les survivants affirment que quatre des leurs ont été exécutés à cet endroit »*, a rapporté Ray Wilkinson. Selon les témoignages recueillis par Kirsten Young, de 2 000 à 2 500 Musulmans seraient toujours en[illegible] hangars et les deux dép[illegible] de munitions de Dretelj, près de Medj[illegible] conditions [illegible] pas possible pour les [illegible] s'allonger entièrement [illegible]

« Plus de concession pour M. Tudjman »

[illegible]

UKRAINE : les réactions à l'accord avec Mos[illegible]

M. Kravtchouk défend la néces[illegible] du « réalisme »

Le président ukrainien Léonid Kravtchouk a défendu, lundi 6 septembre, sa décision de signer avec Moscou (*le Monde* daté 5-6 septembre) des accords dénoncés par l'opposition nationaliste comme une *« trahison des intérêts nationaux »*. Le communiqué signé par MM. Kravtchouk et Eltsine, publié dimanche, prévoit d'une part que la Russie démantèlera les têtes nucléaires ukrainiennes et lui restituera de l'uranium non enrichi, d'autre part qu'une commission russo-ukrainienne *« proposera d'ici à un mois des solutions au problème de la flotte de la mer Noire sur la base des idées et accords conclus »* par les deux présidents.

Cette formulation a permis à M. Eltsine de claironner, lors d'une intervention télévisée à son retour à Moscou, que *« l'Ukraine est obligée »* de céder à Moscou sa part de la flotte pour éponger ses dettes énergétiques, et à M. Kravtchouk de souligner que cet accord doit encore être négocié et que le Parlement ukrainien sera appelé à ratifier les documents [illegible] y compris ceux sur les armes nucléaires, sujet sur lequel les députés ukrainiens [illegible]

[illegible]

[illegible]iesenthal

[illegible] les Tziganes [illegible]iérés »

[illegible] importante des chômeurs, dont le nombre représente plus de 20 % de la population active.

Les tensions avec les Tziganes se sont aggravées ces derniers mois avec la récession économique et ont même débouché en juillet sur la proclamation d'un couvre-feu annulé ensuite par le Parlement slovaque, s'adressant uniquement aux Tziganes à Spisske Podhradie, une autre commune du district. La réunion à laquelle participait M. Meciar avec deux ministres de son gouvernement avait été organisée pour apporter une réponse aux responsables locaux qui demandent des mesures radicales pour *« endiguer »* [illegible] de la communauté des Tziganes [illegible]

MARTIN PLICHTA

[illegible]

EUROPE

San Sebastian en colère contre l'ETA

Deux mois après l'enlèvement de l'industriel basque Julio Iglesias Zamora, l'indignation grandit en Espagne et met les indépendantistes dans l'embarras

SAN SEBASTIAN

de notre envoyé spécial

Sur la façade de la mairie, les jours s'écoulent en chiffres noirs sur fond blanc : 64. Ce numéro est un simple geste de solidarité de la municipalité socialiste envers un industriel basque, Julio Iglesias Zamora, enlevé il y a soixante-quatre jours (le 5 juillet) par un commando de l'ETA, l'organisation indépendantiste basque (*le Monde* daté 11-12 juillet).

Mais, depuis deux mois, l'indignation ne cesse de croître contre ce rapt au Pays basque, provoquant un mouvement d'opinion sans précédent contre le radicalisme séparatiste. *« Julio Askatu »* (Julio, liberté). La banderole barre l'entrée de la route qui conduit à l'entreprise Ikusi, dans les faubourgs de San Sebastian. Sur le bâtiment, une large inscription s'étale au-dessus de l'entrée : *« A Ikusi, il en manque un. Liberté pour Julio »*.

Dès les premiers jours, les 340 employés de cette société d'électronique ont amorcé une campagne en faveur de la libération d'un des leurs, un ingénieur de quarante-quatre ans, père de trois enfants, et dont le retour dépend du versement d'une rançon estimée entre 500 et 800 millions de pesetas (22 à 35 millions de francs). Depuis la réception par le quotidien *Egin*, au début du mois d'août, d'une photo de l'industriel et d'un texte revendiquant « son arrestation », il ne fait plus aucun doute que ce kidnapping est l'œuvre du mouvement séparatiste basque, qui renoue ainsi avec des méthodes de financement non utilisées depuis quatre ans. Des méthodes que l'opinion publique n'est plus disposée à accepter. La campagne lancée en faveur de sa libération a, en effet, atteint une ampleur inégalée. Ce mouvement de protestation et de solidarité a démarré au sein même de l'entreprise, propriété de l'oncle de la victime, lequel s'est toujours refusé à payer l'impôt révolutionnaire auquel sont soumis – de moins en moins – les industriels basques pour contribuer au combat en faveur de l'indépendance. *« L'objectif est de rappeler constamment à la société que Julio est privé de liberté »*, déclare un employé, affichant sur la poitrine un petit nœud bleu et une carte du Pays basque surmontée d'une colombe.

Plus de 100 000 de ces nœuds bleus ont été distribués à la population pour protester contre « le chantage Etarra ». Tous les jeudis, dans le quartier d'Amara où vit la famille de Julio Iglesias, la population sort dans la rue pour dire silencieusement son opposition à ce kidnapping. Tous les lundis, les employés d'Ikusi arrêtent le travail pendant dix minutes et se réunissent devant l'usine pour demander en silence également le retour de leur compagnon de travail. Les fêtes de la mi-août à San Sebastian ont été dédiées au séquestré. Le maire socialiste, Odon Elorza, s'est joint à ce qu'il appelle *« un mouvement serein, pacifique, une démonstration claire de courage civique »* contre *« de petits dictateurs, qui pendant plus de dix ans sont parvenus à intimider la population basque »*. Le mouvement a pris une dimension nouvelle et a débordé le Pays basque pour s'étendre en Navarre, à Valence, à Barcelone. Il revêt de plus en plus la forme d'une condamnation de l'extrémisme nationaliste.

Nœuds bleus contre nœuds verts

Au début, les radicaux indépendantistes regroupés sous la bannière de Kas, la coordination socialiste basque, ont comparé sans sourciller la détention de l'industriel à celle des 600 prisonniers de l'ETA en Espagne et en France, ce qui a fait dire dernièrement au président du gouvernement basque, Jose Antonio Ardanza, que *« s'il y a des prisonniers, c'est par décision judiciaire et non pas par celle d'un parti politique ou de n'importe quelle police »*. *« Les prisonniers politiques n'existent que dans la dictature, pas dans les situations démocratiques. »*

Puis devant la dimension prise par la campagne de protestation, Kas – coordination dont fait partie l'ETA – a décidé de réagir. Des nœuds verts ont été mis en circulation pour répliquer aux nœuds bleus, des affiches sont apparues pour réclamer des négociations avec l'Etat espagnol. Sur l'une d'elles, Julio y figure à côté d'un enfant blessé lors d'une manifestation et de trois militants dénonçant la torture : *« Le PSOE peut mettre fin à tout cela demain : négociation »*. Des autocollants ont également été apposés avec ce message : *« Julio Ordaindu »* (*Julio, paie*).

Du jamais vu dans les ruelles de San Sebastian : des affrontements violents ont opposé pro et anti-ETA le 14 août, faisant une cinquantaine de blessés. Les porteurs de nœuds bleus se sont fait traiter de « vendus d'Espagnols » tandis que les militants nationalistes exhibaient des pancartes avec ces mots : *« Julio, retardataire, paie ce que tu dois »*.

Il n'y a pas que dans la population basque que cet enlèvement a semé le trouble. Au sein même de Herri Batasuna, considéré comme le bras politique de l'ETA, des voix se sont inquiétées de *« l'agressivité injustifiée se développant contre le mouvement »*, comme le reconnaît un dirigeant, Tasio Erkizia. Des membres de la direction du mouvement auraient même demandé qu'il soit mis fin à la séquestration pour limiter les dégâts au sein de l'opinion. Jon Idigozas, autre dirigeant de Herri Batasuna, a critiqué les autocollants *« Julio, paie »*, les affichettes contre le ministre de l'intérieur basque, Juan Maria Atutxa, où son visage apparaît dans un collimateur avec ces mots : *« Les jours qui te restent sont un compte à rebours »*.

Cependant, en dépit des dommages infligés à la cause nationaliste par cet enlèvement et les récents attentats, Herri Batasuna garde le cap. Afin de répliquer à la grande manifestation prévue le 11 septembre par une plate-forme civique et afin de contrer l'appel lancé par une cinquantaine de personnalités en faveur de la libération de Julio Iglesias, Herri Batasuna s'est déclaré disposé au « bras de fer ». Dans une conférence de presse, samedi 4 septembre, Floren Aoiz, porte-parole du mouvement, a estimé que le rassemblement du 11 septembre sera *« une protestation en défense de l'Espagne »* et que ses participants seront *« les instruments de la répression »*. Une contre-manifestation sera donc organisée le samedi suivant, le 18 septembre, pour soutenir les revendications en faveur de la négociation et tenter de démontrer que la côte basque a encore de nombreux fidèles en dépit de tout, en dépit de Julio Iglesias Zamora.

MICHEL BOLE-RICHARD

EN BREF

□ **ALGÉRIE : remise en liberté de deux dirigeants islamistes en Allemagne.** – Deux membres importants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Rabah Kébir et Oussama Madani (fils d'Abassi Madani), arrêtés au mois de juin en Allemagne, et dont l'Algérie demandait l'extradition, ont été remis en liberté lundi 6 septembre. Le tribunal de Munich a estimé *que les documents* présentés par les autorités algériennes ne permettaient pas de conclure à la participation des deux hommes – condamnés à mort par contumace – à l'attentat à la bombe commis le 26 août 1992 à l'aéroport d'Alger, qui avait fait 9 morts et 123 blessés. – *(AFP.)*

□ **Protestation contre une ingérence libyenne.** – L'Algérie a accusé Tripoli d'*« immixtion »* dans ses affaires intérieures, après un récent discours du colonel Kadhafi. L'ambassadeur de Libye en Algérie a été convoqué, dimanche 5 septembre, au ministère des affaires étrangères pour *« fournir des explications sur les propos inadmissibles concernant l'Algérie »*. Le colonel Kadhafi avait affirmé que les deux principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, étaient ses *« amis »*. Il avait proposé de *« dialoguer* [avec eux] *pour sauver l'Algérie »* et s'était dit *« prêt à* [les] *rencontrer même en prison »*. – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : remaniement gouvernemental.** – Le président Nicéphore Soglo a remanié, lundi 6 septembre, son gouvernement, dans lequel sept nouveaux ministres ont fait leur entrée. Parmi les nouveaux venus, figurent Robert Dossou, nommé aux affaires étrangères et à la coopération, Mme Osseni Koubouratou au travail, emploi et affaires sociales, et Lazare Kpatoukpa aux travaux publics et transports. L'ancien chef de la diplomatie, Théodore Holo, ministre chargé des relations avec le Parlement et porte-parole du gouvernement. – *(Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : l'affaire des « Irlandais de Gibraltar » devant la Commission européenne des droits de l'homme.** – Les familles des trois Irlandais membres de l'*IRA tués en mars 1988* à Gibraltar par des agents des services spéciaux britanniques ont obtenu gain de cause : la Commission européenne des droits de l'homme a jugé recevable, lundi 6 septembre à Strasbourg, leur requête mettant en cause les résultats de l'enquête officielle sur place, qui avait conclu au caractère légal de cette action. Les familles et amis des victimes estiment que les policiers avaient *« tiré pour tuer »*. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : un haut magistrat reconnaît sa culpabilité dans une affaire de corruption.** – Le magistrat italien, Diego Curto, âgé de soixante-huit ans, a reconnu devant des juges, lundi 6 septembre, avoir reçu un pot-de-vin de 320 millions de lires (environ 1,1 million de francs) lors de la liquidation du groupe chimique Enimont. Selon ses avocats, M. Curto, ancien vice-président du tribunal civil de Milan, a proposé de rendre cet argent. Il avait été arrêté, vendredi, par la police des finances et placé en détention préventive (*le Monde* daté 5 et 6 septembre). Le juge Curto est le premier haut magistrat à être emprisonné depuis le début des enquêtes « Mains propres » en Italie, qui ont commencé à l'automne 1992. – *(A' '.)*

□ **LIBÉRIA : les Nigérians priés de ne pas retirer leur contingent.** – L'ambassadeur du Libéria au Nigéria, James Tarpeh, a demandé lundi 6 septembre aux autorités nigérianes, qui ont annoncé leur souhait de rapatrier leur contingent déployé au Libéria (*le Monde* du 3 septembre) de ne pas abandonner son pays *« à mi-chemin »*, a annoncé un communiqué officiel publié à Abuja. D'autre part, le premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara, arrivé lundi en fin de matinée à Ouagadougou, a démenti que des combats se déroulent actuellement en territoire ivoirien, à la frontière avec le Libéria (*le Monde* du 7 septembre). – *(AFP.)*

AFRIQUE

SOMALIE : tandis que l'ONU demande à l'Italie de maintenir ses troupes à Mogadiscio

Des soldats d'élite américains ont attaqué un bâtiment

Appuyés par une dizaine d'hélicoptères, des soldats d'élite de l'armée américaine ont attaqué, mardi 7 septembre, un bâtiment suspecté d'abriter une « structure de commandement et de contrôle » du général Mohamed Farah Aïdid. Après un bref accrochage, dix-sept miliciens somaliens ont été arrêtés.

Selon un porte-parole des Nations unies, deux Somaliens ont été blessés, ainsi que deux Rangers de l'armée américaine.

La veille, le ministère italien de la défense avait annoncé que le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a personnellement demandé à l'Italie de *« retarder le redéploiement de ses forces »* hors de Mogadiscio. Les « casques bleus » italiens devaient être redéployés à partir de mardi à trente kilomètres au nord de la capitale somalienne, à la suite des divergences entre le gouvernement italien et l'ONU.

Le grave incident qui a fait, dimanche, sept morts parmi les soldats nigérians, et plusieurs dizaines parmi les Somaliens, selon l'Alliance nationale somalienne (ANS) du général Mohamed Farah Aïdid, a relancé la polémique entre les Italiens et les forces des Nations unies (*le Monde* du 7 septembre). Le commandant des troupes nigérianes en Somalie, cité par la BBC, a accusé les troupes italiennes de n'être pas intervenues lors de ces incidents. – *(AFP.)*

Les parachutistes belges sur la sellette

BRUXELLES

de notre correspondant

« Belgium, good, good ! » : nos paras ovationnés à Kisimayo ». Cela, c'était le titre du *Soir* le 22 décembre 1992, quand le quotidien de Bruxelles annonçait *le « spectaculaire débarquement belgo-américain dans le Sud somalien »*, en pleine opération *« Rendre l'espoir »*. Depuis, l'état d'esprit de certains Somaliens a changé, si l'on en croit les accusations de violences gratuites et de racisme formulées contre le contingent belge par l'organisation britannique *African Rights*.

Les paras auraient *« tiré dans le tas »* quand ils se sentaient menacés, ils auraient pratiqué des interrogatoires très « musclés » et auraient même jeté des prisonniers à l'eau. Les faits remonteraient au début de l'année, quand les « casques bleus » belges chassaient de Kisimayo *les hommes du « colonel » Omar* Jess et laissaient entrer ceux de son rival Mohamed Saïd Hersi Morgan, ce qui leur aurait valu l'hostilité d'une partie de la population.

Des membres d'organisations humanitaires ayant confirmé des bavures, sans faire d'estimations quant au nombre des victimes, et des paras retour d'Afrique ayant parlé d'actes de violence devant les caméras de la télévision flamande, l'armée a ouvert une enquête. Des « auditeurs militaires », c'est-à-dire des magistrats civils travaillant en coopération avec la hiérarchie militaire, ont été envoyés sur place.

Sur une trenteine de cas de *« mauvaise conduite »* examinés, dix ont donné lieu à l'ouverture de dossiers pour homicide volontaire, a-t-on indiqué jeudi 26 août de source officielle. Tout en soulignant le devoir de sanctionner des fautes éventuelles, le haut commandement assure qu'il y a beaucoup d'exagération dans cette affaire et *souligne le travail accompli sur le* plan humanitaire.

Etats d'âme

Néanmoins, les libéraux flamands demandent la convocation d'urgence de la commission *de la défense nationale* à la Chambre des représentants. Le Vlaams Blok (extrême droite flamande) trouve ce débat sur la conduite des paras inopportun, mais exige leur retour immédiat parce qu'ils risquent leur vie en Somalie *« pour des intérêts qui ne sont pas les leurs »*. Depuis le début de l'opération, les pertes belges sont de quatre morts et douze blessés.

Cette affaire intervient alors que les officiers ont des états d'âme. Le service militaire sera supprimé à partir de 1994 pour raisons d'économie, et le budget de la défense est gelé à 99 milliards (16,5 milliards de francs français) non indexés jusqu'en 1997. Cessant en partie d'être *un creuset de l'unité nationale* grâce à la conscription, invitée à se montrer parcimonieuse dans ses dépenses, l'armée se cherche des raisons d'exister.

L'affectation récente de l'essentiel des forces terrestres à l'Eurocorps est une réponse. Les missions pour le compte des Nations unies en sont une autre. Dans ce domaine, la petite Belgique fait plus que de la figuration. Sa marine était présente lors de la guerre du Golfe. Ses soldats sont à l'œuvre dans l'ex-Yougoslavie, à commencer par le commandant de la FORPRONU en Bosnie, le général Francis Briquemont, dont l'hostilité aux éventuelles frappes aériennes de l'OTAN autour de Sarajevo irrite tant les Etats-Unis. Jusqu'à présent, le professionnalisme des Belges a été reconnu. Pour préserver cette image, l'état-major semble vouloir jouer la transparence *dans l'anquête en cours* à Kisimayo.

J. de la G.

DIPLOMATIE

La visite à Pékin de Narasimha Rao

La Chine et l'Inde poursuivent un « dialogue de raison »

Le premier ministre de l'Inde, Narasimha Rao, a commencé, lundi 6 septembre, une visite officielle de quatre jours en Chine. Les deux pays, qui sont restés quatorze ans sans relations diplomatiques après s'être battus en 1962, n'ont toujours pas réglé leur contentieux territorial. Pourtant, ils ont entamé, en 1988, un « dialogue de raison » au plus haut niveau.

« Le Pakistan est pour nous un problème; *la Chine, elle, est un défi »*. Ce mot de Jasjit Singh, directeur de l'Institut d'études de défense à New Delhi, témoigne de la perception qu'a l'Inde de son environnement. Elle a, certes, mené trois guerres contre son voisin pakistanais, né comme lui de la partition du *raj* britannique, et une seule contre la Mecque du communisme asiatique. Mais c'est bien face aux troupes de Pékin que la catastrophe a été frôlée, il y a trois décennies, *dans l'Himalaya. Et la* Chine a gardé l'Aksaï Chin, un territoire de quelque 30 000 km², jadis partie intégrante du Ladakh, que New Delhi continue de revendiquer comme sien.

Rivaux en tout (1), les deux géants n'ont plus connu d'incident à leur frontière depuis 1987. Ils ont *au moins une bonne raison* de vouloir se parler en ce moment : ni l'un ni l'autre ne sont satisfaits, ni très rassurés, du nouvel ordre, dominé par l'Amérique, qui émerge après la dissolution de l'Union soviétique. L'Inde a perdu, avec l'URSS, son seul allié ; la Chine ne peut plus, comme naguère, compter *sur les Etats-Unis*.

Les deux pays d'Asie ont, par ailleurs, eu des ennuis avec Washington à propos d'achat ou de vente d'éléments de technologie jugés destabilisants (2). Ils ont aussi les plus sérieuses réserves envers le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et le régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR), ce qui fait d'eux des réprouvés de la communauté internationale.

Pas de préalable territorial

Avec Pékin plus encore qu'avec Islamabad, l'Inde sait ce qu'elle veut empêcher : un nouveau conflit après celui qui, en 1962, avait vu la déroute de ses troupes sur l'Himalaya. Une idylle entre les deux mastodontes paraît exclue. Mais la volonté est manifeste, de part et d'autre, d'édifier des barrières contre la réédition du pire. Les visites de haut niveau se sont, ainsi, multipliées, depuis celle qu'effectua à Pékin Rajiv Gandhi, alors chef du gouvernement, en 1988 : fin 1991, le premier ministre chinois Li Peng était, en retour, venu à New Delhi. C'est dire que le dialogue est bien engagé, même s'il s'agit, d'évidence, d'un *« dialogue de raison »* où préside une cordialité un peu forcée.

Les deux capitales se sont accordées pour de ne pas faire un préalable de la solution de leur conflit territorial. Le différend n'est pas mince, cependant, puisqu'il porte au total sur 115 000 km² (3). On a admis que toute cette affaire devait être tenue pour *« un legs de l'histoire »*, ce qui permet de se donner du temps. Tout aussi important, le *modus vivendi* sur la question du Tibet est confirmé. New Delhi s'en tient à sa position traditionnelle : considérer ce territoire comme une *« région autonome de la Chine »*. Pékin semble ne pas trop se formaliser de la présence en Inde du dalaï-lama, officiellement tenu pour un réfugié de marque et un dirigeant spirituel plus que pour un chef politique.

Un regain de friction n'est certes jamais exclu en raison, par exemple, de l'intérêt montré par Pékin envers la Birmanie, proche de l'Inde ou, plus encore, au vu de l'empressement des Chinois à répondre aux sollicitations pakistanaises en matière d'armements. Pourtant – et bien que l'on n'en soit pas encore à diminuer les effectifs face à face – la note dominante est à la convivialité. Ainsi, les deux pays sont convenus, à l'occasion de rencontres d'experts désormais régulières, de prendre des *« mesures de confiance »*, par exemple de reculer leurs troupes en faction de part et d'autre des passes himalayennes. Les commandants locaux se rencontreront deux fois l'an pour examiner la situation. Une ligne de communications d'urgence doit aussi être installée. Enfin, les protagonistes se tiendront informés de leurs mouvements de troupes ou manœuvres. Toujours pour améliorer le climat, ils ont accepté, symboliquement, d'ouvrir au commerce deux localités sur leurs 4 000 kilomètres de frontière.

Ce sont ces mesures que M. Rao doit signer durant sa visite à Pékin. Elles ne peuvent manquer de retenir l'attention, en Asie et ailleurs, car, comme l'exprime K. Subramanyam, expert indien des questions stratégiques, *« lorsque deux pays représentant* les *deux-cinquièmes de l'humanité entreprennent de dialoguer, ce doit être bon pour tout le monde, non ? »*

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Y compris pour la suprématie démographique. La Chine compte 1,17 milliards d'habitants, contre 875 millions en Inde. Mais le taux de croissance du sous-continent est tel que le rattrapage devrait se faire vers 2050.

(2) La Chine a livré au Pakistan des éléments de missile à moyenne portée M-11, et l'Inde avait conclu avec la Russie un contrat relatif à des moteurs de fusée utilisant la cryogénie.

(3) Non seulement sur l'Aksai Chin, à l'ouest de l'Himalaya, mais aussi sur l'Arunachal Pradesh, Etat indien situé à l'extrémité orientale de la chaîne.

ASIE

AFGHANISTAN : dans un manifeste politique

Le commandant Massoud dénonce les « ingérences » du Pakistan et de l'Iran en faveur des intégristes

Alors que le premier ministre en titre de l'Afghanistan, le fondamentaliste islamiste Gulbuddin Hekmatyar, vient d'effectuer une visite officielle au Pakistan, en Iran et en Arabie saoudite, Ahmed Chah Massoud, dont les forces contrôlent Kaboul, a fait parvenir au *Monde* un manifeste politique dans lequel il réclame des élections et la fin des ingérences du Pakistan et de l'Iran dans son pays, où ils soutiennent les extrémistes musulmans accusés de former des terroristes qui sévissent dans plusieurs pays arabes (*le Monde* du 11 août).

En choisissant, pour sa première visite à l'étranger, de se rendre dans les deux pays qui le soutiennent, M. Hekmatyar a entrepris une offensive diplomatique pour rehausser l'image de son gouvernement. Un gouvernement imposé par les accords d'Islamabad en mars, qui n'a toujours pas réussi à s'installer à Kaboul et que la plupart des forces afghanes rejettent comme inféodé aux intégristes du Hezb-i-Islami et à ses mercenaires arabes, surnommés les « afghans ». En même temps, Iraniens et Pakistanais ont voulu montrer leur soutien à M. Hekmatyar et à son *« système islamique de gouvernement »*.

Dans un manifeste transmis au *Monde* par le chargé d'affaires afghan à Paris, Daoud Mir, le général Massoud, ex-ministre de la défense et l'homme qui fit tomber Kaboul l'an dernier, s'est posé en rempart contre la vague islamiste qui, selon lui, menace non seulement l'Afghanistan mais toute la région. Car M. Hekmatyar porte haut le flambeau de l'extrémisme ; n'a-t-il pas proposé, lors de sa visite au Pakistan, d'accueillir Cheikh Omar Abdul Rahmane, accusé d'être l'inspirateur de l'attentat du World Trade Center de New-York, qu'il qualifie de *« leader de la nation islamique »* ?

Un appel à l'Occident

M. Massoud souhaite des élections *« sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de la conférence islamique »* pour instaurer un système *« parlementaire »* et *« démocratique »*, *« tenant compte du droit des différentes ethnies qui vivent dans le pays dans un cadre acceptable pour tout le monde, pour ne plus avoir besoin de guerre »*, *« un Etat avec un esprit islamique, mais modéré »*. Ce scrutin serait organisé par un Conseil des commandants de l'intérieur, et non plus par le conclave des chefs de parti de Peshawar, accusé de saboter les efforts de réconciliation nationale. D'ici là, le pays serait géré par un gouvernement provisoire composé aux deux tiers *« de technocrates sans parti »* ; les ministres de la défense et de l'intérieur seraient choisis par les commandants.

Dans cette perspective, il se dit prêt à *« assurer la sécurité d'Hekmatyar s'il accepte de venir à Kaboul pour occuper son poste (...) et de faire cesser le bombardement »* de la capitale par le Hezb, qui continue de faire de nombreuses victimes civiles. Sinon, ajoute M. Massoud – qui affirme avoir le soutien de cinq des neuf partis islamistes afghans (1), – *« si nous étions obligés à nous battre, nous le ferions jusqu'au bout »* pour *« sauver le pays »*.

Le commandant tadjik reconnaît l'échec de sa politique depuis un an. Il a été surpris par la chute rapide du régime communiste de Kaboul – que le Pakistan, l'Iran ou M. Hekmatyar n'attendaient ni ne souhaitaient, selon lui : *« Pendant une année, nous nous sommes cantonnés à une position défensive, reculant chaque fois qu'Hekmatyar était au bord de l'échec car nous ne voulions pas que cette guerre se prolonge et que les roquettes détruisent notre peuple.* (...) *Notre politique a été une erreur, car Hekmatyar voulait le pouvoir pour lui seul »*, un Hekmatyar qualifié de *« dictateur »*, de *« frère jumeau de Saddam Hussein »*, soutenu par Kadhafi et prêt à toutes les trahisons pour instaurer sa dictature islamique sur l'Afghanistan.

Après M. Hekmatyar, M. Massoud réserve ses critiques les plus acérées à l'Iran et au Pakistan. Un *« Pakistan qui a triché avec tout le monde pour mener une action contre nous »*. Quand, cette année, après l'éclatement de la coalition anti-Massoud manigancée par Islamabad, *« le Hezb restait seul et* [que] *nous pouvions en finir avec lui »*, *« le général Hamid Gul* [ex-chef de l'ISI, services spéciaux pakistanais], *Kazi Husein Ahmad* [chef du Jamaat pakistanais, intégriste] *et quelques autres chefs islamistes sont venus du Pakistan pour imposer un cessez-le-feu »*, sauvant ainsi la mise de leur protégé. D'ailleurs, *« j'ai la preuve que les Pakistanais et les Iraniens continuent à s'ingérer dans les affaires afghanes »*. Face à ce risque islamiste qui a failli faire tomber Kaboul, M. Massoud lance un appel à l'Occident.

Bien qu'échaudé par le soutien longtemps apporté par la CIA au Hezb – *via* l'ISI – et par l'échec du plan de paix de l'ONU, il *« souhaite que les pays libres n'oublient pas que leur devoir moral ne s'arrête pas avec le retrait des Russes et que, pour qu'un régime parlementaire voie le jour par la volonté du peuple afghan, les pays occidentaux doivent nous aider. L'Afghanistan a beaucoup d'influence sur la stabilité de l'Asie centrale »*, où la guerre se poursuit au Tadjikistan.

Pourquoi un tel manifeste en forme d'appel à l'aide assorti de menaces ? Sans doute pour contrer l'offensive diplomatique de M. Hekmatyar. Sans doute aussi pour justifier une nouvelle stratégie plus agressive, si M. Massoud parvient à unifier la coalition anti-Hekmatyar et à se défaire du Hezb. Pour cela, il compte sur la compréhension de l'Occident, qu'il sait inquiet du prosélytisme iranien et du rôle ambigu joué par certains Pakistanais envers le terrorisme islamique. En tout cas, cela laisse craindre un renouveau de la guerre civile en Afghanistan.

PATRICE DE BEER

(1) Le Jamiat-i-Islami (dont font partie M. Massoud et le chef de l'Etat, Burhanuddin Rabbani), le Enqelab, le Harakat-e-Islami et le Mahaz-i-Islami (pashtounes traditionalistes modérés) et l'ittehad (intégriste pro-saoudien).

THAÏLANDE

Bangkok s'inquiète des troubles dans le Sud

BANGKOK

de notre correspondant

Le gouvernement et l'opinion publique thaïlandais ne parviennent pas à se faire une idée précise de l'origine des troubles qui ont affecté pendant plus d'un mois l'extrême sud péninsulaire, où vit une minorité de musulmans. Début août, trente-quatre écoles rurales musulmanes y ont été incendiées de façon manifestement concertée. Depuis, l'explosion d'une bombe a endommagé un temple bouddhique, deux militaires ont été tués au cours d'une embuscade, et l'attaque d'un train, à 40 kilomètres de la frontière malaisienne, a fait un mort et neuf blessés.

Au départ, les autorités, notamment le commandement militaire régional, avaient porté ces exactions sur le compte de ce qu'il reste de mouvements séparatistes musulmans actifs dans les années 70 et qui ne s'étaient guère manifestés depuis. L'extrême Sud avait été, aux seizième et dix-septième siècles, le siège du sultanat de Pattani, absorbé au siècle dernier par le Siam. Mais certains doutent que les séparatistes aient les moyens d'entreprendre de telles actions, même dans une région où sévit encore un banditisme de grand chemin. Le premier ministre, Chuan Leekpai, avait d'ailleurs été plus prudent en déclarant, lors d'une visite à la suite de l'incendie des écoles : *« Lorsque nous ne savons encore rien, mieux vaut demeurer silencieux. »*

Bien entendu, la Malaisie voisine, dont le premier ministre vient d'effectuer un séjour officiel en Thaïlande, a démenti offrir un appui à des séparatistes thaïlandais. Kuala-Lumpur souhaite, en effet, entretenir les meilleures relations avec Bangkok, son allié au sein de l'ASEAN, l'Association des nations d'Asie du Sud-Est. En revanche, les radicaux musulmans de l'extrême sud thaïlandais pourraient bénéficier d'oreilles plus attentatives au Kelantan, Etat malaisien frontalier de la Thaïlande et géré par un parti d'opposition musulman fondamentaliste. En outre, la frontière entre les deux pays, couverte de forêts, est difficile à contrôler.

M. Chuan, qui préside une coalition gouvernementale depuis les législatives de septembre 1992, est lui-même originaire du Sud, où son Parti démocrate est très bien implanté. Des témoignages recueillis par les autorités laissent penser que la situation est complexe. Chargé de démêler l'écheveau et d'assurer l'ordre, le général Kitti Rattanachaya, commandant militaire de la région, a déclaré la semaine dernière que les auteurs des attentats appartenaient à une fraction dissidente d'un mouvement séparatiste. Ces gens, a-t-il ajouté, *« sont peu nombreux et collaborent peut-être avec quelques politiciens pour créer des troubles afin d'ébranler la stabilité du gouvernement »*.

D'autres, y compris dans la presse, font allusion, avec prudence, à l'*« ancienne clique militaire »*, donc à des membres non précisés de la junte qui avait pris le pouvoir en 1991 et qui ont eu des responsabilités dans la répression brutale de manifestations à Bangkok en mai 1992. Cette résurgence de la violence dans le Sud pourrait être également liée à des règlements de comptes et, si tel était le cas, ne pas s'éterniser.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Nouveau chef d'état-major de l'armée de terre.** – Le général Phaiboon Emaphan a été nommé chef d'état-major de l'armée de terre en remplacement du général Pramon Palasin, nommé adjoint au commandant en chef de l'armée de terre, le général Wimol Wongwanich, le militaire le plus puissant du pays, a annoncé, lundi 6 septembre, la presse de Bangkok. La marine et l'armée de l'air sont dotées d'un nouveau commandant en chef, respectivement l'amiral Prachet Siridej et le général Siribong Thongyai. Par ces nominations, le gouvernement civil de Chuan Leekpai entend renforcer le caractère professionnel de ses forces armées. – *(AFP.)*

□ **CHINE : deux dissidents libérés à Shanghai.** – Han Lifa et Yao Tiansheng, deux dissidents de Shanghai emprisonnés depuis mai dernier, ont été libérés, samedi 4 septembre, a-t-on appris auprès de leurs amis. Ils avaient été arrêtés pour avoir tenté de célébrer l'anniversaire de la répression du « printemps de Pékin ». Plusieurs autre dissidents demeurent néanmoins derrière les barreaux,

□ **CORÉE DU NORD : aucun accord entre Pyongyang et l'AIEA.** – Les consultations entre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et Pyongyang sur l'inspection des sites nucléaires nord-coréens, qui se sont tenues la semaine dernière dans la capitale nord-coréenne, n'ont pas donné de résultat, a-t-on appris, lundi 6 septembre, à Vienne, siège de l'AIEA. *« Aucun accord sur la reprise des inspections, interrompues depuis février, n'a été obtenu »*, non plus que sur une date pour la reprise des consultations à Vienne, a indiqué le porte-parole de l'Agence, qui a qualifié ce résultat de *« maigre »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CORRESPONDANCE

Le Parti québécois et les anglophones

Louise Beaudoin, ancienne déléguée générale du Québec à Paris, nous écrit à propos de l'article de Martine Jacot (le Monde *du 26 août) consacré au récent congrès de sa formation, le Parti québécois (indépendantiste) :*

Selon l'article du *Monde*, la garantie du maintien des droits de la minorité anglophone dans le Québec devenu un pays souverain aurait été acquise par 69 voix seulement contre 60. Ces chiffres se rapportent au vote intervenu en commission. En assemblée plénière, le dimanche 22 août, une nette majorité des mille sept cents délégués a appuyé la proposition de la direction du Parti québécois : cette majorité a été estimée à 70 % par les médias québécois.

Sur le problème de la langue d'affichage, j'aimerais apporter les précisions suivantes par rapport à votre texte. La résolution du Parti québécois portant sur la langue d'affichage a été retirée sur proposition de la direction elle-même, non pas à la demande des délégués. Cette proposition, écrit Martine Jacot, *« reconnaissait le droit aux petits commerçants d'afficher dans les deux langues avec prédominance du français ». « Le gouvernement libéral de Robert Bourassa vient d'adopter des dispositions en ce sens. »* Il est faux d'écrire que le gouvernement de M. Bourassa a adopté une législation en ce sens. Ce gouvernement vient de légiférer pour donner le droit à l'affichage en anglais à tout commerce, à toute entreprise quelle que soit sa taille.

[Mme Beaudoin a raison de préciser que le vote cité est intervenu en commission, ce qu'avaient omis de mentionner nos informateurs. A propos du second point soulevé par Mme Beaudoin, la loi numéro 86 que le gouvernement de Robert Bourassa a fait adopter en juin stipule bel et bien, en matière d'affichage commercial, qu'elle autorise – mais pas dans tous les cas – l'usage de l'anglais *« à condition que le français soit nettement prédominant »*. M. J.]

□ **ÉTATS-UNIS : un projet d'enlèvement de MM. Nixon et Kissinger.** – L'un des inculpés dans l'attentat du 26 février contre le World Trade Center s'est entretenu avec un informateur de la possibilité d'enlever Richard Nixon, Henry Kissinger et d'autres personnalités américaines, écrit lundi 6 septembre le *New York Times*. Le quotidien affirme que l'inculpé, Siddig Ali, a évoqué le 23 mai ce projet avec l'informateur du gouvernement Emad Salem, juste après avoir rendu visite en prison à El Sayyid Nosair, coupable d'infraction aux lois sur les armes à feu, le jour de l'assassinat du rabin Meir Kahane en 1990 à New-York. M. Nosair aurait suggéré les noms de victimes potentielles. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : fin de la visite en France du président Aristide.** – Jean-Bertrand Aristide, président constitutionnel d'Haïti, qui doit rentrer le 30 octobre dans son pays après deux années d'exil, a été reçu lundi 6 septembre à l'Elysée par M. Mitterrand au terme d'une visite de trois jours en France (*le Monde* du 7 septembre). Mme Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire, a indiqué à cette occasion que la France enverrait cinq cent mille cahiers et autant de stylos pour la rentrée scolaire en Haïti et participerait à la campagne de vaccination de quatre millions de jeunes haïtiens qui doit être lancée prochainement.

□ **NICARAGUA : soutien de la CEE à Mme Chamorro.** – La Communauté européenne a exprimé lundi 5 septembre son soutien à la présidente Violeta Chamorro. *« En raison des événements survenus au Nicaragua le 2 septembre, la CEE et ses Etats membres rappellent leur appui à la présidente Chamorro dans ses efforts pour mener à bien le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, y compris la garantie d'un contrôle civil sur les forces armées »*, indique un communiqué publié à Bruxelles. La présidente Chamorro avait réaffirmé le 4 septembre son intention de nommer en 1994 un nouveau chef de l'armée pour remplacer le général sandiniste Humberto Ortega, frère de l'ex-président Daniel Ortega. L'annonce de ce remplacement, le 2 septembre, avait provoqué un grave affrontement avec la hiérarchie militaire. – *(AFP.)*

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Près de soixante morts en deux jours

La police sud-africaine a indiqué, lundi 6 septembre, qu'au moins cinquante-huit personnes ont été tuées lors d'une nouvelle vague de violences, au cours du dernier week-end, dont vingt-huit dans la région du Natal et vingt-six dans les banlieues noires de l'est de Johannesburg.

D'autre part, des négociations ont repris lundi, afin que puisse être respectée la date du 27 avril 1994, retenue pour les premières élections démocratiques du pays. Au centre des discussions figure la mise en place du Conseil exécutif de transition (TEC) qui, d'ici aux élections, doit donner un droit de regard sur l'action du gouvernement aux formations négociant l'avenir du pays.

Si le texte relatif à cette première institution de la transition démocratique n'est pas mis au point avant la fin de la semaine, tout le processus, y compris l'organisation du scrutin d'avril, pourrait être retardé, a souligné la presse sud-africaine. Une session parlementaire extraordinaire de dix jours doit s'ouvrir lundi au Cap pour entériner les avant-projets de loi mis au point par les négociateurs. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Gueïdar Aliev évoque une possible adhésion au traité de sécurité de la CEI

Le « numero un » azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, a évoqué, lundi 6 septembre, la possibilité que son pays adhère au traité de sécurité de la CEI, lors d'une rencontre avec le ministre russe de la défense, Pavel Grachev, a rapporté l'agence ITAR-TASS. *« Nous avons déjà discuté cette question au Parlement, cette idée a beaucoup d'adversaires mais aussi des partisans »*, a déclaré M. Aliev.

Laissant entendre qu'il est lui-même favorable à une telle adhésion, il a ajouté que *« l'Azerbaïdjan doit adhérer à la CEI si ses membres ne sont pas contre »* et précisé qu'il s'agissait aussi de *« l'Union économique et du traité de sécurité collective »*.

Une agence de presse azerbaïdjanaise, Touran, a indiqué de son côté que M. Aliev pourrait demander le retour de troupes russes en Azerbaïdjan, aux frontières de l'Arménie et de l'Iran. Le général Grachev a indiqué quant à lui que M. Aliev avait demandé son intercession pour obtenir la suspension des hostilités et le retrait des troupes séparatistes arméniennes hors de l'Azerbaïdjan, grâce à ses contacts en Arménie, qui est membre de la CEI et signataire du traité de sécurité collective. M. Aliev, qui a aussi été reçu par le président Eltsine, devait rencontrer le premier ministre turc, Mme Ciler, attendue mercredi à Moscou. – *(AFP.)*

PHILIPPINES

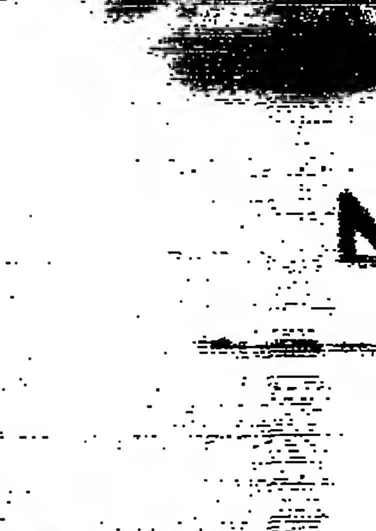
Le retour au pays du corps de Ferdinand Marcos

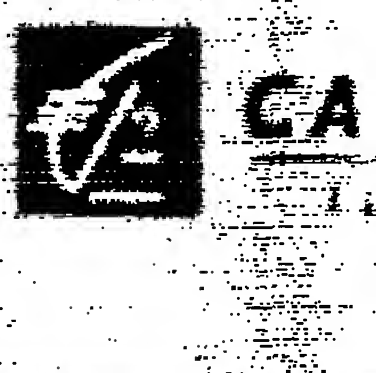
Le corps embaumé de l'ancien président philippin, Ferdinand Marcos, est arrivé, mardi 7 septembre, dans le nord de l'archipel, en provenance de Hawaii, accompagné par son fils Ferdinand « Bongbong ». Plusieurs milliers de partisans du dictateur défunt, chassé du pouvoir en 1986 et mort en exil il y a quatre ans, l'attendaient sur l'aéroport de Laoag, de même que sa veuve, Imelda, vingt et un généraux de l'ère Marcos, aujourd'hui à la retraite, la sœur du président Ramos, Leticia Shahani, sénateur, et le vice-président Estrada, venu à titre personnel. Les obsèques devaient avoir lieu vendredi dans sa ville natale de Batac, non loin de Laoag. Par crainte de troubles, le président Ramos avait interdit que le cortège passe par Manille. – *(AFP, Reuter.)*

POLI

Les discussions continuent entre M. Mitterrand et M. Balladur







THAÏLANDE

Bangkok s'inquiète des troubles dans le Sud

L'application des accords de Schengen sur l'immigration

Les discussions continuent entre M. Mitterrand et M. Balladur

Le président de la République a reçu Edouard Balladur, lundi 6 septembre, en fin d'après-midi, pendant une quinzaine de minutes, pour parler de l'application des accords de Schengen sur le droit d'asile au regard de la Constitution . *« Bien sûr, on progresse »*, a indiqué le premier ministre après cet entretien. Interrogé sur le moment où une solution du problème pourrait être annoncée, il a déclaré : *« J'espère demain soir. »*

François Mitterrand avait fait part, le 3 septembre, de son hostilité à la procédure référendaire pour réviser la Constitution, sans toutefois préciser s'il était opposé ou favorable à la révision elle-même (*le Monde* daté 5-6 septembre). Selon des informations persistantes, M. Mitterrand aurait demandé à M. Balladur de solliciter un « avis » du Conseil d'Etat sur la meilleure manière de résoudre la difficulté juridique née de la décision du Conseil constitutionnel annulant certaines des dispositions de la loi sur l'immigration, relatives à l'application en France des accords européens sur le droit d'asile (*le Monde* du 7 septembre).

Laurent Fabius, qui avait suggéré cette méthode le 2 septembre, a expliqué, sur RMC, lundi matin, qu' *« il faudra suivre »* l'avis du Conseil d'Etat. Le député de Seine-Maritime a ajouté : *« Le Conseil d'Etat est un organisme parfaitement indépendant, le vice-président du Conseil d'Etat est M. Marceau Long, qui est un homme d'une objectivité parfaite, et le président du Conseil d'Etat est le premier ministre lui-même. Il serait étonnant que, de ce point de vue-là, il se déjuge. »* Selon lui, le recours au Conseil permettra de *« trancher la controverse et de ne pas déclencher de maelström politique »*.

« La loi devra être appliquée »

En revanche, Jacques Chirac, invité du Club de la presse d'Europe 1, lundi, a observé que *« les conseillers d'Etat ont été très largement associés »* à la préparation du texte sur la maîtrise de l'immigration et fait valoir qu' *« on peut passer outre à la décision du Conseil d'Etat »*. *« C'est un problème de procédure »*, a indiqué le président du RPR, qui s'est déclaré favorable à une *« révision limitée, mais nécessaire de la Constitution »* et ce par la voie parlementaire, *« formule la plus rapide et la plus simple »*. Se référant à l'avis d'experts, le maire de Paris a affirmé : *« Si une autre procédure aboutissant au référendum devait être retenue – je ne le souhaite pas, je n'ai pas besoin de le dire –, le président de la République (...) n'a pas, constitutionnellement, le pouvoir de s'y opposer »*.

De son côté, marquant également sa préférence pour la voie parlementaire, Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, interrogé lundi sur Europe 1, a affirmé qu'il n'est pas opposé à ce que le Conseil d'Etat soit consulté. *« S'il faut que le président de la République sauve la face en passant au Conseil d'Etat, on va l'accepter »*, a-t-il déclaré avant d'ajouter : *« Il doit être clair que la loi devra être appliquée. »*

Pour M. Vasseur, *« le président de la République ferait bien de faire un peu attention à l'examen de la Constitution, parce que (...) s'il y a une initiative parlementaire pour réviser la Constitution, de mon point de vue,* [il] *ne peut pas s'y opposer »*. *« Sinon,* estime le député du Pas-de-Calais, *il ferait de la Constitution une lecture qui ressemblerait à celle qu'il faisait en écrivant* le Coup d'Etat permanent. » Dans cet ouvrage, paru en 1964 et récemment réédité, François Mitterrand critiquait sévèrement les institutions de la Ve République et la pratique du général de Gaulle.

Le Conseil d'Etat : conseiller ou arbitre ?

Faire appel au Conseil d'Etat est certainement politiquement habile de la part du président de la République, mais ce n'est juridiquement judicieux que si l'affaire n'est que technique.

Pour François Mitterrand, le dilemme était simple dans sa brutalité : ou bien il refusait la réforme constitutionnelle demandée par Edouard Balladur, et il ouvrait une crise institutionnelle avec la majorité, crise dont il n'avait probablement pas les moyens politiques de sortir à son avantage ; ou bien il acceptait une révision de la Constitution qui, qu'on le veuille ou non, restreindrait le droit d'asile, et, dans un débat opposant Charles Pasqua à Robert Badinter, il était conduit à donner raison au ministre de l'intérieur contre le président du Conseil constitutionnel.

Sa parade consiste à obliger Edouard Balladur à être conséquent avec ses propres arguments. Le premier ministre, pour combiner la fermeté sur un dossier sensible pour l'aile droite de sa majorité, le respect des grands principes des droits de l'homme afin de conserver son image centriste, et le souci d'une cohabitation douce que l'opinion semble tant apprécier, a voulu donner l'impression qu'il recherchait un accord avec le chef de l'Etat et a assuré que la révision qu'il souhaitait n'était que technique. Puisqu'il expliquait qu'il ne s'agissait que de trouver la meilleure solution juridique pour mettre le droit français en parfait accord avec les conventions européennes sur le droit d'asile, tout en respectant les principes fondateurs de la République, M. Mitterrand pouvait légitimement lui expliquer que la bonne méthode, pour parvenir à une solution, était de la demander à l'institution chargée de résoudre les difficultés juridiques : le Conseil d'Etat.

Responsabilité politique

Si celui-ci se prononce clairement, François Mitterrand pourra facilement se rallier à son « avis ». Si le Conseil d'Etat estime qu'une simple adaptation de la législation permet de régler le problème, le président de la République pourra plus facilement s'opposer à une révision de la Constitution, au cas où le gouvernement maintiendrait son souhait de s'engager dans cette voie. Si le Conseil juge qu'une modification constitutionnelle est indispensable, le chef de l'Etat pourra s'y rallier au nom d'arguments juridiques qui l'aideront à faire oublier les aspects politiques de ce dossier.

Pour Edouard Balladur, en revanche, l'appel au Conseil d'Etat n'a pas que des avantages. C'est prendre le risque de voir l'analyse juridique de Charles Pasqua, à laquelle il s'était rallié d'emblée, désavouée par la plus haute instance administrative du pays. Et si le Conseil estime qu'une révision constitutionnelle est indispensable, il pourrait le faire en soulignant que la règle posée par le préambule de 1946 pour le droit d'asile est inconciliable avec la *lecture faite des accords européens* par la majorité, ce qui détruirait l'argumentation du chef du gouvernement, selon laquelle une *« adaptation limitée »* suffirait.

Le « conseiller du gouvernement » serait ainsi, si le premier ministre se rallie à la suggestion du président de la République, transformé en arbitre entre les deux hommes. Ce n'est certainement pas son rôle. Il est probable que les conseillers d'Etat seraient flattés de l'honneur qui leur serait fait, mais qu'ils rechercheraient le moyen de ne désavouer ni l'un ni l'autre. Car si, effectivement, le problème n'est que juridique, leur intervention est justifiée, mais s'il s'agit d'un choix politique, celui-ci relève de la responsabilité politique des élus.

THIERRY BRÉHIER

Les Pays-Bas restreignent le droit d'asile

LA HAYE

de notre correspondant

Les protestations du Haut Commissariat aux réfugiés, d'Amnesty International, de juristes réputés et des défenseurs des droits de l'homme auront été vaines : une majorité des députés néerlandais s'est prononcée, la semaine dernière, en faveur d'une restriction sensible des possibilités d'asile aux Pays-Bas.

Arguant de la nécessité de dépoussiérer la loi sur les étrangers (datant de 1965), en général, et de fluidifier les procédures d'asile, en particulier, le gouvernement de centre gauche (chrétiens-démocrates et travaillistes) a proposé et obtenu d'accorder à l'autorité administrative le droit de déclarer *« infondées »* un grand nombre de demandes, qui ne seront donc plus prises en considération à l'avenir. Tel sera le cas pour les demandeurs déclinant une fausse nationalité ou présentant des faux papiers, pour ceux qui auront atteint le territoire néerlandais en traversant un Etat auquel ils auraient pu demander refuge, ou, encore, pour les « récidivistes » ayant déjà frappé, mais en vain, à la porte des Pays-Bas ou d'un autre pays européen.

Ces demandeurs d'asile seront *« mis en rétention à la frontière »* (une prison spéciale, appelée Hospice, a été ouverte à proximité de l'aéroport de Schiphol en 1992) et, les vérifications achevées, refoulés. Le souci des autorités est de filtrer le plus en amont possible – un nombre croissant de contrôles étant déjà effectués à la porte même des avions – un « flot » de demandeurs d'asile qui gonfle dans des proportions à leurs yeux inquiétantes.

Les autres motivations du gouvernement de La Haye sont d'ordre juridique (l'entrée en vigueur des accords de Schengen), financier (on estime que la prise en charge d'un demandeur d'asile coûte près de 90 000 francs par an) et pratique (les centres d'accueil offrent 12 500 places, qui sont toutes occupées). En outre, même si ce n'est pas dit aussi clairement et si aucune statistique ne l'étaie, la crainte des Pays-Bas est que le durcissement des législations en Allemagne et en France ne pousse vers leur territoire les candidats à l'asile.

La nouvelle législation a pour second objectif d'accélérer les procédures judiciaires intentées contre les refus d'asile. Les instances d'appel se tiendront toutes devant une chambre administrative spéciale du tribunal de La Haye, qui aurait le dernier mot. Le gouvernement envisage, en effet, de supprimer le droit à cassation pour les demandeurs d'asile.

CHRISTIAN CHARTIER

Un match de trois mois et demi

• Mai : une semaine avant la coupe d'Europe...

– **20** : Lors du match avancé OM-Valenciennes de la trente-sixième journée du championnat de France, les dirigeants de Valenciennes émettent des réserves sur la régularité de la rencontre, accusant l'OM de tentative de corruption. Le joueur valenciennois Jacques Glassmann affirme avoir été contacté la veille par le joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie et par le directeur général de l'OM Jean-Pierre Bernès, pour *«ne pas forcer son talent»* en échange d'argent. Il répétera ses accusations publiquement devant des journalistes. Marseille l'emporte 1 à 0.

– **26** : L'OM remporte la coupe d'Europe face au Milan AC à Munich (1-0).

• Juin : le début de l'information judiciaire

– **4** : Jean-Pierre Bernès dépose plainte contre X, affirmant que c'est Valenciennes et non Marseille qui a proposé un arrangement.

– **8** : Après enquête interne, la Ligue nationale de football (LNF) porte plainte contre X... auprès du procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier.

– **9** : M. de Montgolfier ouvre une information judiciaire pour «corruption active et passive». Le 11, l'instruction est confiée au juge Bernard Beffy.

– **16** : Boro Primorac, l'ex-entraîneur de Valenciennes, est entendu comme simple témoin à Valenciennes par le juge Beffy . Il affirmera ultérieurement avoir été invité, le lendemain, 17 juin, à Paris par le restaurateur corse André-Noël Filippeddu, au prétexte d'un engagement comme entraîneur à Bastia; celui-ci l'aurait conduit au siège de Bernard Tapie Finance, où il lui aurait proposé de *«porter le chapeau»* dans l'affaire OM-VA, et lui aurait fait rencontrer Bernard Tapie.

– **23** : Boro Primorac demande à être entendu par le juge Beffy, pour lui faire part de la rencontre à BTF du 17 juin. Le joueur valenciennois Christophe Robert est placé en garde-à-vue à Périgueux.

– **24** : Christophe Robert reconnaît avoir touché une somme de 250 000 francs qui aurait été une avance sur les 600 000 francs promis à lui-même, à Jacques Glassmann et à Jorge Burruchaga pour qu'ils ne *«forcent pas leur talent»* lors de la rencontre du 20 mai. C'est son épouse, Marie-Christine Robert, qui se serait rendue à l'hôtel des Marseillais pour recevoir la somme dans une enveloppe remise par le marseillais Jean-Jacques Eydelie. L'argent est retrouvé enterré dans le jardin de l'un des proches du couple Robert.

– **25** : Jean-Jacques Eydelie, soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire, est placé en garde à vue à Valenciennes.

– **26** : Dans la nuit, Jean-Pierre Bernès est hospitalisé à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille, quelques heures avant son audition prévue par les policiers du SRPJ de Lille . Christophe Robert est mis en examen pour corruption passive et placé sous contrôle judiciaire.

– **27** : Jean-Jacques Eydelie est mis en examen et placé en détention.

– **30** : Bernard Beffy effectue une perquisition de sept heures au siège marseillais de l'O M.

• Juillet : les aveux de Jean-Jacques Eydelie

– **1er** : Jorge Burruchaga est entendu par le juge Bernard Beffy, mis en examen pour corruption passive et laissé libre sous contrôle judiciaire. *Le Monde* daté du 2 révèle que la perquisition effectuée la veille au siège de l'OM a permis la découverte d'enveloppes et d'agrafes d'un modèle peu courant, du type de celles renfermant les 250 000 francs enterrés par Christophe Robert.

– **2** : Jean-Pierre Bernès est placé en garde-à-vue à Marseille.

– **6** : Transféré à Valenciennes, il est mis en examen et entendu par le juge Beffy, puis placé en détention. Le procureur de Montgolfier ouvre une information supplétive contre X pour «subornation de témoin» à la suite des accusations de Boro Primorac. Une confrontation est organisée par le juge Beffy au siège parisien de Bernard Tapie finances, entre Boro Primorac et Bernard Tapie. M. Tapie promet qu'il dévoilera rapidement son emploi du temps du 17 juin.

– **8** : L'épouse de Jean-Jacques Eydelie, Christine, entendue par les policiers à Nantes, confirme les accusations des Valenciennois.

– **9** : Une confrontation de six heures oppose les trois joueurs valenciennois et Marie-Christine Robert à Jean-Jacques Eydelie. Celui-ci ne se rallie pas à leur version des faits.

– **12** : Entendu par le juge Beffy, Eydelie avoue la tentative de corruption, affirmant avoir agi à la demande de Jean-Pierre Bernès. Le lendemain, il est libéré sous contrôle judiciaire.

– **14** : M. Mitterrand apporte son soutien à son ancien ministre Bernard Tapie, et souhaite une *«plus grande prudence»* des magistrats en charge du dossier. L'Union européenne de football (UEFA) fixe au 30 août la date limite à laquelle la FFF devrait désigner un éventuel remplaçant en coupe d'Europe des clubs champions, qui débute le 15 septembre pour l'OM.

– **21** : Jean-Pierre Bernès, confronté pendant huit heures à MM. Glassmann, Burruchaga, Robert, Eydelie et Mme Robert devant le juge Beffy, *«ne craque pas»*, selon son expression.

– **22** : Il est remis en liberté sous contrôle judiciaire.

– **25** : Il démissionne de son poste de directeur général de l'OM.

– **26** : Boro Primorac est entendu par le juge Beffy.

– **30** : Jacques Mellick, ancien ministre socialiste, député et adjoint au maire de Béthune (Pas-de-Calais), est entendu comme témoin par le juge Beffy, dans le cadre de l'enquête pour subornation de témoin.

– **31** : M. Mellick affirme, dans un entretien au *Point*, avoir rencontré M. Tapie, le 17 juin, au siège de BTF, sans y croiser M. Primorac. Par la suite, ses déclarations concernant l'heure de cette rencontre comportent de nombreuses variations. Tout au long du mois d'août, son entourage est entendu par les policiers du SRPJ de Lilles.

• Août : l'affaire dans l'affaire

– **5** : Le juge Beffy se rend dans les locaux de BTF où il entend Bernard Tapie, et constate la disparition des mains courantes de l'emploi du temps du député pour le mois de juin. M. Tapie produit un agenda quasi vierge pour cette période.

– **11** : La légende d'une photo publiée dans la revue interne de la communauté béthunoise *Cap sur l'innovation*, remet en cause la présence de M. Mellick au siège de BTF le 17 juin, à l'heure où M. Primorac prétend y avoir rencontré M. Tapie.

– **16** : Jacques Mellick est entendu à Valenciennes par le juge Beffy. Demandant à être mis en examen, le député n'accepte pas de répondre aux questions posées par le juge, qui refuse de le mettre en examen pour *«complicité de subornation de témoin»* ou pour *«faux témoignage»*.

• Septembre : retour au football

– **4** : Après audition des protagonistes de l'affaire, hormis Jean-Jacques Eydelie, la Commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale de football estime qu'elle ne dispose pas d' *«éléments suffisamment probants»* et décide d'attendre la fin des procédures judiciaires pour prononcer d'éventuelles sanctions.

– **6** : Réuni à Zurich, le comité exécutif de l'UEFA décide, au vu des auditions du CSJD, d'exclure l'Olympique de Marseille de la coupe d'Europe des clubs champions.

M. Tapie et l'OM assignent en référé les autorités françaises du football

Bernard Tapie et l'OM, représentés par le bâtonnier de Paris Philippe Lafarge, ont assigné en référé, mardi 7 septembre, la Fédération française de footbal (FFF) et la Ligue nationale de football (LNF) devant le tribunal de Pari . Voici les principaux extraits de cette assignation : *«Attendu (...) que les autorités judiciaires françaises sont saisies d'une instruction concernant des irrégularités qui auraient été commises lors du match OM Valenciennes le 20 mai 1993 (...) : que cependant l'UEFA a réuni son comité exécutif du 6 septembre 1993 lequel, alors qu'aucun fait nouveau n'était intervenu (...) a rejeté la participation de l'OM à la future compétition (...) : que, de surcroît, l'OM n'a pas été convoqué, n'a pas été entendu, n'a pas été à même de faire valoir ses droits, seuls les plaignants* [dont la LNF] *qui se sont constitués partie civile dans le dossier français ayant été, eux, entendus (...)»*

Attendu *«que cette décision est fondée sur une présomption de culpabilité et rendue (...), à titre préventif, qu'elle n'est pas susceptible d'un recours (...), que les conventions internationales et notamment la Convention européenne des droits de l'Homme sont applicables (...), que cette décision en constitue une violation flagrante, qu'elle doit être considérée comme une voie de fait (...)»*. Bernard Tapie et l'OM demandent aux juges de *«dire et juger qu'avant le 8 septembre à 17 heures, la FF devra signifier à l'UEFA la candidature du seul club OM pour représenter la France aux compétitions européennes de football»*. Le référé devait être jugé mardi à 18 heures.

Après la décision de l'Union européenne de football

L'éviction de l'OM menace

Le comité exécutif de l'Union européenne de football (UEFA), réuni lundi 6 septembre, à Zurich, a exclu l'Olympique de Marseille de la Coupe d'Europe des clubs champions pour une saison en raison des allégations de corruption qui pèsent sur le club marseillais à la suite du match Valenciennes-OM du 20 mai. L'équipe marseillaise, qui devait jouer les 15 et 29 septembre contre l'équipe grecque de l'AEK Athènes, ne pourra défendre son titre de champion d'Europe.

Cette décision, qui n'est pas susceptible d'appel, intervient alors que les enquêtes judiciaires sont toujours en cours en France. En l'absence de réaction officielle de M. Tapie, Jean-Louis Levreau, vice-président de l'OM, a jugé que cette décision risquait d'avoir *«des conséquences catastrophiques»* sur l'avenir de son club, privé des recettes de la Coupe d'Europe. Les présidents de la Fédération française, Jean Fournet-Fayard, et de la Ligue nationale, Noël Le Graët, qui défendaient la cause marseillaise devant l'UEFA, ont regretté cette sanction. Ils ont estimé que l'organisme s'était appuyé uniquement sur des *«rumeurs»*. A Marseille, la sanction a été accueillie avec stupeur et colère.

Au départ était un match. Un simple match de football, disputé le 20 mai, entre Valenciennes et Marseille. Premier acte, où l'on constate que l'OM domine l'équipe nordiste (1-0). Est ensuite venue «l'affaire». Un joueur et un dirigeant marseillais auraient tenté de corrompre trois de leurs adversaires. Deuxième acte, où l'on découvre les billets de la corruption dite «présumée». Est alors arrivé le temps de l'enquête et des polémiques, des aveux et des alibis. Troisième acte, où l'on croise des magistrats, des avocats et des témoins surprise.

Que réservait encore cette comédie à l'affiche depuis trois mois et demi? Un quatrième acte, joué à Zurich, lundi 6 septembre, devant le comité exécutif de l'Union européenne (UEFA) : les juges du ballon rond, moins patients que ceux de la République, ont exclu l'OM de la Coupe d'Europe sans attendre la fin des procédures judiciaires, sans se soucier non plus des répercussions de leur décision.

Mardi, au lendemain du «verdict», le traumatisme était tel, à Marseille, que tous les dénouements restaient envisageables, à commencer par le dépôt de bilan du club (amputé des recettes «européennes») et le départ de son président, Bernard Tapie. Jamais l'homme d'affaires n'a été en si mauvaise posture. Jamais la ville n'a été aussi profondémment blessée. Jamais le football français n'a été confronté à pareil scandale.

Comment en est-on arrivé là? Comment l'UEFA, cent jours après avoir remis à l'OM la première coupe d'Europe remportée par une équipe française (le 25 mai, à Munich, contre le Milan AC), a-t-elle pu sanctionner le club de M. Tapie? Les joueurs provençaux, comme leurs dirigeants, feignent la stupéfaction, mais ils se doutaient bien, depuis plusieurs semaines, qu'une telle issue était possible, voire probable.

L'image internationale d'un sport

L'UEFA, en effet, n'a pas pour réputation de badiner avec l'image de son sport. La moindre incartade, qu'elle vienne des joueurs, des dirigeants ou du public, est vite sanctionnée. Peu importe aux «sages» du football continental qu'une enquête soit menée par des magistrats, que l'instruction suive son cours, que la vérité cherche à *dribbler* la rumeur, que la première chaîne de télévision européenne (TF 1) plaide la cause de l'OM... L'UEFA juge à partir de ce qu'elle sait (et elle sait généralement beaucoup de choses) et de ce qu'elle lit (et elle lit énormément). Elle en a le droit. Elle ne s'en prive jamais. Son président, le Suédois Lennart Johansson, l'a rappelé, mardi après-midi : *«Le comité a jugé que les résultats essentiels de l'enquête judiciaire menée en France, qui sont globalement connus du public, indiquaient qu'une irrégularité était survenue lors du match Valenciennes-Marseille.»*

L'UEFA, expéditive, arc-boutée sur une procédure régalienne, où les décisions ne sont pas susceptibles d'appel, est donc restée insensible aux plaidoiries du président de la Ligue nationale, Noël Le Graët, et du président de la Fédération française, Jean Fournet-Fayard. M. Le Graët le regrettait, mardi, sur Europe 1 : *«Le football français a défendu ses procédures et les règles de droit. L'UEFA n'a pas souhaité entendre nos arguments, elle a estimé que les rumeurs étaient trop persistantes, que le battage médiatique pouvait nuire au football... Les coupures de presse des uns et des autres ont servi à ce que l'UEFA tranche dans un sens négatif pour l'OM...»*

L'Union européenne n'a jamais trop goûté la «méthode Tapie» adaptée au football. Elle n'a donc pas laissé passer cette occasion de punir le club marseillais. Dans l'esprit des dirigeants du football européen, ce «carton rouge» a également valeur d'exemple. Ils montrent ainsi qu'ils traitent les grands clubs comme les petits et qu'ils ne tolèreront pas d'autres affaires de ce genre. Le message s'adresse notamment aux équipes des pays de l'Est, de plus en plus souvent soupçonnées de «monnayer» leurs défaites.

L'UEFA était d'autant moins encline à faire preuve de patience que son organisme de tutelle, la fédération internationale (FIFA, le «gouvernement» du football mondial) s'était penché, lui aussi, sur le dossier. A l'heure où les Etats-Unis préparent la première Coupe du monde de leur histoire, à l'heure où le Japon investit dans le professionnalisme, Joao Havelange, le président de la FIFA, n'a guère apprécié le fait que «l'affaire» soit évoquée aux Amériques et en Orient. Le monarque de la planète foot, qui assistait exceptionnellement à la réunion de Zurich, se serait bien passé d'une telle «promotion». Il l'a fait savoir aux responsables français. Mais ceux-ci, retranchés derrière les procédures judiciaires, n'ont pu lui apporter en temps et en heure les éléments souhaités.

Interprétée comme une manière de «jouer la montre», l'attitude française a irrité l'UEFA et la FIFA. Le 31 août, M. Havelange avait parlé d' *«atermoiements»* et menaçait d'exclusion l'ensemble du football français (*le Monde* du 2 septembre). La sanction de lundi, si elle vise d'abord l'OM, est donc aussi un revers, un de plus, pour Jean Fournet- Fayard, le président de la FFF. Dans l'esprit de ses «supérieurs» des instances internationales, il demeurera l'homme qui n'a pas su prendre des décisions rapides. Pour le public marseillais, il est déjà le dirigeant qui n'a pas su défendre l'OM. Un tel constat fragilise sa position de chef de file d'une fédération pourtant chargée – par la FIFA... – d'organiser la coupe du monde 1998 en France.

Trois scénarios

Il reste à savoir quelles seront les autres conséquences de l'exclusion du plus titré des clubs français (une coupe d'Europe, neuf titres de champion, dix coupes de France). Les réactions suscitées par l'annonce de cette mise à l'écart illustrent l'ampleur de l'onde de choc partie de Zurich. Des supporters de l'OM au premier ministre, Edouard Balladur, des rues de Marseille aux cabinets des hommes politiques, chacun y est allé de son commentaire, laissant ainsi entrevoir les futurs développements de cette affaire où s'imbriquent et s'emmêlent l'avenir d'un club et le futur d'un homme, les espoirs d'une ville et la crise d'un sport.

L'avenir de l'OM dépend essentiellement de celui de Bernard Tapie. Quittera-t-il le football, sept ans après avoir repris l'OM à la demande de Gaston Defferre? Mardi, en fin de matinée, le président de l'OM n'avait pas encore réagi à la décision de l'UEFA. Dans l'attente d'un communiqué ou d'une apparition publique après une réunion prévue à son domicile parisien, seules ses déclarations les plus récentes, faites avant le «lundi noir», pouvaient donner quelques indications à ce sujet. Vendredi 3 septembre, il affirmait dans *Libération* : *«Sortir l'OM de l'Europe, c'est tuer le club. Moi, j'arrête. Je n'ai pas un effectif et un budget qui peuvent vivre sans la coupe d'Europe.»*

La comptabilité obscure d'une entreprise endettée

L'hypothèque financière

Depuis janvier 1991, les responsables de l'Olympique de Marseille ont opté pour le statut de Société anonyme à objet sportif (SAOS), dont le capital, fixé à 101 millions de francs, est détenu, à hauteur de 66 % par Bernard Tapie, de 33 % par l'Association sportive OM (l'ancien club, fondé en 1899), et de 1 % par divers partenaires. A la fin de la saison dernière, le président de l'OM projetait une augmentation de capital de l'ordre de 30 à 50 millions de francs qui aurait permis un partenariat avec des entreprises locales et régionales regroupées au sein d'une Société anonyme OM Premier. L'affaire Valenciennes-OM a obligé Bernard Tapie à repousser ce projet.

Si on se réfère aux déclarations faites au tribunal de commerce de Marseille, l'exercice 1992 se serait soldé pour la SAOS par 324,6 millions de francs de recettes et 349,7 millions de francs de charges. Après déduction des résultats financiers, le déficit d'exploitation se serait élevé à 46,7 millions de francs, mais l'endettement cumulé dépasserait les 400 millions de francs. A cet endettement, dont il conteste l'ampleur, Bernard Tapie oppose le *«capital joueurs»* qu'il estime *«grosso modo à 220-250 millions de francs»* (1).

Comme celle d'autres équipes, la comptabilité de l'OM a été passée au crible ces dernières semaines par la direction nationale de contrôle de gestion (DNCG), un organisme mis en place par la Ligue nationale du football pour tenter d'éviter de trop gros dérapages budgétaires. Les représentants de la DNCG ont dû faire aveu d'impuissance et réclamer le concours d'un cabinet d'audit pour tenter de clarifier une comptabilité jugée inextricable.

Depuis qu'il a été appelé en 1986 par Gaston Defferre, Bernard Tapie, vite grisé par les succès sportifs et leurs retombées médiatiques, est entré dans une folle spirale inflationniste pour faire de l'OM le premier club français vainqueur de la Ligue des champions. Certains joueurs vedettes se sont vu attribuer des salaires mensuels de 800 000 francs à un million de francs.

En sept ans, quelque 180 mouvements de joueurs ont été enregistrés. Une enquête préliminaire sur les finances de l'OM, ouverte en octobre 1990 par Olivier Dropet, procureur de la République à Marseille, à la suite de l'affaire de la «caisse noire» de Toulon et de l'information ouverte contre Claude Bez, alors président des Girondins de Bordeaux, avait permis de révéler des pratiques qui n'étaient certes pas propres au club phocéen mais qui semblaient particulièrement développées sur les bords de la Méditerranée.

Un manque à gagner de 100 millions?

Certains joueurs vedettes de l'OM voyaient ainsi leurs salaires officiels complétés par des honoraires versés à des sociétés gérant leur «droit d'image», basées dans des paradis fiscaux, ou avaient bénéficié de prêts qu'ils n'auraient pas à rembourser. Des sommes importantes et pas toujours justifiées avaient été attribuées à des «intermédiaires» étrangers. Le 4 juillet 1991, le procureur avait adressé à la Chancellerie un rapport accablant décrivant ces pratiques. Il faisait part de son *«intention de requérir l'ouverture d'une information des chefs de faux, usages de faux et abus de confiance dès la fin de la session parlementaire»*. Deux informations judiciaires ont finalement été ouvertes, les 21 février et 16 avril 1992, au tribunal de grande instance de Marseille. Mais aucun acte de procédure n'est encore intervenu.

Parallèlement, Bernard Tapie s'était engagé en 1990 avec Michel Charasse, alors ministre du budget, dans une croisade visant à assainir les pratiques financières des clubs. Malgré les transferts de Jean-Pierre Papin (80 millions de francs), Chris Waddle ou Carlos Mozer, héros des supporters marseillais, la régularisation de certaines situations a dû considérablement grever le budget du club puisque plusieurs joueurs ont dû attendre la victoire en coupe d'Europe pour se voir enfin régler leurs primes et des arriérés de salaires qui se chiffraient à plusieurs millions de francs.

Dans cet élan d'assainissement, Bernard Tapie avait aussi régularisé, à la veille de la finale européenne, ses relations avec les collectivités en signant avec la ville, le département et la région des accords de partenariat assurant au club quelque 35 millions de francs par an. Afin de défendre son trophée européen, l'OM a recruté cette saison le meneur de jeu portugais Paolo Futre et les Auxerrois Daniel Dutuel et William Prunier, dont les transferts n'ont pas encore été réglés. Les dirigeants auxerrois auraient exigé que Bernard Tapie se porte caution de ces transferts sur ses biens personnels. Une partie de la somme devait être prélevée sur les futurs droits de télévision que l'OM allait percevoir pour sa participation à la prochaine coupe d'Europe.

A quelques heures des réunions de la Commission supérieure juridique et de discipline de la Ligue nationale, puis du Comité exécutif de l'UEFA, Bernard Tapie avait multiplié dans la presse les menaces sur les conséquences d'une exclusion de son club : *«Sortir l'OM de l'Europe, c'est tuer le club. Moi, j'arrête. Je n'ai pas un effectif et un budget qui peuvent vivre sans la coupe d'Europe»* (2).

Dans l'*Equipe* du 6 septembre, le président de l'OM détaillait le manque à gagner engendré par une telle mesure : 30 millions de francs de droits de télévision; 20 millions pour les recettes des deux premiers tours; 10 millions du sponsor; 25 millions pour l'annulation de la Coupe intercontinentale contre le champion d'Amérique du Sud; 20 millions pour l'annulation de la Super coupe contre le vainqueur de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe; 8 à 10 millions par match pour les six rencontres de la Ligue des champions. Au total, le manque à gagner se chiffrerait ainsi à plus de 100 millions de francs.

GÉRARD ALBOUY

(1) L'*Equipe* du 6 septembre.

(2) *Libération* du 3 septembre.

□ **Robert Vigouroux briguera un nouveau mandat de maire de Marseille.** – Le maire de Marseille, Robert Vigouroux, sénateur (rattaché au groupe PS) des Bouches-du-Rhône, annonce, dans un entretien publié par *le Provençal* lundi 6 septembre, qu'il sera de nouveau candidat aux élections municipales de 1995 pour mener à bien le dossier d'un centre euro-méditerranéen et celui de l'intercommunalité. Estimant que Marseille va mieux, malgré le *«gros point noir du port autonome pour lequel il faudrait organiser un «Grenelle»*, M. Vigouroux estime que *«l'idée-force pour redonner une activité à la ville»* est de développer le *«tertiaire international»*.

Se situant toujours dans la *«mouvance de gauche»*, le maire de Marseille précise qu'il voit peu de différence entre *«le socialisme libéral et le libéralisme social»* et qu'il n'exclut pas de se présenter aux électeurs à la tête d'une liste d'«ouverture».





excluant l'équipe marseillaise de la Coupe d'Europe

l'avenir du club de M. Tapie

En 1991, alors qu'il venait d'être sanctionné en France par la Ligue nationale pour un *«manquement grave à la morale sportive»* (des soupçons de corruption pesaient déjà sur l'OM mais la justice n'avait pas été saisie), M. Tapie avait déjà menacé de démissionner. Il n'en avait rien fait, expliquant qu'il avait changé d'avis en constatant le soutien que lui apportaient joueurs et supporters. En sera-t-il de même cette année?

Le football français dans l'impasse

La situation est bien plus grave, surtout sur le plan financier (*lire l'article de Gérard Albouy*). Dès lors, trois scénarios paraissent envisageables : soit M. Tapie «vend» ses meilleurs joueurs (le Portugais Paolo Futre, le Croate Alen Boksic, les Français Didier Deschamps et Basile Boli) pour compenser le manque à gagner provoqué par l'exclusion et poursuivre malgré tout sa route avec un effectif restreint; soit il cherche tout de suite à céder l'OM à un «repreneur» (la Ligue, qui ne peut se priver d'un club à Marseille, pourrait l'aider à en trouver un); soit il dépose le bilan du club et quitte le football avec pertes et fracas, en révélant ce qu'il sait des pratiques en vigueur dans le football (cette perspective inquiète bien des dirigeants).

Tout dépend en fait de l'état de santé exact des finances de l'OM. Mais seul M. Tapie lui-même peut apporter un diagnostic sur ce point.

Son départ, surtout s'il devait être précipité par une mise en examen dans l'affaire de Valenciennes, aurait néanmoins pour l'homme d'affaires des conséquences politiques importantes. Déjà aux prises avec un autre dossier encombrant (l'affaire Testut, filiale du groupe Bernard Tapie Finance), et sous la menace d'une invalidation de son élection du mois de mars par le Conseil constitutionnel, M. Tapie risque de perdre du terrain dans sa course à la mairie de Marseille. A moins qu'un départ bien préparé – qui le verrait jouer le rôle de la «victime» d'une cabale partie de Valenciennes pour aboutir à Zurich – ne lui permette de «rebondir» de manière spectaculaire...

Car M. Tapie sait bien que son dernier atout est à Marseille, dans la passion de ses habitants pour leur équipe de football. Or la cité phocéenne, passée en trois mois et demi du triomphe de Munich à la déchéance de Zurich, reste solidaire de son OM. Elle fait sienne la thèse du *«complot»* et de la *«machination»* que les dirigeants du club ne cessent de lui proposer. *«Ils veulent tuer l'OM»*, assure la ville, prête à dénoncer les *«tueurs»* présumés : les dirigeants du football français, les journalistes parisiens, les clubs rivaux (Monaco et le Paris-SG), les policiers lillois, les magistrats valenciennois et, bien sûr, les dirigeants de l'UEFA. Les Marseillais se mobilisent en faveur d'un club qui a fait office, ces dernières années, de stabilisateur social, dans une ville en proie à de graves difficultés économiques.

L'enquête judiciaire en porte-à-faux

Dans l'immédiat, soumises à la vive pression des amateurs de football, les instances françaises de ce sport risquent de se retrouver dans une impasse. L'UEFA leur a en effet demandé de désigner un remplaçant à l'OM en Coupe des clubs champions . Le Paris-SG, second du championnat, Bordeaux, troisième, et Monaco, quatrième, ont d'ores et déjà annoncé qu'ils refusaient de prendre la place du club marseillais. Les dirigeants de Nantes disent qu'il se plieront au choix de la Fédération.

Le «cadeau» de l'Union européenne, s'il est attirant du point de vue financier – les retombées sont beaucoup plus importantes en coupe des champions qu'en Coupe des coupes ou en Coupe de l'UEFA, – est en fait empoisonné pour les autres grandes équipes du pays. Accepter de suppléer l'OM contribuerait à renforcer la thèse du «complot» avancée par les dirigeants marseillais. La Coupe des clubs champions se jouera-t-elle sans représentant français, même si cela doit poser un problème à TF 1, qui détient les droits de retransmission de cette compétition? Pour éviter une telle extrémité, l'équipe d'Auxerre, sixième du championnat, pourrait être appelée à la rescousse.

Reste enfin l'enquête judiciaire, qui se serait bien passée de cet énième rebondissement. A l'approche de la réunion de la commission supérieure juridique et de discipline (CSJD) de la Ligue nationale puis de celle du comité exécutif de l'UEFA, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, avait annoncé qu'il redoutait d'éventuelles sanctions sportives, susceptibles, selon lui, d'amener certains protagonistes de l'affaire à changer d'attitude devant la justice. La sanction frappant l'OM risque aujourd'hui de compliquer la tâche des enquêteurs. Ils vont devoir poursuivre leurs investigations dans un climat hostile, alors qu'un mouvement de solidarité se dessine en faveur de l'OM, à Marseille et dans le reste du pays.

Les investigations, tant pour l'affaire de corruption que pour les dossiers «annexes», sont pourtant loin d'être terminées. Elles ne le seront pas avant plusieurs mois. Les derniers chapitres de ce feuilleton sans fin restent à écrire.

PHILIPPE BROUSSARD

• *Lire page 23 la chronique de Daniel Schneidermann : «En berne».*

Le communiqué de l'UEFA

L'instance supérieure du football européen a publié, à l'issue de son comité exécutif, le texte suivant :

«Après avoir entendu les dépositions du président de la Fédération française de football (FFF), Jean Fournet-Fayard, et du président de la Ligue nationale de football (LNF), Noël Le Graët, le comité exécutif a noté avec regret qu'il n'y avait aucun compte-rendu décisif concernant les auditions entreprises par la Commission supérieure et de discipline de la LNF, compte-rendu d'abord attendu pour la fin du mois d'août et ensuite pour aujourd'hui après que nous avons attribué un délai supplémentaire.

» Le comité a été déçu de constater que la FFF a été incapable, pour diverses raisons, de produire les résultats de ses investigations sur cette affaire de la plus haute importance pour le football national et international.

» Le comité a considéré que le premier tour de la Coupe d'Europe des clubs champions doit débuter les 14 et 15 septembre 1993 et que l'Olympique de Marseille a été engagé à titre conservatoire dans la compétition 1993-94.

» Le comité estime que les principaux résultats de l'enquête du juge d'instruction en France, désormais connus du public, démontrent que des irrégularités ont été commises en liaison avec le match en question (déclaration des joueurs concernés).

» Le comité a considéré que cette affaire, qui dure depuis plus de trois mois et sur laquelle les autorités du football n'ont pris aucune décision concernant les compétitions sportives, portait un préjudice croissant au football et qu'un délai supplémentaire nuirait directement aux compétitions internationales.

» Considérant les faits ci-dessus, le comité a décidé, en vertu de l'article 6 paragraphe 1 en liaison avec l'article 28 des statuts de l'UEFA : de rejeter la demande de participation de l'Olympique de Marseille à la Coupe d'Europe des clubs champions comme mesure préventive afin de protéger la régularité des compétitions européennes pour les clubs.

» Le comité exécutif accorde jusqu'au mercredi 8 septembre 17 heures à la Fédération française de football pour proposer le nom d'un club pour remplacer l'OM en Coupe d'Europe des clubs champions. Les documents requis pour la participation (liste des joueurs, conformité du stade) pourront être soumis jusqu'au 10 septembre au plus tard.

» Cette décision est sans appel et sera applicable pour la saison 1993-94. Le comité se réserve le droit de reconsidérer la participation de l'OM aux compétitions européennes au début de la saison 1994-95.» Signé : Lennart Johansson, président de l'UEFA, avec copie à l'OM et à la FIFA.»

Les réactions au sein de l'équipe de France

Remous au bord du lac

TAMPERE (Finlande)

de notre envoyé spécial

Gérard Houllier, le sélectionneur de l'équipe de France, pensait avoir édifié suffisamment de digues pour protéger son domaine réservé. Il avait prévenu les journalistes que la sélection reste *«sacrée»*, qu'il faudrait être *«pernicieux et pervers»* pour songer à troubler la préparation de son groupe en évoquant l'«affaire» avant une rencontre en Finlande, mercredi 8 septembre, décisive pour la qualification pour la Coupe du monde 1994.

Las, les remous du match Valenciennes-OM auront rattrapé l'équipe de France, sur un petit terrain des environs de Tampere, au bord d'un lac aux eaux noires. Les joueurs ont appris l'éviction du club marseillais de la Coupe d'Europe dans le car qui les conduisait vers leur premier entraînement finlandais. Ils ont improvisé une réunion de crise, autour de leur sélectionneur, dans la baraque en bois qui leur servait de vestiaire. Puis ils ont tenté de noyer le choc d'une sanction que personne ne semblait avoir prévue dans la routine d'une séance d'entraînement.

Les regards ont convergé vers deux joueurs, le milieu de terrain Didier Deschamps et le défenseur Marcel Desailly, les deux derniers membres d'une équipe marseillaise qui a longtemps fourni son ossature au groupe tricolore. Leur présence justifiait que Gérard Houllier oublie un instant sa règle de silence pour les autoriser à livrer leur désarroi.

« Les joueurs payent »

«Il est normal, à partir du moment où la justice est saisie, que les fraudeurs soient sanctionnés, a expliqué Didier Deschamps, étonnamment serein. *Mon seul regret est que ce soient les joueurs qui payent encore une fois. On nous enlève un peu de cette joie qui a été la nôtre pendant des semaines. Et encore, nous sommes des privilégiés par rapport aux autres qui sont restés à Marseille : nous avons devant nous le plaisir d'un match important.»*

Mercredi, une victoire suffirait presque à l'équipe de France, et à ses deux Marseillais, pour se qualifier pour la Coupe du monde. Histoire d'adoucir d'une bonne nouvelle le début de semaine amer du football français.

J. Fe.

SOCIÉTÉ

L'exclusion de l'équipe marseillaise de la Coupe d'Europe de football

Pour les supporters : « Un jugement avant le jugement »

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Les nuages se sont accumulés pendant l'après-midi, tandis que les fidèles, tendus, attendaient la nouvelle devant le siège, non loin du Stade-Vélodrome. Et puis, l'orage a grondé et la pluie est venue balayer les derniers espoirs : l'OM ne jouerait pas la Coupe d'Europe. Une soirée décidément trop triste : la plupart des Marseillais sont restés chez eux. Il n'y aura pas de manifestation aujourd'hui sur le Vieux-Port. Normal : *« C'est là-haut qu'il faudrait aller pour tout casser »*, menace un groupe de chauffeurs de taxi. Mais Valenciennes est bien loin.

Malédiction sur la ville

« Ce qu'ils ont fait, ce n'est pas propre, c'est une infamie, un scandale. » Les Marseillais sont sous le choc. Quelques-uns sont tout de même venus chercher un réconfort dans les nombreux bars de supporters. Là, on ressasse les mêmes griefs. *« S'ils voulaient s'en prendre à Tapie, ce n'était pas la peine de liquider l'OM dans le même mouvement. » « La France est un pays de Poulidor; on n'y aime pas les gagnants. » « Ils »* sont accusés de tous les maux. *« Ils » : « les jaloux, les traîtres ».* Les responsables du football français d'abord. *« Aujourd'hui, ils versent des larmes de crocodile; hier, ils pleuraient moins pour les victimes de Furiani. »* Et puis il y a ces *« Messieurs de la capitale ». « Un CRS à moitié assassiné par les hooligans du PSG, ça fait moins de remous que 250 000 francs enfouis dans un jardin. »*

Les Marseillais n'en démordent pas : la décision de l'UEFA est *« un jugement avant le jugement, une condamnation sans preuves ». « Ils disent que nous avons triché contre la petite équipe de Valenciennes pour nous humilier, sinon ils nous auraient accusés d'avoir acheté les Milanais »*. Les supporters qui s'interrogent sur l'honnêteté des milieux du football préfèrent garder leurs doutes pour eux. De toute façon, le problème à leurs yeux est ailleurs. Pourquoi les catastrophes s'abattent-elles en série sur la Canebière et sur son port? La thèse du complot s'impose, même si on ne l'évoque qu'à demi-mot. *« On nous enlève la SNCM et maintenant l'OM. »* Une malédiction semble s'acharner sur la ville. Avec ses 20 % de chômeurs, elle n'avait pas besoin de ce nouveau coup dur.

Jacques, le patron du Marengo, n'appartient pas à ceux dont l'émotion fait trembler la voix : *« Les Marseillais sont fiers; le président du club n'a qu'à démissionner; comme ça, nous jouerons en deuxième division. »* Que la France ne compte plus sur les joueurs de Marseille pour lui rapporter des victoires. Tant pis pour la Coupe du monde. Au Marengo, la soirée de deuil tourne à la fête amère. On sort les trompettes et les foulards, comme lors des heures de gloire.

Sur la corniche, Lolo, des Fiots bleus, un des plus célèbres cafés des fidèles de l'OM, rode son discours pour les journalistes, plus nombreux ce soir que les clients : *« Si le gouvernement défendait la France comme Marseille et son club, notre pays se trouverait après le Bangladesh. »* Au bar, deux jeunes de Martigues noient leur chagrin en se remémorant les bons souvenirs. D'abord la Coupe d'Europe (ils étaient à Munich) puis tous les grands matches depuis leur enfance. L'un arbore un badge représentant la fameuse Coupe, l'autre un pin's poli : *« Touchez pas à mon club. »*

L'alcool aidant, certains retrouvent des raisons d'espérer : *« Je considère que nous avons perdu le premier tour de la prochaine Coupe d'Europe : nous allons vivre une année de purgatoire, rien de plus »*, assure Lolo. Il traîne ici comme un goût de vengeance froide. *« Tapie ne se laissera pas faire, lui aussi a des dossiers. Et nous le soutiendrons tous. »*

MARTINE VALO

Les réactions

• **Jean Fournet-Fayard : « Profondément affecté ».** – Le président de la Fédération française de football (FFF) s'est dit *« personnellement profondément affecté par cette décision de l'UEFA qui n'a pas pris en compte les éléments que nous lui avions apportés. Ces éléments, certes, n'étaient pas très détaillés parce qu'ils reposaient sur la décision de surseoir à statuer de la commisson supérieure juridique et de discipline de samedi* (4 septembre) (...). *Pour nous, Marseille était engagé, nous n'avions pas dans nos propres dossiers des éléments à porter des accusations fondées contre l'OM. Il est absolument indispensable que des pays comme le nôtre disposent d'une juridiction sportive qui nous permette d'être plus en harmonie avec les instances internationales ».*

• **Noël Le Graët : « L'UEFA a tenu compte de rumeurs ».** – Le président de la Ligue nationale de football a estimé que que l'UEFA avait *« tenu compte des rumeurs »* pour exclure l'Olympique de Marseille de la Coupe d'Europe. *« Le football français a défendu ses procédures, il a défendu devant l'UEFA les règles qui sont les nôtres, les règles de droit. L'UEFA n'a pas souhaité entendre nos arguments, elle a estimé que les rumeurs étaient trop persistantes, que le battage médiatique pouvait nuire au football (...). Nos commissions de discipline n'ayant pas pu trancher, notre dossier était relativement modeste et ne donnait aucune indication pour exclure l'OM »* .

• **Jean-Louis Levreau : « Une décision terrible et injuste ».** – Pour le vice président de l'Olympique de Marseille, *« la décision d'exclure l'OM est terrible et injuste. Elle est tellement lourde de conséquences sur l'avenir du club qu'on se demande si les instances européennes ont bien tenu compte de l'importance de l'OM, dans sa ville, dans sa région et dans le football français avant de le condamner uniquement sur la base de rumeurs ». « On va mesurer rapidement,* poursuit-il, *les effets de cette décision sur l'équilibre socio-économique de Marseille (...). Il s'agit d'une manœuvre destinée à mettre Tapie en cause à la fois pour son action dans le sport et sur le plan politique. L'UEFA est ainsi entrée, qu'elle le veuille ou non, dans un jeu politique malsain ».*

• **Michel Coencas : « Je suis abasourdi... ».** – Le président de l'US Valenciennes, s'est déclaré *« abasourdi »*, après la décision de suspension de l'OM. *« Je pensais que les instances internationales suivraient les décisions de justice pour se déterminer. » « Ces décisions sont lourdes mais à la mesure des faits,* a-t-il ajouté, *car il est clair que le match du 20 mai* (entre Valenciennes et l'OM) *s'est déroulé dans des conditions anormales de corruption active et passive, et que le championnat s'en est trouvé faussé. » « Je crois que les tergiversations scandaleuses de la LNF et de la FFF ont été fatales à Marseille, car elles ont créé un sentiment de doute et entraîné cette décision gravissime. »*

• **Robert Vigouroux, maire (maj. prés.) de Marseille : « L'OM doit continuer à vivre ».** – *« J'admets mal qu'un verdict soit prononcé avant la lettre. Le fait qu'une institution supranationale décide d'une culpabilité est contraire à notre esprit de justice et à notre éthique. Mais l'OM, qui vit depuis des années, doit continuer à vivre. Quand cela va mal, c'est le moment où il faut rester et se serrer les coudes ». « Très choqué et ulcéré »* par la décision de l'UEFA, le maire de Marseille a demandé à ses concitoyens de *« ne pas réagir par la violence ».* Il a émis le souhait que *« Bernard Tapie reste à la tête de l'OM »* .

• **Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur : « Poursuivre le partenariat ».** – *« Je suis très triste. C'est une véritable catastrophe pour le club, les joueurs et les supporters. C'est aussi un mauvais coup porté à Marseille, car l'OM reste le facteur d'intégration majeur de notre ville. En tous les cas, la région poursuivra son partenariat avec le club pour la formation des jeunes des quartiers défavorisés. »*

MÉDECINE

Selon une étude publiée par des chercheurs français

L'« huile de Lorenzo » n'aurait aucune efficacité dans le traitement de l'adrénoleucodystrophie

Selon une étude publiée dans *The New England Journal of Medicine* (daté 9 septembre) par une équipe de chercheurs français dirigée par les docteurs Patrick Aubourg et Pierre-François Bougnères (unité de pathologie métabolique et hormonale du développement de l'INSERM), l'« huile de Lorenzo » enrichie en acides oléique et érucique ne permet pas d'améliorer l'état clinique des patients atteints d'adrénoleucodystrophie, une maladie génétique neuro-musculaire extrêmement grave.

Le miracle aura en définitive duré le temps d'un film. Le temps d'apprendre à connaître l'histoire de ce petit garçon – Lorenzo – dont les parents, Augusto et Michaela Odone, ont refusé l'inéluctable lorsqu'ils ont appris la nature du mal dont souffrait leur enfant. Avec l'énergie du désespoir, au prix de mille recherches, ils s'étaient persuadés qu'il était possible de freiner le cours de l'adrénoleucodystrophie (ALD) – une maladie génétique liée au chromosome X, atteignant un garçon sur 15 000 et caractérisée par une atteinte massive de la myéline du cerveau – en administrant de fortes doses d'acide oléique. La maladie étant caractérisée par une accumulation de lipides particuliers (appelés acides gras saturés à très longue chaîne), ils pensaient qu'un apport exogène d'acide oléique permettrait de faire baisser considérablement le taux d'acides gras saturés en excès dans l'ALD et, ainsi, d'infléchir le cours de la maladie.

Sorti l'an dernier, un film de George Miller, intitulé *Lorenzo*, racontait l'histoire de cette lutte acharnée. Surmontant mille obstacles, les parents de Lorenzo parvenaient à fabriquer cette fameuse huile enrichie en acides oléique et érucique et à l'administrer à leur enfant. Quelques semaines plus tard, le taux d'acides gras saturés à très longue chaîne avait chuté. L'état clinique de Lorenzo s'était stabilisé.

A sa sortie, le film fut très mal accueilli par les journaux scientifiques. Traitant le film de *« pernicieux »*, le docteur Fred Rosen (Center for Blood Research, Boston) alla même, dans les colonnes de la revue scientifique britannique *Nature*, jusqu'à traiter Mme Odone d'*« hystérique »* et de *« monomaniaque »*. Plus sereinement, une équipe de chercheurs français spécialisée dans l'adrénoleucodystrophie (1) décida, pour en avoir le cœur net, de mettre en œuvre un véritable essai thérapeutique avec l'« huile de Lorenzo ». Publiés dans le prochain numéro du *New England Journal of Medicine*, les résultats de cette étude sont très décevants. Au bout de 33 mois de traitement, en dépit d'une très nette diminution du taux d'acides gras saturés, aucune amélioration clinique n'a été observée. Comme 5 à 10 % des enfants atteints par cette maladie, Lorenzo avait stabilisé sa maladie sans que l'on puisse dire que la fameuse huile y était pour quelque chose. Pour autant, tout espoir d'arriver, un jour, à mettre au point un traitement contre l'ALD n'est pas perdu. L'isolement du gène de la maladie donne le double espoir de parvenir à mettre au point un modèle animal, et d'envisager des expérimentations de thérapie génique consistant à transférer un gène normal de l'ALD dans les cellules de moelle osseuse (actuellement, la greffe de moelle osseuse est le seul traitement qui, dans cette indication, ait fait la preuve d'une certaine efficacité).

FRANCK NOUCHI

(1) Cette équipe a réussi, il y a quelques mois, en association avec l'équipe du professeur Jean-Louis Mandel (unité 184 de l'INSERM, Strasbourg), à isoler le gène de la maladie

Après la constatation de « sérieuses insuffisances »

Le contrôle des analyses biologiques médicales va être confié à l'Agence du médicament

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a annoncé, dans *le Quotidien du médecin* du vendredi 3 septembre, qu'elle avait *« décidé d'engager une réforme d'ensemble du dispositif »* de contrôle des analyses biologiques pratiquées en laboratoire, et que ce contrôle serait confié à l'Agence du médicament.

« Une inspection, demandée en décembre 1992, sur la qualité et l'organisation des contrôles de la biologie médicale est en cours, a-t-elle précisé, *et ses premières conclusions font apparaître de sérieuses insuffisances ».*

Jusqu'à présent, ces contrôles étaient effectués par des laboratoires agréés, sous l'égide de la commission de contrôle de qualité – dont Mme Veil annonce qu'elle sera *« réformée », « réactivée »* et renforcée au sein de l'Agence. Ces vérifications s'effectuaient selon des normes techniques qui étaient loin de faire l'unanimité.

« Les recettes affectées au contrôle de qualité seront sensiblement accrues », a assuré le ministre. L'Agence du médicament devra ainsi mettre au point une nouvelle procédure de validation et de suspension des réactifs enregistrés, tout en poursuivant une modernisation technique déjà largement engagée. L'Agence sera en outre chargée, avec la direction générale de la santé, de *« tirer les conséquences de l'ensemble des résultats de contrôle de qualité, y compris de prendre d'éventuelles sanctions ».*

Pour mener à bien la réorganisation de l'encadrement de la biologie médicale, Simone Veil compte *« proposer au Parlement une modification de la loi »* du 4 janvier 1993 portant création de l'Agence du médicament. Il s'agit, selon elle, de *« bien marquer que les décisions de l'agence sont prises au nom de l'Etat et* [de] *permettre les recours devant le ministre ».*

La Fédération des biologistes de France, qui rassemble plus de 1 200 laboratoires, a approuvé, dans un communiqué publié lundi 6 septembre, le projet de réforme annoncé par Mme Veil. L'organisation a souhaité l'élaboration d'un guide de bonne exécution des analyses, des moyens de contrôle auprès des biologistes directeurs de laboratoires, et s'est prononcée en faveur d'un *« renforcement du contrôle de qualité des analyses, assorti de sanctions en cas de résultats erronés ou imprécis »* .

FAITS DIVERS

ANGLETERRE : causant des millions de livres de dégâts

Des émeutes ont éclaté dans une prison « modèle » du Lancashire

LONDRES

de notre correspondant

Pendant plus de huit heures, la majorité des 745 détenus de la prison de Wymott, située près de la ville de Leyland, dans le comté de Lancashire (côte ouest de l'Angleterre), se sont livrés, lundi 6 septembre, à des déprédations massives tout en affrontant les forces de l'ordre. Cette émeute, la plus grave depuis la « révolte » de la prison de Strangeways, en 1990, a été maîtrisée dans la matinée de lundi, après l'intervention de plusieurs centaines de policiers pour rétablir l'ordre et empêcher la fuite des prisonniers. Des incendies ont été allumés et les trois-quarts des locaux ont été partiellement ou totalement détruits. Selon une première estimation du ministère de l'intérieur, le coût des dégâts dépasserait vingt millions de livres, soit environ cent-soixante-quatorze millions de francs.

Le gouvernement a ordonné une enquête qui a été confiée à l'inspecteur en chef des prisons, le juge Stephen Tumim. Ce magistrat, réputé pour son indépendance, avait sévèrement critiqué, en octobre 1992, la situation prévalant à Wymott, mettant notamment en cause les brimades entre détenus et la consommation de drogues. Le juge avait souligné que certaines zones de la prison étaient des *« endroits interdits »* pour les surveillants, notamment la nuit. Il ajoutait : *« Il est difficile d'imaginer un environnement plus corrompu dans lequel placer un délinquant ».* La prison de Wymott, ouverte en 1979 et destinée à l'origine à des condamnés devant purger des peines ne dépassant pas dix-huit mois de détention, a déjà été le théâtre de troubles en 1986. Il s'agit pourtant d'une prison dite « modèle » : les détenus possèdent la clé de leur propre cellule et peuvent aller et venir à leur guise à l'intérieur du périmètre carcéral.

Lorsque les troubles ont éclaté, sept surveillants titulaires et onze auxiliaires étaient en service. Le manque d'effectifs, un certain climat d' « anarchie » et d'intimidation sont réputés être à l'origine de ces incidents. Les syndicats de surveillants mettent également en cause les récentes déclarations du ministre de l'intérieur, Michael Howard, qui a critiqué le régime trop laxiste régnant dans certaines prisons. Cette émeute intervient quelques jours après que M. Howard eut annoncé son intention de poursuivre le programme de privatisation des prisons : deux établissements sont déjà gérés par le secteur privé et dix autres devraient suivre. Selon John Bartell, le président de l'association des surveillants, l'émeute de Wymott est le résultat d'une politique qui oblige le système pénitentiaire à abaisser *« ses coûts et ses standards pour être compétitif avec le secteur privé ».*

L. Z.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Michael Chang en défense

Dernière surprise aux Internationaux de tennis des Etats-Unis, l'Américaine Martina Navratilova, tête de série numéro 3, a été éliminée, lundi 6 septembre, par la Tchèque Helena Sukova (n° 12). Les deux quarts de finale du bas du tableau opposeront cette dernière à Katerina Maleeva, qui a battu sa sœur Magdalena; et la Biélorusse Natalia Zvereva à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 2), qui ont respectivement dominé l'Argentine Maria-José Gaidano et la Française Nathalie Tauziat (n° 14). Chez les hommes, les deux premiers quarts de finale opposeront les Américains Michael Chang, tête de série numéro 7, et Pete Sampras (n° 2), vainqueurs du Sud-Africain Wayne Ferreira et du Suédois Thomas Enqvist; et l'Autrichien Thomas Muster au Russe Alexander Volkov, qui ont éliminé les Américains Brad Gilbert et Chuck Adams.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

Michael Chang et Pete Sampras se sont affrontés pour la première fois il y a un peu moins de quinze ans. Le premier avait sept ans, le second en avait huit. Qui remporta la partie? Michael Chang jure qu'il ne s'en souvient pas. Seul subsiste l'image d'un match difficile. *« A l'époque, j'étais plus grand que lui »*, plaisante-t-il. Il lui rend aujourd'hui huit centimètres. Haut de 1,73 mètre, Michael Chang est le plus petit des dix meilleurs mondiaux : une ineptie sur le circuit international où les joueurs sont de grands gabarits au service puissant. Quinze ans après, il va rencontrer Pete Sampras en quarts de finale et pour la première fois aux Internationaux des Etats-Unis.

Depuis, Pete Sampras est devenu, un temps, numéro un mondial, puis le dauphin de Jim Courier. Un bon élève, un mangeur de tournois. Quels que soient les exploits qu'il pourra réaliser, Michael Chang restera toujours ce petit bout de joueur perclus de crampes, servant un service à la cuiller contre Ivan Lendl et le battant en huitièmes de finale avant de devenir le plus jeune vainqueur de Roland-Garros. Depuis, il est admiré pour repêcher toutes les balles et les transformer en points gagnants, devant des adversaires dégoûtés.

Musculation et parties de pêche

Le Sud-Africain Wayne Ferreira, lundi, a vu son élégant jeu de service-volée mouché par le « petit ». Chang rattrapait tout, une volée claquée qu'il allait chercher dans les bâches, repartant du fond du court pour aller cueillir une amortie. *« C'est un joueur à qui il ne faut pas donner un point »*, explique sobrement le vainqueur. On lui reproche d'être un matamore du fond du court : *« Si je joue contre Goran Ivanisevic ou Richard Krajicek, ils tireront ace sur ace,* répond-il. *Cela, c'est frustrant ».*

Plus que son jeu, la carrière de l'Américain est des plus frustrantes. Depuis Roland-Garros, en 1989, il n'a pas réalisé d'exploit, son jeu de défense étant devenu désuet. Il est septième joueur mondial, à se demander si l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels n'a pas commis d'erreur dans le classement. Il fut battu au deuxième tour à Paris et au troisième tour à Wimbledon et n'a pas gagné de tournois pendant six mois. Chang ne fait plus peur.

Les choses ont changé il y a trois semaines. Il est revenu aux Etats-Unis encore plus trapu, après deux semaines de préparation musculaire intense. Ses jambes sont plus véloces, sa vitesse de déplacement plus démoralisante. Finaliste à Los Angeles et à Long-Island, vainqueur à Cincinnati, il est brusquement devenu un favori pour Flushing Meadow. Avec Boris Becker, il est le seul capable de venir bousculer une compétition décapitée par l'élimination de ses têtes de série et promise à une finale entre Jim Courier et son dauphin, Pete Sampras.

Son quart de finale contre le numéro deux mondial est attendu, comme s'il devait présager la victoire finale. Ce dernier ne s'est pas éternisé sur le sujet. Il a préféré parler de ses parties de pêche, chez lui, dans le Nevada, au bord d'un lac où il se réfugie entre deux séances de musculation : *« Le problème,* dit-il, *c'est que je n'attrape que des petits poissons ».*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du lundi 6 septembre

SIMPLE MESSIEURS

Quatrième tour

Troisième quart du tableau

T. Muster (Aut., n° 12) b. B. Gilbert (EU) 6-2, 7-5, 6-7, 6-3; A. Volkov (Rus, n° 14) b. C. Adams (EU) 6-2, 7-6, 6-1.

Quatrième quart du tableau

M. Chang (EU., n° 7) b. W. Ferreira (RSA) 6-4, 6-3, 6-4; P. Sampras (EU., n° 2) b. T. Enqvist (Suè.) 6-4, 6-4, 7-6.

SIMPLE DAMES

Quatrième tour

Troisième quart du tableau

K. Maleeva (Bul.) b. M. Maleeva (Bul, n° 10) 6-2, 6-3; H. Sukova (Rép. Tch, n° 12) b. M. Navratilova (EU., n° 3) 7-5, 6-4.

Quatrième quart du tableau

N. Zvereva (Bié.) b. M.-J. Gaidano (Arg.) 6-0, 6-2; A. Sanchez-Vicario (Esp., n° 2) b. N. Tauziat (Fra., n° 14) 6-4, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série).

□ **MOTOCYCLISME : Wayne Rainey paraplégique.** – L'Américain Wayne Rainey, triple champion du monde de vitesse, qui avait chuté, dimanche 5 septembre dans le Grand Prix d'Italie, restera paralysé des membres inférieurs. Les médecins de l'hôpital de Cesena, où il avait été transporté, ont diagnostiqué une lésion irréversible de la moelle épinière au niveau de la sixième vertèbre lombaire.

Kaige et la censure

Succès public pour une version

Jeux d'ombres

CULTURE

CINÉMA

Chen Kaige et la censure invisible

« Adieu ma concubine » sort à Pékin sans l'accord du cinéaste

VENISE

de notre envoyée spéciale

« *Mon film* Adieu ma concubine *va être projeté à Pekin ? C'est ce que j'ai entendu dire. Ou du moins, c'est que j'ai lu dans le* Herald Tribune. » Au Lido, Chen Kaige, juré de la 50e Mostra affirme ne pas savoir, ne pas avoir été averti de la sortie dans la capitale de son pays, du film qui a obtenu la palme d'or de Cannes 1993 (*ex aequo* avec *la Leçon de Piano*, de Jane Campion).

Le film, vendu dans le monde entier, a reçu partout en Occident, confirme-t-il, le même accueil chaleureux, adhésion aux deux personnages principaux, (« couple » d'interprètes de l'opéra chinois que l'on suit dans leurs indissociable vie personnelle au travers des soubresauts de la vie de la Chine), découverte d'une culture lointaine.

« *Mais il y a eu aussi les réactions du public chinois*, dit Chen Kaige, *le film a été présenté à Shangaï. On l'a davantage reçu là-bas comme une métaphore sur la situation de la Chine, sur le statut de solitude qui y est fait à l'artiste. J'adhère assez à cette interprétation. Que ce soit dans la vieille Chine ou dans la jeune Chine.*

» *Je ne suis pas surpris de n'avoir pas été averti du destin de* Adieu ma concubine *dans les mois qui viennent. Toute cette affaire est peu claire. Longtemps, à Pékin, le silence a entouré le film. Puis on m'a fait comprendre qu'il serait escamoté si je ne consentais pas à changer certaines choses. Mais évidemment, pas d'instructions spécifiques. Et surtout aucune lettre, aucune trace écrite. Tout s'est passé par téléphone et jamais directement avec moi. Ce sont les directeurs des studios de Shangaï, où j'avais tourné, qui ont fini par me dire qu'on leur avait dit de me dire ce qu'on attendait de moi. Que je coupe tout ce qui avait à faire avec la révolution culturelle et l'homosexualité ! C'est absurde.*

» *Pour l'instant ma seule protection est de ne pas m'être opposé directement aux autorités, de n'avoir jamais négocié quoi que ce soit. Je sais ce qu'ils veulent, ils veulent que moi je fasse des coupes, que moi j'opère une censure sur mon propre travail. Il n'en est pas question. S'ils veulent changer, qu'ils changent, je ne veux pas le savoir. Mais pour attaquer, je dois attendre. Attendre de voir la nouvelle version de* Adieu ma concubine. *Mes amis, là-bas, me disent ne pas être trop pessimistes. Parce que la comité olympique va bientôt se réunir pour examiner la candidature de Pékin aux Jeux de l'an 2000, et qu'il vaudrait mieux donner une image libérale...* »

Chen Kaige travaille déjà à son prochain film. Tourné une nouvelle fois aux studios de Shangaï, *l'Ombre de la fleur* sera joué par Leslie Cheung, une des vedettes de *Adieu ma concubine* et une très jolie comédienne encore inconnue (« *Nous n'avons pas assez d'une seule Gong Li* », dit Chen Kaige, en souriant, et précisant que son épouse et interprète favorite tourne actuellement avec Zhang Yimou et a un calendrier très chargé). *L'Ombre de la fleur* se déroulera dans la Chine effervescente des années 20, qui se donne une République, qui s'ouvre à l'Ouest, qui ressemble beaucoup selon Chen Kaige à la Chine d'aujourd'hui.

« *Et ce sera une histoire d'amour vécue par des gens très jeunes*, précise le cinéaste. *L'âge des passions c'est celui de Romeo et Juliette. Moi, je n'ai pas pu le vivre : j'étais soldat.* »

DANIELE HEYMANN

Succès public pour une version expurgée

PÉKIN

de notre correspondant

Initialement retiré de l'affiche après une brève apparition fin juillet, soupçonné d'être officiellement interdit par les censeurs communistes, le film de Chen Kaige *Adieu ma concubine*, première œuvre d'un cinéaste de Chine populaire à décrocher la Palme d'or à Cannes, est finalement sorti à Pékin dans une version légèrement expurgée.

Le secrétariat de l'auteur et les responsables du ministère de la culture indiquent que de nombreuses petites coupes ont été opérées par rapport à la version montrée à Cannes. Il appartiendra à l'auteur de juger, quand il rentrera, si elles constituent un caviardage, une véritable censure, ou un compromis acceptable.

Dix fois le prix normal

La décision d'autoriser finalement sa diffusion semble à tout le moins d'ordre politique : l'interdit noircissait le tableau d'une Chine se disant « plus ouverte » pour l'éventualité des Jeux olympiques de l'an 2000 et quelque haute personnalité a eu le bon sens de s'en rendre compte. En attendant, la foule se presse dans les salles qui affichent la longue histoire de l'amitié entre les deux acteurs de l'Opéra de Pékin, malgré le fait que le prix des places ait été porté, pour une raison inexpliquée, à environ dix fois le prix normal pour un film produit en Chine, soit bien plus encore que pour les films étrangers projetés d'habitude.

En tout cas, cet ostracisme par l'argent n'empêche pas les salles de faire de la publicité à son sujet, même si la presse officielle n'a pas fait un triomphe au film. Celui-ci n'en connaît pas moins un certain succès grâce à la circulation de versions intégrales en cassettes vidéo piratées, ce qui n'est pas fait pour arranger les affaires financières de l'auteur.

Adieu ma concubine n'a pas pu sortir à Taïwan, en raison d'une réglementation ancienne toujours en vigueur, alors même que le film a été pour bonne part financé par de l'argent taïwanais. Même si les pouvoirs n'en sont plus, comme autrefois, à orchestrer des campagnes de dénonciation contre un film n'ayant pas l'heur de plaire en haut lieu, la Chine politique et le cinéma ont décidément toujours du mal à faire bon ménage.

FRANCIS DERON

XIVe Festival des films du monde *de Montréal*

Images de femmes

Au milieu d'une sélection pléthorique les réalisatrices affirment leur individualité

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Au quatorzième Festival des films du monde de Montréal qui s'achevait ce lundi 6 septembre avec la projection du *Bleu* de Krzystof Kieslowski, il fut question de sexe, de sexe et encore de sexe. Imbécile : *l'Amant bilingue*, de l'espagnol Vicente Aranda avec Ornella Muti. Pitoyable et obsessionnel : *Journal d'un maniaque*, de Marco Ferreri. Pathétique : *le Journal de Lady M.*, d'Alain Tanner, où Myriam Mezières, co-scénariste et principale interprète, nous révèle plus qu'on n'en voudrait savoir. Explicite et nostalgique : le documentaire *Sex Is...*, de Marc Huestis, sur le sida et le San Francisco d'avant l'épidémie. Politique : *And the Band Played On*, de Roger Spottiswoode qui évoque l'inertie des milieux médicaux franco-américains au tout début de l'épidémie de sida.

Et c'est finalement la confusion des sexes qui est au centre du film (remarquable) de Paule Baillargeon, *le Sexe des étoiles*, présenté en ouverture du festival. Une adolescente se réfugie dans l'astronomie et l'observation des étoiles pour oublier une vie familiale dont le père est absent depuis longtemps. Et pour cause : c'est un transsexuel. En cachette de sa mère, elle renoue le contact avec « lui ». La jeune fille tentera de « reconstituer » le père, l'amenant à remettre pantalon, veste et cravate.

Dans le rôle du transsexuel, Denis Mercier, acteur de théâtre et grand gaillard, évite tous les pièges et tous les maniérismes. Le film de Paule Baillargeon est d'une audace et d'une justesse tranquilles : seule une femme pouvait réaliser (ou écrire) *le Sexe des étoiles*.

A Montréal, le festival proposait près de trois cents films, et ceux que les femmes avaient réalisés ont affirmé leur originalité, dans le choix des sujets comme dans la réalisation. En écho à *la Scorta*, présenté cette année à Cannes, Margarethe von Trotta choisit, dans *le Long Silence*, de raconter ce qu'aucun cinéaste mâle n'avait songé à aborder : la peur, le courage, puis le début de la révolte des épouses, filles ou mères des juges italiens, qui tombent sous les balles de la mafia.

Quoique encore inachevé, *les Enfants de mademoiselle Beauty*, de Pamela Rooks, est prometteur. S'inspirant de son propre roman, dont l'action est située dans l'Inde de 1936, Rooks traite d'un monde aux codes rigides, où une jeune institutrice anglaise qui tente d'empêcher la vente d'adolescentes par les proxénètes des temples, se trouve mise au ban d'une société aux rituels dépassés.

La Japonaise Yoko Naharashi se fiche éperdument de la notion de « film de femme » : elle fait des films, c'est tout ; il n'y a pratiquement aucun personnage féminin dans son *Winds of God* où, suite à un accident de la circulation, deux jeunes comiques de 1993 se retrouvent pilotes kamikazes dans l'armée japonaise en août 1945, juste avant Hiroshima et Nagasaki. Au contraire, Naharashi passe en revue les notions de patriotisme, de survie, de codes d'honneur désuets ou pas, hier comme aujourd'hui.

Parmi les films primés, deux œuvres tournaient autour de la limite entre compromis et compromission. Partant d'un cas réel, *Consuming Sun*, de John Zhang, cinéaste sino-américain, a pour personnage central un Chinois, engagé comme interprète par les forces japonaises occupant l'Indonésie mais secrètement opposé à tout conflit militaire. Il disparaîtra à la fin de la seconde guerre mondiale ; ce n'est que cinquante ans plus tard qu'on retrouvera ses écrits, détaillant ses menus compromis mais aussi les choix souvent pénibles qu'il dut faire pour que la postérité ne l'accuse pas de collaboration pure et dure. Le scénario, qui joue à saute-mouton par dessus les époques, est un bijou de construction.

Coproduit par la France (Parnasse Productions) et grand vainqueur au palmarès, *Trahir*, du Roumain Radu Mihaileanu, suit également l'aventure intérieure d'un écrivain et poète dissident qui, emprisonné, maltraité, accepte de collaborer avec la Securitate, à condition de « *ne révéler que ce que la police sait déjà* ». Mais lorsqu'on se fait prendre dans un système absurde auquel on croit se soustraire en y collaborant, ne vient-on pas à douter de tous et de tout ? En recevant son grand prix, Radu Mihaileanu dédiait son film « *à mes parents qui ont vécu ça, et à mes enfants, pour qu'ils n'aient pas à le vivre.* »

HENRI BÉHAR

Le palmarès

Grand Prix des Amériques : *Trahir*, de Radu Mihaileanu (Roumanie-France) ; **Grand Prix spécial du jury :** *And The Band Played On*, de Roger Spottiswoode (Etats-Unis) ;

Prix de la mise en scène (ex aequo) : *Tout ça pour ça*, de Claude Lelouch (France) et *la Madre Muerta*, de Juanma Bajo Ulloa (Espagne) ;

Prix de la meilleure contribution artistique : *Kalifornia*, de Dominic Sena (Etats-Unis) ;

Prix d'interprétation féminine : Carla Gravina dans *le Long Silence*, de Margarethe von Trotta (Italie-France) ;

Prix d'interprétation masculine (ex aequo) : Denis Mercier pour *le Sexe des étoiles* (Canada) et Johan Leysen pour *Trahir* ;

Prix du meilleur scénario : *The Heartbreak Kid*, de Michael Jenkins (Australie) ;

Prix du court métrage : *Quien mal anda, mal acaba*, de Carlos Sans (Espagne) premier prix ; *le Trieur* de Philippe Boon et Laurent Brandenbourger (Belgique) second prix.

□ **Trois nouveaux pensionnaires au Français.** – Trois nouveaux pensionnaires viennent d'être engagés à la Comédie-Française : Jeanne Balibar, interprète d'Elvire dans le *Dom Juan* mis en scène par Jacques Lassalle et présenté à Avignon ; Éric Ruf, qui, après avoir été don Carlos dans ce même spectacle, jouera Brooks dans *les Coréens* de Michel Vinaver, par Christian Schiaretti, au Vieux-Colombier ; enfin, Éric Doye, qui reprendra le rôle de Minard dans *le Faiseur* de Balzac, mis en scène par Jean-Paul Roussillon.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Jeux d'ombres

JEAN CAU tenait un Journal intime, dont voici des morceaux (*Composition française*, Plon). Le lecteur qui en attendrait des confidences triviales en sera pour ses 125 francs. On se doutait qu'un homme aussi corseté, de son vivant, et jaloux de son intime, n'ouvrirait pas, sitôt mort, son imper au premier venu. L'aveu, si c'est cela qu'on cherche, est à saisir au détour du style, cette musique qui fut tout, aux yeux de l'écrivain, et dont il jouait comme peu de ses contemporains. Faire des gammes en public, c'est déjà bien impudique ; disons : généreux !

Par « gammes », il faut entendre des remarques qui pourraient n'être pas datées, au quart de siècle près, et qui sont autant de brouillons, de secrets de fabrique. Sujets d'élection : l'impossibilité du roman, le cimetière des utopies, la disparition des uniformes, le naufrage de la grammaire. Hormis une *faena* parfaite ou des souvenirs de gosse, l'ensemble de notre monde, pour Cau, menace ruine et mérite dédain. La fin des choses l'excite, autant qu'elle le désole. Les thèmes crépusculaires ont toujours mieux flatté la plume que leurs contraires, espérances de progrès et autres ingénuités. Le nihilisme reste une croyance, et d'autant plus attachée à son objet qu'elle en tire de beaux frissons.

Une certaine contradiction jaillit de ces jeux d'ombres, plus indiscrets qu'ils ne s'en donnent l'air. Jean Cau n'a de cesse de surprendre et de suggérer, chez autrui, les réalités corporelles qu'il entend soustraire, en ce qui le concerne, à la curiosité publique, tout en tenant que ces réalités sont la matière première des destins un peu marquants, et l'occasion de rabaisser, en les perçant à jour, les grands de ce monde.

Ainsi s'expliquent les histoires de sexe que Cau relate sur Genet, les regards fouilleurs qu'il porte sur les mains de Valéry Giscard d'Estaing, les cheveux de Mme Thatcher ou les calvities de Leiris et de Foucault. Racine ôtait-il sa perruque pour écrire *Phèdre* ? Drôle de question, mais qui cache un trouble fécond. Mauriac aurait pu la poser. Du haut de la « *maigreur polissonne* » que lui voit Cau, l'auteur des *Mémoires intérieurs* cultivait le même coup d'œil du trou de serrure, et les effets littéraires, notamment les comparaisons animales ou minérales, qu'induisent ces curiosités réputées malsaines. N'était-ce pas lui qui peignait de Gaulle en cormoran, et se demandait ce que le général pouvait bien dire à Dieu quand son grand corps s'agenouillait au pied d'un lit ? C'est Céline traitant Montherlant de « *buste à pattes* » ; c'est Cau réduisant à ses masques en toc le même Montherlant, si fort qu'il l'admire et lui ressemble, ou visionnant, derrière l'immobilité du visage de François Mitterrand, l'impassibilité d'un « *gisant qu'on aurait redressé* ». *Bien vu, bien dit, non ?*

Ce serait trop simple, si le style ne tenait qu'à ce genre de réussite dans le croquis. Mais il est de fait qu'il y éclate souvent et que, chez Cau, il y culmine. A l'art du trait s'ajoute l'émotion que la présence du vécu sous l'apparat des mots nous soit rappelée par un jeune mort, et que, cette leçon de modestie, nous la tenions d'un orgueil de vivre récemment terrassé.

∴

L'auteur doit-il consentir à exister comme être de chair, ou s'éclipser et faire le mort, dès son vivant, au profit de sa seule prose ?

Périodiquement, des ascètes de la pure écriture rêvent de bouder l'histrionisme de l'époque, non par un surcroît de frime, mais pour de bon, comme y sont parvenus Beckett, Michaux, Char ou Gracq. Ils sont rares, car l'absence systématique des médias coûte de plus en plus cher en danger de n'être plus lu, ni édité.

Le philosophe et essayiste François George a pris ce risque, il y a quelques années, après des essais remarqués sur Sartre, Lacan, Marx, et une *Histoire personnelle de la France* au charme subtil. Non content de traiter de « *gourde* » un animateur de télévision sans qui les livres ne sont plus que bouteilles à la mer, il s'est coupé toute retraite vers le carriérisme veule de ses congénères (*Alceste vous salue bien*, La Manufacture 1988). Juré, craché : sa personne n'apparaîtrait plus nulle part, ni même son nom, ailleurs que dans des tirés-à-part de revues confidentielles.

Un certain François Maugarlonne est en train de faire la pige à François George. Imprimé comme à regret chez un improbable éditeur niçois, *Plan de la nuit* surenchérit dans la déploration misanthropique. La télévision n'est plus fustigée que comme une des hontes mineures d'un monde voué à l'extinction. A quoi bon la pensée, le sens, les mots ? A quoi bon cette illusion datée et locale appelée le *Moi* ? Tels Dupuis et Cotonet cherchant à définir le romantisme, ou l'ami Hubert de *Paludes*, un nommé Renaison et son complice Goliard inventorient les croyances devenues caduques à la fin de ce siècle, ainsi que les bonnes raisons de se taire à jamais.

Quitter la foire aux vanités ne suffit plus. Maugarlonne pose en fait qu'il n'y a rien à dire sur cette planète, et qu'il ne s'y trouvera bientôt plus personne. Il remâche l'absurdité noirâtre de tout salut par l'esprit, avec un *acharnement jubilatoire et qu'on espère, à tout le moins, thérapique*. Ces autres jeux d'ombres s'illuminent, à chaque page, de cohérence, d'intelligence, et d'un désespoir formidablement attachant à force d'authenticité.

De certains détails, il ressort, je le jurerais, que Maugarlonne et George ne font qu'un. Comme quoi ne disparaît pas qui veut. Comme quoi disserter sur le néant n'est pas parler pour ne rien dire. Au public de prouver que le talent peut encore se passer de visage, et la valeur de forfanterie !

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Histoire permanente du cinéma (v.f.) : le Tombeur de ces dames (1961, v.o. s.t.f.), de Jerry Lewis, 19 h ; Fièvre sur Anatahan (1953, v.o. s.t.f.), de Josef von Sternberg, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Montparnasse : Bande annonce : les Années folles (1960) de Miréa Alexandresco, Quartet, v.f.) de James Ivory, 14 h 30 ; Paris éternel : Paris, la Belle de Jacques et Pierre Prévert, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, les Dites-Cariatides (1984) de Agnès Varda, 16 h 30 : Paris souterain : Destin de Narcisse de Dominic Bechy, les Gaspards (1974) de Pierre Tchernia, 18 h 30 ; Belleville : Belleville lumière (1991) de Georges Goldman, Beau Temps mais orageux en fin de journée (1986) de Gérard Frot-Coutaz. 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE FUGITIF (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MÉTISSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (Vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VAL ABRAHAM (Por., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

« Jardins et cours de Belleville Ménilmontant », 14 h 30, métro Place-des-Fêtes (Paris pittoresque et insolite).

« De Picasso à Pissaro », 14 h 30, Bibliothèque nationale, dans le hall (Le Cavalier bleu).

« Un quartier piétonnier du vingtième siècle : le Front de Seine », 15 heures, sortie de la gare Javel, ligne C du RER (Monuments historiques).

« L'église néo-gothique Saint-Bernard de la Chapelle, au cœur du quartier de la Goutte-d'Or », 15 heures, sortie du métro Château-Rouge (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les jardins et congrégations religieuses du quartier Saint-Jacques/Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (M. Hager).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 heures, 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AVOCAT DU DIABLE. Film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

DANS LA LIGNE DE MIRE. Film américain de Wolfgang Petersen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HÉLAS POUR MOI. Film helvético-français de Jean-Luc Godard : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

KALIFORNIA. Film américain de Dominic Sena, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

MEDITERRANEO. Film italien de Gabriele Salvatores, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

TROIS COULEURS BLEU. Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE TRONC. Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 16 h, 18 h.

BLUE HOLOCAUST (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

BODYGUARD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

BOYZ'N THE HOOD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 45.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

GEORGINA, LA MOME PERVERSE. Brady, 10e (47-70-08-86) 21 h 40.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS Nº 3 (Hongkong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.

INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

MAITRESSE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 17 h, 20 h.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LES INDOMPTÉS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LORD JIM (Brit., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

1900 (It., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Vacances romaines, séances *mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30* ; Sabrina, séances jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ariane, séances ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Au risque de se perdre, sam., séances à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn *après ; Guerre et Paix, dim., film à 14 h,* séances à 17 h 15, 20 h 40 ; Charade, lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Funny Face, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). *Dandy, mer. 19 h 40, 22 h* (en présence de Peter Sempel, Nina Hagen, Nick Cave).

CARY GRANT, CHEFS-D'UVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Indiscrétions, mer. 20 h, *22 h ; l'Impossible Mr. Bébé, jeu. 20 h,* 22 h : Arsenic et Vieilles Dentelles, ven. 19 h 45, 22 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Madame porte la culotte, (en avant-première) *dim. 11 h T.U. : 30 F.*

DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Agent X 27, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Quai des brumes, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les *Contes de la lune vague après la pluie, ven.* à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Faucon maltais, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Lolita, dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; le Grand Sommeil, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Tombe les filles et *tais-toi, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h,* 21 h 30 Pl. : 30 F (2e personne invitée).

DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). *Paul* Tomkowicz, aiguilleur de tram, Les Raquetteurs, Moi, un Noir, dim. 14 h ; Corral, Yennendi, Les Maîtres fous, dim. 16 h ; les Bûcherons de la Manouane, A Saint-Henri, le 5 septembre, Les Architectes d'Ayorou, dim. 20 h ; la Lutte, Rouli-Roulant, V. W. Voyou, dim. 22 h.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, ven. 15 h 50 ; la Collectionneuse, lun. 15 h 50 ; l'Amour l'après-midi, mar. 15 h 50.

GORDON MATTA-CLARK (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Vidéos et films inédits, films mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 13 h 30, 14 h 30 (séances I), 15 h, 16 h (séance II), 16 h 30, 18 h 15 (séance III).

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34). Whisky à gogo, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Noblesse oblige, jeu., sam. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Tueurs de dames, ven., mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Passeport pour Pimlico, dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; l'Homme au complet blanc, lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). L'Heure du loup, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Une passion, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; le Silence, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; le Septième Sceau, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Persona, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; De la vie des marionnettes, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Cris et Chuchotements, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

L'ETRANGE FESTIVAL (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Twin Peaks, mer. 18 h 30, 20 h 45, 23 h 00 ; Fahrenheit 451, jeu. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; les Innocents, sam. à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; Nuit du court métrage, (2e nuit avec un programme de courts métrages inédits) sam. 22 h 30 ; le Voleur de Bagdad, dim. à 12 h 30, 16 h 30, 18 h 30 ; Schizophrenia, lun. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Visage d'un autre, mar. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.

LE DÉCALOGUE (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras, Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, mer., lun. à *13 h 50,* 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 3, tu respecteras le jour du Seigneur, Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, jeu. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 5, tu ne tueras point, Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux, ven. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas, Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, sam. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme, Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, dim., mar. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). *La Huitième Femme de Barbe-Bleue,* dim. 20 h, 22 h ; The Shop around the corner, lun. à 20 h, 22 h ; Sérénade à trois, mar. à 20 h, 22 h.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, *Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon),* 5e (43-54-15-04). Le Fantôme de la liberté, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, ven. à *14 h, 16 h,* 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Belle de jour, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet obscur objet du désir, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Voie lactée, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tristana, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

MANL DE OLIVEIRA : QUATRE GRANDS FILMS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Et puis elle est partie, Mon cas, mer. 19 h, jeu., lun. 16 h 30, dim. 14 h, mar. 21 h 30 ; les Cannibales, mer., ven. 16 h 30, jeu., dim. 21 h 30, sam., lun. 19 h ; Non ou la Vaine Gloire de commander, *mer., sam., lun., mar. 14 h,* ven. 21 h 30 ; la Divine Comédie, jeu., dim. 19 h, ven. 14 h, sam., mar. 16 h 30.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'Année des treize lunes, mer. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Secret de Veronika Voss, jeu. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; Prenez garde à la sainte putain, ven. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; Lola, une *femme allemande, sam. à* 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; le Mariage de Maria Braun, dim. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; la Femme du chef de gare, lun. à 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35 ; Effi Briest, mar. *à 13 h 45, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 25.*

RENÉ CLAIR CINÉASTE DE L'ÉLÉGANCE ET DE L'IRONIE, Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). La Beauté du Diable, mer., lun. à 14 h, 16 h, *18 h,* 20 h, 22 h film 5 mn après ; *Fantôme à vendre,* jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; le Million, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; 14-Juillet, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; les Belles de *nuit,* dim. à 14 h, *16 h, 18 h,* 20 h, 22 h film 5 mn après ; A nous la liberté, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Chronique d'un amour, mer., sam. 20 h, jeu. 16 h, lun. 14 h, mar. 22 h ; Femmes entre elles, mer. 16 h, jeu. 20 h, ven. 14 h, lun. 22 h ; l'Avventura, mer. 18 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h, lun. 21 h 30 ; la Nuit, ven. *21 h 30,* dim. 14 h, lun. 19 h, mer. 16 h 30 ; l'Eclipse, mer. 14 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30 ; le Désert rouge, jeu. 21 h 30, dim. 19 h ; Blow-up, mer., dim. 21 h 30, jeu., mar. 14 h, ven. 16 h 30 ; Profession : reporter, mer., mar. *19 h, jeu., lun. 16 h 30, sam. 21 h 30 ;* Identification d'une femme, jeu. 19 h, sam., lun. 14 h, dim. 16 h 30, mer. 21 h 30 ; le Cri, mar., mer. 14 h, jeu. 22 h, ven. 18 h, sam. 18 h, lun. 20 h ; Zabriskie Point, mer. 18 h, ven. 22 h, sam. 14 h, mer. 18 h ; la *Dame sans camélias, jeu., mar. 18 h,* ven. 20 h, sam. 22 h ; le Chine, lun. 16 h ; les Gens du Pô, Nettoyage urbain, Mensonge amoureux, Superstition, La Villa des monstres, Antonioni vu par Antonioni, Retour à Lisca Bianca, mer. 22 h, jeu. 14 h, ven. *18 h, sam. 18 h,* mar. 20 h.

VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la *rue Vilin,* mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h.

BLUE HOLOCAUST (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).
BODYGUARD (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
BOYZ'N THE HOOD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 45.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
GEORGINA, LA MÔME PERVERSE : Brady, 10e (47-70-08-86) 21 h 40.
HISTOIRES DE FANTÔMES CHINOIS N° 3 (Hongkong, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
MAITRESSE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 17 h, 20 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).
[illegible] (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LES INDOMPTÉS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LORD JIM (Brit., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
MARIAGE À L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
1900 (It., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Gaîté, 6e (46-33-10-82).
LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Action Écoles, 5e (43-25-72-07). Vacances romaines, séances mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sabrina, séances jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ariane, séances ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Au risque de se perdre, sam., séances à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après ; Guerre et Paix, dim., film à 14 h ; séances à 17 h 15, 20 h 45 ; Charade, lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Funny Face, mer., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86) : Dandy, mar. 19 h 40, 22 h [illegible]
CARY GRANT, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30) : Indiscrétions, mar. 20 h, 22 h ; L'Impossible Mr Bébé, jeu. 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, ven. 18 h 45, 22 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) : Madame porte la culotte, [illegible]
DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e [illegible]
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN [illegible]
ÉRIC ROHMER [illegible]
GORDON MATTA CLARK [illegible]

ÉCONOMIE

BILLET

Dynamisme et surchauffe en Chine

A un moment où les pays européens s'inquiètent d'une croissance trop faible, voire d'une récession, c'est plutôt l'inverse qui préoccupe le gouvernement chinois. Pékin vient ainsi de prendre de nouvelles mesures pour tenter de modérer la surchauffe qui menace l'économie chinoise. Les chiffres officiels pour le premier semestre sont édifiants : hausse de 13,9 % du PIB, de 25 % de la production industrielle, de 70 % des investissements, le tout s'accompagnant d'une hausse des prix de 23,3 % dans les villes en juillet, et ce, après une année 1992 qui avait déjà battu tous les records.

Tout cela confirme que l'économie chinoise est pleine de dynamisme, et qu'elle a réussi à faire sauter bien des carcans, ces carcans qui avaient tué les économies des anciens pays communistes européens. Mais cette croissance débridée, anarchique, déséquilibrée, porte en elle les germes d'une nouvelle crise, cinq ans après celle de 1988, qui avait conduit le premier ministre Li Peng à prendre des mesures de contrôle drastiques. Un an plus tard éclatait le «printemps de Pékin» dont personne n'a oublié les conséquences dramatiques. Cette fois, Li Peng étant en *«convalescence»* depuis des mois, c'est au vice-premier ministre Zhu Rongji que revient la lourde responsabilité de freiner la machine qui s'emballe, dans une atmosphère de fin de règne. Le père des réformes économiques, Deng Xiaoping vient de fêter ses quatre-vingt-neuf ans.

Il faut freiner la croissance sans l'arrêter, et sans paraître revenir sur la politique de libéralisation, d'ouverture et d'appel aux investissements étrangers même si ceux-ci se sont, en majorité, dirigés vers la spéculation immobilière. C'est à cette stratégie que s'emploie M. Zhu et qu'il vient de confirmer par la directive gouvernementale publiée, lundi 6 septembre. Celle-ci prévoit en particulier le gel des projets non prioritaires ou dépourvus de financement sérieux, qui *s'ajoute aux récentes* instructions du vice-premier ministre sur le remboursement des emprunts non autorisés. Mais les résistances des autorités locales sont d'autant plus fortes qu'elles ont su tirer profit de la réforme pour se développer hors des contraintes du plan, et se livrer à des «affaires» qui fleurent la corruption.

Pékin parviendra-t-elle à reprendre les choses en main ? Ce sera difficile. En attendant, les à-coups de la politique économique chinoise, ses oscillations entre dirigisme et libéralisme, sont préoccupants. Car si une économie ne se dirige pas, comme sous Mao Zedong, à coup de slogans, elle ne se conduit pas non plus comme un poids lourd avec de brusques changements de vitesse. Le succès de l'expérience chinoise dépend avant tout d'un bon pilotage économique.

PATRICE DE BEER

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré aux prix de l'Association économique européenne (AEE) (*le Monde* du 7 septembre), une erreur de transmission nous a fait attribuer un livre intitulé *The Theory of Incentive in Procurement and Regulation* (MIT Press) à J. Green et Jean-Jacques Laffont. Il s'agissait, en réalité, de *«l'ouvrage important»* publié récemment par Jean-Jacques Laffont et Jean Tirole et cité à la fin de l'article.

Guerre commerciale et effet d'annonce

La désescalade du crédit à la consommation

Reflet de l'âpreté de la concurrence bancaire, la baisse brutale, à 9 % (*le Monde* du 1er septembre), par la Caisse d'épargne Ile-de-France de son taux plancher de crédit à la consommation a déclenché une guerre commerciale. Tour à tour, le CIC Paris, le Crédit agricole Ile-de-France, l'ensemble du réseau de la Société générale et, pour finir, le Crédit du Nord (groupe Paribas) se sont alignés sur ces 9 %, sans manquer de le faire savoir. Dans une logique similaire, le Crédit mutuel méditerranéen propose aujourd'hui des prêts à la consommation destinés à la rentrée scolaire et limités à 8 000 francs au taux record de 7,90 %.

Phénomène relativement nouveau dans la banque, la concurrence s'apparente de plus en plus à celle du monde industriel ou de la grande distribution. Les prestations et les prix (en l'occurrence les taux) s'alignent sur ceux de la concurrence. La BNP, le Crédit lyonnais, et le CCF *«réfléchissent»* d'ailleurs à une riposte et devraient sans doute emboîter le pas aux autres établissements. Ne serait-ce que pour profiter également de l'effet d'annonce. Les opérations de promotion ont été bien orchestrées et tombent à pic, au retour des vacances et au moment même où la principale préoccupation du gouvernement devient la relance de la consommation.

Mais il n'est pas sûr que beaucoup de consommateurs puissent bénéficier d'un crédit «attrayant» à 9 % (il s'agit tout de même de 7 % hors inflation). Pour éviter de prêter à perte, les banques sont obligées de limiter au maximum leurs risques et s'entourent d'un luxe de précautions pour sélectionner les clients. Elles n'ont pas le choix. Le coût de la ressource pour des durées intermédiaires de un à sept ans représente pour elles environ 6,5 % pour les dépôts à vue et de 6 % à 7 % sur les marchés. Il faut y ajouter, pour en faire un crédit, des frais de gestion, le prix du risque et une marge bénéficiaire souvent inexistante sur des produits d'appel.

Sélection des clients

Les garde-fous mis ainsi en place par la Société générale pour limiter ses risques sont, aux yeux de ses concurrents, *«un modèle du genre»*. La durée du prêt (allant jusqu'à 7 ans) correspond à celle durant laquelle le coût de la ressource est le moins élevé sur les marchés. Le seuil minimum de 50 000 francs, également retenu par le Crédit du Nord, permet d'amortir plus facilement les frais de gestion. Enfin, le prêt est affecté à l'achat d'un bien durable, ce qui exclut les crédits de trésorerie, forcément plus risqués. Pour le Crédit agricole, la Caisse d'épargne ou le Crédit mutuel, qui disposent de dépôts abondants, le crédit à la consommation rapporte de toute façon bien plus que des prêts sur le marché interbancaire à 7,5 %. Mais il leur faut également limiter les risques. Ils les éliminent en grande partie en sélectionnant les clients. Le CIC introduit en plus une limite dans le temps à l'octroi des prêts et la Caisse d'épargne lie l'attribution d'un crédit à 9 % à la détention d'un produit d'épargne du type PEP, livret ou PEA.

En dépit de toutes les précautions prises par les banques, les établissements de crédit spécialisés comme le Cetelem, Sovac ou Sofinco se retrouvent dans une situation difficile. Ils ne disposent pas de dépôts et prêtent la plupart du temps de petites sommes, ce qui rend d'autant plus lourds les frais de gestion. Contrairement aux banques, ils ne connaissent pas leurs clients et ont – en théorie – plus de mal à identifier les risques. Même en obtenant sur le marché des ressources à 6 %, ils doivent y ajouter environ 3 % de frais de gestion et 2 % pour couvrir les risques. Il leur est très difficile aujourd'hui de descendre sous les 11 %. Ils font pourtant preuve d'une relative sérénité et rappellent qu'au milieu des années 80, au moment de la suppression de l'encadrement du crédit, les banques s'étaient précipitées sur le marché des prêts à la consommation. La croissance de ce type de crédit atteignait alors les 40 % par an. Mais la plupart des banques découvrant un nouveau métier ont très mal géré les risques, au point de voir se multiplier les problèmes de surendettement et d'enregistrer de lourdes pertes.

Le contexte est aujourd'hui bien différent. Les consommateurs et emprunteurs redoublent de prudence. Compte tenu des conditions sévères d'octroi, la relance ne viendra sans doute pas du crédit à la consommation. Une guerre des taux comparable entre établissements financiers, cette fois sur les crédits immobiliers, s'est produite au printemps dernier, sans effet majeur sur la demande. C'était déjà la Caisse d'épargne Ile-de-France qui avait mis le feu aux poudres en offrant des prêts à 8,95 % contre un minimum de 11 % à 12 % auparavant. Le Crédit foncier de France, la banque La Hénin, l'UCB et la Société générale étaient entrés dans la bataille en proposant notamment des crédits à taux révisables à la baisse et plafonnés à la hausse. Le succès n'a pas été à la hauteur de la sophistication des produits.

Les banquiers comptent plutôt sur l'effet d'annonce de la baisse des taux pour inciter les ménages à modifier leur comportement. Mais pour consommer, et plus encore pour emprunter, il faut avoir confiance dans l'avenir.

ÉRIC LESER

La préparation du budget de 1994

La croissance économique atteindrait 1,4 % l'année prochaine

La prévision de croissance économique pour l'année prochaine, qui sera associée au projet de budget 1994 actuellement en préparation, sera de 1,3 %-1,4 % en terme de PIB (produit intérieur brut) indique-t-on Rue de Bercy.

Si le ministère de l'économie laisse ainsi inchangée la prévision de croissance retenue en juin, lors de la réunion de la Commission des comptes de la nation, il modifie, en revanche, les composantes de la croissance. Ainsi la consommation des ménages progresserait sensiblement moins vite que prévu (+ 1,1 % dans le compte de juin) du fait d'une réduction du taux d'épargne moins forte que prévu (12 % du revenu disponible des ménages en 1994 contre 13,1 % en 1993 prévu dans le compte de juin) et de prélèvements importants (UNEDIC, CSG, taxes).

En revanche, le taux de croissance des exportations serait sensiblement supérieur aux 3,2 % prévus. Enfin, l'évolution de l'investissement des entreprises resterait de + 1 % en 1994 par rapport à 1993.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMIE

Selon le président de la firme suédoise

Renault-Volvo devrait dégager 30 milliards de francs d'économies d'ici à la fin de la décennie

Annoncée lundi 6 septembre (*le Monde* du 7 septembre), la fusion entre Renault et Volvo ne sera effective que le 1er janvier 1994. Selon le président de Volvo, Pehr Gyllenhammar, les synergies ainsi créées devraient permettre de dégager 30 milliards de francs d'économies d'ici à l'an 2000.

Il n'y eut pas d'échange d'alliances; tout juste arboraient-ils un clip représentant un drapeau français et un drapeau suédois entrelacés à la boutonnière. Pas de signature publique non plus, mais beaucoup de déclarations d'amour. Devant une nuée de caméras et de photographes et des centaines de journalistes, Louis Schweitzer, le patron du directoire de Renault-Volvo, et Pehr Gyllenhammar, président du conseil de surveillance, encadraient le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, lors de la conférence de presse annonçant la création du nouveau groupe Renault-Volvo, lundi 6 septembre au siège de Renault à Boulogne-Billancourt. *«Il est brillant et intègre. Je l'aime en tant que personne»*, déclarait M. Gyllenhammar à propos de M. Schweitzer. Plus prude, ce dernier avouait qu'après de tels propos il lui était difficile de trouver d'autres mots, mais n'en pensait pas moins.

La société Renault-Volvo sera effectivement créée le 1er janvier 1994. Comme nous l'avions écrit (*le Monde* du 7 septembre), 35 % de son capital sera détenu par Volvo et le reste par l'Etat français (hormis les 0,79 % de certificats d'investissements dans le public). La moitié de la participation de Volvo sera en fait indirecte; elle transite par un holding, RVC, détenu à 49 % par Volvo et 51 % par Renault SA. Ces structures seront mises en place rapidement et fonctionneront parallèlement aux structures existantes dans chacune des deux sociétés d'ici au 1er janvier.

«Unité de commandement»

Car Louis Schweitzer veut aller vite. *«Nous souhaitons battre nos concurrents, les Japonais et les autres. Et pour y parvenir la vitesse est un facteur essentiel»*. C'est une des raisons principales de la fusion. Pour coopérer, une alliance était suffisante. Mais pour agir vite, *«il fallait une unité de commandement»*.

La structure retenue permettra de privatiser Renault sans modifier profondément l'organigramme. *«Cette privatisation s'opérera par vente sur le marché des 46,5 % environ du capital que l'Etat détiendra directement dans Renault-Volvo et éventuellement par la cession du contrôle du holding de tête à un futur groupe d'actionnaires stable. Ce mécanisme permettra d'assurer le contrôle français sur le groupe fusionné»*, a précisé Gérard Longuet. *«La privatisation ne se fera pas avant le deuxième semestre 1994. Mais j'aurai beaucoup de satisfaction de l'engager avant le premier semestre 1995»*, a-t-il ajouté.

De son côté, Volvo aura un droit de veto sur certaines décisions stratégiques : augmentation de capital ou acquisition d'une valeur supérieure à 40 % du capital; changement de statut de Renault-Volvo; cessions d'actions détenues par RVC dans Renault-Volvo si ces cessions modifient significativement l'équilibre des pouvoirs; cessions majeures d'actifs. Toutes ces décisions, qui relèvent d'une assemblée générale extraordinaire, ne pourront en effet être prises qu'avec l'accord des deux actionnaires Renault et Volvo.

Au plan opérationnel, le pouvoir sera néanmoins bien entre les mains de l'actuel président de Renault. Comme il l'a précisé lui-même, la société Renault-Volvo dont il présidera le directoire sera *«la clef de voûte»* du dispositif et le président du conseil de surveillance *«n'aura pas de pouvoir juridique propre»*. Le conseil de surveillance comprendra 14 membres : 10 représentants des actionnaires dont 6 représentant Renault et Volvo, 1 représentant des organisations syndicales suédoises, 1 représentant du personnel des filiales de Renault-Volvo situées hors de la France et de la Suède, 2 représentants élus du personnel. Le directoire sera composé de 5 membres, 3 proposés par les Français et 2 par les Suédois.

La constitution du groupe reste soumise à l'approbation des conseils d'administration des deux firmes, des pouvoirs publics français et des instances antitrusts nationales et supranationales (département américain de la justice et Commission des Communautés européennes).

ANNIE KAHN

Développant son discours sur une autre politique de l'emploi

M. Séguin défend les missions locales

S'exprimant à l'ouverture d'un colloque organisé les 6 et 7 septembre par le Conseil national des missions locales, présidé par Robert Galley, député RPR et maire de Troyes, Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, qui accueillait les participants, a repris et complété le discours sur une autre politique qu'il avait prononcé en juin (*le Monde* du 18 juin). Il y a également ajouté des considérations d'actualité en prenant la défense des missions locales et des PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui sont menacées.

Favorable *«au rapprochement»* des actions à dominante d'insertion sociale et de celles d'insertion professionnelle quand il était lui même ministre, a-t-il rappelé, M. Séguin *«regretterait qu'on puisse l'interrompre si ce devait être l'effet du transfert aux conseils régionaux des compétences de l'Etat»*. Il estime que *«les missions locales et les PAIO ont fait leurs preuves»*, et, conformément à sa logique, souligne son *«attachement au pilotage global par l'Etat des moyens d'une politique dont il garde la responsabilité»*. Une collaboration avec l'ANPE pourrait être *«bénéfique»* mais, a-t-il poursuivi, *«si la mission locale ou la PAIO n'est plus qu'un guichet, on peut effectivement s'interroger sur la nécessité de son autonomie par rapport à l'ANPE»*.

Ce plaidoyer a permis au président de l'Assemblée nationale de reprendre ses propositions et de réexpliquer son argumentaire si souvent commenté pendant l'été. Il a donc répété qu'il souhaitait *«un grand service de l'emploi, de l'activité et de l'insertion largement déconcentré»*, rassemblant tous les moyens humains et financiers de la lutte contre le chômage. Il a redit qu'il y incluait l'assurance-chômage *«dont la nationalisation me paraît plus que jamais d'actualité»* et insisté sur le rôle de l'Etat.

Mais il est surtout revenu sur la notion *«de renversement complet des valeurs»* qu'il prône, parlant *«d'activité et non pas d'emploi»*. *«Je parle d'activité car je crois que l'emploi classique est déjà mort»*, a-t-il déclaré, avant d'affirmer : *«Si l'emploi classique est mort, le plein emploi, lui, est depuis longtemps enterré.»* D'où l'urgence, à ses yeux, de nouvelles solutions.

A. Le.

Seuls la CGT et le PCF protestent

□ **La CGT Renault veut *«rendre inopérante»* la fusion.** – La coordination CGT du groupe Renault *«entend tout mettre en œuvre pour rendre inopérante la fusion»* des constructeurs automobiles français et suédois. Les syndicats CGT du groupe Renault ont décidé, lundi 6 septembre, *«de soumettre au débat des salariés une initiative d'actions coordonnées, courant septembre, en s'adressant à toutes les centrales syndicales»*. La CGT a recueilli 45,2 % des suffrages lors des élections des délégués du personnel (1991) et devance nettement la CFDT (23,5 %), FO (14 %), la CFE-CGC (11,3 %) et la CFTC (2,6 %).

□ **La CFDT Renault *«favorable»* au rapprochement.** – Le conseil syndical CFDT du groupe Renault a indiqué, lundi 6 septembre, que l'organisation syndicale *«a été favorable au rapprochement des firmes Renault et Volvo, y compris jusqu'au stade actuel»* tout en formulant deux *«exigences»* : que les salariés gardent au minimum les mêmes possibilités d'informations et de consultations; que ni l'emploi, ni l'existence de tel ou tel établissement, ni le pouvoir d'achat, ni les conditions de travail ne *«soient remis en cause du fait de la fusion»*.

□ **FO Renault : *«Pas d'a priori défavorable»*.** – Le comité de coordination FO de Renault-France a indiqué, lundi 6 septembre, que la fusion Renault-Volvo *«ne soulève pas d'a priori défavorable»* de l'organisation syndicale. FO précise qu'elle a obtenu du PDG de Renault SA, rencontré le 31 août, *«l'assurance que les accords et la politique contractuelle préconisée par FO resteront en vigueur»* et estime que *«la prise de contrôle par Renault de cette nouvelle société conduit à assurer sa pérennité»*. Le syndicat souligne en revanche qu'il *«reste attentif aux économies d'échelle nécessaires engendrées par cette fusion»*.

□ **Le Parti communiste français (PCF) : *«Un mauvais coup contre l'emploi»*.** – Le PCF s'est élevé, lundi 6 septembre, contre la fusion Renault-Volvo, qualifiée de *«mauvais coup contre l'emploi, la démocratie et l'indépendance nationale»*. Cette fusion ne peut *«que se traduire par une accélération des délocalisations, des fermetures d'établissements et des suppressions d'emploi, tant chez Renault qu'à RVI»*, selon le PCF qui rappelle, dans un communiqué, que *«depuis le début du rapprochement Renault-Volvo en 1990, Renault a supprimé 28 000 emplois et Volvo 9 200»*.

Regrets et espoirs en Suède

STOCKHOLM

de notre correspondant

Volvo est-il devenu français ou bien reste-t-il suédois? Beaucoup de Suédois s'interrogent après la fusion de la firme de Göteborg avec le constructeur français Renault. Les réactions au mariage sont assez partagées en Suède. Par les actionnaires, la direction de Volvo, les syndicats et le gouvernement, l'annonce attendue de la fusion a été accueillie très favorablement. Le premier ministre, Carl Bildt, a estimé que celle-ci constituait un point d'ancrage puissant pour l'industrie automobile suédoise en Europe, un mariage de raison qui permettra à l'avenir de conserver une production automobile en Suède.

Même optimisme, cependant teinté de fatalisme, au sein des centrales syndicales concernées par la fusion. Pour Olle Ludvigsson, représentant la centrale ouvrière LO, une rationalisation et une restructuration étaient de toute façon inévitables et nécessaires. Ce rapprochement, estime-t-il, permettra à terme non seulement de préserver l'emploi et la production en Suède, mais également de créer de nouveaux emplois grâce aux effets conjugués de la concurrence et de la compétitivité. Les échanges croisés de participation entre Renault et Volvo fin 1990 avaient suscité scepticisme et inquiétude dans les milieux syndicaux suédois, qui, aujourd'hui, ont adopté une autre attitude. L'idée de la nécessité d'un rapprochement plus étroit a fait son chemin. Aucun responsable syndical ne remet en doute le bien-fondé de la fusion Renault-Volvo.

Symbole très vivace

L'homme de la rue, lui, est plus circonspect. Toucher à Volvo, c'est toucher à la Suède. Et la Suède sans Volvo n'est plus la Suède. Le symbole reste très vivace. Mais là aussi il semble que le sérieux de l'entreprise française ait impressionné les Suédois plus qu'ils ne voudraient en fait le reconnaître. De toute façon, comme s'accordaient à le dire la direction de Volvo et le gouvernement suédois, *«la survie de Volvo passait par la fusion avec un autre constructeur automobile. Renault et Volvo se complètent et sont faits pour s'entendre»*.

Un bon nombre de questions restent cependant en suspens. La production restera-t-elle en Suède? Comment vont fonctionner les relations intersyndicales entre Suédois et Français? On note déjà des divergences de vues entre la CGT, qui n'accepte pas la fusion, et LO qui l'accueille favorablement. Et que vont devenir les sous-traitants de Volvo? Certains fournisseurs ne voulant pas être en reste se sont déjà mis au français. Premier effet positif de la fusion : les Suédois auront à leur disposition tous les modèles de chez Renault, avantage dont ils ne bénéficiaient pas jusqu'à présent. – *(Intérim.)*

Filiale néerlandaise de Volvo et Mitsubishi

Ned Car s'interroge sur son avenir

AMSTERDAM

de notre correspondant

La fusion entre Renault et Volvo n'avait pas encore été officiellement confirmée que la FNV (la principale centrale syndicale néerlandaise) émettait, lundi 6 septembre, ses craintes quant aux conséquences de ce rapprochement pour Ned Car, filiale aux Pays-Bas du groupe suédois et cliente du groupe français. La direction de Ned Car n'a pas fait de commentaire.

Anciennement Volvo Car, rebaptisée Ned Car en 1991 à la suite d'un partage paritaire de son capital entre le groupe de Göteborg, l'Etat néerlandais et le japonais Mitsubishi, cette société de Born (Limbourg) est le berceau de la série des Volvo 300 et, aujourd'hui, de celle des Volvo 400 (440 et 460), motorisées par Renault. Lors de la dernière recapitalisation, les syndicats avaient obtenu le maintien, jusqu'à la fin de 1994 au moins, d'un important centre de développement, garant selon eux de l'identité d'une entreprise condamnée sans cela à devenir une simple usine-tournevis.

Le mariage Renault-Volvo a réveillé ce spectre. Selon la FNV, le groupe français dispose d'un appareil de recherche tel que le centre Ned Car, où travaillent environ 600 personnes, pourrait être menacé. Le syndicaliste Henk van Rees s'est aussi inquiété pour l'activité production de Ned Car. Constatant que les Volvo 400 *«correspondent au segment de marché qui procure à Renault l'essentiel de son chiffre d'affaires»*, il *«conçoit très bien que les Français songent à en tirer vers eux la production»*.

Ambitieux plan d'investissement

Celle-ci doit être portée à 100 000 exemplaires par an à partir de 1995, date à laquelle les chaînes modernisées de Ned Car produiront également 100 000 Mitsubishi. Les actionnaires ont lancé un ambitieux plan d'investissement qui n'a pas été remis en cause par les mauvais résultats de l'entreprise : 222 millions de francs de pertes en 1991 et 730,8 millions en 1992, dont 351 provisionnés pour réduire le nombre de salariés de 6 100 à 4 900. Un porte-parole du ministère néerlandais des affaires économiques nous a déclaré que Volvo et Mitsubishi avaient ce week-end donné à La Haye l'assurance que le rapprochement du premier avec Renault *«n'aura pas d'influence sur leur coopération actuelle et à venir»*. Il a précisé que le ministre *«avait pris acte que la fusion Renault-Volvo n'aurait pas de conséquence pour Ned Car»*.

Autre entreprise néerlandaise directement concernée, le constructeur de camions DAF, qui, à peine sauvé d'un naufrage total, voit deux de ses principaux concurrents s'unir et prendre la deuxième place du marché européen. Le porte-parole de DAF Trucks a estimé tout commentaire *«prématuré»*.

CHRISTIAN CHARTIER

La concertation sociale à Matignon

Suite de la première page

Dans ce contexte, un seul point marque un changement dans l'attitude du gouvernement : l'abandon du projet concernant l'allongement des durées de recours aux contrats à durée déterminée (CDD) et aux missions d'intérim. Et encore, s'agit-il d'un repli tactique, syndicats et patronat ayant fait valoir qu'un accord interprofessionnel était intervenu en 1990 que seule une négociation devrait amender. Sur tous les autres, les modifications apportées restent sujettes à interprétation, tant le souci était grand de ménager l'inconciliable, à la fois les exigences ou les refus du CNPF et de la CGPME, le désir d'obtenir *«un plus»* manifesté par une CFDT jugée plus ouverte, le tout sans compromettre davantage ses relations avec FO, la CFE-CGC, la CFTC, si ce n'est avec la CGT, décidée à se saisir de l'occasion offerte pour *«sensibiliser»* l'opinion et tenter de réaliser *«des convergences syndicales»*. D'où le sentiment mitigé, exprimé sur le perron de l'hôtel Matignon.

Un traitement d'équilibriste

Fortement contestée par les organisations syndicales, qui voulaient au minimum qu'elle soit liée à la réduction du temps de travail, l'annualisation du temps de travail a dû faire l'objet de ce traitement d'équilibriste. Il est donc acquis, pour satisfaire la CFDT, qui considère toutefois *«le pas insuffisant»*, qu'il n'y aura pas d'annualisation sans négociations et sans contrepartie en réduction du temps de travail ou en formation. Mais, de *«l'invitation»* à négocier, *«nous sommes passés au mieux à une recommandation»*, notait Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC. A l'issue, le flou demeurait puisque Edouard Balladur renvoyait aux partenaires sociaux le soin de définir, de l'interprofessionnel, de la branche, de l'entreprise ou de l'établissement, *«le cadre le plus adapté* [pour] *choisir les dispositions les meilleures»*. Une façon de se défausser qui permettait au CNPF de ne pas se sentir contraint et qui l'autorisait à répéter que *«la contrepartie est une notion antinomique»* à l'emploi...

Sur le travail du dimanche, la formule finale laisse pareillement toutes les portes ouvertes. M. Balladur ayant rappelé qu'il n'avait *«aucune volonté de bouleverser la loi de 1906»*, il promit que des *«adaptations aux réalités nouvelles»* seraient introduites afin que des dérogations soient accordées pour les zones d'activité touristiques – ourquoi pas les Champs-Elysées à Paris et aux activités de services destinées aux personnes. En revanche, pour reprendre l'expression de Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, *«deux points d'achoppement»* subsistent, sur le contrat d'insertion professionnelle qui pourrait ressembler à l'ancien SIVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) ou préfigurer un *«SMIC-jeunes»*. Ce à quoi il faudrait ajouter la confirmation de la politique d'allégement des charges sociales dont les résultats *«en termes d'emploi, de formation et de temps de travail»* ne feront l'objet que d'une consultation des comités d'entreprises.

Où est l'emploi dans tout ça? Sous diverses formes, cette question revenait dans les propos des dirigeants syndicaux, en fin de journée. De contreparties ou d'engagements, il n'a pas été question. Ce qui amène Marc Blondel, secrétaire général de FO, à répéter son *«scepticisme à l'égard des postulats»* contenus dans ce projet de loi qui lui font craindre *«l'éclatement de la situation de salarié»*. Ce qui justifie le doute de Paul Marchelli, qui refuse de le *«baptiser plan pour l'emploi»* ou explique la prudence de Nicole Notat.

Mais c'est Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, qui a été le plus catégorique. *«Que vont penser les chômeurs»*, s'est-il exclamé, *«l'emploi n'est pas vraiment au rendez-vous des discussions actuelles»*. En écho, François Perigot, pour le CNPF, a cependant voulu voir dans cette réunion *«une étape décisive»*. Cela sera-t-il suffisant pour rassurer le premier ministre qui a besoin d'une mobilisation forte des entreprises contre le chômage, à défaut d'avoir convaincu les syndicats de la dynamique qui soutendrait son projet de loi quinquennale?

ALAIN LEBAUBE

EN BREF

□ **Le nombre des immatriculations de voitures neuves dans la CEE a baissé de 5,6 % en août.** – Les immatriculations de voitures de tourisme neuves ont baissé de 5,6 % au mois d'août dans la CEE par rapport au même mois de 1992, a annoncé lundi 6 septembre à Bruxelles l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Le total des voitures immatriculées s'est élevé à 927 510, contre 983 020 en août 1992. Sur les huit premiers mois de l'année, la diminution du nombre des immatriculations s'est établie à 16,8 %. De janvier à juillet, elle était de 18,1 %. La baisse des immatriculations est moins importante que les mois précédents, en raison notamment de la forte hausse (+ 9,2 %) des ventes de voitures neuves au Royaume Uni. La Grande-Bretagne est le seul pays de la CEE à avoir enregistré une hausse des ventes en août. Les marchés français et allemand ont poursuivi leur dégradation, les immatriculations y baissant respectivement de 17,9 % et 15,7 %.

□ **Les constructeurs européens jugent insuffisante la baisse de 18,5 % des exportations japonaises d'automobiles.** – L'accord conclu le week-end dernier entre la CEE et le Japon et qui prévoit une baisse de 18,5 % des exportations de voitures nippones vers la Communauté en 1993 (*le Monde* daté 5-6 septembre) est *«un pas dans la bonne direction, mais il n'est tout de même pas satisfaisant»*, a estimé lundi 7 septembre James Rosenstein, porte-parole de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). *«Sur un marché qui va baisser de 17 %, la part de marché des constructeurs japonais va continuer d'augmenter»*, passant de 11,3 % en 1992 à 12,5 % ou 13 % en 1993, a-t-il déclaré à Bruxelles. Cet accroissement résultera des ventes de voitures fabriquées en Europe par les constructeurs nippons, les fameux «transplants». L'ACEA, qui rassemble les grandes firmes automobiles européennes à l'exception de PSA (Peugeot-Citroën), table sur une baisse de 17 % du marché automobile dans la CEE en 1993.

Développant son discours sur une autre politique de [illegible]

M. Séguin défend les missions locales

[illegible] à l'ouverture d'un [illegible] organisé les 6 et 7 septembre par le Conseil national des missions locales, présidé par Robert [illegible], député RPR et maire de [illegible], Philippe Séguin, président (RPR) de l'Assemblée nationale, qui accueillait les participants, a [illegible] et complété le discours sur une autre politique qu'il avait prononcé en juin (le Monde du [illegible] juin). Il y a également ajouté des considérations d'actualité en [illegible] la défense des missions locales et des PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation), destinées à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui sont menacées.

[illegible] « un rapprochement » [illegible] à dominante d'insertion sociale et de celles d'insertion professionnelle quand il était lui même ministre, a-t-il rappelé, M. Séguin « regretterait qu'on puisse [illegible] si ce devait être l'effet du transfert aux conseils régionaux des compétences de l'Etat ». Il estime que « les missions locales et les PAIO ont fait leurs preuves », et, conformément à sa logique, souligne son « attachement au pilotage global par l'Etat des moyens d'une politique dont il [illegible] la responsabilité ». Une collaboration avec l'ANPE [illegible] « bénéfique », mais, [illegible] « si la mission locale [illegible] n'est plus qu'un guichet [illegible] effectivement s'interroger [illegible] nécessité de son autonomie [illegible] port à l'ANPE ».

Ce plaidoyer a permis [illegible] dent de l'Assemblée [illegible] reprendre ses propositions [illegible] réexpliquer son argument [illegible] souvent commenté pendant [illegible] a donc répété qu'il souhaite [illegible] grand service de l'emploi [illegible] vité et de l'insertion [illegible] déconcentré », rassemblant [illegible] moyens humains et financiers [illegible] lutte contre le chômage [illegible] qu'il y incluait l'assurance [illegible] « dont la nationalisation [illegible] plus que jamais d'actualité [illegible] insisté sur le rôle de l'Etat [illegible]

Mais il est surtout revenu [illegible] notion « de renversement [illegible] des valeurs » qu'il prône [illegible] « d'activité et non pas d'e[illegible] « Je parle d'activité car je [illegible] l'emploi classique est déjà [illegible] a-t-il déclaré, avant d'[illegible] « Si l'emploi classique est [illegible] plein emploi, lui, est depuis [illegible] temps enterré. » D'où l'[illegible] ses yeux, de nouvelles so[illegible]

La concertation sociale à Matignon

Suite de la première page

Dans ce contexte, un seul point marque un changement dans l'attitude du gouvernement : l'abandon du projet concernant l'allongement des durées de recours aux contrats à durée déterminée (CDD) et aux missions d'intérim. Et encore, s'agit-il d'un repli tactique, syndicats et patronat ayant fait valoir qu'un accord interprofessionnel était intervenu en 1990 que seule une négociation devrait amender. Sur tous les sujets, les modifications apportées restent sujettes à interprétation, tant le souci était grand de ménager l'inconciliable, à la fois les exigences ou les refus du CNPF et de la CGPME, le désir d'obtenir « un plus » manifesté par une CFDT jugée plus ouverte, le tout sans compromettre davantage les relations avec FO, la CFE-CGC, la CFTC, si ce n'est avec la CGT, décidée à se saisir de l'occasion offerte pour « sensibiliser » [illegible] et tenter de réaliser « des [illegible] syndicales ». D'où le [illegible] mitigé, exprimé sur le [illegible] de l'hôtel Matignon.

Un traitement d'équilibriste

[illegible] contestée par les organisations syndicales, qui voulaient [illegible] qu'elle soit liée à la [illegible] du temps de travail, l'annualisation du temps de travail a [illegible] l'objet de ce traitement d'équilibriste. Il est donc acquis, pour satisfaire la CFDT, qui considère [illegible] « le pas insuffisant », qu'il n'y aura pas d'annualisation sans négociations et sans contrepartie en réduction du temps de travail ou en formation. Mais, de « l'invitation » à négocier, « nous sommes passés au mieux à une recommandation », notait Alain Deleu, secrétaire général de la CFTC. A l'issue, le flou demeurait puisque Edouard Balladur renvoyait aux partenaires sociaux le soin de définir, de l'interprofessionnel, de la branche, de l'entreprise ou de l'établissement, « le cadre le plus adapté [pour] choisir les dispositions les meilleures ». Une façon de se défausser qui permettait au CNPF de ne pas se sentir contraint et qui l'autorisait à répéter que « la contrepartie est une notion antinomique » à l'emploi.

Sur le travail du dim[illegible] formule finale laisse [illegible] toutes les portes ouvertes [illegible] ladur ayant rappelé qu'[illegible] « aucune [illegible] loi de 1906 » il prome[illegible] « adaptations [illegible] velles » seraient introd[illegible] que des dérogations [illegible] dées pour les zones d'a[illegible] ristiques – pourquoi pas les [illegible] Elysées à Paris et aux [illegible] services destinées aux [illegible] En revanche, pour répondre [illegible] pression de Nicole Notat [illegible] taire générale de la CFDT [illegible] points d'accrochage [illegible] sur le contrat d'insertion [illegible] sionnelle qui pourrait [illegible] l'ancien SIVP (stage d'in[illegible] la vie professionnelle) ou [illegible] un « SMIC [illegible] ». Ce [illegible] faudrait ajouter la confirm[illegible] la politique d'allégement [illegible] charges sociales dont les [illegible] « en termes d'emploi, de [illegible] et de temps de travail » [illegible] l'objet que d'une consult[illegible] comités d'entreprises.

Où est l'emploi dans [illegible] Sous diverses formes, [illegible] tion revenait dans les [illegible] dirigeants syndicaux [illegible] journée. De contreparties [illegible] gagements, il n'a pas été [illegible] Ce qui amène Marc Blondel [illegible] taire général de FO, à [illegible] « scepticisme » à l'égard [illegible] lats » contenus dans [illegible] loi qui lui font craindre [illegible] ment de la situation [illegible] Ce qui justifie le doute [illegible] Marchelli, qui refuse de [illegible] ser plan [illegible] la prudence de Nicole No[illegible]

Mais c'est Louis Viannet [illegible] taire général de la CGT [illegible] le plus catégorique [illegible] ser les chômeurs [illegible] « l'emploi n'est pas [illegible] rendez-vous des [illegible] actuelles ». En écho, Franç[illegible] got, pour le CNPF, a [illegible] voulu voir dans cette réunion [illegible] étape décisive ». Cela [illegible] sant pour rassurer le P[illegible] ministre qui a besoin d'une [illegible] sation forte des entreprises [illegible] le chômage à défaut [illegible] convaincu les syndicats [illegible] mique qui soutiendrait [illegible] de loi quinquennale.

ALAIN LE[illegible]

ÉCONOMIE

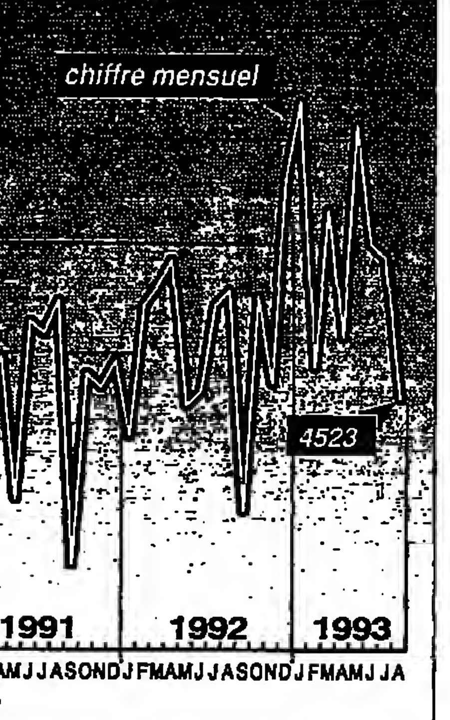
Ancien président de la CGPME

Léon Gingembre est décédé

L'industriel Léon Gingembre, ancien président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) pendant près de dix ans, est décédé dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 septembre dans un hôpital parisien à l'âge de quatre-vingt neuf ans. Délégué général de la CGPME dès 1943, Léon Gingembre en devint le président en 1969, et occupa ce poste jusqu'en 1978, date à laquelle il fut remplacé par René Bernasconi.

Né le 15 mars 1904 à Paris, Léon Gingembre, cogérant d'une entreprise d'aiguilles et d'épingles de sûreté à L'Aigle (Orne), a été l'artisan de l'émancipation des petites et moyennes entreprises de la tutelle du CNPF. En 1948, il dénonce la convention liant les PME à l'organisation de la rue Pierre-Ier de Serbie, qui deviendra, du même coup, sa cible favorite. Célèbre pour ses coups de gueule contre *« le grand patronat d'affaires »*, volontiers démagogue, se qualifiant lui-même de réactionnaire (*« réactionnaire cela signifie qu'on réagit »*), M. Gingembre a eu de nombreuses responsabilités au sein des instances défendant les petites et moyennes entreprises. De 1959 à 1977, il a présidé l'Union internationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises. M. Gingembre a aussi été vice-président du Conseil économique et social (CES) où il a représenté les entreprises industrielles de 1959 à 1974.

Moins de défaillances d'entreprises en août



Source : SFAC/BODACC

Le nombre de défaillances d'entreprises enregistré en août (4 523) est en baisse sensible, selon les indications fournies par la Société française d'assurance-crédit (SFAC). Ce chiffre est, en effet, non seulement le plus bas depuis septembre 1992 (3 391 ce mois-là), mais aussi le plus bas relevé mensuel, pour un mois d'août, depuis 1989 (3 368). Le mois dernier s'est inscrit, en tout cas, en très net retrait par rapport aux records atteints en janvier (7 350) ou encore en mai (7 129). S'il est encore difficile de dire s'il s'agit d'une simple correction passagère ou d'un véritable retournement, la SFAC estime que ce chiffre va « dans le sens de légers frémissements, perceptibles dès l'été 1993, de la situation économique ».

ÉTRANGER

Alors que la spéculation s'accentue contre la monnaie

Le nouveau ministre belge du budget engage la bataille du franc

BRUXELLES

de notre correspondant

Une des premières activités du roi Albert II, au retour de ses vacances en France, a été de recevoir le nouveau ministre du budget, dimanche 5 septembre au château de Laeken, afin qu'il prête serment devant lui, comme l'exige la coutume belge. Agé de cinquante-six ans, économiste de formation et président du Parti social-chrétien flamand (CVP), Herman Van Rompuy, entre dans le gouvernement de Jean-Luc Dehaene avec le titre de vice-premier ministre. Il remplace au budget Mieke Offeciers, qui était le seul ministre non parlementaire dans le gouvernement formé en mars 1992.

Mme Offeciers retourne au « Vlaams Ekonomisch Verbond », le patronat flamand, où elle occupait déjà d'importantes fonctions avant sa promotion ministérielle. En principe, elle a donné sa démission pour des raisons de convenance personnelle. L'arrivée de M. Van Rompuy – qui devra être remplacé dans sa fonction de chef du CVP – au sein de l'équipe gouvernementale n'en revêt pas moins une signification politique, alors que la spéculation contre le franc belge s'accentue.

Depuis une dizaine d'années, le gouvernement belge a opté pour une *« politique du franc fort »*, en l'*« arrimant »* au bloc deustchemark-florin, les deux meilleures devises du SME. L'assainissement des finances publiques et la compétitivité extérieure des entreprises belges incitaient à cette politique. Ces trois dernières années, la situation a cependant changé. La stagnation du PIB a enrayé le processus d'assainissement structurel. La dette, dépassant 120 % du revenu national, est une des plus élevées de la Communauté.

Fin juillet, le taux de chômage atteignait 13,5 %, contre 11,7 % douze mois plus tôt. Au 1er septembre, le déficit budgétaire s'élevait déjà à 440,8 milliards de francs belges (73 milliards de francs français), alors que les prévisions dans la cadre du « plan de convergence » européen étaient « seulement » de 381 milliards pour toute l'année.

Dans ces conditions l' *« arrimage »* du franc belge au deustchemark paraît de plus en plus artificiel aux spéculateurs internationaux et à une partie des milieux financiers belges. Il y a quelques jours, des économistes flamands de l'université catholique de Louvain (KUL, distincte de l'université francophone de Louvain-la-Neuve) ont demandé le flottement de la monnaie nationale pour favoriser la relance. M. Dehaene juge cet avis *« inopportun »* et affirme sa volonté de poursuivre sa politique antérieure.

Mais, depuis juin, la franc belge a perdu quelque 5,5 % par rapport au deustchemark, malgré une hausse constante des taux d'intérêt pour essayer d'arrêter la glissade. Avec un premier ministre issu de ses rangs, et un ministre du budget qui était son chef jusqu'à dimanche, le CVP – principal parti flamand mais en régression constante depuis quinze ans (43 % des voix aux législatives de 1978, 22 % des intentions de vote selon les derniers sondages) – joue gros dans la bataille monétaire en cours.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Les discussions sur le volet agricole du GATT

M. Balladur hausse le ton pour rassurer les agriculteurs

Edouard Balladur est *« tout à fait résolu à utiliser le droit de veto »* pour s'opposer au pré-accord de Blair House concernant le volet agricole du GATT, si aucune *« ouverture n'est possible »*, indiquait-on à Matignon lundi 6 septembre. L'entourage du premier ministre soulignait, toutefois, que le gouvernement entendait *« faire tout pour ne pas en arriver à cette extrémité. Toutes les voies de la discussion n'ont pas encore été explorées »*, ajoute-t-on rue de Varenne. Il apparaît que ce langage de fermeté s'adresse à la Commission, qui ne doit pas sous-estimer la détermination française, mais qu'il s'adresse aussi aux agriculteurs pour les rassurer, l'assouplissement de la position française en fin de semaine dernière les ayant inquiétés.

Le ministre néerlandais de l'agriculture, Piet Bukman, a déploré la menace française, assurant que si Paris prenait le risque d'opposer son veto, *« les Américains envisageront des mesures de rétorsion (...) et qu'ils ont tout ce qu'il faut pour contrarier énormément l'Europe »*.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

- **Inflation : prix stables en août.** – Les prix à la consommation dans la partie occidentale de l'Allemagne sont restés stables en août par rapport à juillet. Sur un an, la hausse des prix est de 4,2 % (août 1993 comparé à août 1992) contre 4,3 % un mois auparavant (juillet 1992 comparé à juillet 1993) .
- **Commandes industrielles : + 3 % en juillet.** – Les commandes à l'industrie manufacturière (secteur énergétique exclu) dans la partie occidentale de l'Allemagne ont augmenté de + 3 % en juillet par rapport à juin. Cette augmentation fait suite à une baisse de 1,5 % au mois de juin et à une hausse de 2,5 % en mai. Sur les mois de juin et juillet comparés à avril et mai, les commandes sont en augmentation de 1,5 %.

COMMUNICATION

EN BREF

□ **Audiovisuel public : le budget de RFI connaît la plus forte progression.** – Avec 8,8 % de hausse en 1994, le budget de Radio France Internationale enregistre la plus forte augmentation de l'ensemble du secteur audiovisuel public. Cette progression est notamment liée à la mise en service de nouveaux émetteurs de RFI, en Afrique noire et en Extrême-Orient. Selon la loi de finances initiale, le service public se verrait doté de 14,923 milliards, soit au total un gain de 4,2 % par rapport à 1993. Le budget de France Télévision est en hausse de 4,5 %, (4,7 % pour F2 et 4,2 % pour F3). Le plafond des recettes publicitaires de France 2, qui gagne 2,2 %, a été fixé à 1,768 milliards de francs, tandis que celui de France 3 ne pourrait pas dépasser 861 millions de francs. Le budget de RFO, pour cause de modifications de son cahier des charges, progresserait de 5,1 %. Enfin, la Sept-ARTE, Radio France et L'Institut national de l'audiovisuel (INA) bénéficieraient respectivement d'un budget en hausse de 3 %, 2,9 % et 0,1 %.

□ **Le budget de la future chaîne d'informations en continu sera inférieur à 200 millions de francs, selon M. Le Lay.** – Le budget de la future chaîne d'informations en continu, dont le lancement est prévu par TF1 au printemps 1994 (*le Monde* du 27 août) sera *« très nettement au-dessous de 200 millions de francs »*, a indiqué lundi 6 septembre, Patrick Le Lay, PDG de TF1, à RTL. Présentée comme une *« CNN à la française »*, la chaîne devrait proposer des flashes d'information tous les quarts d'heure, ainsi que des magazines et des entretiens « à chaud ». Sylvain Gouz a été chargé de préparer ce projet de nouvelle chaîne. Celle-ci, *« qui ne sera pas dans les locaux de TF1 »*, compterait toujours Canal Plus comme partenaire potentiel. Réfutant toute *« mésentente »* avec Canal Plus, Patrick Le Lay s'est refusé à croire à un retrait de la chaîne cryptée mais il a toutefois souligné : *« C'est nous qui avons la compétence pour faire la chaîne d'information. Quand notre projet sera mûr, si ça les intéresse, on regardera avec eux. »*

□ **PRÉCISION.** – Dans *le Monde* du 4 septembre, une erreur de transmission nous a fait écrire sous le titre « Les Douze s'efforcent de se coordonner pour relancer la télévision du futur » : *« Il est peu probable que le contentieux aille jusqu'à définir des systèmes de contrôle d'accès car cela heurterait les intérêts des grands groupes de chaînes payants »*. Au lieu de *« contentieux »*, nous aurions dû imprimer : *« consensus »*.

VIE DES ENTREPRISES

A l'approche de sa privatisation

Rhône-Poulenc va supprimer près de trois cents emplois dans ses laboratoires lyonnais

LYON

de notre bureau régional

Près de 300 suppressions d'emplois, sur un effectif de 1 350 personnes, sont prévues dans les laboratoires lyonnais de Rhône-Poulenc, en raison du rapprochement juridique et administratif du Centre de recherche des Carrières (CRC) de Saint-Fons (Rhône) et du Centre d'industrialisation de Décines (CID). Celui-ci avait été investi d'un rôle mondial pour la mise au point de nouveaux procédés de production depuis sa création, en 1987, par regroupement d'équipes existantes. La fusion du CID et du CRC au sein d'une nouvelle société baptisée Rhône-Poulenc Industrialisation, présidée par Jacques Cheylan, avait été évoquée dès l'automne 1992, avec moins de suppressions d'emplois envisagées.

L'amertume est sensible parmi le personnel, car la direction avait invoqué les nécessités d'une séparation juridique, en 1985, pour justifier un premier plan social. Les syndicats revendiquent, sans illusions, la mise en place de préretraites progressives avec l'embauches de jeunes, la réduction du temps de travail et l'interdiction de fait des heures supplémentaires. Les deux sites subsistent mais verront nettement diminuer l'effectif de leurs services administratifs (127 suppressions de postes sur 311) et, à un degré moindre, de chimie des procédés (119 postes sur 620), d'ingénierie (18 postes sur 204) et de développement technologique (30 postes sur 217). Ces suppressions d'emplois surviendront sans licenciements «secs».

Durant une réunion du comité central d'entreprise, lundi 5 septembre à Décines, l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, FO) du site avait appelé à un arrêt de travail, largement suivi par les techniciens et les cadres. Les syndicats ont réclamé la nomination d'un expert-comptable, chargé d'examiner le bien-fondé des décisions de gestion de Rhône-Poulenc. Les militants incriminent durement le groupe, à l'approche de sa privatisation, en raison des 522 suppressions d'emplois en cours dans les activités de fibres textiles (*le Monde* du 17 juillet). A propos de RP Industrialisation, ils estiment la recherche de la chimie de base indûment délaissée au profit de la santé, de l'agrochimie et des sciences de l'avenir. La direction plaide que le développement de nouvelles molécules, par exemple pour la pharmacie, est plus coûteux, mais aussi prometteur d'une plus grande valeur ajoutée.

GÉRARD BUÉTAS

Affichant un résultat net en hausse au premier semestre

Carrefour ferme ses hypermarchés aux Etats-Unis

Un an moins quatre jours après avoir fait un vaste remaniement de ses structures et ses hommes – création d'un conseil de surveillance et d'un directoire, mise à l'écart de Michel Bon remplacé par Daniel Bernard, – le groupe Carrefour présentait des résultats semestriels part du groupe de 1,663 milliard de francs, *«résultats comparables à 1991, avant la reprise d'Euromarché»*. A l'exception d'un seul établissement, la cession ou la restructuration des magasins sous enseigne Euromarché sera achevée d'ici à la fin de l'année. Quant au chiffre d'affaires semestriel, il atteint 57,6 milliards de francs, contre 55,2 milliards de francs au premier semestre 1992, en progression de 4,4 %.

Mais ce sont surtout les résultats exceptionnels qui gonflent les comptes du groupe de distribution. Carrefour a retiré un gain de 1,358 milliard de francs de la cession de sa participation dans Castorama. Cette manne a permis au groupe leader des hypermarchés de tirer un trait aux Etats-Unis dans ce secteur. Une provision d'un montant de 260 millions de francs a été affectée à la cessation d'activité des deux magasins ouverts à Philadelphie à partir de 1988.

Ce retrait du marché américain suit ceux d'Auchan et de l'Alsacienne de supermarchés. Au total, l'échec de la tentative d'implantation de supermarchés à la française aux Etats-Unis aura coûté à Carrefour *«80 millions de dollars»* (1), a précisé Daniel Bernard. Mais cela ne signifie pas pour le groupe de distribution un départ du sol américain. Il conserve des participations, respectivement de 17 % dans Office Depot, première chaîne de vente de matériel de bureau, et de 18 % dans les magasins entrepôts Costco. Carrefour poursuit aussi sa politique d'expansion en Amérique latine, ouverture en novembre d'un vingt-neuvième magasin au Brésil, et d'un septième en Argentine, où Carrefour a repris la participation de 20 % détenue par le groupe Perez Companc, le 1er juillet.

Hors éléments exceptionnels, Carrefour enregistre une hausse de 80 % de son bénéfice. Malgré la conjoncture difficile et la courbe plate attendue au niveau de la consommation, le groupe de distribution maintient ses objectifs d'une hausse des profits de 20 % pour 1993.

A. B.-M.

(1) Un dollar vaut environ 5,70 francs actuellement.

Cédé par les laboratoires Fabre contre un produit antiviral

Le Cachou Lajaunie est racheté par une firme américaine

Les laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre ont cédé le Cachou Lajaunie à la société Parke Davis, filiale du groupe américain Warner Lambert, principal distributeur de ces petites pastilles noires depuis 1986. Cette cession, officialisée le 6 septembre, entre dans un accord de partenariat au terme duquel les laboratoires Pierre Fabre assurent désormais l'exploitation en France d'un produit antiviral mis au point par la division pharmaceutique de Warner Lambert.

Née des travaux de Léon Lajaunie, un apothicaire toulousain, la société qui porte son nom décidait de s'ouvrir vers l'extérieur à la fin des années 80 pour accélérer les ventes de petites boîtes jaunes rondes et métalliques. La PME familiale était rachetée en 1989 par Pierre Fabre, un voisin régional installé à Castres et devenu quatrième laboratoire pharmaceutique français. En l'espace de cinq ans, le chiffre d'affaires a progressé de 17 millions à 35 millions de francs et le nombre de boîtes vendues cette année dépassera les douze millions. Warner Lambert a déjà acquis en 1988 les pastilles Vichy.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONFLIT

□ **Grundig-Creutzwald : le personnel vote l'occupation de l'usine.** – Lors d'un vote, lundi 6 septembre, le personnel de l'usine Grundig à Creutzwald (Moselle) s'est prononcé pour l'occupation des locaux par 310 voix contre 110. L'occupation est prévue pour commencer le mercredi 8 septembre et cette action vise à s'opposer au plan social qui porte sur la suppression, fin septembre, de 350 des 800 emplois du site, qui devra soit être fermé, soit être repris.

CESSIONS

□ **Fleury-Michon cède sa salaison sèche (Cochonou et Calixte) à Reybier (Justin Bridou).** – Le groupe agroalimentaire vendéen Fleury-Michon a annoncé, lundi 6 septembre, la cession de son pôle de salaison sèche Calixte Producteur au groupe industriel Reybier, leader du secteur (marque Justin Bridou). L'ensemble cédé (marques Cochonou et Calixte) comprend six usines et réalise un chiffre d'affaires annuel de 750 millions de francs. Après ce désengagement, Fleury-Michon prévoit pour l'exercice 1993 un chiffre d'affaires de 1,75 milliard de francs, contre 2,6 milliards de francs prévus antérieurement. Calixte Producteur comprend six usines, dont quatre usines Calixte en Ardèche (rachetée par Fleury-Michon en 1991) et deux usines de l'ex-groupe Olida, acquis en 1992 et restructuré depuis. En revanche, Fleury-Michon conserve l'activité de salaisons sèches préemballées sous sa marque Fleury-Michon, ainsi que les salaisons sèches à la coupe vendues sous sa marque Olida.

□ **Carven donne sa licence de prêt-à-porter à Claude Lalanne.** – La maison de couture Carven a annoncé, lundi 6 septembre, qu'elle avait cédé sa licence de prêt-à-porter féminin à la société Claude Lalanne, à la suite du dépôt de bilan de son fabricant précédent, la firme Chofflet Styl'. La société Claude Lalanne, qui exploite déjà la griffe Nina Ricci, fabriquera la collection prêt-à-porter féminin printemps-été 1994 de Carven. Le choix de Claude Lalanne s'explique par *«la volonté de redynamiser la griffe Carven, relancée il y a un an»*, précise la maison de couture. Carven souhaite conforter sa position en Extrême-Orient et aux Etats-Unis où elle est déjà présente sur le marché des accessoires.

NOMINATIONS

□ **Kenzo : Richard Simonin nommé PDG en remplacement de François Baufumé.** – Richard Simonin a été nommé récemment PDG de Kenzo, en remplacement de François Baufumé. Richard Simonin, directeur général de Kenzo de 1986 à 1992, continuera à exercer ses fonctions de président de Givenchy Couture, autre filiale de LVMH (groupe Arnaud). PDG de Kenzo depuis 1980, François Baufumé *«est appelé à prendre prochainement d'importantes responsablilités au sein de LVMH»*, a ajouté le groupe dans un communiqué. Bernard Arnault a racheté Kenzo (prêt-à-porter, accessoires et parfums) en juin par l'intermédiaire de son holding familial SEBP, avant de le transférer au début août à la société Louis Vuitton (groupe LVMH). Kenzo a réalisé en 1992 un chiffre d'affaires consolidé de 796 millions de francs.

□ **Digital Equipment France : Jean-Paul Nerrière nommé directeur général.** – Jean-Paul Nerrière a été nommé, début septembre, directeur général de la filiale française du constructeur informatique américain Digital Equipment. Jean Paul Nerrière, auparavant directeur commercial chez Automobiles Peugeot pour l'Europe et l'Amérique du Nord, remplace à la tête de Digital Equipment France Michel Ferrebœuf, appelé à la vice-présidence chargée des affaires européennes et gouvernementales au sein de Digital Europe. Agé de cinquante-trois ans, Jean-Paul Nerrière a effectué une partie de sa carrière chez IBM avant de rejoindre en 1992 le groupe Automobiles Peugeot. Auprès d'Automobiles Peugeot, on indique que M. Nerrière ne sera pas remplacé. Frédéric Saint-Geours, directeur général adjoint d'Automobiles Peugeot, prendra en charge l'animation de la direction commerciale.

ÉMISSION

□ **Lafarge va émettre 6,5 millions d'actions pour 116 millions de dollars.** – Lafarge Corp. va émettre 6,5 millions d'actions aux Etats-Unis et au Canada pour réunir quelque 116 millions de dollars. La majeure partie des actions (3,5 millions) seront émises aux Etats-Unis, le reste au Canada. Lafarge Coppée SA, principal actionnaire de Lafarge Corp., s'est engagé à acheter 1,7 million de ces actions. Basé sur le cours de 17,87 dollars du 30 août, l'émission devrait rapporter quelque 116 millions de dollars à Lafarge. Une partie 37 millions sera utilisée pour financer deux projets de cimenteries aux Etats-Unis, une autre (non précisée) pourra être utilisée pour des acquisitions, et le reste pour réduire l'endettement à long terme de l'entreprise.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 septembre ↑ Hésitante

La tendance à la Bourse de Paris était très hésitante mardi 7 septembre dans un marché calme qui restait attentif aux évolutions monétaires. En hausse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte symbolique de 0,06 %. A la mi-séance, les valeurs françaises affichaient une avance – tout aussi symbolique – de 0,05 % avant de perdre plus nettement 0,4 % aux alentours de 13 h 30.

Les milieux financiers restaient très attentifs aux fluctuations du dollar et du mark allemand qui se répercutaient sur le franc. Mardi, dans la matinée, la Bundesbank a annoncé une prise en pension à quatorze jours au taux inchangé de 6,80 %. Cette décision ne permettait pas d'anticiper les dispositions qu'allait prendre jeudi la Banque centrale allemande en matière de taux. A l'évidence, les milieux financiers espèrent un geste de l'institut d'émission allemand qui permettrait de déclencher un mouvement similaire en France.

Les opérateurs s'interrogent sur l'impact qu'aura la baisse des taux à la consommation décidée par plusieurs banques, sur les résultats de ces établissements financiers si les taux d'intérêt à court terme baissent trop lentement.

Du côté des valeurs, la perspective d'une augmentation de capital chez le cimentier Lafarge-Coppée faisait baisser le titre de 3,3 % dans un marché étoffé de 155 000 titres.

Les valeurs du secteur de l'audio-visuel sont encore travaillées. Havas gagnent 2 %. TF 1 perdait du terrain alors que l'instance européenne de football a exclu l'OM de Marseille de la Coupe d'Europe. En effet, TF 1 a les droits de retransmission de cet événement sportif. Le fait que Marseille soit exclu risque de réduire les recettes publicitaires de la chaîne, indiquent des boursiers. Le titre reculait de 1,5 %.

NEW-YORK, 6 septembre Clos

Tous les marchés commerciaux et financiers ont chômé lundi 6 septembre aux Etats-Unis pour la célébration de la Fête du travail *(Labour Day)*.

LONDRES, 6 septembre ↑ Morose

L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en très légère hausse, lundi 6 septembre, au Stock Exchange de Londres. Au terme des transactions, le principal indicateur de la place a gagné 1,7 point, soit 0,05 % à 3 059 points, dans un marché morose et peu actif en raison notamment de la fermeture de Wall Street pour le Labour Day et d'un certain attentisme des opérateurs après quatre séances consécutives de baisse la semaine dernière. Le volume des transactions a été mince avec 368,4 millions d'actions échangées contre 718,9 millions vendredi à la clôture.

La publication de l'encours des crédits à la consommation en Grande-Bretagne pour juillet *n'a pas secoué la léthargie* ambiante, avec une progression de 204 *millions de livres, légèrement* inférieure au bond de 213 millions réalisé en juin.

La tendance a été aussi affectée par le détachement de dividende de plusieurs sociétés, comme Burmah Castrol qui perdait 21 pence à 773, Courtaulds Textiles 9 pence à 537, Hanson 2 pence à 248,5 et MB Caradon 5 pence à 331.

VALEURS	Cours du 3 sept.	Cours du 6 sept.
Allied Lyons	6,18	6,13
B.P.	3,08	3,06
B.T.R.	3,98	4,03
Cadbury	4,72	4,77
De Beers	12	11,88
Glaxo	6,18	6,21
G.U.S.	36,38	36,38
I.C.I.	7,08	7,15
Reuters	18,20	15,27
RTZ	7,33	7,35
Shell	6,84	6,83
Unilever	10,80	10,73

TOKYO, 7 septembre ↓ Sous les 21 000 points

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse, mardi 7 septembre, sous l'effet de prises de bénéfice et de ventes liées à l'indice et consécutives à la forte hausse de la semaine dernière. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a cédé 98,71 points, soit 0,47 % à 20 962,10 points. Le volume des transactions était, comme la veille, estimé à 250 millions de titres.

La séance a également été marquée par des ajustements de positions à l'approche du règlement des contrats à terme sur indice, vendredi, ont indiqué les boursiers.

Malgré ce repli, l'espoir d'une baisse rapide du taux d'escompte nippon continue de soutenir le marché. Selon Toshiyuki Nishiguchi, de Daiwa Securities, la détente du crédit encouragera la demande des investisseurs, même si elle ne suffira probablement pas à relancer vraiment l'économie.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Ajinomoto	1 470	1 480
Bridgestone	1 310	1 300
Canon	1 430	1 400
Fuji Bank	2 470	2 470
Honda Motors	1 640	1 610
Matsushita Electric	1 480	1 470
Mitsubishi Heavy	683	688
Sony Corp.	4 660	4 620
Toyota Motors	1 710	1 700

Flambée de hausse à la Bourse de Tel-Aviv

La Bourse de Tel-Aviv s'est enflammée au sujet de l'accord négocié à Oslo entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés, gagnant près de 10 % au cours de la semaine écoulée. La Bourse a clôturé, dimanche 5 septembre, à un nouveau record de l'indice, à 224,76 points, en hausse de 4,66 %. Elle avait déjà gagné 5 % au cours de la semaine écoulée. Le précédent record de la Bourse de Tel-Aviv remontait au mois de février.

«Si Arafat n'existait pas il faudrait l'inventer», a déclaré un investisseur à la radio militaire, alors qu'un autre prédisait que le chef de l'OLP recevrait bientôt *«le titre de bienfaiteur de la Bourse»*.

CHANGES

Dollar : 5,6950 F ↑

Mardi 7 septembre, le deutschemark se dépréciait à 3,5168 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5245 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (il s'inscrivait à 3,5274 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar progressait contre le franc à 5,6950 francs contre 5,6710 francs la veille.

FRANCFORT	6 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,6070	1,6185
TOKYO	**6 sept.**	**7 sept.**
Dollar (en yens)	104,55	104,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 sept.)	7 7/16 - 7 9/16 %
New-York (6 sept.)	Clos

BOURSES

	3 sept.	6 sept.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	595,30	588,51
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 156,09	2 157,96

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	3 sept.	6 sept.
Industrielles	3 633,93	Clos

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	3 sept.	6 sept.
100 valeurs	3 057,30	3 059
30 valeurs	2 390,80	2 396,80
Mines d'or	178,30	177,20
Fonds d'Etat	102,20	101,85

FRANCFORT

	3 sept.	6 sept.
Dax	1 925,16	1 910,28

TOKYO

	6 sept.	7 sept.
Nikkei Dow Jones	21 060,81	20 962,10
Indice général	1 696,91	1 689,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6925	5,6945	5,7545	5,7595
Yen (100)	5,4719	5,4766	5,5378	5,5459
Ecu	6,6528	6,6581	6,6447	6,6547
Deutschemark	3,5180	3,5200	3,5259	3,5300
Franc suisse	3,9919	3,9962	4,0184	4,0259
Lire italienne (1000)	3,6373	3,6410	3,6211	3,6274
Livre sterling	8,6896	8,6955	8,7231	8,7343
Peseta (100)	4,3206	4,3272	4,2884	4,2994

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3	3 1/8	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	2 3/4	2 7/8	2 9/16	2 11/16	2 9/16	2 11/16
Ecu	8 1/8	8 1/4	7 7/8	8	7 3/8	7 1/2
Deutschemark	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 3/16	6 5/16
Franc suisse	4 3/4	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 1/8	9 3/8	8 15/16	9 3/16	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	10 1/4	10 5/8	10 1/16	10 5/16	9 11/16	10
Franc français	7 7/16	8 13/16	7 13/16	7 1/2	6 11/16	7 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIE[RS]

PARIS, 7 septembre ↑ Hésitante

La tendance à la Bourse de Paris était très hésitante mardi 7 septembre dans un marché calme qui restait attentif aux évolutions monétaires. En hausse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte symbolique de 0,06 %. A la mi-séance les valeurs françaises affichaient une avance – tout aussi symbolique – de 0,05 % avant de perdre plus nettement 0,4 % aux alentours de 13 h 30.

Les milieux financiers restaient très attentifs aux fluctuations du dollar et du mark allemand qui se répercutaient sur le franc. Mardi, dans la matinée, la Bundesbank a annoncé une prise en pension à quatorze jours au taux inchangé de 6,80 %. Cette décision ne permettait pas d'anticiper les dispositions qu'allait prendre jeudi la Banque centrale allemande en matière de taux. A l'évidence, les milieux financiers espèrent un geste de l'Institut d'émission allemand qui per[mettrait] [illegible]

Les opérateurs [illegible]

Du côté des valeurs [illegible] d'une augmentation de [illegible] le titre du 3 [illegible] de 165 000 [illegible]

Les valeurs du secteur [illegible]

NEW-YORK, 6 septembre Clos

Tous les marchés commerciaux et financiers ont chômé lundi 6 sep[tembre] aux Etats-Unis pour la célébration de la Fête du travail (Labor Da[y]).

LONDRES, 6 septembre ↑ Morose

L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en très légère hausse, lundi 6 septembre, au Stock Exchange de Londres. Au terme des transactions, le principal indicateur de la place a gagné 1,7 point, soit 0,05 % à 3 058 points, dans un marché morose et peu actif en raison notamment de la fermeture de Wall Street pour le Labour Day et d'un certain attentisme des opérateurs après quatre séances consécutives de baisse la semaine dernière. Le volume des transactions a été mince avec 388,4 millions d'actions échangées contre 718,9 millions vendredi à la clôture.

La publication de l'encours des crédits à la consommation en Grande-Bretagne pour juillet n'a pas secoué la léthargie ambiante, avec une progression de 204 millions de livres, légèrement infé[rieure] au bon[illegible] de 213 mi[llions en] juin.

La tendance a été aussi [illegible] détachement de dividendes [illegible] sociétés comme Burmah [illegible] perdait 21 pence à 773 [illegible] tiles 9 pence à 537 [illegible] 248,5 et ME [illegible]

VALEURS	Cours
Allied Lyons	[illegible]
BP	[illegible]
BTR	[illegible]
Cadbury	[illegible]
De Beers	[illegible]
Glaxo	[illegible]
GUS	[illegible]
ICI	[illegible]
Reuters	[illegible]
RTZ	[illegible]
Shell	[illegible]
Unilever	[illegible]

TOKYO, 7 septembre ↓ Sous les 21 000 poin[ts]

La Bourse de Tokyo a terminé en baisse, mardi 7 septembre, sous l'effet de prises de bénéfice et de ventes liées à l'indice et consécutives à la forte hausse de la semaine dernière. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a cédé 98,71 points, soit 0,47 % à 20 962,10 points. Le volume des transactions était, comme la veille, estimé à 260 millions de titres.

La séance a également été marquée par des ajustements de positions à l'approche du règlement des contrats à terme sur indice, vendredi, ont indiqué les boursiers.

Malgré ce repli, l'espoir d'une baisse rapide du taux d'escompte nippon conti[nue] [illegible]

VALEURS	Cours
Ajinomoto	[illegible]
Bridgestone	[illegible]
Canon	[illegible]
Fuji Bank	[illegible]
Honda Motors	[illegible]
Matsushita Electric	[illegible]
Mitsubishi Heavy	[illegible]
Sony Corp	[illegible]
Toyota Motors	[illegible]

Flambée de hausse à la Bourse de Tel-Aviv

La Bourse de Tel-Aviv s'est enflammée au sujet de l'accord négocié à Oslo entre Israël et l'OLP sur l'autonomie dans les territoires occupés, gagnant près de 10 % au cours de la semaine écoulée. La Bourse a clôturé, dimanche 5 septembre, à un nouveau record de l'indice, à 224,76 points, en hausse de 4,66 %. Elle avait déjà gagné 5 % au cours de [illegible]

CHANGES

Dollar : 5,6950 F ↑

Mardi 7 septembre, le deutschemark se dépréciait à 3,5164 francs au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,5245 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir [illegible] s'inscrivait à 3,5274 francs selon le cours indicatif de la Banque de France. Le dollar progressait contre le franc à 5,6950 francs contre 5,6710 francs la veille.

FRANCFORT	6 sept.	7 sept.
Dollar (en DM)	1,6070	1,6185
TOKYO	6 sept.	7 sept.
Dollar (en yens)	104,95	104,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 sept) [illegible]
New-York (6 sept) Clos

BOURSES

(SBF, base [illegible])		
Indice général	[illegible]	[illegible]
(SBF, base [illegible])		
Indice CAC 40	[illegible]	[illegible]

NEW-YORK [illegible]
Industrielles [illegible]
LONDRES [illegible]
FRANCFORT [illegible]
TOKYO [illegible]

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

[illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –0,40 % (2149,26)

Règlement mensuel

Montant coupon (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	5630	5600	-0,53
65,23	B.N.P. (T.P)	1060	1050	-0,94
75,05	Cr.Lyonnais(T.P.)	1041	1055	+1,34
32,78	Renault (T.P.)	2300	2256	-1,91
181,79	Rhone Poulenc(T.P)	2404	2401	-0,12
93,14	Saint Gobain(T.P.)	1105	1120	+1,36
82,24	Thomson S.A (T.P)	1015	1025	+0,99
18	Accor 1	645	648	+0,47
14	Air Liquide 1	763	758	-0,66
14,50	Alcatel Alsthom 1	753	749	-0,53
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2302	2365	+2,74
13	Alspi 1	394	397	+0,76
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
51	Damart 1	4899	4950	+1,04
8	Dassault-Aviation 1	498	490	—
4,80	Dassault Electro 1	335	335,10	+0,03
45	De Dietrich 1	1815	1811	-0,22
5,50	Degremont 1	550	558	+1,45
5	Dev.R.N-P De Cal 2	40	—	—
16,50	Dev.R.Sud-Est.Ly12	81	81	—
4	DMC (Dollfus Mi) 1	325	325	—
9,58	Docks France 1	620	623	+0,48
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
50,50	LVMH Moet Vuitton 1	4295	4271	-0,56
30	Lyon.Eaux-Dumez 1	533	535	-0,56
12,50	Marine Wendel 1	369	373	+1,08
2,20	Matra-Hachette 1	152	149,40	-1,71
4	Metaleurop 1	76	76	—
2,50	Metrologie Ind 1	16,30	16,10	-1,23
1,50	Michelin 1	182	180,10	-1,04
4	Moulinex 1	112,50	110,50	-1,78
40	Navigation Mixte 1	1117	1112	-0,45
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
39,38	Sophia 1	550	547	-0,55
34,50	Savac 1	1275	1264	-0,86
10,50	SPEP	394	394	—
17	Spie Batignolles 1	404	398,20	-1,44
23	Strafor Facom 1	545	546	+0,19
8,39	Suez 1	255,50	251,40	-1,15
14,50	Synthelabo 1	260	258,10	-0,73
6	Thomson-CSF 1	179,10	176,60	-0,84
7	Total 1	302,10	303,80	+0,23
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Montant coupon (1)	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	% + -
22,73	Hoechst 1	968	944	-2,48
2,50	I.B.M 1	262,30	263,80	+0,57
2,93	I C I 1	62,05	62,56	+0,81
2,41	I T T 1	523	523	—
0,91	Ito Yokado 1	277	269,50	-0,90
0,23	Matsushita 1	80,50	80	-0,62
0,52	Mc Donald's 1	310	310,10	+0,03
1,22	Merck and Co 1	191,30	192,30	+0,52
3,63	Minnesota Mining 1	629	—	—
3,16	Mitsubishi Corp. 1	61,90	61,65	-0,40
3,78	Mobil Corporat. 1	449,80	450	+0,04
2,36	Morgan J.P. 1	438,50	—	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Didot Bottin	548	540
Eaux Bassin Vichy	3060	—
Ecia 1	391	390

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Finacor	219,90	219,10
G.L.M. S.A.	695	701
Gravograph	158	150

Sicav (sélection) 6 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
France Garantie	284,38	283,81
France Obligations	496,02	491,11
Francic	544,71	528,84
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paribas Patrimoine	674,70	655,05
Patrimoine Retraite	255,84	250,82
Pervalor	672,88	659,69

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 06/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7905	5,6985	5,45	5,95
Ecu	6,6545	6,6670	—	—
Allemagne (100 dm)	351,7900	352,7400	339	362
Belgique (100 F)	16,2710	16,2445	15,65	16,85
Pays-Bas (100 fl)	313,1400	314,2600	302	323
Italie (1000 lires)	3,6265	3,6175	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	85,2300	85,4000	80	88
Irlande (1 iep)	8,1485	8,1500	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,6985	8,7255	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4835	2,4785	2,69	3,09
Suisse (100 f)	400,4500	400,3700	387	409
Suède (100 krs)	71,3600	71,9300	67	76
Norvège (100 k)	80,5200	80,8200	75	84
Autriche (100 sch)	49,9830	50,1190	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,2955	4,3120	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4150	3,4250	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,3722	4,3040	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,4824	5,4479	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 06/09
Or fin (kilo en barre)	67700	67000
Or fin (en lingot)	68150	67200
Napoléon (20f)	390	381
Pièce Fr (10 f)	396	—
Pièce Suisse (20 f)	390	381
Pièce Latine (20 f)	390	380
Souverain	492	489
Pièce 20 dollars	2450	2415
Pièce 10 dollars	1217,50	1250
Pièce 5 dollars	765	—
Pièce 50 pesos	2530	2500
Pièce 10 florins	410	395

Matif (Marché à terme international de France)

6 septembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 193734

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	126,54	123,52	123,32
Précédent	126,28	123,04	122,82

CAC 40 A TERME
Volume : 15499

Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2173,50	2181,50	....
Précédent	2165	2179	....

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÉCHECS

Le championnat du monde

Kasparov et Short, les rebelles

Le championnat du monde d'échecs commence mardi 7 septembre à Londres. Il oppose le tenant du titre, le Russe Garry Kasparov, trente ans, au Britannique Nigel Short, vingt-huit ans. Le tirage au sort effectué vendredi 3 septembre a donné les Blancs à Kasparov pour la première partie. En février dernier, les deux joueurs, en créant l'Association professionnelle des échecs (PCA), sont ouvertement entrés en dissidence contre la Fédération internationale des échecs.

Le match Kasparov-Short aurait dû être *le* championnat du monde d'échecs 1993. En fait, après des manœuvres d'arrière-cour et des combinaisons plus tordues que celles qu'imaginent les joueurs d'échecs eux-mêmes, il ne sera qu'*un* des deux championnats du monde disputés cet automne.

En effet, un schisme a divisé cette année le monde ordonné des soixante-quatre cases. En février dernier, Garry Kasparov et Nigel Short dénonçaient le choix de la Fédération internationale des échecs (FIDE) d'organiser le championnat du monde à Manchester, la ville anglaise proposant une bourse de 1,17 million de livres (1). Les deux hommes, estimant qu'ils n'avaient pas été consultés et que la FIDE les plaçait devant le fait accompli, ont alors créé leur propre fédération, l'Association professionnelle des échecs (désignée par ses initiales anglaises PCA) et mis le match qui devait les opposer aux enchères (*le Monde* du 25 mars 1993). Le champion russe profitait ainsi de l'occasion pour régler quelques comptes avec son vieil ennemi, le Philippin Florencio Campomanes, président de la FIDE, notamment coupable d'avoir interrompu de manière arbitraire son premier championnat du monde, en 1985, alors qu'il refaisait spectaculairement son retard face à son compatriote et éternel rival Anatoli Karpov.

En mars dernier, Kasparov et Short, les deux «rebelles», ont accepté l'offre du groupe de presse britannique Times Newspapers (qui édite le quotidien *The Times*) d'organiser la rencontre à Londres, offre accompagnée d'une bourse de 1,7 million de livres, car, plus que jamais, échecs riment avec chèques. La FIDE ne s'est évidemment pas laissé faire et, après avoir excommunié le duo de schismatiques en les gommant purement et simplement du classement international Elo des joueurs d'échecs (2), le président Campomanes a fait appel à deux «fidèles» pour disputer le championnat du monde FIDE : Anatoli Karpov, champion du monde de 1975 à 1985, et le Néerlandais Jan Timman – respectivement troisième et deuxième du tournoi des candidats remporté par Short, – tous deux âgés de quarante-deux ans, ont accepté de se prêter à ce qui ressemble fort à un simulacre.

Un avenir compromis

Leur rencontre a commencé lundi 6 septembre aux Pays-Bas par une victoire de Karpov avec les noirs, et s'achèvera à Oman, le sultanat ayant largement contribué, sur le plan financier, à l'organisation du match. La FIDE avait prévu de le doter d'une bourse record de 1,8 million de livres, versées à parts égales par les deux pays organisateurs, mais la fédération néerlandaise, qui a mis en avant la mauvaise conjoncture économique, a obtenu qu'elle soit réduite de moitié.

Cependant, pour tous les amateurs, il ne saurait y avoir qu'un seul véritable championnat du monde, celui de Londres, même s'il a nettement perdu de son aura. Il oppose en effet le tenant du titre, meilleur joueur depuis bientôt dix ans, à son challenger officiel, qui a dû, pour en arriver là, battre et Karpov et Timman. De plus, la présence à ce niveau de la compétition de l'Anglais a quelque chose de symbolique : il est le premier joueur occidental à parvenir en finale depuis l'Américain Bobby Fischer, sacré champion du monde en 1972.

Quelle que soit l'issue du match de Londres, l'horizon des échecs reste brouillé et l'avenir des deux rebelles compromis. La PCA, comptant sur la personnalité et la renommée de ses deux vedettes, a invité cinquante grands maîtres internationaux à participer aux qualifications pour son championnat du monde 1995. Or ceux qui feront un pas vers Kasparov et Short s'excluront implicitement de la puissante FIDE, qui regroupe pas moins de 149 pays dans le monde. Pour l'heure, personne n'a osé répondre à l'invitation. Pis, la liste officielle des finalistes pour le championnat du monde FIDE 1995 est déjà établie et on imagine mal que les grands maîtres qui se sont qualifiés, parfois à grand peine – comme le Français Joël Lautier, – compromettent leur carrière échiquéenne en se rapprochant de la PCA. Le schisme que le Russe et le Britannique ont provoqué risque de les couper du monde des échecs, à moins qu'un armistice ne soit conclu.

A Londres, il n'est pour l'instant pas question de penser à l'avenir. La traditionnelle guerre des nerfs a commencé la semaine dernière par conférences de presse interposées. Avant même le premier coup de la première partie, les deux alliés d'hier sont redevenus non pas adversaires mais franchement ennemis. Nigel Short, en bon Anglais qui se respecte, a tiré le premier en accusant Kasparov d'avoir, tout en soutenant Mikhaïl Gorbatchev et sa perestroïka, puis Boris Eltsine lors du putsch manqué de 1991, entretenu des rapports avec le Parti communiste et le KGB. Il a également comparé son adversaire à une carpette, en raison de son abondante pilosité... Kasparov, grand seigneur et favori du match (3), a à peine relevé. Mais il a depuis longtemps promis que la rencontre serait courte. En anglais, cela se dit : *short*...

PIERRE BARTHÉLÉMY

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

(2) Officieusement, Kasparov compte 2815 points Elo et Short 2660. A titre de comparaison, Karpov et Timman en comptent respectivement 2760 et 2620.

(3) Le bilan des seize rencontres officielles entre Kasparov et Short est le suivant : dix victoires pour le Russe, une pour l'Anglais et cinq parties nulles.

► *Le Monde* donnera l'intégralité des parties du championnat du monde opposant Garry Kasparov à Nigel Short.

Le règlement

● Le nombre des parties est limité à vingt-quatre.

● Chaque partie gagnée vaut un point, une partie nulle un demi-point, une défaite zéro point.

● Le vainqueur sera celui qui réalisera le plus haut score à l'issue des vingt-quatre parties. En cas de match nul, le champion du monde conservera son titre.

● Les parties sont jouées le mardi, le jeudi et le samedi à 15 h 30 (heure locale, 16 h 30 heure française) ; les ajournées le mercredi, le vendredi et le dimanche. Repos le lundi. Aucun *time-out* (jour de repos demandé par le joueur) n'est prévu.

● Cadence de jeu : chaque joueur dispose de deux heures pour ses quarante premiers coups. Ensuite, le rythme est de vingt coups à l'heure. L'ajournement intervient après six heures de jeu (donc après le soixantième coup).

● Arbitres : Youri Averbach (Russie) et Carlos Falcon (Espagne).

● Prix : les deux joueurs se partageront une bourse de 1,7 million de livres. Cinq huitièmes de cette somme iront au vainqueur, trois huitièmes au perdant, tous deux devant verser 10 % de leurs gains à la PCA.

● Lieu de la rencontre : le Savoy Theatre, à Londres.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6122

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II						■			
III				■					
IV								■	
V			■						
VI						■			■
VII			■		■				
VIII	■	■							
IX					■		■		
X				■					
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Evoque un homme qui en a plein le dos. – II. Fit l'ouverture. Cri poussé en dégustant. – III. Ses jours ne sont pas comptés. Etre à la remorque. – IV. Sont très utiles dans les cabarets. – V. Saint. Tirées de rien. – VI. Marchas comme un vagabond. Terme musical. – VII. Symbole. Prophétisa avant la chute de Samarie. – VIII. S'ils sont simples, il n'y a pas de retour. – IX. Attitude de gréviste. Préposition. – X. Poisson. Aujourd'hui, a pris un autre nom. – XI. Quand on est dedans, on ne sait pas comment s'en sortir. Agrément étranger.

VERTICALEMENT

1. Des lieux d'où l'art n'a pas été absent. Est comme l'éclair. – 2. Evidemment pas branché. Ville du Nigéria. – 3. Nom de père. Qu'on a trop fait attendre. – 4. Participe. A l'ouest de Samos. – 5. Des lieux communs. Préfixe indiquant que les choses ont été faites à moitié. – 6. Circule à l'étranger. En Suisse. – 7. Un meuble inutile pour ceux qui n'ont rien à dire. – 8. Nom donné à une demoiselle. Comme des sardines en boîte. – 9. Est opposé à l'instinct de mort. Peut se faire dans un tube.

Solution du problème nº 6121

Horizontalement

I. Intrigues. – II. Maritome. – III. Prote. – IV. Ecu. Moine. – V. Tisa. Acis. – VI. Us. Sisal. – VII. Osier. – VIII. Se. Patron. – IX. Assiégé. – X. Tarl. Ré. – XI. Entérites.

Verticalement

1. Impétuosité. – 2. Narcisse. An. – 3. Trous. Art. – 4. Rit. Asepsie. – 5. Item. Iras. – 6. Go. OAS. Titi. – 7. Urticaire. – 8. En. Nil. Ogre. – 9. Sèves. Anées.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET DU Monde

Naissances

M. et Mme Michel LEVALLOIS,

ont heureux d'annoncer la naissance le leur quatrième petit-enfant

Maïa,

le 26 août 1993.

chez
Agnès et Kader ABDERRAHIM.

Mariages

Daniel et Mireille CANET

sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Stéphanie
avec
Adrian SARGEANT,

célébré à Edimbourg, le 23 août 1993.

Décès

– Lyon. Saint-Etienne. La Batie-Rolland.

Anne et Jacques,
M. et Mme André Bousquet,
ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
Les familles Bousquet, Journaud, Turin, Grimaud,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine BOUSQUET,
née Turin,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 8 septembre 1993, à 8 h 45, en l'église du Plateau, à La Duchère, suivie de l'inhumation au cimetière de Montélimar, vers 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– La vicomtesse de Bretizel Rambures,
née Calogeras,
Le vicomte Jean-Louis de Bretizel Rambures,
Le baron et la baronne Etienne Fain,
ses enfants, ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

**vicomte
de BRETIZEL RAMBURES,**

le 1er septembre 1993,

Selon le vœu de la famille, la cérémonie religieuse a été célébrée à Vaudricourt, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Thor. Paris.

Mme Suzanne Charpier,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques CHARPIER,

survenu à Avignon, le dimanche 5 septembre 1993, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 8 septembre, à 15 heures, au cimetière de Noves (Bouches-du-Rhône).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Max, Fabienne, David Costa,
Jean-François Crochet,
Les familles Costa, Castro, Baranes, Castellani, Lotersztajn, Szwarc et Brisset,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline COSTA,
née Lewengilk,

des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 septembre 1993.

On se réunira à 13 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, salle du Crématorium.

Ni fleurs ni couronnes.

78, rue Gabriel-Péri,
92120 Montrouge.

– Mme Chana Dreyfus,
Sa fille Denise Klein,
Sa petite-fille Valérie Klein,
Et sa famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Louis DREYFUS,
pharmacien à Lutterbach,

survenu le 4 septembre 1993.

L'inhumation a eu lieu le mardi 7 septembre, à 16 heures, au cimetière de Pfastatt.

13, rue de la Forêt,
68460 Lutterbach.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– M. Jacques Franck,
M. et Mme Bernard Franck,
Catherine Franck,
Denis Franck,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne FRANCK,
née Joseph,

survenu le 3 septembre 1993.

Les obsèques ont eu lieu le 6 septembre, dans l'intimité, au cimetière parisien de Montmartre.

– M. et Mme Alain Denizot,
Et François,
ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette GABORIT,
veuve Denizot,

survenu le 31 août 1993.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 3 septembre, dans la plus stricte intimité.

Chemin Cataran,
83910 Pourrières.

– France Grisard et Marc Fiszman,
Nicolas, Jérôme et Anne,
Jean et Marie-Laure Grisard,
Odile, Agnès et Clément,
Patrice et Michèle Grisard,
Séverine et Claire,
font part du décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

Camille GRISARD,

le 26 juillet 1993.

39, rue Jonquoy,
75014 Paris.
40, rue d'Hautpoul,
75019 Paris.
25, allée Leprince-Ringuet,
42100 Saint-Etienne.

Philippe LEVEAU

a quitté la vie le 2 septembre 1993.

Il avait trente et un ans.

Geneviève et Rémy Leveau,
Catherine et Laurent Benzoni-Leveau,
Béatrice et Hervé Grandury-Leveau,
font part de leur douleur.

L'inhumation a eu lieu le 7 septembre, à Pierrelaye, dans le caveau de famille.

32, rue de Lyon,
75012 Paris.

– Salah Baccouche,
La famille Sieber,
Ses amis intimes,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Lilly LUWAK SIEBER,
artiste peintre,

survenu le 27 juillet 1993.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris-2e, le jeudi 9 septembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à Paris.

– Mme Christian Rabut,
Marianne, Edouard et Adrien Bertrand,
ses beaux-enfants,
M. et Mme Patrick Rabut,
Christophe, Bettina et Philipp,
leurs enfants,
La famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Christian RABUT,

survenu le 6 septembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

2, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
Goethestrasse 37,
Kronberg, 61476 D.

– Le président,
Le directeur général,
Et le personnel de la Compagnie de Suez,
Le président,
Les directeurs généraux
Et le personnel de la Banque Indosuez,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collaborateur, ancien collaborateur et ami,

M. Christian RABUT,
directeur de la Compagnie de Suez,
ancien directeur
de la Banque Indosuez,

survenu le 6 septembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

[Né le 7 février 1943, Christian Rabut était directeur à la direction des participations bancaires et financières de la Compagnie de Suez depuis janvier 1992. Il était entré en avril 1968 à la Banque Indosuez et avait occupé des responsabilités au département étranger, à la direction de l'organisation et des moyens et avait pris la direction de l'Europe au département international. Il était ancien élève de l'Ecole des hautes études commerciales, marié et père de quatre enfants.]

– Alexandra Henochsberg,
Morgane Pomponi-Pommereulle,
Georges Pomponi
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Patricia POMPONI.

Une messe sera célébrée le samedi 11 septembre 1993, à 12 heures, église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e.

– Mme Charles Sadron,
née Aubel,
Marie-Louise et Pascal Leng-de Luzy,
M. et Mme Marc Leng
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Chauvot,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Jean-Paul Eck,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Colette Eck,
M. et Mme Maurice Goumain,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Maxime Aubel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Aubel,
leurs enfants et petits-enfants,
Ainsi que les familles Dumurgier, Gagliardi, Genet, Guiochet et Lancans,
Ses alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles SADRON,
professeur honoraire
au Muséum national
d'histoire naturelle,
professeur honoraire
de l'université de Strasbourg,
directeur honoraire
du Centre de biophysique moléculaire
d'Orléans,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 5 septembre 1993, à Orléans, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La levée du corps aura lieu au salon funéraire, 2, rue de la Poule, Orléans (Loiret), le 10 septembre, à 10 heures.

Les obsèques seront célébrées au cimetière de Châteauroux, à 15 h 30.

2, rue François-II,
45100 Orléans.

– Mme Pierre Bianquis,
Mme Robert-Adolphe Schlumberger,
Mme Eric Barde,
Mme Daniel Seydoux,
Mme Marcel Seydoux,
Mme Pierre Délu,
Mme Georges Roederer,
Sa famille
Et les résidants de la maison de retraite du Châtelet,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Antoinette SEYDOUX,

survenu le 5 septembre 1993, à Meudon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 8 septembre, à 10 heures, au Châtelet.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité, au cimetière de Cateau (Nord).

Le Châtelet,
3 *bis*, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– Mme Michèle Variéras,
Ses enfants,
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel VARIÉRAS,

survenu le 4 septembre 1993, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 septembre, en l'église Notre-Dame-de-France, de Juvisy-sur-Orge.

32, boulevard de la Cascade,
91260 Juvisy.

Remerciements

– Le professeur Jean-Paul Binet,
Ainsi que sa famille,
Et la famille Vernier,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur immense chagrin lors du décès de

Mme Jean-Paul BINET,

et vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

– Ramonville. Paris. Washington DC.

Le 7 septembre 1987,

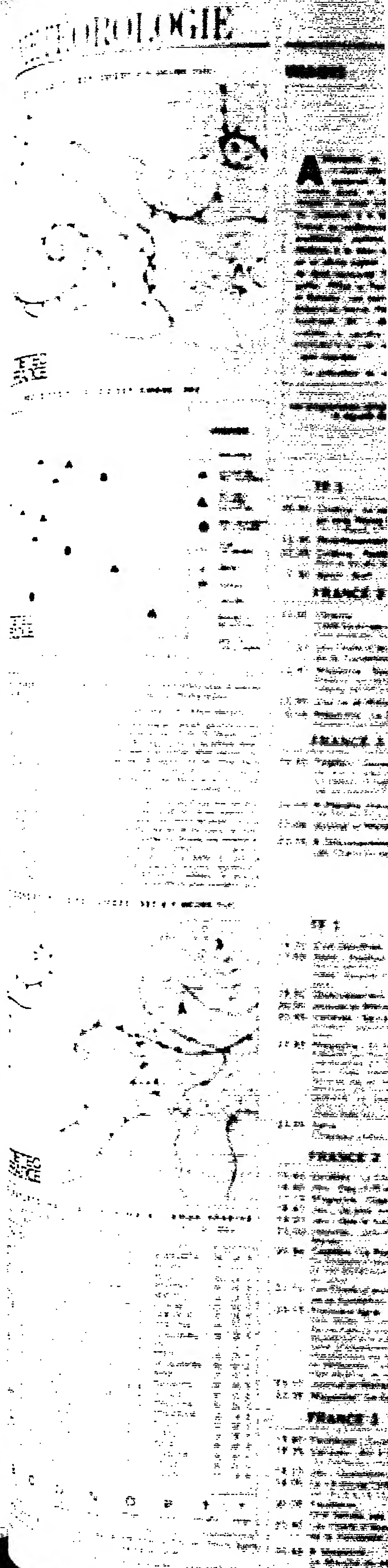
Michel MARTINEZ,
docteur en médecine,
interne en psychiatrie,

nous quittait accidentellement.

Ses parents, sa sœur, son frère,
Sa famille,
Et ses amis,
se souviennent.

Communications diverses

Le Consistoire israélite de Paris, rappelle que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 12 septembre 1993, à 11 heures, en la grande synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, en présence des plus hautes autorités civiles, religieuses et militaires.



MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE 1993

LEGENDE: ENSOLEILLE; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES; TRES NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARD; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 1993 VERS MIDI

Mercredi : nuages abondants et souvent pluvieux. – L'ensemble de la France sera soumise au bon vouloir des nuages.

Sur les côtes d'Armor et de Normandie, ce sera un temps pluvieux et venté.

Sur les Pays de Loire, Poitou-Charentes, le Centre, le Bassin parisien et le Nord, le temps sera somme toute correct, avec un ciel partagé entre les nuages, les éclaircies et de rares averses.

Sur Midi-Pyrénées, le Massif central, la Bourgogne et la Lorraine, ce sera un « temps de rentrée », avec un ciel gris, et de la pluie.

Sur l'Alsace, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes et le Sud-Est, le temps déjà très nuageux le matin, tournera à la pluie l'après-midi. Ces pluies pourront être accompagnées d'orages sur le Sud-Est et Rhône-Alpes.

Les températures seront douces.

Les minimales seront généralement comprises entre 13 et 15 degrés, jusqu'à 18 degrés sur l'extrême Sud ; quant aux maximales, elles seront voisines de 19 degrés sur les côtes de la Manche, de 21 degrés au nord de la Loire, de 23 degrés plus au sud, jusqu'à 25 degrés sur l'extrême Sud.

Le vent de sud soufflera fort en Bretagne : jusqu'à 80 km/h en pointe sur la côte sud, 70 km/h ailleurs ; sur la Normandie, les pays de Loire, la Vendée et la vallée du Rhône, les rafales du vent du sud pourront atteindre 60 km/h ; autour du golfe du Lion, le vent de sud-est pourra également atteindre 60 km/h ; ailleurs, le vent de secteur sud soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 9 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-9-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-9-1993 à 18 heures TUC et le 7-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	25	16	N
BIARRITZ	23	17	P
BORDEAUX	19	14	C
BOURGES	22	12	C
BREST	21	15	C
CAEN	21	8	N
CHERBOURG	18	7	D
CLERMONT-FER.	24	9	C
DIJON	20	12	C
GRENOBLE	23	12	C
LILLE	20	7	D
LIMOGES	19	11	C
LYON	23	15	C
MARSEILLE	26	17	C
NANCY	19	6	C
NANTES	22	11	C
NICE	25	16	P
PARIS-MONTS.	22	12	C
PAU	22	15	C
PERPIGNAN	21	16	C
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	23	13	C
ST-ETIENNE	23	12	C
STRASBOURG	20	6	C
TOULOUSE	21	15	C
TOURS	21	11	C

ÉTRANGER

ALGER	32	20	N
AMSTERDAM	19	8	D
ATHÈNES	32	20	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	25	17	N
BELGRADE	19	6	D
BERLIN	16	9	N
BRUXELLES	19	7	D
LE CAIRE	33	22	D
COPENHAGUE	17	6	B
DAKAR	30	24	N
GENÈVE	19	13	N
ISTANBUL	21	12	D
JÉRUSALEM	27	18	D
LISBONNE	25	19	C
LONDRES	19	12	C
LOS ANGELES	27	18	N
LUXEMBOURG	19	9	C
MADRID	27	18	N
MARRAKECH	34	19	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	22	14	C
MONTRÉAL	18	12	D
MOSCOU	16	8	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-DELHI	32	25	N
NEW-YORK	29	21	D
PALMA-DE-MAJ.	28	19	N
OSLO	–	–	–
PÉKIN	32	22	C
RIO-DE-JANEIRO	23	17	C
ROME	27	17	N
HONGKONG	30	26	D
SÉVILLE	31	17	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	13	5	D
SYDNEY	18	10	D
TOKYO	25	20	P
TUNIS	29	23	N
VARSOVIE	16	10	C
VENISE	21	13	C
VIENNE	17	6	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

En berne

A Marseille, on pleurait, et ce n'était pas vraiment une surprise. Mais à Valenciennes aussi on se tordait les doigts : on avait brûlé une sainte. Du Quiévrain à la Méditerranée, la France se redécouvrait unie par la souffrance, comme Flamands et Wallons à la mort du roi. Comme en un ultime exploit, un même voile de deuil recouvrait Tapie et Montgolfier, PPDA et Paul Amar, Chirac et Balladur. Les journaux télévisés étaient en berne. Paul Amar était foudroyé. Ah ! elle était bien oubliée, la caméra de France 3 envoyée à la mer cet été par un Tapie irascible !

Le président du club de Valenciennes, le ciel lui en est témoin, n'avait pas voulu cela. Jean Fournet-Fayard, le président de la Fédération française de football, avait fui Zurich *« comme s'il voulait fuir le lieu d'un drame »*, oubliant même dans sa hâte son dossier OM sur la table, nous raconta l'envoyé spécial de TF 1. Jusqu'au procureur Eric de Montgolfier, crut-on comprendre en écoutant PPDA, qui redoutait l'émeute et jugeait que les instances internationales étaient allées trop vite en besogne. Nul n'avait songé à solliciter l'opinion du dernier-né du juge Beffy, mais il est probable que, d'effroi, il avait refusé son biberon du soir.

Bernard Tapie se taisait, même si *« on imagine ce que représente pour lui ce coup de massue »*, soupira un PPDA compatissant. En son absence, le vice-président de l'OM Jean-Louis Levreau assurait la permanence lacrymale. Devant la forêt de micros, sa voix s'étrangla, il ne trouvait plus les mots. *« On va reprendre »*, lui proposa un des journalistes qui l'interrogeaient, confit de respect pour un si respectable chagrin. Mais l'interrogé s'y refusa crânement – à moins qu'il ne jugeât regrettable qu'un si noble chagrin fût perdu pour la télévision.

Au sous-sommet de l'Etat, Edouard Balladur trouvait entre deux portes cela *« très dommage »*, ce qui dans l'échelle balladurienne correspond à une affliction de force huit et peut laisser présager un point et demi de hausse dans le prochain *Figaro*-SOFRES. Scotché au premier ministre par le montage de TF 1 comme par les Guignols de Canal Plus – que l'on retrouvait, soit dit en passant, avec un plaisir intact, – son ami de trente ans Jacques Chirac ajouta un dièse dans la partition, jugeant que l'UEFA *« aurait dû y regarder à deux fois et prendre le temps nécessaire »*, mais on pressentit que le *Figaro*-SOFRES n'en frémirait guère. On se demanda fugitivement où était passé Philippe Séguin

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 septembre

TF 1

20.50 Cinéma : La vie est un long fleuve tranquille. ■■
Film français d'Etienne Chatiliez (1988).
22.30 Divertissement : Ciné gags.
22.35 Cinéma : Footloose. □
Film américain de Herbert Ross (1983).
0.30 Sport : Surf.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Trois hommes et un bébé. □
Film américain de Leonard Nimoy (1987).
22.33 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.40 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Parents de criminels.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Docteur Teyran.
De Jean Chapot (dernière partie).
Le célèbre chirurgien va-t-il laisser condamner un innocent ?
22.15 ▶ Planète chaude.
Les Ors de Raguse, de Robert Mazoyer.
23.05 Journal et Météo.
23.35 ▶ Documentaire : Les Chemins des hommes.
Bernard Besret, le tourment de Dieu, de Pierrick Guinard.
0.35 Musique : Portée de nuit.
Amalia Rodrigues.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : A propos d'Henry. ■
Film américain de Mike Nichols (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Surprises.
22.50 Cinéma : Kafka. ■■
Film américain de Steven Soderbergh (1991).
0.25 Sport : Tennis.
Internationaux des Etats-Unis, en direct.

ARTE

20.40 Soirée thématique : Irlande/Irlandes.
20.41 Documentaire : Images, clichés, identités.
20.50 Documentaire : Bloomsday.
De Philippe Pilard.
Chaque année le 16 juin, Dublin fait la fête en hommage à James Joyce.
21.40 Documentaire : Le Poids de l'Histoire.
22.05 Documentaire : The Irish Rising.
De George Morrison.
22.20 Documentaire : Un niveau acceptable de violence ?
D'Andrew Orr et David Carr-Brown.
23.20 Documentaire : Musique.
De George Oxley et David Carr-Brown.
23.50 Introduction au cinéma irlandais.
23.55 Court métrage : La femme qui avait épousé Clark Gable.
De Thaddeus O'Sullivan (v.o.).

M 6

20.35 Magazine : Grandeur nature.
20.55 Cinéma : Ali Baba et les quarante voleurs. ■
Film français de Jacques Becker (1954).
22.40 Série : Mission impossible.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine.
Amour et biologie
21.30 Grand angle.
Les oiseaux aux paradis de Paris (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques.
La Banlieue (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 septembre 1992 à Stockholm) : Concerto pour trompette et orchestre, de Sandstroem ; Symphonie n° 3 en ré mineur, de Bruckner, par l'orchestre symphonique de la Radio suédoise.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Marian Anderson, contralto. Œuvres de Schubert, R. Strauss.
23.09 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano en mi mineur op. 82, d'Elgar ; Quatuor à cordes n° 1, de Janacek ; Dereinst, Gedanke mein op. 48, Gurss op. 48, de Grieg.
0.00 L'Heure bleue.

Mercredi 8 septembre

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.55 Sport : Football.
Match éliminatoire de la Coupe du monde 1994 : Finlande-France, en direct de Tampere.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.
22.45 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les hommes ont-ils peur des femmes ? Invités : Yves Roucaute *(Discours sur les femmes qui en font un peu trop)* ; Agnès Michaud *(Dictionnaire misogyne)* ; Amélie Nothomb *(le Sabotage amoureux)* ; Marc Lambron *(l'Œil du silence)* ; Benoîte Groult *(Cette mâle assurance)*.
23.55 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Le Poids du corps.
De Christine François.
Le dur entraînement d'une jeune patineuse sur glace.
22.10 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
22.15 Première ligne.
Une école en marge, documentaire de Rachel Kahn et Luc Riolon.
Rejetés par le système scolaire, une quarantaine d'adolescents de Seine-Saint-Denis, réapprennent les règles de la vie collective et découvrent l'envie de travailler. Reportage sensible, au ton juste.
23.10 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

15.40 Feuilleton : Tourbillons.
16.35 Variétés : 40° à l'ombre.
Les meilleurs moments.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.
20.40 Les Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes.
20.45 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Justice, Histoire, Mémoire. Avec un montage d'extraits du procès de Klaus Barbie et un reportage sur le Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation de Lyon.
23.10 Journal et Météo.
23.40 Série : Les Mystères de l'Ouest.
La Nuit de la machine infernale.
0.30 Musique : Portée de nuit.
Fado.

CANAL PLUS

15.00 Téléfilm : Un fugitif parmi nous.
De Michael Toshiyuki Uno.
16.40 Les Superstars du catch.
17.35 Sport : Tennis.
Résumé de la 9e journée des Internationaux des Etats-Unis.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Cadence. ■
Film américain de Martin Sheen (1991).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football.
Match éliminatoire de la Coupe du monde 1994 : Bulgarie-Suède, en différé.
0.25 Sport : Tennis.
Internationaux des Etats-Unis.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
17.55 Chronique : Le Dessous des cartes (rediff.).
18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.35 Documentaire : Les Indiens Panaré.
De Chris Curling et Melissa Davies.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Les Enfants illégitimes d'Anton Webern.
De Lilia Ollivier.
1. Enfance-adolescence, de 1931 à 1953.
21.40 Danse : Wendewut.
Ballet de Johann Kresnik.
23.20 Documentaire : Johann Kresnik travaille au Brésil.
De Klaus Vetter et Wolf Gauer.

M 6

15.30 Magazine : E = M 6.
16.00 Magazine : Fréquenstar.
17.05 Variétés : Multitop.
17.25 Série : Rintintin Junior.
18.05 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : Prisonnière de son passé.
De Mimi Leder.
Après avoir purgé une peine de prison, une femme s'est refait une nouvelle vie. Mais le FBI n'oublie jamais...
22.30 Téléfilm : Un terrible secret.
De John Llewellyn Moxey.
Un homme enquête sur le suicide de sa femme et la disparition de leur enfant.
0.05 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Exil et mouvances d'Acadie (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
La Banlieue (3).
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Nancy Huston (Cantique des plaines).
0.50 Musique : Coda.
Bruno Gillet, compositeur (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Symphonie n° 1 en fa mineur, de Chostakovitch ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur op. 15, de Beethoven ; Taras Bulba, de Janacek, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Mark Elder ; Olli Mustonen, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Suite pour clarinette et piano, de Busoni ; Trio pour piano, violon et violoncelle n° 2 en ut majeur op. 87, de Brahms
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Les concerts : Michèle Hendricks, chanteuse, et son quintette, avec Hervé Meschinet, saxophone, Arnaud Mattei, piano, Christophe Levan, contrebasse, et Simon Goubert, batterie ; Michel Hausser, vibraphone, et son quartette, avec Georges Arvanitas, piano, Luigi Trussardi, contrebasse, Charles Bellonzi, batterie, et Jean-Claude Fohrenbach, saxophone.

Le Monde

La majorité et l'échéance présidentielle

Jacques Chirac affirme qu'il ne sera « jamais en concurrence » avec le premier ministre

Jacques Chirac a profité de son passage au « Club de la presse d'Europe 1 », lundi 6 septembre, pour dissiper l'impression de malaise suscitée par sa rivalité, réelle ou supposée, avec le premier ministre. *« Edouard Balladur et moi ne serons jamais en concurrence, je tiens à ce qu'on le sache dans la classe politique et l'opinion publique »*, a dit le maire de Paris. Il a expliqué cette affirmation par *« des raisons simples, qui tiennent à l'amitié, à la droiture, à un socle commun de convictions forgées depuis longtemps et à notre sens commun de l'intérêt de l'Etat et de la nation »*.

Le président du RPR s'est gardé de révéler s'il sera ou non candidat à l'élection présidentielle. *« Est-ce que je souhaiterai délivrer un message dont je me sens porteur? Sans aucun doute. Que personne ne doute de ma détermination. Quand et comment? Il est tout à fait prématuré d'en parler »*, a précisé M. Chirac, qui a assuré ne pas regretter *« une seule seconde »* de ne pas occuper la place de chef du gouvernement, en se réjouissant que *« la cohabitation soit ce qu'elle est »*.

Interrogé sur la politique conduite par M. Balladur, il a déclaré qu'elle est *« sans aucun doute la mieux adaptée à la nécessité d'un redressement et d'un assainissement de la situation française »*. Il a observé, ainsi, que *« le gouvernement a mis tous les moyens en œuvre pour lutter contre le chômage »*, qu'il a fait *« le seul choix possible, c'est-à-dire celui de la stabilité »* sur le plan monétaire, qu'il a mis en œuvre *« une politique de défense vigoureuse et intelligente de nos intérêts »* sur le plan international et qu'il a pris *« toutes les mesures nécessaires pour préserver notre protection sociale menacée »*.

M. Chirac a confirmé (*le Monde* du 2 septembre) qu'il avait *« rédigé en commun »*, avec M. Balladur, les deux communiqués qu'il avait publiés lors de la crise monétaire du mois d'août.

M. Chirac a appelé la majorité à soutenir *« sans réserve et sans état d'âme l'action du gouvernement »*, car, selon lui, *« le gouvernement (...) est actuellement au milieu du gué »*. *« Il ne faut pas qu'il y en ait qui tirent à hue et à dia, même si, sur tel ou tel point, ils estiment qu'on aurait pu faire un peu autrement ou un peu mieux. C'est possible, mais ce n'est pas le problème. Le problème est de sortir du gué »*, a-t-il expliqué. Au sujet de la révision de la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé, M. Chirac a déclaré faire *« toute confiance au gouvernement pour poursuivre dans le sens des engagements pris »* pendant la campagne législative.

Enfin, il a jugé *« indispensable qu'il y ait une liste unique »* de la majorité aux élections européennes, en estimant *« un peu prématuré »* de désigner dès maintenant une tête de liste. *« Naturellement, je me réjouirais qu'Alain Juppé prenne la tête de liste, c'est à lui d'en décider »*, a-t-il toutefois précisé. Se félicitant de l'action du secrétaire général du RPR, M. Chirac a souligné que *« sa mission, qu'il remplit parfaitement »*, est d'être ministre des affaires étrangères plutôt que député européen.

Gérard Longuet : « l'UDF n'arbitrera pas les choix du RPR »

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, président du Parti républicain, a affirmé sur Europe 1, mardi 7 septembre, que *« l'UDF n'arbitrera pas les choix du RPR »*. Présent à l'université d'été du RPR, à Strasbourg, le 4 septembre, M. Longuet a affirmé qu'il sera *« inlassablement présent au RPR, quand on le* [lui] *demandera, pour marquer qu'il y a une solidarité qui est la condition du succès »* de la majorité.

Le président du PR a souligné que cette présence ne signifiait pas, pour autant, un engagement auprès de Jacques Chirac aux dépens d'Edouard Balladur, qui n'était pas à Strasbourg. *« Je me garde bien, dans une assemblée RPR, de choisir l'un ou l'autre (...). Les bons mariages sont ceux où on se respecte mutuellement et où chaque famille n'essaye pas de régler les problèmes de la famille voisine »*, a ajouté M. Longuet.

Le président du PR, qui avait affirmé le 4 septembre que le PR a *« vocation à présider l'UDF »* (*le Monde* du 7 septembre), s'est attiré, lundi, une réplique de Pierre-André Wiltzer, délégué général des adhérents directs de l'UDF, qui a observé que *« à sa connaissance »*, cette présidence, occupée par Valéry Giscard d'Estaing, *« n'est pas à pourvoir »*. *« Le jour où elle le sera, ce ne sera pas aux partis de décider, mais aux représentants des militants de voter »*, a ajouté le député de l'Essonne.

Devancé aux élections législatives

Le maire de Noisy-le-Grand se démet de son mandat

Françoise Richard, maire (UDF-PR) de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), a annoncé, lundi 6 septembre, sa décision de mettre un terme à son mandat à compter du 15 septembre, pour *« retrouver une vie personnelle et familiale* [qu'elle] *estime nécessaire après ces dix années au service de la commune »*. Elle a avisé les membres de son équipe municipale le 2 septembre et adressé, le 3, sa lettre de démission au préfet du département.

Sans se prononcer sur le nom de son successeur, le maire démissionnaire *« souhaite que la majorité municipale, à laquelle* [elle] *reste profondément attachée, désigne en son sein son meilleur représentant pour poursuivre dans la fidélité l'engagement qui a été* [le sien] *au service des Nocéens »*. Elue au conseil général en mars 1985, réélue en mars 1992, Françoise Richard a précisé qu'elle conservera son mandat à l'assemblée départementale, mais elle n'a pas encore décidé si elle continuera de siéger en tant que simple élue au conseil municipal de sa commune.

Mme Richard, âgée de cinquante-deux ans, avait été élue au conseil municipal en 1983 sous l'étiquette RPR. Après l'annulation de ce scrutin par le Conseil d'Etat, elle avait ravi la mairie, en mars 1984, au maire communiste, Marie-Thérèse Goutmann. Elue conseillère régionale en mars 1986 sur la liste présentée par le RPR, elle s'était démise de ce mandat en avril 1989, après sa réélection à la mairie, pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul. Ayant maintenu sa candidature aux élections législatives de mars dernier, face au député socialiste sortant, contre le candidat officiel investi par l'UPF, Christian Demuynck (RPR), maire et conseiller général de Neuilly-Plaisance, qui l'avait emporté, elle avait été exclue du RPR. Elle avait alors adhéré au Parti républicain.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

EN BREF

□ **British Aerospace s'allie avec Eurocopter pour un marché britannique d'hélicoptères.** – British Aerospace va créer une société commune avec le consortium franco-allemand Eurocopter pour répondre à l'appel d'offres de l'armée de terre britannique en vue d'acheter une centaine d'hélicoptères anti-chars qui remplaceront ses Lynx. On attend une décision de Londres pour octobre ou novembre prochain. Eurocopter propose son Tigre, face à une offre du groupe américain McDonnell Douglas qui a accepté de confier à la société britannique Westland la production de l'hélicoptère Apache. En s'alliant avec un partenaire britannique, Eurocopter et McDonnell Douglas espèrent séduire les décideurs de Londres.

□ **Niveau record pour les exportations d'armes britanniques en 1993.** – Les exportations d'armes britanniques atteindront un niveau record en 1993 et dépasseront les 5,2 milliards de livres (environ 45 milliards de francs) de 1992, a annoncé Sir Alan Thomas, chef du service des exportations d'armes du ministère britannique de la défense. La Grande-Bretagne aura ainsi pris 20 % des parts du marché mondial. Elle se situe, cette année, à la deuxième place des pays exportateurs, derrière les Etats-Unis. Ces résultats ont été principalement obtenus grâce à la signature d'un contrat de vente de quarante-huit avions de combat Tornado à l'Arabie saoudite.

□ **NIGÉRIA : confiscation du passeport de l'écrivain Wole Soyinka.** – Le quotidien nigérian *The Guardian* a indiqué, lundi 6 septembre, que les autorités du pays avaient confisqué, la veille, à l'aéroport de Lagos, le passeport de l'écrivain Wole Soyinka, prix Nobel de littérature, alors que ce dernier arrivait de Londres. D'autre part, Ernest Shonekan, le chef du gouvernement intérimaire, a obtenu la levée du mot d'ordre de grève du syndicat des employés du secteur pétrolier (NUPENG), rétablissant ainsi l'approvisionnement en carburant de Lagos, la capitale économique. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Le Front national veut doubler le nombre de ses listes aux élections municipales de 1995.** – Bruno Gollnisch, membre du bureau politique du Front national et responsable du parti d'extrême droite dans la région Rhône-Alpes, a indiqué, lundi 6 septembre, à Lyon, qu'aux élections municipales de 1995 son mouvement *« doublera le nombre de ses listes, pour plus que doubler le nombre de ses élus »*. *« Nous sommes en mesure de faire un « tabac » dans de nombreuses municipalités et, notamment, dans le Midi »*, a-t-il affirmé.

□ **« Le Quotidien du maire-Hebdo » cesse de paraître.** – *Le Quotidien du maire-Hebdo* a annoncé le 1er septembre qu'il allait cesser de paraître. La chute des recettes publicitaires est à l'origine de cette décision, ainsi que la baisse des abonnements, passés de quatorze mille en 1989 à sept mille actuellement, du fait des mesures de restriction prises par les collectivités locales dont le journal voulait être le titre de référence. *Le Quotidien du maire*, créé en 1987 par Jean-Jacques Guillet et Philippe Tesson (*le Quotidien de Paris*), avait été contraint en 1990 de passer à un rythme hebdomadaire, après des pertes financières et une restructuration du capital qui avait fait de la Générale des Eaux l'un des principaux actionnaires, la part de M. Tesson étant réduite à 4,9 %. La société éditrice du *Quotidien du maire-Hebdo* a été dissoute mais un accord avec son concurrent, *le Moniteur des villes*, édité par CEP Communication, permettra de reclasser des journalistes en échange de la reprise des abonnements en cours.

Jean-Louis Ottavi à la tête du service de coopération technique internationale de la police

Le contrôleur général Jean-Louis Ottavi a été nommé chef du service de coopération technique internationale de la police (SCTIP) par arrêté du ministre de l'intérieur Charles Pasqua. Il succède à Jacques Franquet, devenu en juillet dernier le directeur central de la police judiciaire, dont il était l'adjoint au SCTIP depuis juillet 1992.

Menant une carrière policière des plus rapides, M. Ottavi avait suivi de près les dossiers du terrorisme en 1990 comme adjoint au chef de l'unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT). En septembre 1991, il avait accompagné à Matignon le préfet Ivan Barbot, chargé des questions de sécurité au cabinet du premier ministre Edith Cresson.

[Né le 11 octobre 1943 à Tunis, le commissaire Ottavi a commencé sa carrière à la Police de l'air et des frontières (PAF) de Marseille en 1977 avant d'être affecté au service central de la PAF à Paris en février 1982. Adjoint au chef de l'UCLAT en mars 1990, il avait suivi le préfet Ivan Barbot, en septembre 1991, pour s'occuper des questions de sécurité au cabinet du premier ministre. Devenu contrôleur général, M. Ottavi était adjoint du SCTIP depuis juillet 1992.]

Demain dans « le Monde »

« Education-campus » : budgets serrés pour la rentrée

Malgré la revalorisation significative de l'allocation scolaire de rentrée, le mois de septembre est un cap financier souvent difficile à passer pour les familles.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 25 à 46

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1993 a été tiré à 485 953 exemplaires.

Le Monde

INITIATIVES

Le travail perd sa valeur



Les salariés affirment désormais leur aspiration à travailler moins et remettent ainsi en cause la place du travail dans la société

ALORS qu'il n'avait pas encore été nommé directeur général de l'ANPE, Michel Bon, ancien PDG de Carrefour, s'intéressait déjà aux questions de l'emploi. Cet inspecteur des finances a participé aux travaux de l'Institut de l'entreprise que préside Didier Pineau-Valencienne, justement consacrés à ce sujet, et il a été chargé de la rédaction d'un rapport sur «les attitudes devant le travail». Achevé fin juin, le document se signale par sa différence de ton et plus encore par la nouveauté de son analyse. Pour la première fois, un aréopage de chefs d'entreprise y admet que la «valeur-travail» est sans doute en train de changer en France et s'interroge lucidement sur les raisons sociologiques de cette tendance à la remise en cause des fondements d'une société industrielle.

En soi, le signe est clair. Il rejoint les constatations plus théoriques qui figurent dans le livre de Bernard Perret et Guy Roustang, intitulé *l'Economie contre la société* (Editions du Seuil). Ils y font état d'une cassure dans l'opinion et démontrent que les logiques à l'œuvre arrivent à leur terme. Michel Bon y fait d'ailleurs référence, comme ébranlé par le raisonnement.

De toutes parts, les indices se multiplient qui laissent supposer qu'un phénomène de grande ampleur se dessine – une rupture – à un moment où, confronté à la pression du chômage, une partie grandissante des observateurs et des hommes politiques *(Philippe Séguin, notamment)* en vient à se demander si, pour assurer la citoyenneté, il ne faudrait pas substituer la notion de «pleine activité» à celle de «plein emploi». D'un côté, ainsi qu'en témoignent plusieurs sondages ou études, les salariés prennent leurs distances avec l'entreprise. Ils se déclarent moins impliqués, en tout cas moins motivés que par le passé *(Indicateur du management EPSY)*. Ils ne sont plus aussi disposés à faire des sacrifices dans leur vie personnelle au profit de leur vie professionnelle, voire constatent une dégradation importante du sentiment de participation à l'entreprise qui se traduit par une détérioration du climat social *(Baromètre du département ressources humaines de la SOFRES)*. De l'autre, faute de solution satisfaisante à terme pour régler le problème de l'emploi, on finit par considérer que la «valeur-travail» est devenue un obstacle à toute alternative innovante. Au cœur de l'éducation judéo-chrétienne, synonyme de reconnaissance et de statut social pourvu que l'emploi soit à temps plein et à durée indéterminée, elle empêche que soit trouvé un autre équilibre ou que soient élaborés de nouveaux rapports à l'activité dont les «petits boulots», trop facilement dénigrés par leur qualificatif même, ou les multiples façons de se rendre utile dans une collectivité (action associative, création artistique, etc).

Quand l'entreprise ne peut plus assurer l'emploi de tous, ce double mouvement se justifie largement. A voir les licenciements se généraliser, et frapper chacun indistinctement, les actifs se détachent du travail ou, au minimum, n'en font plus une pierre angulaire. Ils entrent en résistance passive ou, comme l'écrivent des analystes anglo-saxons, se laissent gagner par une *«marginalité invisible»*. Ce qui pourrait aboutir à des conséquences dramatiques.

Richard Beraha, président de COGEROP, groupe de sociétés de conseil d'entreprise, qui en est arrivé à une conclusion identique, lance à ce propos un inquiétant SOS. Faisant état *«du découragement chronique et de la peur profonde, bien ancrée»* dans les comportements de salariés, il estime que, *«en détruisant les hommes par le mépris, l'oubli, la pression, l'entreprise s'autodétruit»*. *«Il ne fait pas bon vivre dans l'entreprise des années 90»*, ajoute-t-il, pour prédire aux dirigeants le sort *«des généraux d'une armée morte»*. Rien de moins.

FORT heureusement, il existe une version plus réjouissante de cette vision apocalyptique. Et là, en positif, malgré les limites que révèlent telle ou telle expérience, il est possible de voir se profiler dans les modifications en cours, au-delà des changements de comportements individuels et collectifs, quelque chose qui ressemblerait à une porte de sortie.

Quand l'UAP se lance dans une négociation sur la réduction du temps de travail, après que son président, Jean Peyrelevade, se fut publiquement prononcé en faveur de cette option, il est manifeste que la perception du contexte bouge. De même lorsque, chez Digital Equipment, 55 % des «volontaires» pour le travail à temps partiel, sous la forme d'une semaine de quatre jours, se trouvent être des hommes, qui plus est dans une société de matériel informatique employant 75 % de cadres. Certes, notera-t-on dans ce dernier cas, les plans de réduction d'effectifs ont pu justifier ces choix, *sous la contrainte économique. Mais il* n'en reste pas moins que, y compris au nom de la solidarité du personnel menacé dans son emploi, un tabou est tombé. Vis-à-vis de leur hiérarchie, des hommes ont pu faire valoir leur aspiration à travailler moins alors que, jusqu'à présent, une telle revendication n'était reconnue qu'aux femmes. Et encore, pour s'occuper des enfants...

Rédigé par un collectif de jeunes consultants, animé par Pierre Larrouturou, un manifeste très argumenté, qui s'appelle désormais «Combattre radicalement l'emploi», et qui devrait faire l'objet d'une campagne nationale à l'automne, suscite actuellement l'adhésion de beaucoup de responsables et d'experts. La raison de son succès? Lui aussi préconise la semaine de travail réduite aux quatre cinquièmes, donc de quatre jours, pour résorber le chômage de manière convaincante.

Surtout, il s'appuie sur un courant qui relativise la «valeur-travail» et témoigne de son audience progressive, jusque parmi les jeunes cadres les plus dynamiques. Un mouvement dont la moindre enquête auprès des nouveaux diplômés (et des nouvelles diplômées) des grandes écoles apporte la confirmation, entre les lignes, ainsi que le montrait déjà le sondage publié par « Le Monde Initiatives » *(le Monde* du 16 juin). Ce qui amène à croire que, après quinze ans de chômage, c'est la place du travail lui-même qui est remise en question. Partout, si ce n'est par *tous*.

Alain Lebaube

Devancé aux élections législatives

Le maire de Noisy-le-Grand se démet de son mandat

Françoise Richard, maire (UDF-PR) de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), a annoncé, lundi 6 septembre, sa décision de mettre un terme à son mandat à compter du 5 septembre, pour *«retrouver une vie personnelle et familiale* [qu'elle] *estime nécessaire après ces dix années au service de la commune»*. Elle a avisé les membres de son équipe municipale le 2 septembre et adressé, le 3, sa lettre de démission au préfet du département.

Sans se prononcer sur le nom de son successeur, le maire démissionnaire *«souhaite que la majorité municipale, à laquelle* [elle] *reste profondément attachée, désigne en son sein son meilleur représentant pour poursuivre dans la fidélité l'engagement qui a été* [le sien] *au service des Noiséens»*. Elue au conseil général en mars 1985, réélue en mars 1992, Françoise Richard a précisé qu'elle conservera son mandat à l'assemblée départementale, mais elle n'a pas encore décidé si elle continuera à siéger en tant que simple conseiller municipal [...]

Mme Richard [...] deux ans, avait été élue [...] municipal en 1983 [...] RPR. Après l'annulation [...] par le Conseil d'Etat, [...] ravi la mairie, en mars [...], maire communiste [...] Goutmann. Elue conseiller [...] en mars 1986 sur la liste [...] par le RPR, elle s'était démise de [ce] mandat en avril 1988, après [son é]lection à la mairie, pour se mettre en conformité avec la loi sur le [cumul]. Ayant maintenu sa candidature [aux] élections législatives de mars [...] face au député socialiste sortant [...] le candidat officiel [de] l'UPF, Christian Demuynck, [...] maire et conseiller général [de Neui]lly-Plaisance, qui l'avait emporté, avait été exclue du RPR. Elle [a] alors adhéré au Parti républicain.

MARTINE BOULAY

SOMMAIRE

La télématique du Monde : 3615 LEMONDE, 3615 LM

Ce numéro comporte un [...] [...] 25 à 46

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1993 a été tiré à 485 953 exemplaires.

Le temps partiel annualisé

L'UAP va négocier un accord : les salariés y gagneraient en autonomie

POUR lutter durablement contre le chômage, *« la voie, à mes yeux, la plus prometteuse, non la moins difficile, consiste à repenser complètement l'organisation du travail »*. Au nom de la solidarité, Jean Peyrelevade, président de l'UAP, se prononçait ainsi, dans *le Monde* du 8 juin, en faveur d'un développement systématique du travail à temps partiel, notamment dans le cadre de l'année. Cette opinion préfigurait, en fait, la négociation d'un accord qui doit s'ouvrir le 13 septembre à l'UAP, visant les 9 200 administratifs de l'entreprise, les 9 000 commerciaux étant exclus de son champ d'application.

Concrètement, à l'UAP, les mères de famille pourraient travailler à mi-temps en étant libres le mercredi et durant les vacances scolaires et toucheraient une rémunération régulière tout au long de l'année, proportionnelle au temps travaillé. En outre, ce dispositif pourrait s'appliquer à des préretraites progressives (hors du cadre FNE) et à des salariés plus jeunes et sans enfants, mais pour eux, la formule serait assortie d'une majoration de salaire – cofinancée par l'UAP et l'Etat – car les bénéficiaires ne pourront pas choisir leurs plages de travail, qui seront définies en fonction des besoins des services.

Point-clé de l'accord envisagé : *« Chaque fois que des salariés accepteront le temps partiel, nous nous engageons à recruter autant de personnel de manière à maintenir la force de travail globale de l'entreprise »*, précise Jean-Pierre Narnio, directeur central des ressources humaines. Une initiative qui permettrait à l'UAP de redresser sa pyramide des âges grâce à l'embauche de jeunes. Selon lui, 300 personnes seraient susceptibles de passer à mi-temps en 1994, ce qui conduirait à 150 recrutements supplémentaires. L'accord éventuel, qui sera basé sur le volontariat, ne pourra toutefois être validé que si la loi quinquennale pour l'emploi prévoit cette formule, le temps partiel étant actuellement réglementé sur la semaine ou sur le mois.

Les syndicats, qui ignorent encore le projet précis, émettent déjà quelques réserves. Pour la CFDT, si le temps partiel sur l'année *« correspond à une aspiration des salariés, surtout des mères de famille, encore faut-il en avoir les moyens*, précise Jacques Delhomme, délégué du personnel. *Des salariés seront prêts à abandonner 20 ou 30 % de leur rémunération, pas 50 % »*. Selon la CFDT, le salaire moyen à l'UAP est de 8 800 francs net sur douze mois pour environ vingt ans d'ancienneté, hors encadrement. D'autre part, dans cette entreprise où 670 personnes travaillent déjà à mi-temps ou aux quatre cinquièmes, Eric Jacques, membre FO du CCE, souligne que, *« lorsqu'une salariée ne travaille pas le mercredi, le jeudi elle doit faire le travail du jour plus celui de la veille, ce qui crée des situations de retard »*.

Un engagement pour cinq ans

L'embauche de personnel en contrepartie ne le rassure pas. *« Selon quels critères seront faits les recrutements ? Quels moyens de contrôle aurons-nous du maintien de la force de travail ? Déjà, des services souffrent d'un manque d'effectif chronique. Si l'UAP, qui engrange des bénéfices depuis des années, doit embaucher, elle n'a pas besoin d'artifices de ce genre. »* Quant à la CGT, elle estime que *« changer le travail, lorsque c'est la direction qui l'impulse, cela se fait sur fond de flexibilité accrue »* et *« de conditions de travail qui se dégradent, sans que les compétences soient reconnues. »*

Les syndicats soulignent en effet que les salariés déjà à temps partiel sont défavorisés sur le plan des augmentations de salaire et du déroulement de carrière. Enfin, la direction voudrait que les candidats au temps partiel annualisé s'engagent pour cinq ans alors que la CFDT, notamment, souhaite *« une réversibilité à tout moment. Le niveau des salaires et le contexte économique ne nous permettent pas d'interdire à un salarié de revenir au temps plein si son conjoint se retrouve au chômage »*, insiste Jacques Delhomme.

Mais c'est surtout du côté de la hiérarchie que Jean-Pierre Narnio s'attend à des réticences majeures : *« Le temps partiel sur l'année modifie l'organisation du travail*, dit-il. *Pour la hiérarchie, un poste égale une personne. Demain, une charge de travail égalera une force de travail, mais pas forcément avec les mêmes personnes. C'est un problème culturel. »* Pour autant, selon la CFDT, ce roulement de personnel ne dévalorisera pas le travail, car déjà, *« avec 45 jours de congés par an en moyenne, les salariés ont l'habitude d'assurer le suivi des dossiers de leurs collègues »*.

Mais Jacques Delhomme reconnaît lui aussi que tout reposera sur l'attitude de l'encadrement, qui devra accepter un roulement accru des salariés et surtout *« un peu plus de délégation de pouvoir de façon à ne pas aller vérifier tous les dossiers, comme cela se passe parfois. Du coup, les salariés gagneront en autonomie. Ils en ont envie, même si les contreparties ne sont pas toujours équilibrées. Par contre, si la hiérarchie ne joue pas le jeu, on en reviendra à un système de gardes-chiourme »*.

Francine Aizicovici

De nouveaux comportements

Dans un rapport pour l'Institut de l'entreprise, Michel Bon analyse l'évolution des attitudes face au travail

ET si l'économie n'avait plus besoin du même travail, ou des mêmes travailleurs ? Et si les hommes et les femmes d'aujourd'hui aspiraient à moins travailler, ou à travailler autrement ?

Et si, enfin, la place du travail dans la hiérarchie des besoins de l'entreprise avait changé ?

Toutes ces questions sont au cœur du travail réalisé par Michel Bon, ancien président de Carrefour et aujourd'hui à la tête de l'ANPE.

En juin 1993, sous le titre « Les attitudes devant le travail », Michel Bon achève le rapport d'une commission dont il a la présidence au sein du programme « emploi » de l'Institut de l'entreprise. *« Nous vivions dans un ordre simple, positiviste*, souligne l'auteur, *les besoins sont illimités ; ils nourrissent un progrès technique indéfini qui, à son tour, affermit le lien social par les améliorations qu'il permet et les emplois qu'il crée. Quand la croissance s'étiole et que le chômage se répand, c'est tout cet enchaînement vertueux qui est mis en doute. »*

Qu'est-ce qui, au fond, préside à la désorganisation de la *« trame du tissu social »* qu'est l'emploi ? Le règne de l'économie tertiaire, souligne d'abord l'auteur, qui rappelle que *« nous sommes passés d'une économie dominée par la production de biens à une économie dominée par la production de services »*. Evidence, certes, qui cache pourtant des effets importants en ce qui concerne l'attitude face au travail.

Menace sur la cohésion sociale

Parce qu'ils sont plus féminins, *« dans une société encore masculine »* ; parce qu'ils se déroulent souvent dans de plus petites unités qui ne favorisent pas le sentiment d'appartenance à un *« corps social »* ; parce que, enfin, en l'absence d'un produit tangible du travail, ils ne facilitent pas la *« reconnaissance sociale »*, les emplois du tertiaire souffrent, selon Michel Bon, d'un *« déclassement social »*.

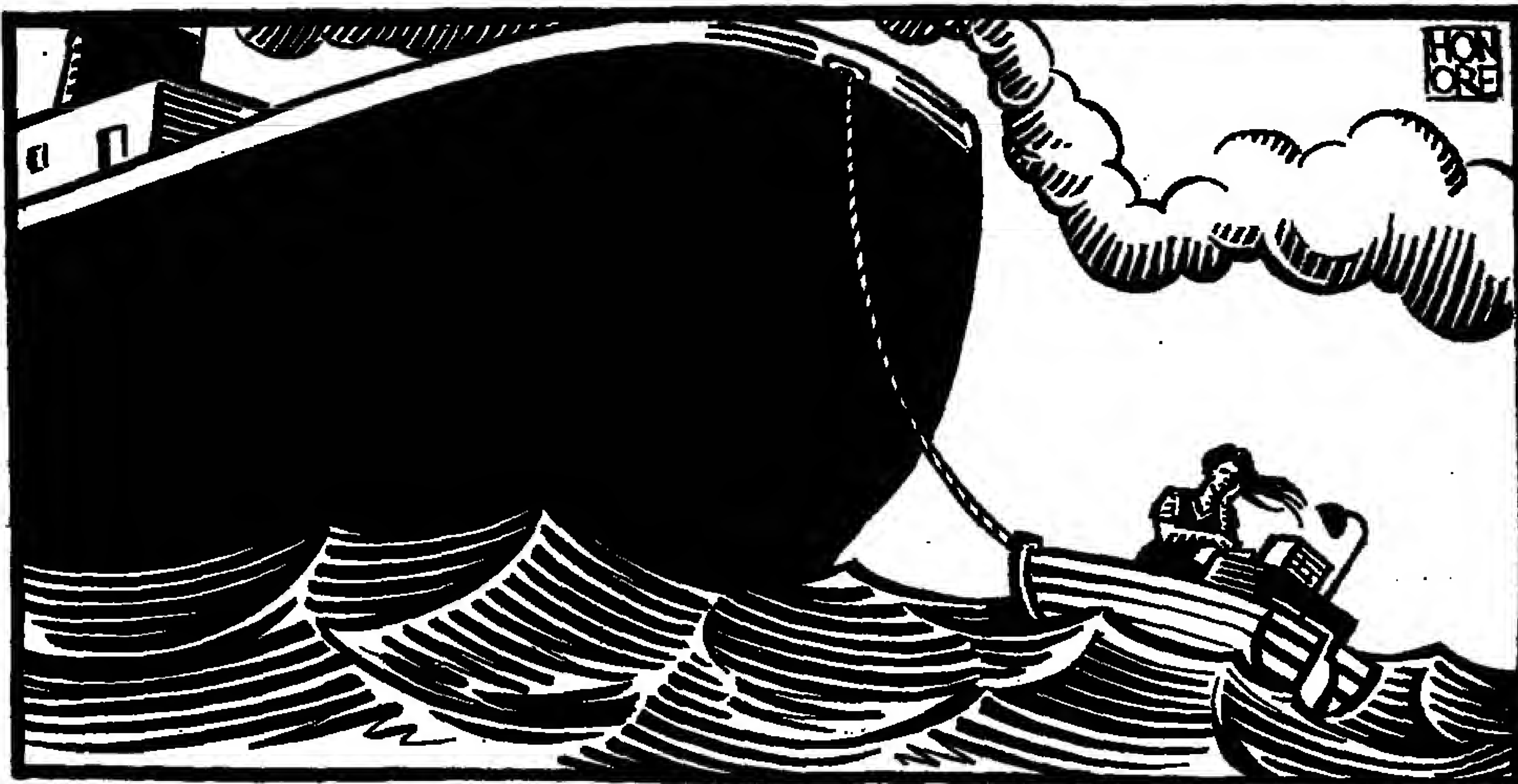
En plus des difficultés d'ordre culturel, que chacun rencontre dans un emploi *« fondé sur le relationnel »* – et non plus sur la compétence liée à la production d'un objet, symbole du travail fourni. – l'évolution vers l'économie de services laisse inefficaces les différentes politiques de l'emploi. *« Le chômage ne recule pas quand la croissance est là et progresse vivement quand elle n'y est plus »*, note Michel Bon, qui souligne que tous *« s'interrogent davantage sur la façon de conduire que sur la voiture »*.

Face à cette mutation structurelle du *« moteur de l'économie »*, existe-t-il un moindre appétit pour le travail ?

Les enquêtes le montrent : il n'existe *« aucun déclin de la valeur travail »*, note Michel Bon. En revanche, la crise aidant, les représentations du travail changent : travail-plaisir et travail-épanouissement plus volontiers que travail-devoir. Mais la pression du chômage vient largement pondérer cette évolution, créant une inquiétude qui *« contamine l'attitude face au travail »*. *« On s'accroche à la sécurité qu'il apporte, même si on est pas très heureux, même si l'employeur en profite. »*

Le regard sur l'emploi s'est donc modifié, et le lien social tout autant que les motivations s'en ressentent. La conception « sécuritaire » du travail recule – en même temps que la sécurité de l'emploi – de même que *« l'implication des salariés dans l'entreprise »*. Autant de signes qui attestent que *« la croyance dans le progrès est ébranlée »* et qui menacent la cohésion sociale. *« Pas tellement par le risque d'une explosion comme en 1936 ou en 1968*, indique Michel Bon, *que par celui d'une atomisation de la société (...). »*

Olivier Piot



UN ENTRETIEN AVEC GUY ROUSTANG

« Chercher l'autoréalisation dans tous les domaines de la vie »

Directeur de recherche au CNRS (laboratoire d'économie et de sociologie du travail d'Aix-en-Provence), Guy Roustang vient de publier aux Editions du Seuil, avec Bernard Perret, rapporteur général du Conseil scientifique de l'évalutation, *l'Économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle.*

« Les formes juridiques actuelles du contrat de travail (CDD, stages, etc.) ne permettent pas aux salariés d'acquérir un statut social, d'avoir une identité au travail. On est loin de la valorisation de la culture ouvrière des années industrielles. Comment voyez-vous cette évolution du lien entre identité et travail ?

– L'évolution du lien entre identité et travail est en effet considérable par rapport au milieu du siècle, où la grande industrie avec une classe ouvrière nombreuse était au cœur du système productif. Il peut nous sembler paradoxal aujourd'hui que le travail ait été à ce point source d'identité : il était valorisé pour lui-même, alors que les conditions de travail étaient très dures, les rémunérations modestes, les durées du travail considérables selon nos normes actuelles. Mais les « travailleurs » avaient un sentiment de fierté et de puissance, ils se considéraient comme les créateurs de richesses et avaient tendance à penser que les dirigeants, cadres et autres bureaucrates étaient des inutiles. Je me souviens, dans l'industrie automobile, d'un professionnel tôlier qui ne manquait pas une occasion de dire, que si le contremaître l'empoisonnait trop, il demanderait sa paie et partirait avec sa caisse à outils chercher du travail ailleurs. A la limite, les conditions de travail pénibles permettaient de montrer sa force. Les ouvriers de la fonderie de Billancourt, qui travaillaient dans une chaleur épouvantable, faisaient les fiers lorsqu'ils arrivaient à la cantine. C'étaient les costauds parmi les costauds.

» L'éthique du travail et ses contraintes étaient intériorisées, et les espoirs se situaient dans l'avenir : *« Je travaille pour que mes enfants aient une vie meilleure que la mienne. »* Le mouvement ouvrier espérait une future société socialiste ou communiste. Chacun devait faire son devoir, manifester le sens de ses responsabilités. Le-tire-au flanc était mal vu. La fidélité à l'entreprise, la fierté de participer à la création d'un produit pouvaient aller de pair avec la lutte des classes. Enfin, le travail était le sens de l'existence.

» Bien sûr, l'augmentation du chômage, les licenciements collectifs, la multiplication des CDD et des stages font que l'on ne peut plus s'identifier de la même manière à un monde du travail qui a tant de mal à vous faire une place. Il est difficile aujourd'hui de vendre sa force de travail et il paraît que tout le monde ne serait pas « employable ». Mais ces évolutions objectives n'expliquent pas seules la fin de l'éthique du travail. Les exigences des individus à l'égard du travail ont changé. La nécessité de travailler est reconnue comme une contrainte pour accéder à la consommation, mais on ne fait plus du travail une vertu. On prend ses distances par rapport au travail, à moins qu'il ne soit l'occasion de se réaliser soi-même de par les relations qu'il permet, ou l'autonomie et la créativité qu'il autorise.

– Par exemple, le développement des métiers de soins aux personnes, considérés par certains comme des métiers serviles, ne favorise pas l'attachement à la profession.

– A l'intérieur des services, ce qui concerne les soins aux personnes ou plus généralement le relationnel est souvent dévalorisé. Notre société a tendance à sous-estimer les activités qui relevaient plutôt du cadre domestique et qui étaient l'attribution des femmes. Si aujourd'hui on prend acte que nous avons abondance de biens et qu'au contraire il y a pénurie de lien social, peut-être faut-il renverser la perspective et reconnaître socialement et économiquement la grandeur de ces métiers à petits salaires. Le métier de gardien d'immeuble dans un quartier en difficulté suppose un savoir-faire et des qualités hors du commun, très supérieurs à ce qui est nécessaire en face d'une table à dessin ou d'un ordinateur.

– Quelles sont les stratégies de compensation identitaires que peuvent mettre en place les salariés non satisfaits de leur statut professionnel ? Certains semblent vouloir se détacher de l'entreprise en ne travaillant plus qu'à temps partiel ou pour plusieurs employeurs.

– Même la plupart de ceux qui sont satisfaits de leur statut professionnel n'en font plus le centre de leur vie. Ils veulent se réserver du temps pour eux-mêmes, pour les amis, pour la famille, pour diverses activités où « ils s'éclatent ». Ils ne sont plus convaincus qu'il faille *« perdre sa vie à la gagner »*. *A fortiori*, ceux qui ne trouvent aucun plaisir dans leur travail et qui considèrent que le temps qu'ils y consacrent est du temps qui leur est volé. Une partie de ceux qui travaillent à temps partiel le font librement pour s'occuper de leurs enfants ou se consacrer à des activités enrichissantes pour eux, mais ce n'est pas, le plus souvent, un rejet du travail. On cherche l'autoréalisation dans tous les domaines de la vie.

» C'est plutôt au début de la vie active que l'on constate que les jeunes (indépendamment de la difficulté de trouver du travail) hésitent à s'engager vraiment dans un emploi, comme ils hésitent à créer une famille ou à s'engager dans un syndicat. Cette crainte d'être prisonnier d'un emploi s'inscrit dans une recherche d'identité difficile, qui ne concerne pas que la vie professionnelle. Notre société ne transmet plus les modèles de comportement dans lesquels il suffisait autrefois de se mouler, chacun cherche péniblement son identité par tâtonnement, et l'engagement professionnel n'y échappe pas. »

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet

…éfiance et scepticisme

Travailler moins long…

DOSSIER • Le travail perd sa valeur



Méfiance et scepticisme

La confiance accordée aux dirigeants est en chute libre, les motivations changent

CADRE dans un important établissement financier de la capitale, J. F. est amoureux de la nature ; lui et sa famille habitent une jolie maison dans l'ouest de Paris. Son jardin, ses arbres, sont amoureusement entretenus. Il y a tout juste deux ans, ayant acquis de nouvelles responsabilités dans sa banque, J. F. mit sa résidence en vente. Explication : *« Je pensais alors que la surcharge de travail due à de nouvelles responsabilités, mes horaires plus longs et contraignants, m'obligeaient à me rapprocher de mon lieu de travail. »*

Au printemps dernier, J. F. abandonne son idée de vendre. Il décide de faire construire une véranda et plante de nouveaux arbres. *« J'ai vu se succéder les plans sociaux et partir de nombreux collègues,* dit-il aujourd'hui. *J'ai brusquement réalisé que cela pourrait être un jour mon tour. Et qu'il était stupide que je sacrifie ma qualité de vie au bénéfice exclusif de mon travail. »*

L'histoire de ce cadre dans la maturité de l'âge est significative de la méfiance à l'égard de l'entreprise en tant qu'institution. Ce que d'aucuns appellent un divorce est à l'ordre du jour. *« Mais attention,* prévient Bernard Galambaud, professeur à l'ESCP et directeur scientifique d'Entreprise et Personnel, *ce n'est pas la valeur fondamentale du travail qui est remise en cause. De fait, nous assistons à la rupture du contrat de fidélité entre l'encadrement et le management. »*

Renversement de tendances

Il en résulte un sentiment de défiance, d'autant plus aiguisé que le référentiel cad[illegible] est remis en cause par beaucoup. Une foule de signes de progrès de l'individualisme, de scepticisme grandissant à l'égard des innovations managériales, de défiance vis-à-vis des directions, de renversement des motivations, voire de « cocooning social », se manifestent. Ce qui se traduit par des modifications du comportement : le surinvestissement observé au milieu des années 80, où se mettaient en place de nouvelles pratiques de management (« l'entreprise du troisième type »), a du plomb dans l'aile.

Toutes choses difficiles à paramétrer tant il est vrai qu'il s'agit là – pour une large mesure – de tendances socio-culturelles. Cependant, au mois de juin, le cabinet EPSY, comme il s'y attache depuis neuf ans, s'est efforcé de mesurer quelques grandes tendances de comportement des salariés, toutes catégories confondues, à l'égard de l'entreprise. Qu'observe EPSY au travers de ses indicateurs quantitatifs et qualitatifs ? Les réponses aux questionnaires – 350 entretiens conduits dans des établissements de plus de 50 salariés – font apparaître de 1992 à 1993 un fait marquant : la confiance accordée aux dirigeants est en « chute libre » (– 21,4 %). Recul qui peut être la traduction d'un fort sentiment d'inquiétude.

Autre fait marquant, selon EPSY : les motivations changent. Aujourd'hui, les conditions de travail sont mises prioritairement en avant (+ 29,3 %) et ce, avant la sécurité de l'emploi, le niveau de salaire, les possibilités d'évolution et de promotion. *« Ce renversement de tendance envers les conditions de travail,* estime EPSY, *correspond à un désengagement vis-à-vis de l'entreprise, qui n'offre ni pérennité de l'emploi, ni perspectives crédibles d'évolution, ni débouchés à la revendication salariale. Plus inquiétant, les cadres eux-mêmes ont cessé de mettre en avant la possibilité d'évolution et de promotion. »*

Les exemples de désinvestissement foisonnent dans *l'Indicateur* (1). Ainsi, une très forte importance est accordée par les salariés à la définition de la tâche, laquelle est perçue comme un élément sécurisant : *« Avoir un travail bien défini, en quelque sorte « au carré », est une aspiration à ne pas vouloir prendre de risques,* commente Jean-Claude Ducatt, directeur d'EPSY. *Ce qui explique qu'aujourd'hui le rôle des organisateurs est en train de supplanter celui des directeurs de ressources humaines. »* On note encore une diminution de l'importance accordée à l'équipe de travail. Autre signe : les cadres sont de moins en moins prêts à acheter des actions de leur société (50,9 % en 1991 contre 29,6 % en 1993). Enfin, certains outils de management, tels que les cercles de qualité et groupes de progrès, sont en recul, ce qui relève, encore, d'une désillusion.

Projet mobilisateur

Dans ce contexte, que peuvent signifier les innovations managériales lancées par un patronat « moderniste » ou le raccrochement à des valeurs plus larges telles que « l'entreprise citoyenne » ? *« Il faut y voir une réponse des dirigeants. Le fait que la cohésion sociale ne peut être obtenue par les seules performances propres à l'entreprise »,* traduit Yves Lichtenberger, directeur du Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ). Quelle confiance les salariés – et surtout les cadres – accordent-ils encore à la renaissance du débat sur la flexibilité du travail, sa réduction sur l'année, le partage du travail accompagné de la baisse du salaire, entre autres exemples ? Le récent tollé général soulevé par les centrales syndicales dès l'annonce de l'avant-projet de loi quinquennale du ministre du travail (*le Monde* du 21 août) a donné la mesure de la défiance.

Cet horizon gris poussera-t-il les salariés jusqu'à et y compris une attitude nihiliste ? *« Il faut se défier de l'image trop entière, qui se répand, de cadres prêts à la démobilisation,* argumente Jean-Claude Laplante, directeur du service formation de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). *Si leur désillusion à l'égard de l'entreprise est grande, je constate qu'il continuent de s'investir fortement dès lors qu'une condition est réunie de l'existence d'un projet mobilisateur dans lequel ils sont impliqués. »*

Jean Menanteau

(1) *Indicateur du management 1993.*– *EPSY,* 41, avenue Edouard-Vaillant, 92100 Boulogne.

Une double révolution culturelle

Digital introduit le temps partiel à l'occasion d'un plan social

LORSQUE cinq cent quarante-sept salariés, soit environ 18 % des effectifs d'une entreprise comme Digital, acceptent de travailler à temps partiel, lorsque l'on sait en outre que 73 % des volontaires sont des cadres et que 56 % sont des hommes, faut-il voir là les prémices d'un ébranlement de la « valeur travail » ? Une sorte de révolution culturelle ? Malgré le raz-de-marée apparent, la réponse mérite d'être nuancée.

En février 1993, Digital, confronté à un quatrième plan social, demande à ses salariés de se porter volontaires pour travailler à temps partiel – pendant deux ans au minimum – afin de limiter les licenciements. Quelques mesures de compensation salariale sont prévues pour mettre de l'huile dans les rouages. Les résultats ne se font pas attendre et quatre-vingt-dix postes pourront être sauvés sur les quelque trois cent quatre-vingt-dix menacés. L'expérience, rondement menée, laisse cependant un sentiment mitigé dans l'entreprise. Certains se sont retrouvés volontaires d'office. Comme Nathalie, une secrétaire qui, compte tenu de son niveau de salaire, aurait souhaité maintenir son plein temps. *« Mais comme j'étais sur la liste des licenciés, je n'ai guère eu le choix. Ou j'acceptais le temps partiel, ou je partais. Alors je cherche de quoi compléter mes revenus. »*

Une véritable aubaine

D'autres ont franchi le pas par solidarité. Pour éviter des licenciements. Sans toujours savoir d'ailleurs si le poste sauvé était le leur ou celui d'un camarade de service ou d'agence. *« La réflexion sur la valeur travail n'a pas été au centre de leurs préoccupations. Ils ont voulu en premier lieu, et c'est positif, sauver des emplois. Mais les choses se sont faites dans la précipitation. Je pense que la réflexion de fond ne pourra se faire qu'à partir de maintenant »,* estime Bruno Chaveron, délégué CFDT. Signe d'un léger malaise, des salariés qui s'étaient engagés à passer à temps partiel se sont récusés en dernière minute, voyant que les postes menacés étaient sauvés, ou pour exprimer un désaccord avec leur direction sur la manière dont l'opération avait été menée.

Il n'en reste pas moins que, pour un certain nombre de salariés de Digital, les propositions de la direction ont constitué une véritable aubaine. Ainsi, Geneviève, ingénieur système, qui avait besoin de *« décompresser »* et gagnait suffisamment d'argent pour s'offrir ce petit luxe, avait demandé et obtenu, il y a quelques années, l'autorisation de travailler à temps partiel. Au bout d'un an, la direction lui ayant fait comprendre qu'à son niveau de responsabilité il était malséant de travailler à temps partiel, elle dut réintégrer son plein temps. *« Aujourd'hui, non seulement je retravaille à quatre cinquièmes, mais en plus on me paie pour cela »,* dit-elle joyeusement. S'il n'y avait pas les licenciements à la clé, Jean serait prêt, lui aussi, à bénir le plan social. Depuis longtemps, il souhaitait diminuer son temps de travail afin de s'occuper un peu plus de sa famille, mais aussi d'activités associatives qui empiètent sérieusement sur son sommeil. *« Jusqu'à présent on m'avait fait comprendre que ce n'était pas dans la stratégie de l'entreprise. »*

Si Geneviève et Jean avaient déjà fait leur choix de vie et n'attendaient que l'occasion de passer à l'acte, pour Eric ou Etienne, le feu vert accordé par la direction aura permis de formuler ouvertement une demande qu'ils ne se seraient jamais permis d'exprimer auparavant. Désormais, Eric utilise le temps dégagé à la rénovation de sa maison et Etienne, père de famille divorcé, pense sans fausse honte consacrer les mercredis à ses enfants. D'autres candidats au temps partiel ont saisi cette opportunité pour diversifier leurs activités professionnelles. C'est le cas notamment de Dominique, un fanatique de radio FM qui travaille un jour par semaine dans une station.

Au bout du compte, l'expérience menée chez Digital montre que la mise en place du temps partiel implique une double révolution culturelle : celle de l'entreprise et celle des salariés. Le mouvement entamé sous l'effet de la crise sera-t-il suffisamment important pour entrer dans les mœurs ? Il est encore trop tôt pour le dire.

Catherine Leroy

Travailler moins longtemps

Une méthode douce pour diminuer les effectifs. Toutes les catégories sont concernées

QUAND son deuxième enfant a atteint l'âge de la maternelle, Patricia B..., ingénieur technico-commercial chez IBM, a opté pour le travail à temps partiel. Son mari en avait fait autant quand leur aîné était entré à l'école : ingénieur technico-commercial lui aussi, il avait eu du mal à obtenir ce temps partiel d'un patron qui ne s'y était résigné que pour ne pas le perdre. Pour le mari, ce choix avait un double aspect positif : s'occuper de son enfant, mais aussi avoir du temps pour une activité plus conforme à ses goûts.

Sont-ils tous deux des témoins significatifs d'une évolution des esprits ? Rien n'est moins sûr. Ces prémices d'attitudes nouvelles pourraient bien ne pas faire le poids face à une autre réalité montante : le repli inquiet sur le travail à temps plein. *« Avec mes trois jeunes enfants, le travail à mi-temps qu'on me propose serait l'idéal,* dit ainsi Nathalie D..., employée à la SNECMA. *Mais j'aime mieux garder mon poste tant que la conjoncture est mauvaise. Mes collègues ont la même réaction que moi. Même pour le temps partiel limité au mercredi, qui nous tente toutes, nous attendrons que la situation soit meilleure. »* L'étude lancée par un grand groupe français confirme l'ampleur de ce repli : alors qu'au début des années 80 à peu près 30 % du personnel étaient prêts à gagner un peu moins en échange d'une réduction sensible de leur temps de travail, ceux qui font le même choix aujourd'hui ne sont plus guère que 10 %, d'après les premiers résultats.

A y regarder de près, c'est surtout l'attitude des entreprises qui est en train de changer. Elles ont découvert, dans le temps partiel, un moyen de diminuer leurs effectifs au travail et certaines le proposent à leurs salariés à des conditions attractives. Par exemple, à l'usine Régnault-Reynolds SA de Valence (Drôme), 12 % des 454 salariés ont opté librement pour le temps partiel et cette proportion continue à croître. Toutes les catégories sont concernées, depuis le personnel d'atelier jusqu'aux cadres. Au siège parisien de la CARCEPT, organisme de retraite et de prévoyance, le temps partiel librement choisi touche près de 10 % des 367 salariés. En général, le salaire est réduit dans la même proportion que le temps de travail. Et la formule fait principalement deux catégories d'adeptes : des mères de famille et des personnes en fin de carrière.

Qualité de la vie

Le travail à temps réduit, aujourd'hui proposé pour lutter contre les sureffectifs, fait une catégorie supplémentaire d'adeptes : une mosaïque disparate de personnes pour qui l'offre patronale se trouve *« bien tomber »*, parce qu'elle leur permet de régler au moindre coût un problème personnel ou de réaliser un projet. Stéphane B..., ajusteur à la SNECMA, va ainsi pouvoir consacrer du temps à la petite entreprise qu'il a créée et dont il compte pouvoir vivre d'ici quelque temps ; l'un de ses collègues a pris une année sabbatique pour en faire autant, un troisième consacrera désormais la moitié de son temps à peaufiner ses spectacles de prestidigitation – son violon d'Ingres. Christine P..., magasinière, a opté elle aussi pour le mi-temps, mais parce que les différentes dispositions prises par la société se combinent si heureusement qu'elle gagnera presque autant qu'avec un emploi à plein temps.

Rien de tout cela ne permet de penser que l'on voie pointer un salarié d'un nouveau type prêt à assumer le partage du travail, quitte à restreindre son niveau de vie. Beaucoup ne pourraient le faire que très difficilement à cause des traites à payer pour leur résidence principale ou secondaire, pour leur voiture, etc. Mais d'autres sont simplement tenus par une certaine image du bien-être : *« Mon mari gagne très bien sa vie,* reconnaît Nathalie D... *Mais si je travaillais moins nous n'aurions plus de superflu... »* Pourtant, on perçoit chez beaucoup un ébranlement, des interrogations, nés de la découverte de la fragilité de ces puissants navires sur lesquels chacun se croyait embarqué pour la vie : la SNECMA, IBM (parmi d'autres). *« Les gens,* dit Stéphane B..., *ressentent un mélange de ras le bol et de tristesse. Ils font un retour sur eux-mêmes, l'envie leur vient de vivre autrement, quitte à se serrer un peu la ceinture... »* Ce n'est pas encore demain qu'ils réaliseront ce rêve mais quelque chose bouge dans les têtes.

L'expérience du centre héliomarin de Roscoff (Finistère), montre qu'il est possible de faciliter cette évolution des esprits. Ce centre de soins et de rééducation pour enfants pratique depuis cinq ans une politique de *« temps choisi »* qui permet aux 530 salariés de prendre autant de congés supplémentaires qu'ils le désirent, à condition d'en faire la demande d'une année sur l'autre. *« La formule aide chacun à tenir bon face à un travail souvent éprouvant »,* souligne Gérard Guillerm, le directeur général adjoint. La perte de rémunération qui découle de ces absences est étalée sur les douze mois de l'année, ce qui fait qu'on trouve des adeptes du temps choisi même parmi ceux qui ont de petits salaires. Ainsi, bien qu'elle ne touche de ce fait que 6 500 francs par mois, Elisabeth L..., commis de cuisine au service de restauration, n'envisage plus de se passer des deux semaines de congés supplémentaires qu'elle prend chaque année.

Les hommes constituent, eux aussi, un cas significatif. Ils sont peu nombreux ; mais, avec le temps, ils se sont mis à recourir proportionnellement, presque autant que les femmes, au temps choisi. On voit ainsi chacun apprendre en douceur à mesurer ce qui est le mieux pour la qualité de sa vie. Pour l'année en cours, ce sont près de 20 % des effectifs qui sont concernés ; et 286 semaines complètes ainsi que 269 semaines en temps partiel se trouvent « libérées » pour l'embauche de remplaçants, embauches certes temporaires mais fort appréciées dans la région.

Marie-Claude Betbeder

CHÔMAGE

La Haute-Savoie innove

L'ANPE propose aux firmes un contrat de service-qualité

«*NOUS sommes en présence d'une administration qui a envie de changer*», témoigne Geneviève Lepeltier, de la direction des ressources humaines de la société Salomon. Ce constructeur annécien de matériels de sport est l'une des sept entreprises de Haute-Savoie signataires d'un contrat de service-qualité que leur ont proposé les services départementaux de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE). Un document novateur de dix articles, par lequel ces entrepreneurs (1) s'engagent, par exemple, à participer à des prestations de services des agences locales envers des demandeurs d'emploi et à communiquer à l'ANPE l'ensemble de leurs offres. En «contrepartie», les agences de l'ANPE, au nombre de cinq en Haute-Savoie, s'engagent à offrir aux entrepreneurs des contacts personnels et une régularité de visites, une continuité du service ainsi que son évolution selon le changement technologique prévisible.

La montée du sous-emploi

On peut s'étonner que tout cela ne soit pas devenu, depuis longtemps en France, le «pain quotidien» de la relation entre l'économie privée et le service public de l'emploi. Des années de suspicion mutuelle et l'afflux des chômeurs en sont sans doute les causes, et la Haute-Savoie de déroge pas à la règle. A la fin du mois de juin, le département était le plus éprouvé de Rhône-Alpes par la montée du sous-emploi, avec 29 478 chômeurs inscrits (+ 25,7 % sur douze mois «glissants»). Pour l'ANPE, nécessité a fait loi : *«Nous comptons une part de marché de 25 % des offres d'emplois»*, déplore Xavier Charvet, chargé du développement et de la communication, qui lança cette initiative, avec le concours d'experts du cabinet lyonnais Algoe-Management.

«Tout a commencé par une demande de l'ANPE en vue de la formation de son propre personnel aux réalités de l'entreprise, reconnaît Mme Lepeltier. *Les échanges ont été riches, sans finalité immédiate, et le contrat est devenu l'expression publique d'une démarche. Nous nous sommes engagés à avoir une attitude plus ouverte, au-delà des obligations légales»*, alors que Salomon a encore dû mettre en œuvre un plan social «lourd», voici deux ans. Selon M. Charvet, l'idée est venue durant l'application du plan de progrès de 1990 qui a vu le réaménagement du parc d'agences de l'ANPE et une nouvelle organisation du travail en leur sein, avec plus de polyvalence et de rotations du personnel entre les postes.

Voici quelques années, la délégation Rhône-Alpes de l'ANPE a déjà été le «laboratoire» d'une nouvelle utilisation de l'informatique, par laquelle le demandeur pouvait enfin avoir accès à des offres provenant de zones géographiques plus éloignées de son domicile. En Haute-Savoie, M. Charvet voudrait voir l'ANPE devenir *«un gestionnaire de la ressource humaine externe»*, capable même d'imaginer la formation en fonction d'emplois qui n'existent pas encore. *«C'est une opération médiatique. sans engagement des entreprises*, juge Bethsabée Lunel, la secrétaire de l'Union locale CGT d'Annecy. *Il s'agit seulement d'appliquer la loi. qui prévoit depuis longtemps le dépôt de toutes les offres d'emplois auprès de l'ANPE. Le Comité local d'action pour le droit au travail a rencontré récemment André Martin, le président de l'ANPE, pour souligner l'insuffisance des moyens matériels mis à disposition du personnel de l'ANPE et des chômeurs.»* Jean-Pierre Thoubans, le secrétaire départemental de la CFDT, salue l'ambition de l'ANPE de réhabiliter la notion même de service public, en s'adaptant aux demandes des entreprises. Lui aussi n'y voit de limites que dans les moyens.

De notre bureau régional à Lyon,
Gérard Buétas

(1) Il s'agit des entreprises Téfal, Salomon, DAV, Eaux minérales d'Evian, SNR roulements, Somfy et Dynastar.

MANAGEMENT

La stratégie se démocratise

De la communication et surtout de la pédagogie pour diffuser les grands choix de l'entreprise

HIER encore affaire exclusive des états-majors, les orientations stratégiques de l'entreprise sont aujourd'hui plus fréquemment diffusées parmi les salariés. Lorsqu'elles dépendaient étroitement des investissements matériels, elles pouvaient être décidées en haut lieu dans le plus grand secret. Mais la crise a changé le décor.

Aujourd'hui, il s'agit davantage d'optimiser les efforts financiers consentis que d'allouer des ressources supplémentaires. Et surtout d'être capable de se fabriquer des pôles d'excellence (qualité, gamme, technologie, organisation, etc.) qui maintiendront un avantage compétitif durable par rapport à la concurrence. Impossible toutefois d'atteindre de tels objectifs sans associer le personnel.

Eviter le piège de la Bible incantatoire

«Pour mobiliser l'entreprise autour de la qualité, l'approche stratégique de l'entreprise doit nécessairement être comprise et communiquée à tous niveaux», explique Philippe Gamba, directeur marketing de Renault. Ainsi, le constructeur automobile cherche à faire converger tous ses métiers autour de ce pôle d'excellence, de l'ouvrier sur la chaîne au vendeur en contact avec le consommateur.

Mais comment faire partager ces grands principes aux salariés sans tomber dans le piège de la Bible incantatoire?

L'échec de nombreux projets d'entreprise montre qu'il ne suffit pas de proclamer de belles intentions. *«D'abord, une telle démarche participative signifie que l'entreprise est prête à faire le pari de l'intelligence»*, souligne Michel Zarka, directeur associé de CRC Conseils. Or beaucoup de sociétés de culture taylorienne guident encore sous un vernis moderniste leurs troupes selon des normes et des procédures préétablies et n'acceptent guère d'impliquer leurs subordonnés dans des décisions stratégiques. *«On ne peut également partager la stratégie sans climat de confiance»*, estime Peter Kraljic, directeur général de McKinsey. Malheureusement, les restructurations et les plans sociaux qui y sont associés ne sont guère propices à cette symbiose pourtant nécessaire aujourd'hui.

«Mais, avant tout, il n'y a d'appropriation que si le salarié est susceptible d'utiliser son intelligence et de reconstruire la démarche en utilisant sa propre expérience», explique Michel Zarka. Pas question donc de se contenter d'une communication passive, type journal, tract ou vidéo conférence. Et comment éviter que chacun n'interprète à sa manière la vision de l'entreprise, au risque de déboucher sur un ensemble d'actions incohérentes?

Diverses méthodes participatives sont aujourd'hui proposées. De son côté, AMS a mis au point un support ludique, véritable parcours pédagogique qui permet par le jeu et la réflexion de reconstruire la stratégie de l'entreprise et de la décliner dans son univers quotidien.

Impliquer le vendeur

C'est la méthode retenue par Renault pour faire comprendre à son réseau commercial (50 000 personnes concernées) l'originalité de la Twingo et déboucher sur de nouveaux réflexes de vente. *«Dans le cadre de notre démarche qualité, nous voulions nous servir de la Twingo comme levier de progrès en montrant qu'on peut vendre autrement»*, met en avant Philippe Gamba. L'objectif était non seulement de convaincre la force de vente qu'il est possible de vendre au prix proposé par le constructeur, sans remise, mais également d'essayer de comprendre les motivations du client sans chercher à lui imposer le produit à tout prix.

Par petits groupes de travail, les commerciaux ont travaillé sur les différents thèmes de stratégie commerciale (produit, positionnement, clientèle) présentés sous forme de planches. Par exemple, avec celle consacrée à la connaissance du produit, chacun était appelé à faire part de ses commentaires sur son allure, ses atouts, son prix en cochant les cases réponses se rapprochant le plus de sa vision personnelle. Après avoir évacué les *a priori* négatifs, à travers des discussions collectives, chacun devait ensuite construire son propre argumentaire de vente. Une façon vivante d'impliquer le vendeur.

Mais, pour que de tels exercices de style aient un effet dans le temps, il est toujours indispensable de contrôler régulièrement l'acquisition des connaissances et de fixer à chacun des objectifs opérationnels. L'un des pionniers de la planification stratégique, Sollac, travaille sur la traduction concrète de son projet Sollac 2005 en mettant en place à tous niveaux des chantiers pilotes.

«Si le comité de direction est en charge du management stratégique, de la définition des grands axes et des principes de fonctionnement, c'est à vous, cadres dirigeants, qu'il appartient de les porter au niveau opérationnel, de les appliquer, mieux de les adapter avec finesse et réactivité dans la pratique quotidienne», expliquait ainsi Edmond Pachura, le PDG en mai dernier. Dans le cadre des grands thèmes de l'entreprise (qualité du produit et régularité, délais cours et ponctualité, gisements de compétitivité, etc.), chacun doit devenir auteur de sa propre stratégie.

Une machine à dialoguer

Ainsi, chaque usine, chaque secteur établit son propre projet annuel pour réaliser ses ambitions dans le cadre du projet plus général. *«Il s'agit de donner du sens à l'action et ne pas s'en tenir au discours*, indique Philippe Bertrand, directeur de la communication et de la qualité. *La stratégie est une véritable machine à dialoguer transformant les représentations culturelles et produisant des idées au sein des équipes.»* La firme aurait ainsi mis à jour 22 500 idées d'améliorations en moins de deux ans, sans investissement matériel. A travers les aller et retour permanents entre les états-majors et la base, la stratégie de l'entreprise s'actualise aussi d'elle-même, ne se transformant donc pas en carcan rigide fixé une fois pour toutes.

Si la stratégie sort de sa tour d'ivoire, certains pans restent toutefois relativement confidentiels comme les décisions d'investissements, les OPA, les avantages concurrentiels décisifs (procédés de fabrication, par exemple) pour éviter les éventuelles fuites d'informations vers l'extérieur. *«Mais, globalement, nous estimons qu'il y a plus à gagner en communiquant la stratégie qu'en la gardant cachée*, estime Philippe Gamba. *Car cette communication a un effet mobilisateur.»*

Catherine Lévi

INSERTION

Ne pas mettre en péril ce qui existe

Éviter de déstabiliser le tissu économique local

ENCOURAGER la création d'emplois ou d'activités nouvelles sans mettre en péril ce qui existe déjà... Au moment où les initiatives foisonnent pour résorber un chômage lancinant, le risque s'agrandit de *«déshabiller les Pierre de l'économie locale»*, à force de vouloir *«habiller les Paul de l'insertion»*. Se voulant exemplaire dans la réinsertion professionnelle des RMistes, le conseil général du Pas-de-Calais a tenté, pour sa part, de se prémunir contre cette dérive lors de l'adoption, en juin 1992, de son plan en dix mesures destiné à favoriser l'emploi des chômeurs en situation difficile. En vertu de ce plan, artisans et entreprises locales sont pour la première fois associés en amont de l'insertion des publics en difficulté. Le texte prévoit également de moduler les subventions d'insertion en fonction du risque de désorganisation du marché local.

«Au début, les professionnels avaient peur de l'insertion, y voyant l'émergence d'une concurrence déloyale», explique, un an plus tard, Michel Lefait, vice-président (PS) du conseil général du Pas-de-Calais, en charge des affaires sociales. *«Mais, progressivement, nous leur avons montré que non seulement l'insertion professionnelle de ces publics n'entrait pas en concurrence avec eux, mais qu'au contraire nous pouvions résoudre, par ce biais, certaines de leurs difficultés, notamment de recrutement»*.

Exemple de cette coopération montée avec les professionnels, les contrats d'objectifs passés avec des chambres consulaires, par lesquels ces dernières s'engagent à prospecter les emplois artisanaux en souffrance, susceptibles d'être ensuite pourvus par des chômeurs de longue durée. Par-delà cette action d'insertion, *«la chambre vise à créer un climat de confiance avec des professionnels qui se sentent souvent perdus devant les démarches administratives d'un recrutement»*, observe Raoul Mesureur, directeur du centre de formation des apprentis de la chambre des métiers du Pas-de-Calais. En un an cette dernière a d'ores déjà rempli la moitié de son contrat, en plaçant une cinquantaine de chômeurs de longue durée sous contrat à durée déterminée d'au moins six mois. *«Nous avons même détecté trois fois plus d'emplois disponibles que nous ne pouvons en satisfaire!»*, se félicite Jean-Marie Benoît, secrétaire général de la chambre.

Faire émerger les besoins

La recette? *«Nul ne doit abandonner sa logique au cours de l'opération*, affirme Raoul Mesureur. *Un entrepreneur n'est pas là pour résoudre le problème d'un chômeur, mais pour faire face à une réalité économique.» «C'est pourquoi, à l'aide d'un questionnaire, nous invitons le chef d'entreprise à réfléchir sur son fonctionnement économique afin de faire émerger ses besoins en recrutement à court et moyen terme»*, explique Raoul Mesureur. A charge ensuite pour la chambre des métiers et les différents services de l'emploi de s'assurer des capacités du RMiste à tenir ce poste, à le former au besoin, à boucler le montage juridique et financier du recrutement et à continuer de suivre le nouvel embauché pendant encore un an...

Autre forme de coopération développée par le conseil général : la complémentarité avec les activités d'insertion proprement dites. C'est l'exemple du stage de cordonnerie monté en association avec le Secours populaire et le syndicat patronal des cordonniers. Par cette opération, les stagiaires, recrutés essentiellement parmi les sans-domicile fixe, retrouvent une activité utile en réparant les chaussures et autres cartables récupérés par le Secours populaire, et remis en vente pour quelques francs par l'association caritative. Ce faisant, les stagiaires, qui apprennent le métier avec des cordonniers professionnels, en viennent à constituer, pour ces derniers, un vivier naturel de recrues potentielles.

Les responsables du plan local d'insertion par l'économique (PLIE) du district d'Arras, privilégient, pour leur part, la coexistence d'entreprises traditionnelles et de structures d'insertion sur les mêmes marchés. *«Pour approfondir cette complémentarité, les professionnels ont d'ailleurs été invités à entrer dans le capital de ces entreprises d'insertion»*, précise Xavier Desjonquères, chargé de l'animation du PLIE d'Arras. Ainsi dans le secteur de la transformation des déchets alimentaires en produits d'agriculture, un accord a été passé entre les professionnels qui se chargent du ramassage des déchets dans les grandes cuisines (telles celles des cantines scolaires) et l'entreprise d'insertion qui assure les collectes individuelles. Ailleurs, des agriculteurs se sont eux-mêmes regroupés pour constituer une association intermédiaire de travail saisonnier. *«Ils tentent aujourd'hui de décrocher le marché des fournisseurs de fraises et de framboises aux normes américaines pour Haagen Dazs!»*, relève Xavier Desjonquères. Dernière étape que le conseil général s'apprête à franchir : la mise en place d'un fonds d'aide au démarrage d'activités d'insertion tenant compte du marché économique local. Quatre types d'activités ont été définis : entreprises d'insertion entrant directement en concurrence avec les professionnels locaux; activités exerçant en dehors du marché concurrentiel; celles offrant un nouveau service d'intérêt public; associations intermédiaires offrant aux personnes la possibilité de reprendre une activité sur des missions de courte durée. Pour chacun de ces organes d'insertion, le conseil général a modulé, non seulement, l'aide financière apportée, mais aussi les résultats escomptés sur le plan de l'insertion et les moyens exigés pour y parvenir.

A l'échelle du nombre de RMistes du Pas-de-Calais (21 759 allocataires en avril), les résultats obtenus dans le développement de ces structures d'insertion par l'économique peuvent paraître, avec 2 037 personnes concernées, encore bien modestes au regard de l'énergie et de la rigueur déployées. *«Depuis que les quatre piliers de notre économie – textile, charbonnages, ports et sidérurgie – se sont écroulés, nous sommes condamnés à inventer de nouvelles pistes*, rappelle Michel Lefait. *Aucune n'est à négliger...»*

Valérie Devillechabrolle

Docteur Jekyll et M

TRIBUNE

Docteur Jekyll et Mister Hyde

par Jean Alègre

IL me paraît évident que la société française assure de plus en plus mal ses mutations, se recroqueville sur ses certitudes d'antan, refusant presque de n'être que partie là où elle fut tout.

Le pays des droits de l'homme, l'Hexagone de la liberté n'en finit pas d'avoir des problèmes avec son avenir. Et comme toujours, la schizophrénie sociale s'empare des hommes qui gouvernent et agissent, rendant illisibles les propositions, vains et déjà vaincus les projets, immobilisant les grands «desseins».

La conséquence première est l'installation irréductible du chômage comme si cela devait être le crime nécessaire d'un Mister Hyde face à un Docteur Jekyll sans solution.

Des exemples confinant à l'absurde, dignes du dédoublement maladif de personnalité, nous rappellent cette situation. J'en prendrai quelques-uns :

La retraite : le CNPF et quelques autres veulent remettre en cause l'âge de départ à la retraite fixé à 60 ans et, dans le même temps, ils n'ont de cesse de «mettre en FNE», c'est-à-dire d'exclure des entreprises, une génération complète de salariés de plus de 55 ans, annonçant par là même leur incapacité à gérer sérieusement l'emploi et les compétences des salariés.

Les jeunes : chacun réclame de plus en plus d'allègements du coût du travail en France, de dérégulation du SMIC, de baisse des charges sociales et, dans le même temps, la plupart des jeunes embauchés le sont à 30 % du SMIC, les entreprises se plaignent de ne pas trouver les hommes hautement qualifiés dont ils ont besoin comme si ceux-ci devaient avoir les compétences les plus pointues et accepter les plus bas salaires.

Les prélèvements obligatoires : qui n'a pas entendu autour de lui, entrepreneurs, salariés, artisans, hommes politiques se plaindre des impôts, des taxes, des charges? Les éviter ou s'en délivrer est un sport national apprécié mais les mêmes qui s'insurgent contre sont les premiers à réclamer une grande politique d'aménagement du territoire, un soutien sélectif de l'Etat à sa propre activité, une protection accrue et toujours plus de remboursements ou de subventions, c'est-à-dire des moyens financiers élevés.

La main gauche ne veut pas savoir ce que fait la main droite.

Le bon docteur ne se rend même plus compte que son double lui a échappé. Et les exemples sont multiples sur les dysfonctionnements des systèmes éducatif et administratif, sur le rôle de l'Etat, sur les objectifs des entreprises et de leurs salariés.

Enfin, chacun sait que le chômage ne sera plus résolu, ni par la croissance, ni par l'amélioration de la productivité, qu'il n'y aura plus jamais assez de travail pour tout le monde, mais se comporte comme si le plein emploi allait nous revenir après les crises...

ON connaît la fin de l'histoire. Sans prise en charge réelle, le «Mister Hyde» prendra le dessus et ses noirs desseins se réaliseront. Nous sommes au chevet d'un malade, il ne suffit plus de jouer les médecins de Molière en espérant en l'énergie du moribond à défaut de remèdes efficaces. Nous devons, en l'état des choses, casser cette spirale de l'échec.

Sur la gestion de l'emploi : l'emploi n'est pas une variable de l'économie mais un bien individuel et collectif. Il doit faire de l'entreprise son garant et sa réelle citoyenneté. A ce titre, quelle que soit la situation, les jeunes doivent être imposés dans les entreprises : chaque entreprise devrait mettre en place un CFA et le financer par un prélèvement de la masse salariale et de la valeur ajoutée, CFA géré paritairement avec les syndicats ou délégués du personnel.

Il faut casser les limites administratives territoriales, inventer des coordinateurs de directions départementales ou régionales de l'emploi, du travail, de l'équipement, de l'agriculture. Des centaines de milliers de chômeurs ne sont produits que par les errements du système administratif qui ne sait pas simplifier ces circuits. Embauchons des médiateurs dont la tâche exclusive sera de faire disparaître les sas dans lesquels stagnent de futurs exclus. Mais il faut être plus radical et la réduction massive du temps de travail est un exemple de déstabilisation nécessaire de l'organisation du travail, y compris dans les très petites entreprises.

La création d'une autre manière de travailler, de gérer le travail et d'assurer son revenu doit être légalement possible. Etre pluriactif (deux fois patron, deux fois salarié, salarié et patron, artisan et salarié), être en formation et travailler, être en vacances et en formation. Etre chômeur doit être noble et permettre de changer de situation, de se former, de vivre honorablement; la spirale du travail doit devenir le turbo de l'emploi.

Et les médias si prompts quelquefois à s'intéresser à un escroc ou à une star, à épingler un ministre ou un grand créateur, devraient consacrer plus de temps à la revalorisation du non-travail, du hors-travail, à rechercher les moyens de faire connaître des activités utiles, productives, diversifiées. Et si le canal télévisuel est au service de la nation, il devrait réserver une émission complète à présenter les idées, les solutions, les luttes de ceux qui ne réussissent pas à être des citoyens comme les autres, simplement privés de ce qui n'existe presque plus... le travail.

Et aujourd'hui, la mise en œuvre d'une grande émission sur l'emploi sur France 2 apparaît comme un point de départ mobilisateur.

L'emploi ne vaut-il pas un feuilleton?

► Jean Alègre est secrétaire général de la Fédération agroalimentaire de la CFDT.

ÉCHOS

La qualité en formation

■ Le Réseau d'accompagnement haut-normand pour la formation professionnelle (RANFOR) organise, mardi 14 septembre 1993 au Théâtre de la Ville de Rouen, un colloque sur le thème «la qualité en formation». Avec le soutien de l'Etat et du conseil régional, cette journée a pour objet de permettre aux différents acteurs de la formation – organismes, institutionnels, entreprises... – de réfléchir sur le concept de qualité et sa mise en pratique en présentant les points de vue des «offreurs» et des «acheteurs» de la formation en matière de qualité.

► Renseignements et informations : RANFOR, Anne-Marie Allard, 11, rue de Bammeville, BP 1152, 76176 Rouen. Tél. : (16) 35-72-43-38.

Carrières et métiers

■ Au carrefour de trois bassins d'emploi (Bordeaux, Entre-Deux-Mers et Lagonnais), la ville de Langoiran (Aquitaine) organise, les 17 et 18 septembre, le «premier Salon [régional] sur les carrières et les métiers». A 30 kilomètres de Bordeaux, le château de Pomarède accueillera pendant deux jours les milliers de personnes attendues pour cette première régionale. Expression d'une solidarité de 133 communes, ce Salon sera l'occasion de réunir les organismes de formation et les leaders professionnels de la région.

► Renseignements et informations : mairie de Langoiran, tél. : (16) 56-67-56-74, ou Annick Monseigne, tél. : (16) 56-20-07-81.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LEMONDE.

Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF, au : (1) 45-46-16-20.

Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

COMMERCE INTERNATIONAL

□ Secteur : négoce international. Lieu : Le Blanc-Mesnil (93). Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : remboursement des frais. Formation : bac + 3, commerce international, anglais courent, avec convention de stage. Mission : assistance export. Offre réf. : 05722.

□ Secteur : tourisme. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, commerce international, bureautique, très bon niveau en anglais, avec convention de stage. Mission : participer à la promotion de la société et à la réalisation des projets. Offre réf. : 05730.

COMMUNICATION

□ Secteur : édition. Lieu : Paris. Date : 15 septembre. Durée : 2 mois. Ind. : 1600 F/mois. Formation : bac + 2, communication, bonne connaissance de la presse et du milieu des écoles, avec convention de stage. Mission : participer au lancement auprès de la presse et des organismes institutionnels de la nouvelle édition d'un guide (liste des établissements privés nationaux). Offre réf. : 05726.

□ Secteur : conseil. Lieu : Paris-Ile-de-France. Date : janvier 1994. Durée : 4 mois. Ind. : 30 % du SMIC + prime. Formation : bac + 4 minimum, commerce et/ou gestion, avec convention de stage. Mission : chargé d'affaires auprès des grandes entreprises et PME-PMI de plus de 100 salariés. Offre réf. : 05639.

□ Secteur : publicité-marketing. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 3/4, ESC, connaissance de la grande distribution, convention de stage. Mission : participer au développement commercial d'un nouveau concept promotionnel destiné à la grande distribution. Offre réf. : 05669.

CONTRAT DE QUALIFICATION

□ Secteur : informatique. Lieu : les Ulis (91). Date : immédiat. Durée : 18 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, scientifique technique, avoir moins de 26 ans et être dégagé des obligations militaires. Mission : acquérir une formation théorique sur les produits de la marque sous Windows (Word, Excel) ainsi qu'une véritable expérience professionnelle au sein du département Support Technique (20 postes à pourvoir). Offre réf. : 05706.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 4000 F/mois. Formation : bac + 3, comptabilité, connaissance des OPCVM, d'Excel et de l'anglais, avec convention de stage. Mission : sortir et publier les valeurs liquidatives, établir les journaux, grands livres, balances et bilans des OPCVM, suivre les perceptions de revenus et les OST, les appliquer, contrôler l'exactitude des avoirs des OPCVM avec ceux annoncés par les dépositaires. Offre réf. : 05697.

GESTION

□ Secteur informatique. Lieu : Les Ulis ((91). Date : octobre. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, école de commerce ou MSG, connaissance du monde de l'entreprise, et du domaine de la qualité, avec convention de stage. Mission : écrire la procédure de qualité ISO9000 pour la société, finalisation de l'écriture de la procédure (nombreux contacts en interne) et traduction en modes opératoires. Offre réf. : 05719.

□ Secteur : distribution d'articles de sport. Lieu : Clermont-Ferrand (63). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac minimum, avec convention de stage. Mission : réceptionner et valoriser des marchandises. Gestion de la réserve, gestion informatique des stocks. Offre réf. : 05735.

INFORMATIQUE

□ Secteur : finance. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6000 F. Formation : bac + 2, technique scientifique, maîtrise de Word, aptitudes pédagogiques, avec convention de stage. Mission : mettre en forme et rédiger le manuel utilisateur des applications informatiques. Offre réf. : 05625.

PERSONNEL

□ Secteur : conseil en recrutement. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, écoles de commerce ou d'ingénieur, connaissance de la micro-informatique et des langues européennes, avec convention de stage. Mission : assister les consultants en recrutement et rapprochement d'entreprises : approche directe ; participation à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats, participation à la prospection commerciale. Offre réf. : 05737.

SECRETARIAT

□ Secteur : association humanitaire. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : remboursement des frais de transport + repas. Formation : bac minimum, secrétariat/bureautique, connaissances informatiques, avec convention de stage. Mission : frappe de courriers, textes, dossiers, utilisation de télécopies, contacts téléphoniques, classement. Offre réf. : 05665.

MARKETING

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis ((91). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, Ecole de commerce ou équivalent, connaissances informatiques, bon rédactionnel, avec convention de stage. Mission : réaliser un catalogue regroupant toutes les solutions produits de la marque chez les clients grands comptes, SSII, grossistes, et mettre en place des moyens de promotion pour le catalogue. Offre réf. : 05707.

□ Secteur : infographie. Lieu : Neuilly (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, action co., marketing, communication, publicité, infographie, connaissance Macintosh ou PC appréciée, avec convention de stage. Mission : participer au recrutement au sein d'une équipe de 3 technico-commerciaux. Faire du marketing stratégique et opérationnel. Offre réf. : 05454.

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis ((91). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4/5, école de commerce ou équivalent, connaissance en micro-informatique, avec convention de stage. Mission : mettre en place des tableaux de bord et effectuer le suivi de l'évolution de l'activité marketing. Offre réf. : 05718.

□ Secteur : distribution d'articles de sport. Lieu : Clermont-Ferrand (63). Date : immédiat. Durée : 1 à 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, BTS action co., HEC, Sup de co., avec convention de stage. Mission : réaliser une étude de marché dans le domaine sportif sur toute la surface de vente et auprès de la clientèle. Offre réf. : 05736.

TECHNOLOGIE

□ Secteur : industrie. Lieu : Plaintel (22). Date : immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : 2000 F. Formation : BEP/bac technique, dessin industriel, connaissances SMED, avec convention de stage. Mission : mettre à jour des dessins de définition d'outillage, de fabrication, et de produits (relevés de cotes sur outillage existant, correction de plans), définition d'outillage : dessins. Offre réf. : 05686.

VENTE

□ Secteur : industrie. Lieu : départements 54 et 57. Date : immédiat. Durée : 5 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, école de commerce, avec convention de stage. Mission : promouvoir les gammes de produits, mener les négociations en hyper et supermarchés, et superviser les actions de merchandising. Offre réf. : 05527.

□ Secteur : tourisme. Lieu : Val-de-Marne (94). Date : immédiat. Durée : 3 semaines. Ind. : à définir. Formation : bac + 2 min., commercial/vente, expérience des contacts clientèle et du phoning, avec convention de stage. Mission : prise de rendez-vous, enquêtes, et réalisation de contrats de services. Offre réf. : 05725.

□ Secteur : constructeur informatique. Lieu : La Défense (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, maîtrise Dauphine, ESCP, ESCL, EDHEC, avec convention de stage. Mission : participer au lancement d'un produit en milieu industriel (étude de marché, documentation, formation, services) en direction de prospects bancaires. Offre réf. : 05728.

□ Secteur : distribution d'articles de sport. Lieu : Clermont-Ferrand (63). Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/4, BTS action co., Sup. de co., HEC, pratique d'un sport et connaissances techniques de base, avec convention de stage. Mission : participer au développement du C.A., s'intégrer à la force de vente, apporter une connaissance et développer un secteur du magasin. Offre réf. : 05734.

LES DIRIGEANTS

Direction générale - Direction générale adjointe - Secrétariat général



Notre entreprise (+ de 2 MF, 5 000 personnes) est spécialisée dans les travaux électriques.

POSTES BASES A PARIS OUEST

Directeur de centre de profit

Réf. 1570

Votre mission : en relation avec la direction générale, soutenir activement le développement de votre entité.
Animer et motiver une équipe très professionnelle. Assurer l'animation commerciale. Définir et négocier la stratégie. Gérer les moyens en hommes, équipements et budgets.

Votre profil : 35/45 ans. Une formation grande école de type X - Ponts, Supélec, ESTP... Anglais courant. De réelles qualités de manager. Une forte capacité à prendre des décisions et à les faire appliquer. Un tempérament commercial et d'entrepreneur. La connaissance des métiers de l'électricité-automatismes. De réelles aptitudes à gérer un centre de profit.

Directeur de département

Réf. 1580

Votre mission : Animer et motiver une équipe d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau en automatismes et informatique industrielle. Valider les solutions techniques et les présenter à nos clients en collaboration avec le service commercial. Assurer la gestion en hommes, budgets et moyens des projets. Développer nos prestations par la fiabilité et l'ingéniosité des solutions choisies.

Votre profil : 35/40 ans. Une formation supérieure d'ingénieur de type Supélec, ENSEEIHT, ESME..., la maîtrise de la langue anglaise. La parfaite connaissance des métiers de l'automatisme et de l'informatique industrielle en entreprises d'installation électrique de préférence. La pratique des services à l'industrie. Une mentalité d'entrepreneur et un tempérament de manager. Des qualités relationnelles et de gestionnaire.

Nous vous offrons : Une structure très opérationnelle au sein d'un groupe important. Un très haut niveau de décision et la possibilité d'évoluer avec nous. Des conditions de travail motivantes.

Merci d'adresser votre candidature à Vidal Associates, 20-22 rue Louis Armand, 75015 Paris, en mentionnant la référence du poste choisi sur la lettre et l'enveloppe.



MEDIA SYSTEM

TOURISME — **VALENCE**

DIRECTEUR

Entreprise de tourisme à vocation familiale et sociale, nous gérons 4700 lits sur 15 centres de vacances, 1600 emplacements de camping, avec un effectif de 270 personnes. Nous vous confions la responsabilité de la gestion de l'entreprise, et de la commercialisation de nos produits. Sous la responsabilité du Président, et avec une large délégation, vous moderniserez les outils et les pratiques de gestion, et rechercherez les conditions de l'élévation de la motivation du personnel. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez eu la responsabilité de structures plus petites ou équivalentes dans le même secteur d'activité ou dans un secteur similaire. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la Réf.5131 à DIAGNOR 38 rue de Lattre de Tassigny — 69009 LYON à l'attention de Guy Pellaé en précisant votre niveau de rémunération.



Cette société française, leader mondial dans son domaine, recherche pour conforter son expansion un

Directeur Commercial Groupe

FRANCE ET INTERNATIONAL

Sud-Est - 600/800 KF + bonus + voiture de fonction

Directement rattaché à la Direction générale, vous aurez la responsabilité de l'ensemble de la gestion commerciale et de l'animation des forces de vente du Groupe, auprès d'une clientèle très diversifiée qui va du détaillant aux plus grands groupes multinationaux.
Agé de 38/45 ans, de formation supérieure, vous pourrez justifier d'une expérience réussie de 10 à 15 ans de Direction Ventes et Marketing au sein d'un groupe international, menée de préférence sur des produits professionnels à usage grand public : équipements de bureau, photographie et photocopie, informatique...
Ce poste est réservé à un meneur d'hommes, entrepreneur, charismatique, excellent communicateur, fiable, dynamique, négociateur né, à l'aise dans un environnement international.
Outre le français, vous parlez nécessairement deux langues européennes dont l'anglais couramment.
Adressez votre dossier de candidature (lettre + CV + rémunération actuelle) à Antoine Kamphuis :

KM & associés
Conseil en recrutement
14, rue de Téhéran - 75008 PARIS - Fax : (1) 45.62.14.28

Laboratoire pharmaceutique français international, reconnu comme l'un des plus dynamiques et des plus innovants dans le domaine du médicament éthique recherche son

DIRECTEUR DES AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES INTERNATIONALES

Rattaché à la Direction de la Recherche et du Développement, il aura la responsabilité de la Stratégie d'enregistrement et de soutien de nos produits au niveau international.
Professionnel des Affaires Réglementaires, il sera Responsable des questions légales et réglementaires liées à l'enregistrement de nos produits dans le monde.
A ce titre, notamment, il conseillera les différents responsables de nos activités Recherche et Développement dans le choix et l'opportunité des études qu'ils génèrent.
Par sa présence régulière à l'étranger, il mettra en œuvre et entretiendra des contacts de haut niveau avec les autorités administratives et scientifiques.
Animateur d'équipe, patron reconnu, il dirigera et coordonnera l'activité de plusieurs départements Affaires Réglementaires composés de professionnels expérimentés dans ce domaine.
Ce poste, de haut niveau de responsabilités, sera confié à un médecin ayant déjà eu une expérience internationale confirmée et reconnue dans le domaine des enregistrements de produits éthiques, acquise au sein d'un groupe pharmaceutique ou à une personnalité scientifique ayant une bonne connaissance des affaires réglementaires internationales.
Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 44591 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

Notre Groupe fédère des entreprises de la Communauté Européenne dans un axe stratégique qui privilégie les secteurs d'avenir de l'agro-alimentaire. Il réalise un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs, en constante évolution. Pour notre siège à Paris, nous recherchons notre

Directeur Financier Groupe

750 KF +

Sa mission :
- *concevoir et diriger la politique financière du Groupe,*
- *créer un langage "Groupe" pour l'ensemble des filiales européennes,*
- *diriger l'introduction en Bourse.*

Son profil :
- *une solide expérience de direction financière au sein de groupes internationaux, impliquant coordination des filiales et acquisitions d'entreprises,*
- *une maîtrise parfaite des métiers de direction financière (comptabilité, trésorerie, gestion financière, droit commercial et fiscal, politique bancaire et son application...),*
- *une réelle aptitude de pédagogue auprès des hommes qui ont à mettre en œuvre la politique déterminée,*
- *une capacité éprouvée de négociateur avec les banques,*
- *une pratique courante de l'anglais et la connaissance d'une autre langue de la Communauté (l'allemand ou l'espagnol).*

La mission que notre Président veut lui confier exige impérativement une personnalité de tout premier plan.

Nous vous invitons à adresser, d'abord, votre dossier de candidature sous référence ES/DF à notre Conseil INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 PARIS. Il vous assure une réponse très rapide.

INFRAPLAN PARIS/BARCELONE

Directeur d'Exploitation



DIRECTEUR GENERAL

DIRECTEUR GENERAL



LES DIRIGEANTS

Directeur d'Exploitation



Avec 20 sites industriels répartis en France, nous sommes parmi les cinq grands de la profession du carton ondulé.

Notre croissance et nos objectifs de développement nous incitent à rechercher, pour notre filiale de l'Ouest (125 personnes, 144 MF), notre nouveau Directeur d'Exploitation.

Le challenge que nous nous sommes fixés et qui sera le sien est de mener à terme l'association d'un marché considérable et d'une entreprise née et armée pour être le leader régional.

L'homme que nous souhaitons est un authentique manager opérationnel. Il est issu du monde industriel, il a su faire l'amalgame des différentes composantes de l'entreprise et est un familier de la vie des groupes.

Organisation, commercialisation, gestion sont ses trois principes d'action, rigueur son exigence personnelle et animation son credo.

Veuillez adresser lettre de motivation, CV et photo, sous réf. A793R à ***RH PARTNERS***, 18 rue Ferrère, 33000 Bordeaux et consulter la définition de fonction sur Minitel 3617 code RHPARTNERS.

RH PARTNERS

MEDIA SYSTEM

En France et dans le monde...



- Métro de Lyon
- Tramways de Nantes, Saint-Etienne, Rouen, Grenoble, Strasbourg, etc
- Etudes pour Canton, Abidjan, Porto, Athènes, Eurotunnel...

Filiale du groupe SCETAUROUTE et de Bechtel, nous imaginons, concevons et réalisons depuis plus de 20 ans des systèmes de transports considérés parmi les plus modernes. Notre développement en France et à l'étranger conduit notre PDG à rechercher et intégrer, dans le Comité de Direction, son

Directeur du Développement Commercial

- Développer la stratégie en fonction des marchés, de la concurrence et de l'entreprise, proposer une politique commerciale globale et la mettre en oeuvre
- tisser, avec nos partenaires : bureaux d'études, banques, entreprises, ministères, etc, des réseaux de relations durables permettant d'identifier les grands projets de transport et de positionner notre société et son savoir-faire
- négocier et générer des affaires nouvelles, suivre les appels d'offres français et internationaux
- élaborer et contrôler le budget d'action commerciale

sont les principales missions que nous confierons à un candidat de 40 ans environ qui intégrera une équipe compétente de 130 spécialistes.

De formation supérieure (Ingénieur ou ESC) vous avez une expérience significative de développement d'un service ou d'un produit auprès de collectivités locales (transports, urbanisme, travaux publics...) en France et à l'étranger. Vous maîtrisez l'anglais.

Vous avez acquis une bonne compréhension des enjeux politiques et économiques, et vous êtes conscient de l'importance des circuits de décision dans l'aboutissement des projets. Développeur, négociateur, vous savez créer un climat favorable à des négociations de haut niveau.

Le poste est basé à Lyon.

Dominique-Pierre MILLOT, notre conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 2053 M

RHOC RESSOURCES HUMAINES ORGANISATION ET CONSEIL

19 place Tolozan - 69001 LYON

OPQCM

Groupe de Sociétés spécialisé dans l'ingénierie patrimoniale, l'optimisation fiscale et le développement international recherche, disponible rapidement, son

DIRECTEUR GENERAL

600KF+

De formation supérieure, c'est un professionnel confirmé des produits financiers de placement et de gestion patrimoniale, sur lesquels il pourra intervenir tant au stade du développement qu'à celui du marketing (particuliers, entreprises). Il dispose impérativement d'une expérience d'au moins dix ans du management d'une entité autonome.

Outre les missions d'animation, d'organisation et de contrôle liées à la fonction, le poste exige une personnalité dotée du charisme et de l'entregent nécessaires pour impliquer ses équipes afin de concourir à la croissance commerciale attendue.

Le Conseil de l'Entreprise, Alain LOREAL, attend vos candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae complet, photo, dernière rémunération) à l'adresse indiquée ci-dessous. Les candidats retenus recevront, préalablement à l'entretien, une note d'information sur la Société. La procédure de recrutement implique la passation de tests. Il ne sera pas répondu aux dossiers non conformes.

SIGMUND
LES NOUVELLES MÉTHODES D'ÉVALUATION

SIGMUND, réf. 93/18
43, avenue Hoche
75008 PARIS.

MEDIAPA

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

L'UNION DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS DE VIANDE DE BRETAGNE (U.G.P.V.B.) RECRUTE SUR RENNES SON

DIRECTEUR GENERAL

MISSION : Représenter l'élevage breton auprès des partenaires publics et privés, régionaux, nationaux et internationaux.

Assurer l'encadrement économique, sanitaire, environnemental des adhérents (42 groupements, représentant 20 000 éleveurs et un CA de 13 Mds de Francs).

Animer une équipe de 13 personnes, dont des spécialistes de haut niveau (agronomie, médecine vétérinaire, droit, informatique).

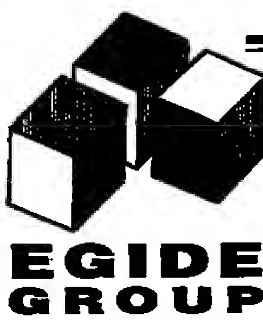
PROFIL : Diplômé de l'enseignement supérieur, 40 ans minimum, le candidat retenu aura une expérience approfondie du monde agricole et de son organisation. Il aura de grandes capacités de synthèse et d'anticipation pour dégager les axes forts sur lesquels l'Union devra développer de nouvelles expertises. Il sera enfin un négociateur-débatteur de haute volée, servi par un moral de granit.

Merci d'adresser, sous réf. 1160C, un dossier de motivation très charpenté (avec CV, photo, indication de salaire) à notre Conseil



Yves MOY
Le Cruguellic,
56270 PLOEMEUR

ORC CONTESSE



EGIDE GROUP

Entreprise spécialisée en fabrication de boitiers hermétiques et interconnections pour la microélectronique professionnelle et l' industrie aéronautique internationale civile, militaire et spatiale.

- **leader européen • 70 MF de CA**
- **120 personnes • 60% à l'export**

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT

Votre mission
Notre marché est étroit et très spécialisé.
Les produits sont complexes et souvent réalisés sur mesure pour des clients exigeants. Vous dirigez des "commerciaux de haut niveau" dont un américain, un israëlien, un anglais et un allemand, tous très expérimentés, et une administration des ventes nécessitant une gestion performante.

Vous êtes
Ingénieur de grande école types Mines ou équivalent, vous avez au moins dix ans d'expérience dont une expérience technique en matériaux métalliques ou céramiques et une expérience de vente de composants mécaniques ou électroniques de haute technologie,
parfaitement bilingue anglais, avec une bonne capacité d'organisation, de management et de négociation.

Nous vous proposons
Un poste basé à St. Quentin en Yvelines (78).
Une rémunération motivante, dans une équipe dynamique.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence "Dir. Cial" à Mme Mouaci, **EGIDE SA**, Parc de Pissaloup, 2, rue Descartes, 78190 TRAPPES.

CONSEILS EN CARRIÈRE

Dirigeants prêts à changer ?

Pourquoi attendre? Vous vous interrogez sur votre vie professionnelle; vous avez le sentiment qu'il vous faut faire le point et vous êtes prêts à agir.

Les consultants de Forgeot, Weeks peuvent vous y aider très concrètement. Depuis 18 ans, ils ont ainsi conseillé et suivi plus de 8000 dirigeants et cadres supérieurs. Y compris dans la prospection de la face cachée du marché.

Bilan de carrière, Outplacement ?

De plus en plus souvent, les entreprises prennent en charge nos prestations.

Alors, n'hésitez plus : prenez rendez-vous pour un premier entretien exploratoire strictement confidentiel et sans frais.

Forgeot, Weeks

CONSEILS PERSONNELS EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Paris : 3, rue du Fg St-Honoré, 75008. Tél. (1) 42.65.42.00
Genève : 9, route des Jeunes, 1227 Tél. 022.342.52.49
Bureau associé : Londres

LE MONDE DES COMMERCIAUX

France Telecom Mobiles Radiomessagerie, exploite les services de radiomessagerie de France Telecom.

Chef des ventes Euteltracs

Vous assurez la promotion du nouveau service de messagerie et de localisation par satellite Euteltracs auprès du monde des transports, animez une équipe commerciale et technico-commerciale et constituez un réseau de prescripteurs et d'installateurs du service.

Agé de 35 ans, diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, animateur et négociateur, vous êtes un professionnel confirmé de la vente aux entreprises de service de technologie avancée et avez une excellente connaissance du monde des transports. Réf. A3 07 05

Chef de produit

Votre mission : le lancement d'un nouveau service de radiomessagerie, l'analyse du marché, le positionnement du service, l'élaboration du cahier des charges, la définition et la mise en œuvre du plan marketing opérationnel en particulier, les outils d'aide à la vente.

A 30-35 ans, homme de marketing, vous êtes diplômé d'une école de commerce ou d'ingénieurs, avez une bonne connaissance du secteur des télécommunications et des services publics et/ou privés de messagerie écrite type X 400 développés en partenariat. Anglais indispensable. Réf. A3 07 06

Pour ces postes basés à Paris, merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV et photo en précisant la référence du poste choisi à notre conseil, Madame Claude Favereau, Favereau Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 Paris.



France Telecom Mobiles Radiomessagerie

MEDIA SYSTEM

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

Responsable Marketing Europe

BT est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre filiale SYNCORDIA, le poste de RESPONSABLE MARKETING EUROPE.

Votre mission : En étroite collaboration avec le Directeur Marketing Europe ❑ Soutenir les ingénieurs Commerciaux ❑ Gérer la communication ❑ Suivre et analyser le marché, la concurrence, les cibles.

Nous vous offrons : De participer à notre développement européen ❑ De rejoindre un Groupe International de grande envergure sur un marché porteur ❑ D'intégrer une équipe très motivée.

Anglais courant

Un profil opérationnel : 29/35 ans ❑ Une formation supérieure ❑ Une expérience exigeante réussie. ❑ Le goût et la pratique de l'informatique ❑ De l'aisance relationnelle ❑ Beaucoup de dynamisme ❑ Une large disponibilité et le goût des déplacements.

La Défense

Pour un entretien individuel avec la société le 10/09/93
Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à **EUROMAN**, *27/29 rue Raffet, 75016 PARIS. Fax (1) 40 50 54 52 en indiquant la référence 8832 sur la lettre et sur l'enveloppe.*

BT

Deb's

COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU H/F
HEC-ESSEC-SUP DE CO PARIS



plus de 3 800 km et le chiffre des ventes dépasse les 2 milliards de francs. Au sein du Service Commercial, vous assurerez les relations commerciales avec les distributeurs : constitution des dossiers, analyse commerciale et élaboration des propositions, participation aux négociations.
Vous prendrez aussi en charge les études de rentabilité économique de projets commerciaux particuliers et participerez à la détermination

bénéficiez d'une première expérience commerciale. Doté d'un esprit de synthèse et d'excellentes capacités relationnelles, votre sens du dialogue et votre goût des contacts vous permettront de donner à ce poste toute sa dimension.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en précisant la référence LM/GSO, à G.S.O., 49, avenue Dufau, BP 522, 64010 Pau Cedex.

MEDIA SYSTEM

Notre groupe américain, N°1 mondial de la courroie de transmission de puissance, accroît sa présence en Europe, et crée, au sein de sa division "After Market" (130 MF de CA), la fonction de :

MARKETING MANAGER
TRILINGUE ANGLAIS - ALLEMAND

Pour l'ensemble des pays européens et des circuits de distribution, vous assurez l'interface entre les produits fabriqués et les produits vendus : préparation des catalogues et supports d'aide à la vente, élaboration des packaging, organisation des promotions et des salons professionnels, suivi du SAV.

A 27/30 ans, fort d'une première expérience marketing-vente, vous avez l'esprit européen, une passion pour l'automobile et un grand sens du service. Ce poste exige une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand.

Le poste est basé à Lille et nécessite des déplacements internationaux.

Merci d'adresser CV, lettre et photo, sous référence 40 à notre conseil KEY MEN - 21, rue Faidherbe - 59800 LILLE.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN

MONNERET

Nous sommes l'un des leaders français du jouet, n° 1 mondial du baby-foot et n° 1 européen du billard de loisir. Notre réussite repose sur notre savoir-faire technique, notre capacité d'innovation et notre niveau de qualité. Soucieux d'acquérir une dimension internationale de plus en plus grande, nous sommes fortement implantés à l'étranger (Grande-Bretagne, Bénélux, Etats-Unis, Allemagne, Italie...) et notre dynamisme à l'exportation a été récemment récompensé. En développement constant, nous recherchons pour renforcer notre progression internationale notre

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORT

Directement rattaché au PDG, vous avez pour objectif le développement et l'évolution de tous les circuits de distribution de la société à l'étranger (agents, représentations, direct).

En liaison avec le PDG, vous définissez et mettez en oeuvre la politique commerciale export. Vous initiez son évolution et nos implantations nouvelles dans les pays cibles.

A 30/40 ans, issu d'une école supérieure de commerce ou équivalent, vous parlez couramment l'anglais et une autre langue. Vous avez une expérience réussie à l'export dans la vente de biens d'équipements saisonniers (sports, loisirs...) de grande consommation.

Pour réussir, vous vous appuyez sur une marque forte soutenue par une politique de communication active et sur une gamme étendue de produits et de moyens.
Professionnalisme et esprit de coordination constituent vos principaux atouts et vous permettront de vous exprimer pleinement au sein d'un projet d'entreprise dynamique.

Poste basé dans le Jura (120 km au nord de Lyon).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation) s/réf 01103 LM au Cabinet Bernard Jacquet 6 rue Bony 69004 LYON

ORC. CONTESSE

Directeur du marketing
600 KF +

Notre groupe développant des marques de forte notoriété est un des leaders de l'industrie agro-alimentaire française.
Pour faire face à notre croissance, nous recrutons le Directeur du Marketing d'une de nos importantes filiales (3 milliards de francs).

La mission : • vous animez et formez une équipe de chefs de groupe et chefs de produits • vous élaborez un plan marketing et déterminez les moyens de mise en œuvre avec votre équipe • vous participez à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs sur lesquels vous vous engagez et travaillez en étroite relation avec les Directeurs Commerciaux • vous supervisez la création de nouveaux produits et l'enrichissement des gammes existantes.

Il est exigé : de formation supérieure, âgé(e) de 40 ans environ, vous avez une expérience réussie de Directeur Marketing d'une société développant des marques reconnues dans l'industrie agro-alimentaire. Homme ou femme de conviction, vous savez mobiliser votre équipe autour des projets ambitieux. Anglais indispensable.

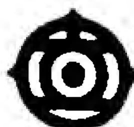
Il est offert : un poste évolutif dans une ville agréable située à 2 heures de Paris au sein d'un groupe leader. Voiture de fonction.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1211/LM A à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07. *Il sera répondu à tous les dossiers correspondant aux caractéristiques demandées.*



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris



HITACHI
MATERIEL MEDICAL HIGH TECH

vous donne rendez-vous page 36
pour un poste de Directeur des Ventes France

AUX

Un partenaire européen pour des télécommunications mondiales

Responsable Marketing Europe

BT est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour notre filiale SYNCORDIA, le poste de RESPONSABLE MARKETING EUROPE.

Votre mission : En étroite collaboration avec le Directeur Marketing Europe ❑ Soutenir les Ingénieurs Commerciaux ❑ Gérer la communication ❑ Suivre et analyser le marché, la concurrence, les cibles.

Nous vous offrons : De participer à notre développement européen ❑ De rejoindre un Groupe international de grande envergure sur un marché porteur ❑ D'intégrer une équipe très motivée.

Un profil opérationnel : 29-35 ans ❑ Une formation supérieure ❑ Une expérience exigeante réussie ❑ Le goût et la pratique de l'informatique ❑ De l'aisance relationnelle ❑ Beaucoup de dynamisme ❑ Une large disponibilité et le goût des déplacements.

Pour un entretien individuel avec la société le 10/09/93

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EURONAM, 27/29 rue Raffet, 75016 PARIS Fax (1) 40 50 54 52 en indiquant la référence 8852 sur la lettre et sur l'enveloppe

La Défense

BT

Notre groupe américain, N°1 mondial de la courroie de transmission de puissance, accroît sa présence en Europe, et crée, au sein de sa division "After Market" (130 MF de CA), la fonction de :

MARKETING MANAGER

TRILINGUE ANGLAIS - ALLEMAND

Pour l'ensemble des pays européens et des circuits de distribution, vous assurez l'interface entre les produits fabriqués et les produits vendus : préparation des catalogues et supports d'aide à la vente, élaboration des packaging, organisation des promotions et des salons professionnels, suivi du SAV.

A 27/30 ans, fort d'une première expérience marketing-vente, vous avez l'esprit européen, une passion pour l'automobile et un grand sens du service. Ce poste exige une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand.

Le poste est basé à Lille et nécessite des déplacements internationaux.

Merci d'adresser CV, lettre et photo, sous référence 40 à notre conseil KEY MEN - 21, rue Faidherbe - 59000 LILLE.

KEY MEN

Directeur du marketing

600 KF +

K

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Nous sommes une jeune filiale d'un des plus importants groupes industriels français. [illegible] Dans ce contexte particulièrement évolutif et porteur, nous créons un poste de

Directeur de projets

auprès des collectivités locales

Votre mission sera double :

- Promouvoir auprès des grandes collectivités locales nos solutions technologiques relatives au traitement des déchets ménagers.
- Assurer, avec les industriels de la propreté et autres partenaires, les montages juridico-financiers de ces opérations.

Après une formation supérieure (grande école d'ingénieur ou de commerce, éventuellement complétée par un MBA), vous avez impérativement plusieurs années d'expérience dans la négociation et la mise en place de projets industriels impliquant les COLLECTIVITES LOCALES.

Nos projets sont ambitieux et s'adressent à des cadres désireux de s'investir. Pour ce poste basé à PARIS, une grande disponibilité est donc nécessaire. De notre côté, nous sommes prêts à vous former à nos technologies!

Merci d'adresser très rapidement votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence M/948 à notre Conseil ORNICAR - 10, rue Portalis - 75008 PARIS.

ornicar

GROUPE H&C CONSEIL

GALERIES Lafayette

Adjoint du directeur de la communication

- Vous êtes chargé de l'organisation et de la mise en œuvre de la politique de communication, à l'élaboration de laquelle vous participez avec la Direction Générale Commerciale et l'Agence de Publicité.
- Vous êtes Responsable de la planification générale. Vous êtes assisté d'un Chef de Groupe pour la publicité, la promotion et le studio.
- Vous avez la responsabilité directe de l'équipe chargée d'appliquer les actions de communication des filiales de province (organisation, planification, édition des supports, préparation des PLV) et vous supervisez la section comptable et le suivi budgétaire.

Expérience exigée en agence et en entreprise dans un poste équivalent.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à E. Remontet, GALERIES LAFAYETTE, 40 bd Haussmann, 75009 Paris.

ENTREZ DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE PAR LA VENTE DIRECTE

Un nouveau concept, une nouvelle formule... et de nouvelles ambitions qui deviennent déjà réalité. Le Nouvel Économiste poursuit sa stratégie de développement et crée un Département de Vente Directe. C'est l'opportunité pour un

JEUNE DIPLÔMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

d'intégrer une entreprise de presse en expansion et de s'y former à un métier d'avenir.

Votre formation universitaire (Bac + 4 ou 5) vous a permis d'aborder le domaine de l'Économie. Elle vous a, si possible, amené à approcher des dirigeants d'entreprises et à comprendre leurs préoccupations et leurs attentes.

Vous êtes passionné par le monde de l'entreprise et vous savez quel rôle essentiel y joue la fonction commerciale.

Après une première formation aux techniques de la Vente Directe, vous rejoindrez notre équipe de Télévendeurs et vous participerez à nos différentes opérations de vente de produits de communication destinés aux responsables de la vie économique. Vous pourrez ainsi *renforcer vos compétences techniques, faire la preuve de vos qualités de rigueur, d'écoute et de contact*; vous vous préparerez à exercer les responsabilités d'animation et d'encadrement que nous souhaitons vous confier à terme.

Merci de nous adresser rapidement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. JD/993

10, rue Guynemer 92136 Issy-les-Moulineaux

ECONOMISTE

Politique, Economie, Entreprises

Animateur de formation

Ce collaborateur sera chargé de **former des commerciaux** à la vente de produits financiers principalement **en milieu bancaire et financier.**

Agé de 30 à 40 ans, vous êtes un vendeur confirmé de ce type de produits et êtes vous-même issu des milieux bancaires ou financiers, dans lesquels vous avez non seulement dirigé des équipes pendant des années mais encore exercé des fonctions de formateur pendant au moins 2 ans. Vous habiterez le Languedoc ou la région parisienne mais vos activités vous amèneront à vous déplacer sur l'ensemble du territoire national. Nous offrons un salaire de 200 KF/an, une formation à nos techniques, un intéressement aux bénéfices, et des frais de vie

Merci de faire parvenir CV et photo, sous référence JC 09 à notre conseil J.-C. Fraissé Consultant, 42 rue de la Méditerranée, 34000 Montpellier

"L'homme est la mesure de toutes choses" (Protagoras)

Consultant senior

Notre métier : le conseil en ressources humaines avec, au cœur de nos activités, la recherche de cadres dirigeants et spécialisés.

Notre pérennité se fonde sur une qualité et une éthique sans faille ainsi que sur la rigueur de nos interventions auprès d'une clientèle principalement constituée d'importants groupes industriels et de sociétés à forte notoriété.

Nous recherchons un Consultant Senior Associé autonome et partageant nos valeurs.

De formation supérieure, votre expérience significative acquise en entreprise et en cabinet a conforté votre goût et votre savoir-faire dans la pratique de ce métier exigeant mais riche, tant au plan du développement des affaires que du traitement des missions. Nous saurons vous convaincre de venir participer à un développement harmonieux dans un environnement agréable, au sein d'une structure solide, souple et disposant de moyens adaptés.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous référence LM/C, à Etienne Simonnet, Alphée, 3 rue de Vienne, 75008 Paris. Tél. 42 94 21 34.

Alphée

Conseil de Direction

Conseil en Recrutement et en Gestion des Ressources Humaines

Chantal Geller

vous informe de ses nouvelles coordonnées

32, rue de la Favorite - 69005 LYON

Téléphone : 72. 57. 04. 72 — Fax : 72. 57. 06. 14

chantal geller & associés

DEVELOPPEMENT ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

Holding Groupe International recherche pour sa Direction Communication un(e)

Chargé(e) de Communication

De formation supérieure (ESJ, Sc. Po, Celsa, ESC...), vous avez une 1ère expérience de 2/3 ans minimum, acquise en agence, entreprise ou journalisme.

Allemand et anglais courants indispensables, ainsi que connaissances TTX, compétences rédactionnelles et sens du travail en équipe.

Le Poste, basé dans le 92 (proche RER), est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. 86701 à PROJETS - 42 rue Denis Papin - 94851 IVRY SUR SEINE CEDEX qui transmettra.

LE MONDE DES CADRES

SECTEURS PU

Sous-Directeur
d'Etablissement Péniten

RECHERCHE

CHEF DE PROJET

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

JEUNES DIPLOMÉS BAC+3+4

La direction de l'administration pénitentiaire ouvre un concours de

Sous-Directeur d'Etablissement Pénitentiaire

Homme ou femme âgé de 21 à 35 ans, vous êtes titulaire d'un diplôme du second cycle (droit. sciences éco. sciences et techniques, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...).
Une formation complète (théorique et pratique) en alternance à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire et au sein d'établissements vous permet de prendre pleinement en charge les responsabilités liées à votre mission.
Participant actif à la direction de l'établissement, vous assurez plus particulièrement la gestion des personnels et de la vie matérielle et êtes le garant de la bonne application des règles de vie des détenus.
Solide, rigoureux et ouvert aux problèmes de la société contemporaine, vous savez faire face à la variété du quotidien et entretenez des relations régulières et constructives avec les divers responsables sociaux : magistrats, policiers, éducateurs....

Date limite de retrait des dossiers : 27 Septembre 1993.

Pour en savoir plus ou recevoir un dossier de candidature, écrivez à la direction de l'administration pénitentiaire - Bureau HA3 1re section - 247, rue St Honoré 75001 PARIS.

MEDIAPA

LYON

LA VILLE DE LYON
120 000 habitants.
6000 agents.
recrute son Directeur des Services Financiers

Directeur des Services Financiers

MISSIONS

A la tête d'un service de 30 personnes (dont 7 cadres A), il participera activement à la définition, à la mise en oeuvre et au contrôle de l'ensemble de la politique financière de la Ville.

A ce titre, il conduira les expertises nécessaires aux prospectives financières dans le cadre notamment de la programmation pluriannuelle des équipements.

Responsable de l'élaboration d'un budget de 3 milliards de francs, il veillera à sa bonne exécution en assurant les contrôles nécessités par une procédure de gestion décentralisée.

Gestionnaire direct des ressources fiscales et des emprunts, il optimisera les outils de prévisions et conduira une politique de gestion active de la dette et de la trésorerie.

PROFIL

Ce poste s'adresse prioritairement aux administrateurs, directeurs territoriaux ainsi qu'aux fonctionnaires détachés de l'État ayant une formation et une pratique de la gestion et de l'expertise financière tant publique que privée. Une bonne expérience de la gestion des hommes, des qualités d'animation d'équipe par projet, par objectif et un sens des contacts, de l'organisation et de la négociation sont indispensables. Les responsabilités pourront être étendues en fonction des aptitudes.

Adresser les candidatures à Monsieur le Maire, Division du Personnel Service Recrutement - Hôtel de Ville - BP 65 - 69205 LYON Cédex.

OBC CONTESSE

Importante ville de la banlieue parisienne

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DES BATIMENTS COMMUNAUX (100 bâtiments)

Sa mission :
- encadrement, gestion, organisation, développement du service fonctionnant 24 heures sur 24;
- mise en place, respect et contrôle des procédures de surveillance;
- sensibilisation des partenaires (entreprises, services internes) à la sécurité d'un patrimoine public;
- suivi et développement des installations de contrôle d'accès.

Profil :
- expérience prouvée et encadrement : 5 ans minimum;
- connaissances techniques des matériels.

Adresser lettre de motivation manuscrite, photo et CV au journal, qui transmettra

sous référence 8669 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Colonel Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

Equipement Ile de France

La Direction Régionale de l'Equipement Ile-de-France recrute pour sa Division de l'Urbanisme et du Schéma Directeur

un ingénieur cartographe confirmé

Il sera chargé, avec une équipe de quatre personnes, des travaux de cartographie de la Division, en particulier de ceux du Schéma Directeur Régional, et de la mise en œuvre d'un projet de création de SIG pour le suivi des effets du Schéma Directeur.

Ce poste nécessite une solide formation informatique, une bonne connaissance des outils de DAO et de SIG (avec si possible la pratique des logiciels ArcInfo, Autocad et Illustrator), et une expérience de chef de projet.

Candidatures à adresser à M. le Secrétaire Général des Missions du Schéma Directeur - DREIF, 21, rue Miollis, 75015 Paris.

MULHOUSE RECRUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE SES MUSÉES DE SOCIÉTÉ

(Musée National de l'Automobile, Musée Français du Chemin de Fer, Musée de l'Impression sur Étoffes et du Papier Peint, Musée Historique)

un CHEF DE PROJET

STATUT : Fonction Publique Territoriale ou contrat

PROFIL DU POSTE :
- Mettre en œuvre le projet « Musée sans Frontières » commun aux Musées de la Région Mulhousienne. Faire évoluer le projet culturel initial et l'adapter aux budgets.
- Assumer la responsabilité de services communs (communication, conseil en restauration, scénographie...)
- Développer la notoriété nationale et internationale du pôle muséal.

PROFIL DU TITULAIRE :
- Tout profil de « développeur » ayant des aptitudes à conduire un projet de développement culturel et touristique ou conservateur en chef spécialisé dans la culture scientifique et technique et conservateur ayant vocation à le devenir.
- Pratique des langues allemandes et anglaise souhaitées.

CANDIDATURES : Les candidatures, accompagnées d'un *curriculum vitae*, devront être adressées à :

M. le maire de la Ville de MULHOUSE
B.P. 3089 – 68062 MULHOUSE CEDEX
(contact : C. SAUVE - (16) 89-32-58-64.)

AVANT LE 30 SEPTEMBRE 1993

RECHERCHE LE :

DIRECTEUR DE CABINET DU MAIRE

Outre une expérience réussie dans la fonction ou dans une fonction similaire, le candidat devra présenter d'excellentes capacités de synthèse.

Il devra aussi maîtriser la fonction communication

La connaissance de la région sera un atout supplémentaire.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser une lettre de motivation manuscrite et un curriculum vitae détaillé à Mme Nicole Guirard, Mairie de Nîmes, place de l'Hôtel-de-Ville, 30033 NIMES CEDEX, sous référence LMDC.

ORGANISME DE FORMATION MIDI-PYRÉNÉES

recherche

SON RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE

MISSION :
- **ÉVALUER** les besoins en formation des PME ;
- **PROPOSER** une offre de conseil et **ÉLABORER** des produits de formation ;
- **ANIMER** une équipe de conseillers et de formateurs en optimisant l'efficacité des prestations et la qualité ;
- **GÉRER** un centre de profit, sur le plan commercial et financier.

PROFIL :
- **CANDIDAT :** Bac + 4, de 30 à 40 ans ;
- **EXPÉRIENCE** éprouvée dans le milieu de la formation professionnelle ;
- **CONNAISSANCE** des PME-PMI.

Candidatures (CV, photo et prétentions) à remettre sous réf. 8670
Le Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia, 75902 PARIS Cedex 15.

---

ville de Beauvais La foi

CHARGÉ DE MISSION PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Votre mission : animer et coordonner les initiatives du Conseil Communal de la Prévention de la ville avec ses différents partenaires, aider le tissu associatif à développer des actions en direction des jeunes, favoriser les démarches de sensibilisation dans les établissements scolaires.
Vos atouts : une forte capacité de dialogue et d'animation démontrée lors d'une expérience professionnelle. Formation universitaire souhaitée.

Salaire selon références (Contractuel).

Adressez votre candidature à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, BP 330, 60021 BEAUVAIS Cédex

---

JEUNE CADRE BANCAIRE

A FORT POTENTIEL

ANGLAIS IMPERATIF

Mercuri Urval

DIRECTEUR INFORMATIQUE (réf. F4)

DIRECTEUR FINANCIER/COMPTABLE (réf. F5)

ANALYSTES ECONOMIQUES (réf. F6)

SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique

ADMINISTRAT[illegible]

DE PROJET

recteurs Financiers

CADRE

FISCALISTE

Pour passer vos annonces

16-62-72-02
16-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

COVERLAND

Coverland, une société du Groupe Redland n° 1 mondial de la tuile recherche un

Juriste

Nous vous proposons de venir rejoindre une société en plein développement où nous vous donnerons les moyens de réussir pleinement votre mission.
Vous possédez une maîtrise ou un DESS Droit des Affaires alliée à une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction similaire et maîtrisez également différents domaines du droit : responsabilité contractuelle, droit des contrats, droit civil...
Dans le cadre de votre fonction, vous organisez, négociez et formalisez le cadre juridique des relations de la société avec ses différents partenaires.
Vous êtes chargé de répondre aux difficultés juridiques rencontrées par les opérationnels de la société ; pour ce faire, vous analysez les risques liées à une situation donnée et trouvez les solutions les mieux adaptées.
Rigoureux et précis, vous établissez également les contrats juridiques, la mise en place de procédures internes.
Vous saurez instaurer des relations de confiance avec vos différents interlocuteurs.
La maîtrise de l'anglais est impérative.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à Valérie DESTEMBERG - COVERLAND - 2, rue Daguerre 92500 Rueil-Malmaison.

Carré Turenne

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE, QUI DÉVELOPPE FORTEMENT SES ACTIVITÉS SUR LES PRODUITS DÉRIVÉS

RECHERCHE

Trader swaps de taux

Basé à Paris, vous serez chargé de gérer un book de swaps de taux.
Agé de 25 à 30 ans, de formation supérieure, type ingénieur ou école de commerce, vous possédez une expérience réussie d'environ deux ans en tant que trader, éventuellement dans un domaine autre que les swaps de taux, mais surtout dans une salle de marché active.
Vous devez faire preuve de qualités de rigueur, de dynamisme et d'adaptation. La pratique courante de l'anglais est indispensable.
Ce poste offre une rémunération motivante et d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

IFI Conseil
33, rue de Vivienne
75002 Paris
sous référence DLG/9

MULTINATIONALE, LEADER DANS SON SECTEUR, EFFECTIF EN FRANCE : 6500 PERSONNES, CA : 4,2 MILLIARDS DE FF, RECHERCHE POUR SON SIEGE SOCIAL À PARIS-LA DÉFENSE :

OTIS



JURISTE D'ENTREPRISE
DROIT DES AFFAIRES

Vous interviendrez sur les fusions et acquisitions, la préparation des Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la société et de ses filiales.
Vous assurerez l'interface juridique avec les filiales, superviserez les baux commerciaux et la gestion d'assurances. Vous serez chargé ponctuellement des questions de Droit des Affaires.
Agé de 30 ans environ, titulaire d'un DEA ou DESS Juridique, vous justifiez nécessairement de 5 ans d'expérience, d'une pratique de la micro-informatique et de l'anglais. Qualité d'écoute, sens du dialogue et rigueur assureront votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 127/6 à notre Conseil Nicole Ancessi 19, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

CABINET MICHEL KLOPFER

Conseil en Finances et Contrôle de Gestion auprès des Collectivités Territoriales, recherche, dans le cadre d'une forte croissance de ses activités, un

CONSULTANT

* Formation de préférence Grande Ecole d'ingénieurs ou de commerce.
* Maîtrise impérative, à la fois de la comptabilité publique et de la comptabilité privée.
* Expérience 3 à 5 ans de finances et/ou contrôle de gestion dans le secteur public local, avec résultats effectifs.
* Qualités humaines propres au métier du conseil : grande rigueur intellectuelle, sens de l'engagement personnel, capacités pédagogiques, forte disponibilité.

-Lieu de travail : Paris + déplacements.
-Perspectives d'évolution: Participation au capital de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite + CV : 79, avenue de Ségur 75015 PARIS

Le Groupe MOMENTUM
et Jean-Pierre Debette
sont heureux de vous faire part de la création de

MIGADE

un département de Momentum

Conseil en Ressources Humaines
27, rue Garnier
92200 NEUILLY SUR SEINE
Tél : 46 24 31 29 Fax : 46 24 08 98

La Caisse d'Epargne des Alpes, pour son siège de Grenoble, recherche un(e)

Juriste de banque confirmé (e)

Une formation supérieure juridique dans le domaine bancaire, ainsi qu'une expérience significative du poste d'au moins 5 ans sont indispensables.
Adressez CV, lettre, photo et prétentions à la Direction des Ressources Humaines, Caisse d'Epargne des Alpes, 10 rue Hébert, 38043 Grenoble Cedex. (réf. 661 sur l'enveloppe)

CAISSE D'EPARGNE DES ALPES

MEDIA SYSTEM

Professionnel du contrôle de gestion devenez consultant dans un domaine d'avenir

la frontière entre la gestion et le social

et passez de l'Entreprise au Conseil en bénéficiant ainsi d'une liberté d'action et d'un style de vie de type profession libérale.

Vous avez : *une formation grande école, une véritable maîtrise du contrôle de gestion et une expérience de grande entreprise et/ou de consultant. Vous avez en plus une sensibilité pour le social et la gestion participative et une volonté d'autonomie. Votre âge : 30 à 40 ans environ.*

Nous vous offrons : *un travail stimulant de conseil auprès de grandes entreprises basé sur une méthodologie qui a fait ses preuves, l'aventure exigeante de développer un cabinet de haut niveau, une rémunération motivante avec possibilité à terme d'association.*

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à :
ECOMOTIV, 9, rue Adolphe-Focillon ■ 75014 PARIS

C'est pour les généralistes ; le 14 septembre*, ce sera surtout pour les financiers et les juristes, c'est le Monde Initiatives.



*daté 15

Pour agir et pour réfléchir

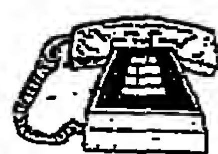
Groupe bancaire recherche pour son Siège Social situé en proche banlieue parisienne, un(e)

Juriste

CDD MINIMUM 7 MOIS
Remplacement maternité

[redacted]iplômé Bac + 4/5 en Droit des Affaires, vous maîtrisez - après une première expérience réussie - le droit des sociétés et les opérations bancaires. Vos connaissances en fiscalité et en comptabilité ainsi que vos capacités relationnelles seront un atout dans l'examen de votre candidature. *Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre de motivation et photo) sous référence DAJ à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 Boulogne Cedex.*

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

ADMINISTRA...

Juriste Bancaire à culture internationale

Juristes d'Affaire...

MULTINATIONALE, LEADER DANS SON SECTEUR, EFFECTIF EN FRANCE : 6500 PERSONNES, CA : 4,2 MILLIARDS DE FF, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL À PARIS LA DÉFENSE.

OTIS

JURISTE D'ENTREPRISE

DROIT DES AFFAIRES

Vous interviendrez sur les fusions et acquisitions, la préparation des Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la société et de ses filiales.
Vous assurerez l'interface juridique avec les filiales, superviserez les baux commerciaux et la gestion d'assurances. Vous serez chargé ponctuellement des questions de Droit des Affaires.
Agé de 30 ans environ, titulaire d'un DEA ou DESS Juridique vous justifiez nécessairement de 5 ans d'expérience, d'une pratique de la micro-informatique et de l'anglais. Qualité d'écoute, sens du dialogue et rigueur assureront votre réussite.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. ... à notre Conseil Nicole Ancessi 19, rue de la Trémoille 75008 PARIS.

...de vous faire part de la création de

MIGADE

un département de Momentum

...n Ressources Humaines
27, rue Garnier
... NEUILLY SUR SEINE
... 31 29 Fax : 46 24 08 98

...nel du contrôle de gestion
...ltant dans un domaine d'avenir
...tre la gestion et le social

...au Conseil en bénéficiant ainsi d'une liberté ... style de vie de type profession libérale.

...le école, une véritable maîtrise du contrôle de gestion et ... et/ou de consultant. Vous avez en plus une ... et une volonté d'autonomie. Votre âge ...

...ultant de conseil auprès de grandes entreprises ... preuves, l'aventure exigeante de développement ... motivante avec possibilité à terme d'association.

...er lettre manuscrite, CV et prétentions à
... 9, rue Adolphe-Focillon ■ 75014 PARIS

Juriste

Remplacement maternité

...asser vos annonces :

46-62-72-02
46-62-73-90

: 46-62-98-74

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN RECHERCHE

Juriste Bancaire

à culture internationale

Intégré dans le service juridique et fiscal de notre direction financière, vous effectuerez des études juridiques complexes portant sur les produits et montages financiers de l'établissement. Vous serez plus particulièrement chargé des dossiers des filiales étrangères.
Au sein d'une équipe de juristes polyvalents, vous aurez de plus un rôle d'assistance en droit bancaire, de la bourse et des sociétés pour la Direction et ses filiales financières.
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un juriste confirmé justifiant d'un DEA de droit des affaires et d'une formation financière ou de gestion. Une expérience d'au moins cinq ans dans un établissement bancaire est demandée.
La maitrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 308 à COMMUNIQUE - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX.

MEDIAPA

Une banque universelle régionale recherche son

Directeur de l'Agence Centrale

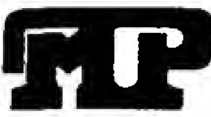
Clientèle de Particuliers

Région Est

En tant que responsable de notre agence principale spécialisée sur la clientèle des particuliers, vous animez une vingtaine de chargés de clientèle et de gestionnaires de patrimoine en étant le garant du développement et de la rentabilité de votre entité.
Vous répondez directement à notre Directeur Régional. Nous souhaitons rencontrer des candidats justifiant d'une expérience très confirmée (d'au moins 8 ans) de l'approche patrimoniale globale d'une clientèle de particuliers.

Cette expérience aura été acquise au sein d'une banque reconnue sur ce marché et sera confortée par une réelle aptitude au management d'équipes et d'agences bancaires.
Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Au delà de votre parfaite maîtrise de l'approche patrimoniale du particulier, ce sont vos qualités de dynamisme, votre sens du management et votre potentiel d'évolution qui sauront nous convaincre...

Contacter Pascal Bohu au (1) 47.57.24.24. ou adresser CV + photo + n°tel. + rém. actuelle à Michael Page Banking, 3 bd Bineau 93594 Levallois-Perret Cedex, sous référence PBO9297MO.



Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

La Direction des Affaires Juridiques et Fiscales d'une banque de tout premier plan recherche

2 Juristes d'Affaires

Droit immobilier - Droit des Assurances

Au sein de la Direction des Affaires Juridiques et Fiscales, vous assistez et conseillez les directions opérationnelles, participez aux négociations, à l'élaboration de montage juridico-financiers, à la rédaction des contrats, et au suivi de l'exécution des accords.

Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (DESS, DEA, DIA, ESC, Diplôme Supérieur du Notariat...) vous possédez une solide formation en droit des obligations et une bonne connaissance des questions fiscales.

Vous avez surtout une expérience en :
- promotion ou ingénierie immobilière, construction, urbanisme crédit-bail,
- produits d'assurance, RC, capitalisation, Risk Management, expertise, courtage, réassurance.

Dynamique, créatif, autonome mais sachant travailler en équipe, vous justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 ans en entreprise et/ou cabinet. Anglais obligatoire.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre, photo et prét.) à LBW, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, en précisant la réf. 1001MO sur l'enveloppe.



GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Organisateur (H/F)

Rattaché à l'unité organisation d'un des principaux centres de clientèle de la Branche Grand Public, vous élaborez et mettez en oeuvre les projets touchant aux orientations de politique générale et informatique.
Vous réalisez les diagnostics et les études : vous montez les scénarios d'organisation dans le cadre d'une démarche méthodologique et participative.
Vous pilotez les chantiers avec un rôle d'animation et de coordination.
Professionnel de haut niveau, vous justifiez d'une formation Supérieure (Ecole de Commerce/Ecole d'Ingénieurs/Universités) et d'une expérience de la fonction d'environ 2/3 ans, acquise impérativement dans le secteur tertiaire.
Vous avez une solide pratique de la méthodologie et de bonnes connaissances en systèmes d'information.
Vos qualités de dialogue, de communication mais aussi de créativité, les actions et le dynamisme que vous saurez insuffler à votre environnement seront autant de facteurs de réussite et d'évolution dans notre groupe de grande notoriété.
Le poste est basé à Arcueil, banlieue Sud de Paris.

CNP, 1er assureur-vie en France, 42,4 Milliards de CA en 92, 14 Millions d'assurés, 2 200 personnes.

ML II conseil Ecrire à Madame M.T. Pouyé - s/réf. 50905 à 16 rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly sur Seine.

CNP, UNE CERTAINE IDEE DE VOTRE AVENIR.

OPQCM — ORC CONTESSE

Organisme professionnel
Secteur de la Construction
recherche pour sa Direction Juridique un

Chef du Service des Marchés

Vous disposez d'une formation juridique supérieure, complétée par une spécialisation en droit des marchés de travaux et vous avez pu développer vos compétences au cours d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.
Nous vous proposons d'assurer l'animation d'un service de 4 personnes, chargé principalement de :
- *Représenter notre profession dans des organismes extérieurs et des commissions spécialisées.*
- *Défendre les intérêts de nos adhérents auprès des pouvoirs publics et des partenaires professionnels ou interprofessionnels.*
- *Analyser les textes et élaborer des propositions de doctrine.*
- *Apporter conseil et assistance à nos structures décentralisées.*

Pour remplir pleinement cette mission d'animateur et d'expert, vous devez allier goût du travail en équipe, rigueur d'analyse et curiosité intellectuelle. Par ailleurs, vos capacités d'écoute et vos qualités d'orateur seront des atouts importants pour votre réussite.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 93022 à CLAIR DE LUNE, 35 rue de Maubeuge 75009 PARIS, qui transmettra.

Un très grand Groupe français, leader dans son secteur de haute-technologie, recherche pour sa Direction Juridique un

Juriste international

PARIS

LE POSTE : Au sein du Département Contrats Internationaux, ses attributions comprennent : la rédaction et la négociation de tous contrats internationaux, la participation au montage juridique d'opérations d'investissement à l'étranger.

LE CANDIDAT : A 30 ans environ, doté d'une formation approfondie en droit des affaires (DJCE, DEA, DESS...) avec si possible des connaissances en fiscalité, vous pouvez justifier d'une expérience réussie d'environ 5 ans en entreprise et/ou en cabinet, acquise dans des activités internationales. Anglais indispensable, seconde langue appréciée.

Veuillez contacter Frédéric FOUCARD au (1) 42.89.09.17 ou envoyez-lui un dossier de candidature complet sous référence 1448/FMF à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 Paris.

Norman Parsons ® GROUPE ROBERT HALF

Publipanel

Responsable audit et contrôle

Filiale d'une grande banque française, notre société conçoit et gère des produits d'assurance-vie et se positionne parmi les premiers intervenants sur ce marché. Actuellement en forte croissance, nous créons, pour renforcer notre structure, le poste de Responsable Audit et Contrôle.
A la tête d'une équipe de 13 personnes, vous êtes responsable du reporting, du contrôle et du suivi des opérations dans un contexte de diversification des activités et de complexification des opérations.
A ce titre, vous : • assistez l'équipe comptable sur des points techniques particuliers liés à la réglementation de l'assurance-vie, des titres, de l'immobilier....
• supervisez et validez les opérations du Back-Office,
• optimisez les procédures de contrôle internes et budgétaires.
A 28/35 ans, issu d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous bénéficiez d'une large expérience de l'audit et du contrôle acquise soit dans un département banque-assurance d'un grand cabinet d'audit, soit dans le corps d'audit d'une compagnie d'assurance. Dynamique et rigoureux, ce poste peut être pour vous le point de départ d'une véritable carrière dans notre compagnie.
Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer votre candidature sous référence 1176/LM à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

CARRIÈRES INTERNATIONALES

European Audit

As a result of promotions within the Group, this major US multinational, with revenues in excess of $20 billion, seeks its next generation of Financial Managers.

BRUSSELS

Based in Brussels, the audit team is young, multi-cultural and highly professional.
Team membership averages two years before promotion into an operational role.
Reporting to the Regional Audit Manager, you will undertake financial and operational reviews throughout the European region.

Excellent tax efficient salary + car

Requirements :
- a university degree followed by an accountancy/business qualification
- a minimum of three years audit experience
- fluency in English and at least one other European language
- ready to travel 75% (return to Brussels at weekends).

Russian language ability a major advantage

In addition, Russian language ability would be highly desirable due to recent expansion into Eastern Europe.

You will be dealing with top international management influencing key strategic decisions during a time of exciting change in Europe.
If you have the initiative and drive to succeed in this highly motivating, competitive environment please write to :

Rod BAILEY at NICHOLSON INTERNATIONAL Search and Selection Consultants - 126, rue Réaumur 75002 PARIS, quoting reference number RB 880 M. Alternatively, call for an initial discussion on (1) 44.82.72.32 or fax details on 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

United Kingdom - Belgium - Holland - Spain - Germany - Italy - Turkey - Poland - Czech Republic

---

M E D I C A L

Profile : It is essential that the incombent speaks **English fluently** and has working knowledge of Spanish or Italian. Applicants must have **prior Product management experience in the Medical field, working with Distributors (good track record) ;** and ready to travel **50 percent of time. Office in Paris area, working : troughout Europe.**

Activities : Create and support marketing activities with Distributors, including :
- ☐ establishing short-term activity plans and sales targets,
- ☐ planing and attending trade shows,
- ☐ organize in-house training of salesmen,
- ☐ supporting PR activities/seminars etc.

Personal follow-up on important customers in all countries,
Daily support of Distributors'activities.

The company, a subsidiary of an American firm, develops and manufactures unique surgical equipment based on a new technology.

Interested candidates should send a detailed CV and letter to
J.N. TRINH, consultant
1 rue des Roches - 27930 BROSVILLE FRANCE
Tel:(33) 32 34 36 44 - Téléfax : (33) 32 34 34 41

Ipari telephely-agazgató magyarország

Filiale d'un groupe leader opérant sur le marché du traitement des déchets industriels, nous recherchons pour la Hongrie le Directeur de notre centre de traitement.

La mission : Rattaché à notre Délégué Général pour la Hongrie, vous assurez la direction opérationnelle de l'usine.
A ce titre, vous :
- encadrez et animez une centaine de personnes,
- organisez vos services production, entretien, commercial et administratif,
- êtes le garant de l'application de nos procédures industrielles et de notre savoir-faire sur le site.

Il est exigé : âgé de 35/45 ans, de formation ingénieur, vous avez une expérience réussie d'encadrement en milieu industriel d'au moins 10 ans, de préférence dans un process à feu continu.
La parfaite connaissance du hongrois est impérative.

Il est offert : un poste de responsabilité industrielle en Hongrie au sein d'une société leader.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1208 A à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.
Il sera répondu à tous les dossiers correspondant aux caractéristiques demandées.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve de recrutement pour des emplois de la carrière A8/A5

Agents Scientifiques spécialisés en RADIOPROTECTION OPERATIONNELLE
COM/R/A/114

Le candidat devra apporter la preuve d'une expérience pratique et d'une connaissance théorique approfondie, tant dans le domaine de la protection civile que dans celui de la protection des travailleurs. En particulier, il devra être en mesure d'assurer : ■ l'évaluation des risques et de l'incidence sur l'environnement des émissions de tritium et de plutonium sous forme liquide et gazeuse, le cas échéant à l'aide de systèmes informatiques adéquats; ■ la gestion d'un laboratoire de mesure de la radioactivité et le traitement des données correspondantes; à cet égard, une expérience des mesures sur le tritium est importante; ■ les essais de mise en service des systèmes de radioprotection installés dans des laboratoires en vue de la manipulation correcte de quantités élevées de tritium (g), et l'étalonnage des équipements fixes de contrôle et de mesure; ■ l'évaluation et le calcul de l'équivalent de dose engagée par contamination interne due au tritium, au plutonium et aux sources gamma, en utilisant au besoin des modèles informatisés.

FORMATION : diplôme universitaire dans les disciplines scientifiques en question.

PROFIL : le candidat doit apporter la preuve de son expérience pratique dans les domaines mentionnés ci-dessus. La connaissance de l'italien et de l'anglais est souhaitable.

CONDITIONS GENERALES : ■ **Contrats :** contrats temporaires (à durée déterminée, renouvelables) ■ **Nationalité :** être ressortissant de l'un des Etats membres de la CE. ■ **Lieu d'affectation :** tous les lieux de travail de la Commission Européenne, donc souvent hors du pays d'origine des candidats. ■ **Age :** être né après le 22/10/1957. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des institutions des CE, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de cas dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. ■ **Connaissances linguistiques :** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés Européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues; ■ **Délai d'introduction :** les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante : **CCE, Secrétariat des Comités de Sélection Recherche, SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles, Belgique (tél. : 32 2/295 56 60 - télécopieur : 32 2/296 22 39). Ils doivent être renvoyés, dûment remplis et signés, à l'adresse précitée, avant le 22/10/1993, le cachet de la poste faisant foi.**

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour des emplois dans la carrière A4 pour des activités concernant la politique scientifique et technologique de la Communauté, ainsi que le Programme-Cadre

AGENTS SCIENTIFIQUES PRINCIPAUX
COM/R/A/115

dans les domaines indiqués ci-dessous :
1. TOXICOLOGIE (in vitro)
2. BIOPHYSIQUE
3. ANALYSE DES RISQUES/CRÉATION DE MODÈLES

Les candidats doivent être possesseurs d'un DIPLÔME UNIVERSITAIRE dans une discipline significative.
Les candidats doivent posséder une expérience minimale de 15 ans dans un domaine significatif.
La description des TÂCHES, LA QUALIFICATION requise pour les différents domaines et les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, faisant référence au COM/R/A/115 et au numéro du domaine considéré, à l'adresse suivante :

**CCE, Secrétariat des Comités de Sélection Recherche,
SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles
(tél. : xx32-2-295 56 60 - télécopieur : xx32-2-296 22 39).
Les formulaires dûment remplis et signés doivent parvenir à l'adresse précitée, avant le 22/10/1993, le cachet de la poste faisant foi.**

CONDITIONS GENERALES : ■ **Contrats :** temporaires de durée déterminée (renouvelables). ■ **Nationalité :** être ressortissant de l'un des Etats membres de la CE. ■ **Lieu d'affectation :** tous les lieux de travail de la Commission Européenne, donc souvent hors du pays d'origine des candidats. ■ **Age :** être né après le 22/10/1942. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des institutions des CE, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. ■ **Connaissances linguistiques :** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés Européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

SUISSE

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

institution internationale située à Bâle et comptant un effectif de 480 personnes de 23 nationalités

recherche

TRADUCTEUR-REVISEUR H/F
de langue maternelle française

Les candidat(e)s doivent posséder:
- une formation de niveau universitaire;
- une capacité d'expression écrite parfaite dans la langue française;
- une connaissance très solide de l'économie (surtout dans le domaine monétaire et financier);
- une excellente connaissance de l'anglais et de l'allemand (la connaissance également de l'italien constituerait un avantage);
- une expérience confirmée de la traduction et de la révision de textes économiques et financiers.

La BRI propose de bonnes conditions d'emploi dans un environnement international et offre un régime social de premier ordre.

Les personnes intéressées adresseront leur dossier de candidature, accompagné d'une photographie récente, de photocopies des diplômes et de références, à la Section du Personnel, Banque des Règlements Internationaux, CH-4002 Bâle, en indiquant la référence 93160.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour des emplois dans la carrière C3/B5/B3 pour des activités concernant la politique scientifique et technologique de la Communauté, ainsi que le Programme-Cadre

TECHNICIENS DE LABORATOIRE
COM/R/B/23

dans les domaines indiqués ci-dessous :
1. CHIMIE ANALYTIQUE
2. INFORMATIQUE RELATIVE À LA CHIMIE
3. TOXICOLOGIE
4. EQUIPEMENT ANALYTIQUE/ÉLECTRONIQUE

La description des TÂCHES, LA QUALIFICATION requise pour les différents domaines et les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, faisant référence au COM/B/23 et au numéro du domaine considéré, à l'adresse suivante :

**CCE, Secrétariat des Comités de Sélection Recherche,
SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles
(tél. : xx32-2-295 56 60 - télécopieur : xx32-2-296 22 39).
Les formulaires dûment remplis et signés doivent parvenir à l'adresse précitée, avant le 22/10/1993, le cachet de la poste faisant foi.**

CONDITIONS GENERALES : ■ **Contrats :** temporaires de durée déterminée (renouvelables). ■ **Nationalité :** être ressortissant de l'un des Etats membres de la CE. ■ **Lieu d'affectation :** tous les lieux de travail de la Commission Européenne, donc souvent hors du pays d'origine des candidats. ■ **Age :** être né après le 22/10/1957. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des institutions des CE, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. ■ **Connaissances linguistiques :** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés Européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

procède actuellement à une sélection de candidatures en vue de constituer une liste de réserve pour des emplois dans la carrière A8/A5 pour des activités concernant la politique scientifique et technologique de la Communauté, ainsi que le Programme-Cadre

AGENTS SCIENTIFIQUES
COM/R/A/116

dans les domaines indiqués ci-dessous :
1. CHIMIE ANALYTIQUE (organique, inorganique)
2. ANALYSE DES ALIMENTS - 3. TOXICOLOGIE - 4. ECOLOGIE
5. PHYSIQUE ET CHIMIE DE L'ATMOSPHÈRE - 6. BOTANIQUE
7. STATISTIQUE/CRÉATION DE MODÈLES
8. DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE - 9. BIOPHYSIQUE
10. ANALYSE DES RISQUES/CRÉATION DE MODÈLES

Les candidats doivent être possesseurs d'un DIPLÔME UNIVERSITAIRE dans une discipline significative.
La description des TÂCHES, LA QUALIFICATION requise pour les différents domaines et les formulaires de l'acte de candidature doivent être demandés par écrit, faisant référence au COM/R/A/116 et au numéro du domaine considéré, à l'adresse suivante :

**CCE, Secrétariat des Comités de Sélection Recherche,
SDME R2/51, rue Montoyer 75, B-1049 Bruxelles
(tél. : xx32-2-295 56 60 - télécopieur : xx32-2-296 22 39).
Les formulaires dûment remplis et signés doivent parvenir à l'adresse précitée, avant le 22/10/1993, le cachet de la poste faisant foi.**

CONDITIONS GENERALES : ■ **Contrats :** temporaires de durée déterminée (renouvelables). ■ **Nationalité :** être ressortissant de l'un des Etats membres de la CE. ■ **Lieu d'affectation :** tous les lieux de travail de la Commission Européenne, donc souvent hors du pays d'origine des candidats. ■ **Age :** être né après le 22/10/1957. Des dérogations à la limite d'âge sont prévues pour : les agents temporaires des institutions des CE, les services obligatoires (militaires ou autres), l'éducation d'enfant(s) ou un handicap physique. Les conditions d'octroi de ces dérogations sont spécifiées dans la documentation fournie aux candidats. ■ **Connaissances linguistiques :** connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés Européennes (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais ou portugais), et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La candidature des fonctionnaires auprès des institutions européennes n'est pas recevable. La Commission met en œuvre en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes.

CARRIÈRES INTERNATIONALES

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



INGÉNIEUR CHEF DE PROJET INFORMATIQUE
AIX-EN-PROVENCE

Notre PME de 150 personnes, spécialisée dans l'étude, la conception, l'intégration et la maintenance de matériels et logiciels sur mesure pour l'Armée et l'Industrie, recherche un INGÉNIEUR CHEF DE PROJET.

Fort d'une double compétence hard et soft, maîtrisant ORACLE et INGRES, possédant, **impérativement**, au moins 5 ans de pratique professionnelle, vous êtes expérimenté en réseaux, en SGBD et vous maîtrisez les langages C, UNIX et MOTIF.

Après la phase de définition des besoins sur le terrain auprès des utilisateurs, vous assurerez le développement de la partie informatique d'un grand projet.

Merci de joindre à votre CV une lettre manuscrite à la Direction des Ressources Humaines. Nous vous assurons réponse et discrétion.

I2E – BP 140 000
13794 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 03

Sud-Ouest

Multinationale américaine intervenant dans le domaine de l'électronique recrute

1 ingénieur informatique de gestion à fort potentiel

Issu impérativement d'une Grande École (Centrale, Polytechnique, Mines) et possédant une première expérience au sein d'une structure internationale.

Nous souhaitons rencontrer des candidats polyvalents, très mobiles à l'échelon mondial et habitués à travailler dans la concertation et en équipe sur des projets variés.

La pratique de l'anglais oral et écrit est nécessaire.

Ce poste sera évolutif à terme vers des responsabilités de management.

Les entretiens auront lieu à Paris et Toulouse.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence LM 117 B2 à notre Conseil : APPORTS - 55, avenue Louis Bréguet, Bâtiment Hermès - 31400 TOULOUSE.



CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

Conjuguez votre futur au présent

SYBASE, éditeur de logiciels, actuellement n° 2 mondial sur le marché des bases de données relationnelles, a aujourd'hui pour ambition de devenir en Europe le Système de référence.

Acteur majeur de cet enjeu, Sybase France, avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs en 1992, poursuit son développement et renforce sa structure marketing en recrutant un :

CHEF DE PROJET
TRADUCTION/LOCALISATION

Vous prendrez en charge l'adaptation pour la France, l'Espagne et l'Italie de nos documentations et logiciels en supervisant la traduction, la révision, la correction et le diagnostic.

Vous serez l'interlocuteur principal de nos prestataires extérieurs pour la réalisation de ces produits.

De formation linguistique ou traduction (ESIT, ISIT,...) votre expérience dans un environnement high-tech vous a amené à coordonner des projets similaires. Vous êtes bien sûr familiarisé avec les environnements Macintosh et Unix ainsi qu'avec les logiciels de Desktop Publishing.

De tempérament rigoureux, vous avez le sens de l'organisation et faites preuve d'une grande aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite et cv en mentionnant la réf. PM à SYBASE FRANCE, DRH, 31/35 rue Froidevaux, 75014 PARIS.

SYBASE
Le Système de Référence

IMPORTANT
GROUPE IMMOBILIER FRANÇAIS
RECHERCHE POUR
SA FILIALE RUSSE SON :

Directeur du Département Construction

Réel bras droit du Directeur Général de la Filiale pour toutes les questions de construction, vous serez plus particulièrement chargé de la Direction du Département "Projets" (Maître d'Ouvrage délégué) et de la supervision et coordination des filiales BTP locales.
Vous devrez pouvoir faire état d'un minimum de 10 ans d'expérience dans un environnement de travail difficile.
Formation : Grande Ecole ESTP.

Poste basé à **MOSCOU**, connaissance de l'anglais indispensable et russe très apprécié.

Merci d'adresser vos prétentions, C.V. et photo sous réf. 53003 à Organisation et Publicité - 2 rue Marengo 75001 Paris, qui transmettra.

Organisation et Publicité

Votre challenge : l'assurance qualité !

au sein d'un important groupe français de dimension internationale

CHEFS DE PROJET CONFIRMES

BORDEAUX - GRENOBLE - ORLEANS

A 40 ans environ, de formation bac + 4/5 souhaitée et de nationalité CEE, vous justifiez d'une expérience réussie, acquise en SSII, de 7 à 10 ans en conduite de projets informatiques. Vous maîtrisez non seulement les aspects ingénierie et méthodologie, mais aussi l'aspect assurance qualité ISO 9000.

L'entité "Développements informatiques", chargée de l'ingénierie des logiciels applicatifs de gestion pour l'ensemble de cet important groupe, vous propose de rejoindre ses équipes et de mettre votre expérience au profit de son action en vue de l'obtention de la certification AFAQ.

Rattaché au Directeur de la Qualité et basé au sein de l'un des centres de production de logiciels, vous aurez un rôle de soutien et de conseil en matière d'ingénierie et de méthodologie, en vue de développer la qualité technique des productions : missions d'études et de contrôle, coordination des activités de production, promotion des normes, méthodes et outils nécessaires à la réalisation de l'assurance qualité, dynamisation des actions de mise en œuvre du système Qualité.

Environnement technique : IBM/BULL/client-serveur, MVS, GCOS8, UNIX, OS2, Merise, PacBase.

Outre votre professionnalisme, vos qualités de rigueur, de management et votre sens relationnel contribueront à votre réussite à ce poste.

Réf. PB (Bordeaux), réf. PG (Grenoble), réf. PO (Orléans)

Merci d'adresser, sous la référence choisie et en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à :

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

MEDIA SYSTEM

Nicholson International France,
votre partenaire Ressources Humaines à l'International
s'agrandit et vous prie de noter ses nouvelles coordonnées :
126 rue Réaumur - 75002 PARIS.
Tél : (1) 44.82.72.32 - Fax : (1) 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL
France

Royaume Uni - Allemagne - Pologne - République Tchèque
Pays-Bas - Belgique - Espagne - Italie - Turquie

SECTEURS DE POINTE



Notre département de gestion des données cliniques basé à Strasbourg, recherche :

1 PROGRAMMEUR CONFIRME
1 GESTIONNAIRE DE BASE DE DONNEES SOUS CLINTRIAL

Vous travaillerez au sein de notre groupe de biométrie en étroite collaboration avec nos équipes thérapeutiques et biométriques du monde entier. Vous serez responsable de l'élaboration et du suivi des bases de données cliniques, des procédures de saisie des rapports d'études cliniques, et du développement de programmes pour valider les données et produire les éditions des rapports de recherche. Votre contribution sera essentielle pour mettre en place et former notre équipe au logiciel CLINTRIAL.

Pour le poste de **PROGRAMMEUR** vous avez au moins cinq ans d'expérience en programmation de base de données médicales, et vous maîtrisez l'environnement VAX/VMS, et les langages ORACLE, SQL, RPL et RS1 (réf. PRCB SP).

Pour le poste de **GESTIONNAIRE DE BASE DE DONNEES** vous avez au moins deux ans d'expérience dans le même environnement avec la maîtrise de CLINTRIAL (réf. PRCB DM).

Pour les deux postes, des facilités de communication, la maîtrise de l'Anglais tant oral qu'écrit et le goût du travail en équipe sont nécessaires. Veuillez nous transmettre votre dossier en anglais, (CV, lettre de motivation, rémunération actuelle et photo) à l'attention de :

ROCHE ICRC - M. G. THIRY - B.P. 83 - 67382 LINGOLSHEIM Cedex.

MEDIAPA

Aujourd'hui, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS est au service de 267.734 entreprises sur Paris et sa région et gère un budget de 3 milliards de F

Son rôle est multiple: consultatif, appui aux entreprises, enseignement, gestion d'équipements publics.

Mais la C.C.I.P., ce sont aussi de prestigieuses filiales - Palais des Congrès, Parc des Expositions Paris-Nord Villepinte - et, à travers ses réalisations, la maîtrise des technologies de pointe

La Direction de l'Action Economique et Internationale (160 personnes) apporte un appui et un conseil individuel et personnalisé aux entreprises, qu'il s'agisse de création, de recherche de partenaires, d'acquisition ou de nouveaux développements afin d'assurer leur croissance sur les marchés étrangers.

Ingénieur Conseil

Qualité - Normalisation - Certification

Vous apportez un appui opérationnel aux PME en matière de qualité, normalisation et certification.
Vous organisez des réunions collectives notamment sur les normes européennes.
Vous participez aux réunions techniques telles que ACFCI, RNPQ, MFQ, AFNOR.
Vous instruisez des dossiers pour l'obtention de subventions.
De formation ingénieur, doublée d'une expérience concrète en entreprise si possible en qualité ou normalisation, vous avez une bonne connaissance en gestion (analyse financière).
Votre sens commercial, votre esprit d'initiative et votre sens de l'organisation vous permettront d'être rapidement opérationnel.
Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout pour le poste.
Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo + prétentions) sous référence ALM09332 à la C.C.I.P. - DRH - 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS.



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS



ANDRA

Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

recherche

2 Ingénieurs ou Universitaires

Chimie + Radiochimie
Département Qualifications - Contrôle - Ingénierie

Dans le cadre d'une mission générale d'instruction de dossiers d'évaluation et d'agrément des colis de déchets radioactifs gérés par l'ANDRA, vous serez plus particulièrement en charge • des relations avec nos centres d'expertise et de stockage • de la définition et de la réalisation du programme des opérations d'expertise sur colis de déchets • de la rédaction de rapports d'informations et de préconisations visant à améliorer les procédés. Vous aurez de plus un rôle d'expert en chimie lors de problèmes génériques ou spécifiques concernant le conditionnement des déchets.

A 30 ans au moins, ingénieur ou universitaire (doctorat), maîtrisant l'anglais, vous possédez une expérience de 5 ans environ en industrie ou en laboratoire, si possible dans le traitement des déchets. Vous êtes familiarisé avec la mise au point de procédés de conditionnement et les analyses physico-chimiques et radioactives.
Réf. 201C

Génie Atomique - Physique Nucléaire
Département Environnement - Sécurité - Qualité

Interface entre les industriels et les instances ministérielles, ce département gère et assure la sécurité des sites de stockage de déchets radioactifs ainsi que la protection à long terme de l'environnement et des hommes.

Intégré à une équipe de haut niveau scientifique, votre mission portera principalement sur • l'établissement de dossiers de synthèse des acquis et expériences • l'archivage de données techniques et scientifiques permettant la pérennité de la mission de surveillance de l'ANDRA • la réalisation de documents d'information et d'échanges.

Vous avez au moins 30 ans, une formation scientifique supérieure, pratiquez couramment l'anglais (écrit et parlé). Une expérience d'environ 5 ans acquise en industrie nucléaire, à des fonctions ayant développé vos capacités de synthèse, vous a de plus sensibilisé aux problèmes d'environnement et de gestion de la sécurité en ce domaine.
Réf. 201B

Ces postes sont basés en proche banlieue Sud, quelques déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite en indiquant la référence du poste choisie à notre Conseil :
Antoinette LECLERCQ, PSYNERGIE, 2 rue St Thomas d'Aquin, 75007 PARIS. Confidentialité assurée.

L.B.W.

PSYNERGIE PARIS - LYON MARSEILLE MONTPELLIER

Cette entreprise stéphanoise, filiale d'un groupe national privé, exploite et commercialise un service grand public : les transports urbains. Après avoir réalisé d'importants investissements sur les bâtiments, véhicules, outils de gestion et acquis une manière de travailler plus entreprenante et commerciale, elle aborde le réseau et crée le poste de

RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

Ce responsable va aménager le réseau de manière à l'adapter aux besoins de la population : nouvelles fréquences, nouveaux horaires, nouvelles lignes... Il a également à intégrer et à traiter les questions techniques liées à ces aménagements et à être l'interlocuteur des services techniques des villes, D.D.E...

Ingénieur ou Sup de Co, vous avez, à 30 ans minimum, réalisé des études intégrant des dimensions commerciales marketing et techniques.

Olivier RANDON vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 35.09GZ à BOSSARD CARRIERES Tour Crédit Lyonnais - 129 rue Servient - 69003 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC RECRUTEMENT

ORC. CONTESSE

BOSSARD CARRIÈRES

Le conseil au service du recrutement

Première filiale pharmaceutique européenne d'un Groupe International, les laboratoires JANSSEN ont implanté leur Centre Recherche France à 20 km de Rouen

ASSISTANT DE RECHERCHE
en synthèse organique

LES HOMMES JANSSEN ONT TRÈS TÔT FAIT PREUVE D'ESPRIT D'ÉQUIPE.

De formation DEA de chimie organique ou muni d'une expérience de plusieurs années en synthèse, vous assisterez le chef de laboratoire dans la mise au point et la réalisation des programmes de recherche (statut cadre).
Merci d'adresser votre dossier (CV, photo et prétentions) sous réf. AR/LM/08 à Laboratoires JANSSEN, DRHS, BP 615, 27106 Val de Reuil Cedex.

JANSSEN DES PRODUITS ET DES HOMMES

Sycomore

Sycomore est une société d'ingénierie informatique spécialisée dans les systèmes ouverts et les architectures distribuées.
Ses domaines d'intervention sont essentiellement :

- Le conseil, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des grands projets, l'intégration de systèmes et la maîtrise d'œuvre.
- Les architectures distribuées.
- L'administration de systèmes, de réseaux, et d'applications dans les environnements Unix.
- La réalisation de systèmes et le développement de logiciels.

Après deux ans de croissance, nous voulons renforcer nos moyens et recherchons des ingénieurs (Grandes Écoles, Miage, universités américaines), consultants et chefs de projets.

Si vous possédez une expérience et de solides compétences dans l'un ou plusieurs des domaines techniques suivants :

- Architecture de systèmes distribués (spécification et réalisation).
- DCE-DME,
- Administration de système et de réseau,
- Bases de données distribuées et front-ends SQL,

et si vous avez le désir de développer ces compétences au sein d'une équipe motivée par l'excellence, rejoignez-nous.

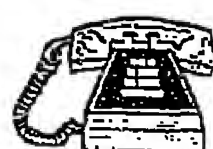
Jacques STERN
Président

Bruno FONTAINE
Directeur Général

Merci d'envoyer vos candidatures à l'attention de :
Sycomore - CNIT - B.P. 452 - 92053 Paris La Défense.

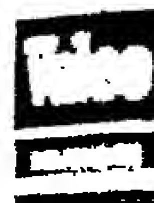


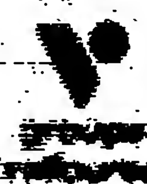
Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74





SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

.Ingénieurs



Notre Groupe, présent sur les marchés automobiles mondiaux, participe activement aux développements des techniques de demain. De la conception des nouveaux produits à leur production, Valeo Eclairage Signalisation met en oeuvre les moyens à la pointe de la technologie pour offrir aux constructeurs des solutions performantes et fiables.
Face à l'évolution rapide du marché mondial de l'automobile et pour répondre efficacement aux besoins de ses clients, Valeo Eclairage Signalisation s'est fixé comme objectifs prioritaires la qualité totale et le développement de sa capacité d'innovation.
Par la conception de produits de taille de plus en plus réduite tels que les projecteurs à surface complexe et l'enrichissement des fonctions de la signalisation arrière, Valeo Eclairage Signalisation contribue à l'amélioration de l'aérodynamisme des véhicules, au confort et à la sécurité des automobilistes. Pour faire face à notre expansion, nous recherchons pour nos 2 Divisions françaises :

INGENIEUR FIABILISTE Réf. IF
Vous serez chargé de garantir la conception des produits nouveaux par la réalisation de tests, de calculs et de simulations. Ce poste conviendra à un jeune Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole Généraliste. Des connaissances techniques en Mécanique, Thermique et Matériaux (plastiques) sont nécessaires.
La pratique de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

INGENIEUR MECANICIEN Réf. IM
Vous serez chargé d'une part, de conduire les développements dans le domaine de l'assemblage (nouveaux concepts et process) et d'autre part, d'assurer l'homologation laboratoire des matières plastiques et des colles.
Ce poste conviendra à un Ingénieur Mécanicien avec une formation complémentaire en polymères. L'allemand est exigé, l'anglais serait un atout supplémentaire.

INGENIEUR OPTICIEN Réf. IO
Vous serez chargé, au sein de groupes projets performants, de la conception et du développement de systèmes optiques destinés à des produits industrialisés en grande série.
Ingénieur E.S.O./formation Grande Ecole option optique, vous pratiquez l'allemand et l'anglais et vous possédez rigueur, dynamisme et capacité au travail en équipe.

INGENIEURS D'ETUDES Réf. IE
A partir du cahier des charges, vous mènerez à bien, à l'aide de moyens CAO, les pré-études et études de projecteurs ou de feux automobiles en étroite relation avec nos clients constructeurs et nos sous-traitants. Vous assurerez un rôle actif, de la conception des produits à leur industrialisation, dans le cadre d'une organisation en groupes projets associant nos équipes méthodes, essais, prototypes ...
Ingénieur Généraliste, vous possédez, de préférence, une première expérience en Bureau d'Etudes. Anglais, rigueur et capacité au travail en équipe sont indispensables. La pratique de l'allemand serait un atout supplémentaire.

INGENIEURS METHODES PRODUCTION Réf. IMP
Au sein de la fonction production, vous serez chargé de l'amélioration de la productivité des moyens existants.
Ce poste conviendra à un Ingénieur Généraliste diplômé d'une Grande Ecole, ayant le goût du terrain et des aptitudes à la relation avec le personnel de fabrication. Anglais, rigueur, dynamisme et capacité au travail en équipe sont indispensables.

INGENIEUR QUALITE FABRICATION Réf. IQ
Vous serez chargé de mener les actions nécessaires à la maîtrise de la qualité en fabrication (formation du personnel, audits produit, contribution permanente à l'amélioration des procédés de fabrication).
Ce poste conviendra à un Ingénieur Généraliste, diplômé d'une Grande Ecole de préférence, avec une spécialisation Qualité. Anglais, rigueur, dynamisme et capacité au travail en équipe sont indispensables.

ACHETEURS Réf. AC
Chargé de proposer et de mettre en oeuvre la stratégie de développement et de partenariat avec les principaux fournisseurs de familles de produits majeurs ou d'immobilisations, vous négocierez les conditions économiques qui assureront à nos usines les meilleurs prestations qualité/délais. Bien entendu, la veille technologique fait partie intégrante de ce poste. En outre, vous contribuerez, en liaison avec nos équipes projets, à mener à bien le développement de nos produits nouveaux.
Ce poste conviendra à un Ingénieur Grande Ecole, de préférence, âgé de 30 ans minimum avec une formation complémentaire à la gestion ou aux achats, pratiquant l'anglais, possédant une première expérience dans le domaine des achats et désireux d'intégrer une équipe aux objectifs ambitieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Catherine MAURICE - Responsable de la Gestion des Cadres - **VALEO ECLAIRAGE SIGNALISATION** 34, rue Saint André - 93012 BOBIGNY Cedex.

Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte près de 27 000 personnes réparties en dix branches d'activité. Le Groupe dispose de plus de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs, dont plus de la moitié hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

Notre société, implantée en région parisienne, est une filiale d'un groupe leader, dont l'activité se situe principalement dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement. Dans un contexte d'expansion, nous recherchons notre

INGENIEUR D'ETUDES SENIOR

A 30/35 ans environ, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs. Votre maîtrise des études technico-économiques et des études de faisabilité vous permettent de garantir leur qualité. Rattaché au Directeur des études, réalisations et exploitation, vous coordonnerez et piloterez des projets industriels, mettrez en place des procédures et des outils appropriés et animerez dans ce but une équipe d'ingénieurs d'études.
Vous avez à votre actif une expérience réussie d'environ 5 ans dans plusieurs des domaines suivants : thermique, environnement, valorisation des déchets, études technico-économiques, études de faisabilité, business-plan. Ce poste est réellement évolutif.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 0410202 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret cedex.

LTA AMP



GROUPE VALLOUREC

Recherche pour promouvoir ses produits en développement et apporter un soutien technique aux commerciaux.

INGENIEUR PRODUITS

Sous la responsabilité directe de la Direction Commerciale, travaillant en étroite relation avec la cellule Recherche et Développement, vous apporterez vos connaissances et votre appui à notre force de vente.
Vous participerez vous-même à des négociations commerciales.
Vous aurez une expérience d'engineering en Centrales Electriques, avec des connaissances en métallurgie.
A 40 ans environ, de formation ingénieur-généraliste, vous aurez de solides compétences techniques et le sens du contact client.
L'anglais est indispensable ainsi que l'habitude de travailler avec d'autres cultures.
Le poste est basé au Siège du Groupe à Boulogne, mais nécessite des déplacements en France et à l'Etranger.
Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence 982 à notre Cabinet Conseil :

Claudine GALLET - Ressources Humaines - 3, rue Corneille 75006 PARIS.

LTA AMP

CERGY-PONTOISE

CHARGÉ D'AFFAIRES

Ingénieur Grandes Ecoles

Au sein d'une filiale récente de deux des plus grands groupes industriels, dans le cadre de l'activité maîtrise d'ouvrage de la Société, vous assurerez votre mission pour une unité de traitement et de conditionnement des déchets faiblements radio-actifs.
30 ans et plus, vous êtes ingénieur grande école, spécialisé en chimie, génie chimique ou thermique, vous avez acquis une solide expérience professionnelle dans l'industrie nucléaire.
Vous réussirez dans ce poste évolutif grâce à vos qualités de contacts, votre sens de l'équipe et d'autonomie.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf.93/08 à notre conseil qui l'étudiera en toute confidentialité.

ER RESSOURCES HUMAINES
194, rue de Tolbiac
75013 Paris.

ER Ressources Humaines

Carré Turenne

La Direction de l'Action Economique et Internationale (160 personnes) apporte un appui et un conseil individuel et personnalisé aux entreprises, qu'il s'agisse de création, de recherche de partenaires, d'acquisition ou de nouveaux développements afin d'assurer leur croissance sur les marchés étrangers.

Ingénieur Conseil

Qualité - Normalisation - Certification

Vous apportez un appui opérationnel aux PME en matière de qualité, normalisation et certification.
Vous organisez des réunions collectives notamment sur les normes européennes.
Vous participez aux réunions techniques telles que ACFCI, RNPQ, MFQ, AFNOR
Vous instruisez des dossiers pour l'obtention de subventions.
De formation Ingénieur, doublée d'une expérience concrète en entreprise si possible en qualité ou normalisation, vous avez une bonne connaissance en gestion (analyse financière)
Votre sens commercial, votre esprit d'initiative et votre sens de l'organisation vous permettront d'être rapidement opérationnel
Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout pour le poste.
Merci d'adresser votre candidature (lettre - CV + photo + prétentions) sous référence ALM09332 à la C C I.P. - DRH 8, rue Chateaubriand - 75008 PARIS



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Cette entreprise stéphanoise, filiale d'un groupe national privé, exploite et commercialise un service grand public, les transports urbains. Après avoir réalisé d'importants investissements sur les bâtiments, véhicules, outils de gestion et acquis une manière de travailler plus entreprenante et commerciale, elle aborde le réseau et crée le poste de

RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT URBAIN

[illegible]

BOSSARD CARRIÈRES

---

comore

[illegible]

SECTEURS DE POINTE



L'esprit de mobilité

La mobilité est la raison d'être de nos produits, des terminaux et des réseaux de radiotéléphonie publics et privés. C'est aussi l'état d'esprit qui anime les 1 500 collaborateurs d'Alcatel Radiotéléphone. De la conception à la commercialisation, ils maîtrisent toute la chaîne. Dans le cadre de notre expansion, notre Direction Marketing recherche, pour notre siège situé en région parisienne (92), un :

CHEF DE PRODUIT MARKETING AMONT
Confirmé

En liaison étroite avec nos équipes R&D, vous êtes l'élément moteur de la stratégie produit. Vous analysez l'ensemble des informations nécessaires à la définition des spécifications de nos futurs produits de radiotéléphonie (étude de la concurrence, des attentes des utilisateurs et des réseaux de distribution). Vous déterminez les nouveaux axes de développement en cohérence avec notre politique de gamme.

Idéalement titulaire d'une double formation (ingénieur + MBA ou 3ème cycle ESC), vous bénéficiez d'une expérience similaire dans un environnement de haute technologie destinée au grand public. Dans un cadre de travail international, vous pratiquez parfaitement l'anglais et si possible l'allemand. Vous avez une forte personnalité, des idées, un excellent esprit d'analyse et des aptitudes certaines pour la mobilisation des énergies et le travail en équipe.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La communication au cœur de l'action.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 2292 à notre conseil :
PREMIERE LIGNE - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne - Fax : 41 41 00 15.

HCA



Au sein du Groupe BPB INDUSTRIES, leader européen des produits du plâtre, BPB France, 2 200 personnes, 3 milliards de francs de CA, recherche pour sa Division PLACOPLATRE (900 personnes, 1,6 milliard de CA) :

CHEF DE PROJET ENGINEERING
FUTUR OPÉRATIONNEL :
PRODUCTION/SERVICES TECHNIQUES

Au sein de la Direction Technique, et en liaison avec un bureau d'études et une équipe d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, vous coordonnerez les études et la réalisation de nouvelles installations industrielles, dans le cadre de process fortement automatisés.

Fort de vos résultats dans ce poste, nous vous proposerons rapidement une fonction opérationnelle à larges responsabilités au sein de notre Groupe, en France ou dans une autre Filiale Européenne.

35 ans environ, ingénieur de formation, votre expérience professionnelle a conforté votre potentiel technique (mécanique, électricité, automatisme) et votre sens de l'animation des hommes.

L'anglais est indispensable.

Pour ce poste, basé en Région Parisienne, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous la référence OG/65 à COGEPLAN - 2, rue Louis David - 75116 PARIS.


France

OGC CONTESSE

INGENIEUR QUALITE

Installés à Caen, ville universitaire, nous sommes la filiale en pleine expansion d'un groupe de taille mondiale : PFIZER. ***L'innovation est la clé de notre succès et la Qualité Totale en est la condition essentielle.*** *Notre Directeur Assurance Qualité recherche* ***un jeune ingénieur.***

Développer l'auto-contrôle et le SPC au niveau des opérateurs, participer à la validation des procédés de fabrication, c'est l'objectif principal de votre mission. A ce titre, vous mettez en place les moyens permettant d'assurer la qualité des produits et l'amélioration du système qualité. Vous prenez également en charge la formation du personnel à ces moyens, ainsi que la rédaction des procédures.

Ingénieur de formation supérieure (maîtrise, DESS Qualité, UTC Compiègne...), vous avez pu acquérir, lors de votre première expérience, des connaissances de mécanique et de logiciels micro-informatiques. Vous souhaitez aujourd'hui les appliquer dans une structure industrielle qui vous permettra d'évoluer. Homme de potentiel, vous connaissez les enjeux d'une démarche Qualité Totale dans une entreprise et saurez apporter vos qualités d'animateur convaincu et convaincant, doué pour les contacts et la mécanique. L'anglais vous est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. ING) : Sté BENOIST GIRARD, DRH - 203, Bd de la Grande Delle 14200 Hérouville-Saint-Clair.

benoist girard

Pfizer

Howmedica International

MEDIAPA

VOLVO
Truck Finance

Responsable Service Contrats de Maintenance

Responsable d'un centre de profit à fort potentiel de croissance, vous élaborez nos contrats de maintenance (tarification, statistiques de rentabilité, contacts et négociation avec nos sous-traitants) et les commercialiserez auprès de nos clients les plus importants.

A 30/35 ans, de formation **Ingénieur ou Scientifique**, vous avez acquis environ 5 ans d'expérience dans un service de contrats de maintenance, de garantie ou de SAV, dans le secteur des biens d'équipement, de l'automobile ou de l'informatique. Vous pratiquez couramment l'anglais et vous avez envie d'évoluer dans un environnement international. Poste basé à CHAVILLE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil : ARPE - 128, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, en indiquant sur l'enveloppe la référence RM.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

▸ RESPONSABLE ACHATS CHIMIE

Notre Groupe, équipementier de l'industrie automobile, est leader sur son marché. L'une de nos sociétés européennes réalise près de 5 md de F. de CA avec 7000 personnes. Elle poursuit avec succès une politique industrielle (20 sites de production) basée sur une technologie de pointe et la qualité totale.
Sa direction des Achats participe à cet effort par la rationalisation de son organisation interne, l'accroissement de son professionnalisme et une coordination accrue avec les autres Sociétés du Groupe dans la gestion de produits stratégiques.
Elle recherche :

Ingénieur chimiste, votre connaissance des marchés des produits chimiques et plus spécialement celui des matières premières des mousses au polyuréthane vous permettra de vous charger des achats de ces produits pour la société, pour un montant voisin de 400 MF.

Votre expérience vous permettra en outre d'exercer un rôle de leader européen sur ces marchés, pour le compte d'autres sociétés du Groupe.
Anglais et/ou allemand indispensable.

Ce poste est à pourvoir au Sud de la Région Parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV, photo et prét.) en précisant la réf. 1116/E portée sur la lettre et sur l'enveloppe à notre conseil : Pierre LEMAHIEU.

Synergies

14, RUE LINCOLN 75008 PARIS

Groupe International
en forte croissance recherche

RESPONSABLES DEVELOPPEMENT PRODUIT

MISSION : Responsable d'une ligne de produit, vous devrez ● créer, mettre au point et développer celle-ci en maîtrisant les composants et les process de fabrication ● rédiger les cahiers des charges en utilisant la CAO/DAO ● organiser les tests d'usage et de laboratoire ● gérer les appels d'offres pour une production en sous-traitance internationale ● garantir la qualité par un suivi des produits et un traitement des retours SAV ● assurer le pilotage économique de votre activité.

PROFIL : de formation INGENIEUR, UTC filière Design Industriel ou équivalent, vous êtes passionné par le sport et la conception de produits. Vous êtes créatif, dynamique, autonome avec un bon sens de l'organisation. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et aimez voyager.

Si ce poste vous passionne, adressez CV + lettre manuscrite sous réf. 631638 à EUROMESSAGES 6/8, rue des Jardins 59800 Lille, qui transmettra ou tapez 3616 EUROMES code RED.

3616 EUROMES

OGC CONTESSE



Leader Mondial des Progiciels de Gestion. Notre groupe, présent dans plus de 35 pays (3 300 personnes, 3 milliards de CA) conçoit et commercialise un système de gestion intégré couvrant l'ensemble du sytème d'information de l'entreprise dans les environnements grands systèmes et Unix.

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES
DOMAINES FINANÇIERS/LOGISTIQUE

De formation Bac + 5 ou équivalent, vous avez une expérience de 5 à 10 ans en entreprise et/ou en SSII dans les domaines concernés et les systèmes d'information.

Votre sens de la communication et vos aptitudes relationnelles, alliés à une expérience commerciale réussie doivent vous permettre, au sein de nos équipes :
- de faire connaître notre offre auprès des grandes entreprises industrielles, banques et assurances,
- d'assurer la gestion du cycle de vente (relations, négociations commerciales...),
- d'analyser les besoins et valider l'adéquation du progiciel,
- d'assurer les présentations de notre solution.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous la référence FI/MW0993 à l'attention de : Eva WERTHMANN - SAP FRANCE - 14 avenue des Olympiades - 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex.

OGC CONTESSE



- Métro de Lyon
- Tramways de Nantes, Saint Etienne, Grenoble, Rouen, Strasbourg...
- Expertises pour Canton, Athènes, Le Caire...

Filiale du groupe SCETAUROUTE et de Bechtel, nous imaginons, concevons et réalisons depuis plus de 20 ans des systèmes de transports urbains parmi les plus modernes, faisant appel aux technologies informatiques de pointe. Nous recherchons, pour travailler sur nos projets, notre

Ingénieur Sûreté de fonctionnement

- Concevoir la sécurité en faisant l'analyse générale des risques et la définition des objectifs et plans de sécurité
- valider et contrôler les études de sécurité : méthodologie, organisation, définition et contrôle des critères de sécurité
- coordonner l'ensemble des études sécurité et participer à la réalisation des dossiers d'exploitation en liaison avec les autorités de contrôle

sont les principales missions que nous confierons à un Ingénieur diplômé (A&M, INSA...) de 35 ans environ.

Vous avez une forte expérience de la sûreté de fonctionnement et de la sécurité dans le secteur industriel de haute technologie : transport, aéronautique, armement, nucléaire, etc.... Vous maîtrisez bien sûr les méthodes d'analyse de sécurité : AMDEC, analyses de risques, arbres de défaillances... et de validation de logiciels.

Homme de rigueur et de communication, vous parlez anglais et êtes mobile pour des déplacements courts et fréquents.

Le poste est basé à Lyon.

Dominique-Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 2053 LM

RHOC 19 place Tolozan - 69001 LYON

OGC CONTESSE

ALTRAN

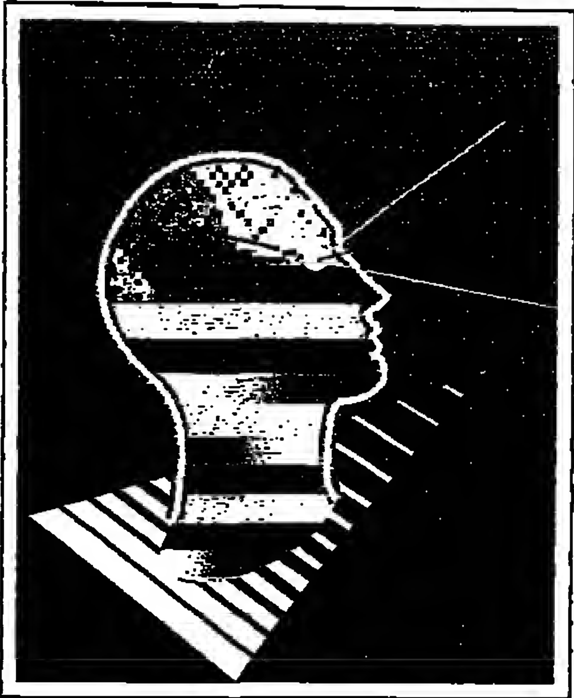
2 CHEFS DE PROJETS EUROPEENS

FACTURATION

PLEIN CADRE

SECTEURS DE POINTE





LES INGENIEURS DE L'INNOVATION

Leader du Conseil et de l'Ingénierie appliqués aux secteurs des hautes technologies, ALTRAN est le partenaire privilégié des grands groupes industriels dans la maitrise des techniques de pointe. Cotée en bourse, 1200 consultants, ALTRAN joue un rôle majeur dans les transferts des technologies, par ses actions simultanées dans les principaux secteurs économiques.

3 / 5 ANS D'EXPERIENCE

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Motivés par la coordination de projets, la maitrise d'oeuvre, l'Expertise et le conseil dans :

Les Secteurs :
. Télécommunications, Réseaux
. Automobile, transport
. Aéronautique, Espace, Défense,
. Energie nucléaire, Ingénierie pétrolière.
. Banque, Assurance, Finance

Les Métiers :
. Electronique analogique, numérique, Hyperfréquences,
. Architecture de réseaux, Traitement du signal, Radiocommunications,
. Logiciel temps réel, Génie logiciel,
. Acoustique, Vibrations, Structures, Thermique.
. Analyse numérique automatique, Simulation, CAO, CFAO...

Merci d'adresser votre CV en rappelant sur l'enveloppe la référence LM 09

ALTRAN - 58,Bd Gouvion-St-Cyr - 75858 PARIS Cedex 17

PARIS, TOULOUSE, RHONE-ALPES, SUD-EST, EUROPE (BELGIQUE, ESPAGNE)

Notre Groupe mondialement implanté (7 Mds US$ de CA, 55000 personnes), bénéficie aujourd'hui d'une renommée internationale dans le secteur des produits de Grande Consommation. La construction d'une informatique européenne nous assure d'atteindre un niveau exceptionnel de performance et de productivité. Dans cette perspective, nous sollicitons deux nouvelles compétences informatiques à PARIS

2 CHEFS DE PROJETS EUROPEENS

ENTREPOTS

Il est chargé de piloter au niveau européen, les études liées à la gestion des entrepôts et des magasins et d'associer les différents acteurs à la réalisation d'objectifs ambitieux
(Réf 1882 M)

FACTURATION

Homme clé de nos études facturation au plan européen, il a pour mission d'assurer le développement et l'adaptation d'un système informatique très performant dans le domaine de l'établissement des prix et de la facturation
(Réf 1883 M)

Pour réussir, les candidats (27-32 ans), de formation supérieure, ont nécessairement une **expérience similaire de l'une de ces deux fonctions,** *connaissent bien UNIX et idéalement S A P R / 3. Une très bonne* **maîtrise de l'anglais** *est indispensable. La pratique des méthodes type MERISE, dans un environnement de bases de données réparties, est un atout important pour réussir dans ces postes.*

Nous souhaitons examiner les candidatures de personnes de valeur et à fort potentiel, capables de porter un projet ambitieux. Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, niveau de rémunération) sous la référence choisie à notre conseil : PLEIN CADRE, 160, avenue de Versailles, 75016 PARIS.

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Informatique

Une société à caractère international; filiale de deux grands groupes mondiaux, ayant elle-même plusieurs implantations industrielles et commerciales en Europe, recherche pour le développement et la mise en place de son nouveau plan directeur informatique un

RESPONSABLE SYSTEME ET EXPLOITATION

Rattaché au chef du département organisation et systèmes d'information, il sera chargé :
• d'assurer le fonctionnement des exploitations des sites,
• de maintenir les systèmes d'exploitation et les réseaux de télécommunication
• d'assurer la veille technologique et d'apporter son assistance en matière d'évolutions techniques et d'évaluations des architectures
• de gérer l'activité bureautique.

Ce poste conviendrait à un candidat Bac + 5, ayant :
• de solides connaissances techniques confirmées par 3 à 5 ans d'expérience (connaissance de l'environnement AS 400 fortement souhaitée)
• des qualités marquées d'animateur, de rigueur, de dialogue et de disponibilité
• une bonne maîtrise de l'anglais.

Poste à Paris La Défense.

Ecrire sous réf.
36A 2587 3M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

GRANDE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

RESPONSABLE D'ÉQUIPE LOGICIELLE

Vous participerez à la mise en place d'une équipe de 10 ingénieurs logiciels dans un environnement de logiciels de gestion de réseaux et embarqués.
Dans le cadre d'une unité juridique distincte, vous serez amené, progressivement, à prendre en charge la responsabilité complète de cette équipe.
Ce poste, à ***pourvoir à Tunis*** *après une formation au sein de notre société, implique :*
- la responsabilité des développements logiciels fiables, en veillant à l'application rigoureuse de nos méthodes de travail,
- un rôle de conseiller technique auprès de vos collaborateurs (notamment préconisation d'une politique de réutilisation de composants logiciels),
- la responsabilité des coûts et des délais,
- la gestion des moyens techniques et humains.
Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le développement de logiciels (UNIX, temps réel...).

Les candidatures tunisiennes seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 44696 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA SYSTEM



nantes

ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Important groupe leader d'audience internationale, recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
Export

Nous souhaitons renforcer notre structure en intégrant un **nouvel Ingénieur** pour la commercialisation de **matériels de Haute Technicité** auprès de **professionnels de la Géophysique appliquée à la recherche pétrolière.**

Votre formation d'**Ingénieur Ecole** complétée par une première expérience réussie dans le domaine commercial et technique (si possible en électronique) vous permettra de développer nos produits auprès d'une **clientèle internationale existante.**

Pratique de l'**Anglais courant.** Poste basé à NANTES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo et prétentions à notre conseil sous référence
AJL 142 IC Cabinet BEST,



16, rue Albert Calmette, 44300 NANTES.
Réponse et discrétion assurées.

X, MINES, CENTRALE, PRENEZ PART A NOS REUSSITES.

La volonté de notre groupe, dont les performances sont mondialement connues, est d'être demain comme aujourd'hui expert chez nos clients. Nous anticipons avec succès les évolutions technologiques et poursuivons les gains de productivité considérables de ces dernières années.

Notre branche produit des pièces mécaniques complexes. Au sein d'une des directions opérationnelles d'une unité de 900 personnes, vous aurez à encadrer des projets industriels diversifiés à moyen et long terme, liés aux investissements et aux produits. Votre challenge ? Perfectionner encore la maîtrise de l'équilibre Qualité/Coûts/Délais qui fait notre notoriété.

A 28 ans environ, vous vous êtes confronté depuis au moins 3 ans à la problématique des flux en production "allégée". Pour en savoir plus, en toute confidentialité, écrivez à notre conseil Anne Cousin Sirca 140 Bd Haussmann 75008 Paris, en précisant la référence 552 752 LM. Le poste est situé dans une ville universitaire à 150 km de Paris.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

LA RÉUSSITE SOURIT À CEUX QUI SAVENT CHOISIR LEUR PROPRE UNIVERS



Dans un environnement difficile, H-P continue à afficher une croissance et une rentabilité exemplaires. La raison de ce succès : des paris technologiques audacieux. Notre service informatique interne, véritable vitrine technologique, doit répondre aux besoins de clients particulièrement exigeants : les divisions H-P. Ses ingénieurs travaillent sur les projets et les produits les plus en pointe.

Ingénieur informaticien de haut niveau, si vous possédez une solide expérience, une bonne maîtrise de l'anglais et au delà, la capacité de découvrir des perspectives inédites, nous attendons votre candidature.

- ***CONSULTANTS SYSTÈME D'INFORMATION***
  De formation ingénieur en informatique ou génie logiciel, vous avez une expérience d'au moins cinq ans en conseil et technologies de l'information. Une expérience professionnelle en qualité de consultant dans un cabinet d'audit serait un plus. À l'écoute des opérationnels, vous concevez des schémas directeurs et des solutions informatiques en vous appuyant sur des équipes pluri-disciplinaires de haut niveau.

- ***CHEFS DE PROJETS***
  De formation Bac + 5, vous possédez une double compétence gestion/informatique et un minimum de 3 ans d'expérience. Responsable de la conception, de la maîtrise d'œuvre et du support de vos projets, vous choisissez les SSII qui vous aideront à les réaliser. Vous agissez en collaboration étroite avec les consultants.

Pour ces postes basés à Grenoble, merci d'adresser votre candidature à : Isabelle CASTELLINI - Service Recrutement - Hewlett-Packard - 38053 GRENOBLE Cedex.



SGS-THOMSON
MICROELECTRONICS

IMAGINER LE MICROPROCESSEUR DU FUTUR

Au deuxième rang européen dans le secteur des semi-conducteurs avec 1,6 milliard de dollars de CA et des implantations mondiales, nous occupons 17 000 personnes dans 15 unités de production (Europe, Amérique, Asie), 8 centres de recherche avancée, 25 bureaux d'études et 44 bureaux de vente.

Concepteurs en micro-électronique
débutants ou confirmés

Notre croissance et notre profitabilité nous permettent d'envisager une stratégie offensive. Forts de l'expérience réussie avec notre transputer, nous lançons un vaste programme paneuropéen de conception d'une nouvelle génération de microprocesseur à grande capacité de calcul en parallèle. Ce programme sera associé à une technologie submicronique (0,35 μ) permettant l'intégration de 10 millions de transistors sur le même circuit.
Ce nouveau produit permettra ainsi d'apporter des capacités exceptionnelles de calcul de très haut volume pour des applications générales, en particulier dans le domaine de l'informatique (Unix, Windows) et des communications.

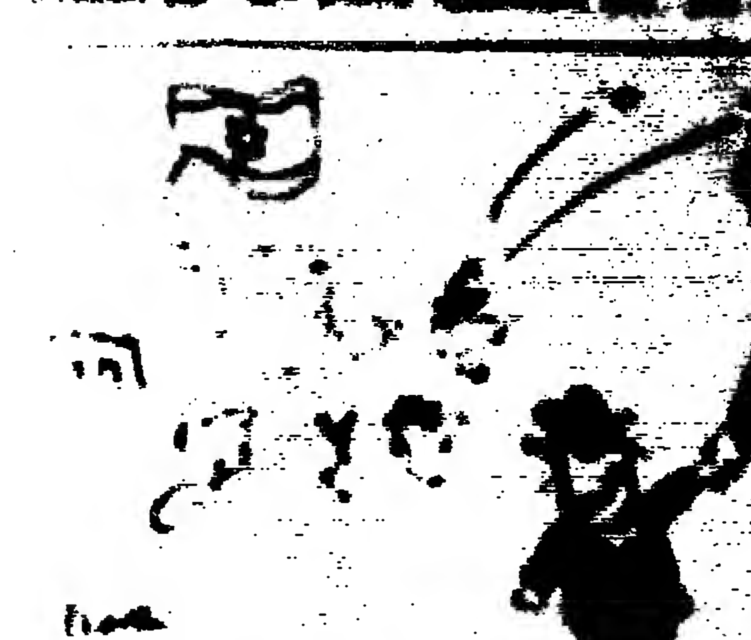
Dans ce cadre, nous recrutons pour notre site de CROLLES (Grenoble) où se trouve notre usine modèle, des Concepteurs en micro-électronique débutants ou confirmés.
Ingénieur en électronique, vous êtes débutant ou possédez une expérience de 3 à 5 ans dans la conception de circuits intégrés.
Une très bonne connaissance des ASIC's, la maîtrise des outils CAO associée éventuellement à celle de l'architecture des calculateurs sont les principaux atouts pour réussir dans votre mission. Vous trouverez dans ce projet de très grande envergure un enjeu à la mesure de votre compétence et des perspectives de carrière internationale exceptionnelles.



Merci d'adresser votre candidature sous réf. A464/M à notre Conseil CRITERE 4 rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.



Israël et l'OLP ...
sur leur ...



Les ennuis d'un m...

